



National
Defence Défense
nationale

A-CR-CCP-703/PG-002



CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ARGENT

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-703/PG-002 de 2015-09-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-703/PG-001

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

Canada



NOTICE

This documentation has been reviewed by the technical authority and does not contain controlled goods. Disclosure notices and handling instructions originally received with the document shall continue to apply.

AVIS

Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées. Les avis de divulgation et les instructions de manutention reçues originellement doivent continuer de s'appliquer.



National
Defence Défense
nationale

A-CR-CCP-703/PG-002

CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

NORME DE QUALIFICATION ET PLAN DE L'ÉTOILE ARGENT

(FRANÇAIS)

(Remplace l'A-CR-CCP-703/PG-002 de 2015-09-01)

This publication is available in English as A-CR-CCP-703/PG-001

Publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense

BPR : D Cad & RJC 4 – Officier supérieur d'état-major –
Développement des programmes - Jeunesse

2016-09-01

Canada

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR

Insérer les pages le plus récemment modifiées et se défaire de celles qu'elles remplacent conformément aux instructions pertinentes.

NOTA

La partie du texte touchée par le plus récent modificatif est indiquée par une ligne verticale noire dans la marge de la page. Les modifications aux illustrations sont indiquées par des mains miniatures à l'index pointé ou des lignes verticales noires.

Les dates de publication des pages originales et modifiées sont :

Original	0	2016-09-01	Mod	3
Mod	1		Mod	4
Mod	2		Mod	5

Un zéro dans la colonne Numéro de modificatif indique une page originale. La présente publication comprend 430 pages réparties de la façon suivante :

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
Couverture	0	4-M303.01-1 à 4-M303.01-4.....	0
Titre	0	4-M303.02-1 à 4-M303.02-2.....	0
A à C	0	4-M303.03-1 à 4-M303.03-2.....	0
i à x	0	4-M303.04-1 à 4-M303.04-4.....	0
1-1 à 1-4	0	4-M303.05-1 à 4-M303.05-2.....	0
2-1 à 2-4	0	4-M303.06-1 à 4-M303.06-4.....	0
2A-1 à 2A-10	0	4-M303.07-1 à 4-M303.07-4.....	0
2A1-1 à 2A1-6	0	4-C303.01-1 à 4-C303.01-4.....	0
2A2-1 à 2A2-2	0	4-C303.02-1 à 4-C303.02-2.....	0
2B-1 à 2B-2	0	4-X04-1 à 4-X04-2	0
2C-1 à 2C-4	0	4-X05-1 à 4-X05-2	0
2D-1 à 2D-12	0	4-306-1 à 4-306-2	0
3-1 à 3-4	0	4-M306.01-1 à 4-M306.01-4.....	0
3A-1 à 3A-2	0	4-C306.01-1 à 4-C306.01-2.....	0
3B-1 à 3B-6	0	4-C306.02-1 à 4-C306.02-4.....	0
3B1-1 à 3B1-8	0	4-C306.03-1 à 4-C306.03-4.....	0
3B2-1 à 3B2-2	0	4-307-1 à 4-307-2	0
3B3-1 à 3B3-4	0	4-M307.01-1 à 4-M307.01-4.....	0
3B4-1 à 3B4-6	0	4-M307.02-1 à 4-M307.02-4.....	0
3B5-1 à 3B5-8	0	4-M307.03-1 à 4-M307.03-4.....	0
3B6-1 à 3B6-6	0	4-C307.01-1 à 4-C307.01-2.....	0
3B7-1 à 3B7-6	0	4-C307.02-1 à 4-C307.02-2.....	0
3B8-1 à 3B8-6	0	4-C307.03-1 à 4-C307.03-2.....	0
3C-1 à 3C-2	0	4-308-1 à 4-308-2	0
3D-1 à 3D-2	0	4-M308.01-1 à 4-M308.01-4.....	0
3D1-1 à 3D1-4	0	4-M308.02-1 à 4-M308.02-2.....	0
3E-1 à 3E-2	0	4-C308.01-1 à 4-C308.01-4.....	0
3E1-1 à 3E1-2	0	4-C308.02-1 à 4-C308.02-2.....	0
4-1-1 à 4-1-2	0	4-309-1 à 4-309-2	0
4-X01-1 à 4-X01-2	0	4-M309.01-1 à 4-M309.01-2.....	0
4-X02-1 à 4-X02-2	0	4-M309.02-1 à 4-M309.02-4.....	0
4-303-1 à 4-303-2	0	4-M309.03-1 à 4-M309.03-2.....	0

ÉTAT DES PAGES EN VIGUEUR (SUITE)

Numéro de page	Numéro de modificatif	Numéro de page	Numéro de modificatif
4-M309.04-1 à 4-M309.04-2	0	4-C322.04-1 à 4-C322.04-2	0
4-M309.05-1 à 4-M309.05-4	0	4-323-1 à 4-323-2	0
4-M309.06-1 à 4-M309.06-2	0	4-324-1 à 4-324-2	0
4-M309.07-1 à 4-M309.07-2	0	4-M324.01-1 à 4-M324.01-4	0
4-C309.01-1 à 4-C309.01-2	0	4-M324.02-1 à 4-M324.02-4	0
4-C309.02-1 à 4-C309.02-2	0	4-M324.03-1 à 4-M324.03-4	0
4-C309.03-1 à 4-C309.03-2	0	4-M324.04-1 à 4-M324.04-4	0
4-C309.04-1 à 4-C309.04-2	0	4-M324.05-1 à 4-M324.05-4	0
4-C309.05-1 à 4-C309.05-2	0	4-C324.01-1 à 4-C324.01-4	0
4-C309.06-1 à 4-C309.06-2	0	4-C324.02-1 à 4-C324.02-4	0
4-311-1 à 4-311-2	0	4-C324.03-1 à 4-C324.03-4	0
4-C311.01-1 à 4-C311.01-4	0	4-C324.04-1 à 4-C324.04-4	0
4-C311.02-1 à 4-C311.02-4	0	4-C324.05-1 à 4-C324.05-4	0
4-X20-1 à 4-X20-2	0	4-325-1 à 4-325-2	0
4-321-1 à 4-321-2	0	4-M325.01-1 à 4-M325.01-2	0
4-M321.01-1 à 4-M321.01-2	0	4-M325.02-1 à 4-M325.02-6	0
4-M321.02-1 à 4-M321.02-4	0	4-M325.03-1 à 4-M325.03-4	0
4-C321.01-1 à 4-C321.01-2	0	4-C325.01-1 à 4-C325.01-4	0
4-C321.02-1 à 4-C321.02-2	0	4-C325.02-1 à 4-C325.02-2	0
4-C321.03-1 à 4-C321.03-4	0	4-326-1 à 4-326-4	0
4-322-1 à 4-322-2	0	4-M326.01-1 à 4-M326.01-2	0
4-M322.01-1 à 4-M322.01-4	0	4-M326.02a-1 à 4-M326.02a-8	0
4-M322.02-1 à 4-M322.02-4	0	4-M326.02b-1 à 4-M326.02b-8	0
4-M322.03-1 à 4-M322.03-2	0	4-M326.02c-1 à 4-M326.02c-4	0
4-M322.04-1 à 4-M322.04-4	0	4-M326.03-1 à 4-M326.03-4	0
4-M322.05-1 à 4-M322.05-4	0	4-M326.04-1 à 4-M326.04-4	0
4-M322.06-1 à 4-M322.06-2	0	4-M326.05-1 à 4-M326.05-4	0
4-C322.01-1 à 4-C322.01-4	0	4-M326.06-1 à 4-M326.06-4	0
4-C322.02-1 à 4-C322.02-4	0	4-M326.07-1 à 4-M326.07-4	0
4-C322.03-1 à 4-C322.03-2	0	4A-1 à 4A-8	0

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

AVANT-PROPOS ET PRÉFACE

1. **Autorité compétente.** La présente norme de qualification et plan (NQP) A-CR-CCP-703/PG-002 a été élaborée sous l'autorité du Directeur – Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad et RJC) conformément à l'Ordonnance sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) 11-03, *Mandat du Programme des cadets*, à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, et à l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*, et a été publiée avec l'autorisation du Chef d'état-major de la Défense.
2. **Élaboration.** Cette NQP a été élaborée conformément aux principes de l'instruction axée sur le rendement, qui sont décrits dans le *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes*, série A-P9-050, avec des modifications pour satisfaire aux besoins de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).
3. **But de la NQP.** Les corps de cadets royaux de l'Armée canadienne doivent utiliser cette NQP pour donner l'instruction de l'étoile d'argent, tel qu'énoncé dans l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets* et l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*.
4. **Suggestions de modifications.** Les suggestions de modifications au présent document peuvent être envoyées directement à instructiondescadets@canada.ca.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE	
CHAPITRE 1	GÉNÉRALITÉS	1-1
BUT	1-1	
CONCEPTION DU PROGRAMME	1-1	
OBJECTIFS DE RENDEMENT	1-1	
QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION	1-3	
UTILISATION DE LA NQP	1-3	
CHAPITRE 2	DÉTAILS RELATIFS À LA GESTION DE L'INSTRUCTION	2-1
ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION	2-1	
DÉTAILS DE L'INSTRUCTION	2-1	
ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION	2-3	
QUALIFICATION	2-4	
DOCUMENTS CONNEXES	2-4	
DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2-4	
Annexe A – RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE L'ÉTOILE D'ARGENT ET RÉPARTITION DU TEMPS	2A-1	
Appendice 1 – DÉROULEMENT D'UN EXERCICE D'EXPÉDITION	2A1-1	
Appendice 2 – DÉROULEMENT D'UN EEC – BIVOUAC	2A2-1	
Annexe B – LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION	2B-1	
Annexe C – RESSOURCES REQUISES	2C-1	
Annexe D – DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE	2D-1	
CHAPITRE 3	ÉVALUATION DES CADETS	3-1
OBJET	3-1	
ÉVALUATION DE L'APPRENANT	3-1	
CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS	3-1	
PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC	3-2	
PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET	3-2	
INSTRUMENTS D'ÉVALUATION	3-3	
CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS	3-3	
SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION	3-3	
ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	3-3	
NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE D'ARGENT	3-3	
CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION	3-4	
DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET	3-4	
BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE D'ARGENT	3-4	
Annexe A – CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS	3A-1	
Annexe B – PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE – ÉTOILE D'ARGENT	3B-1	
Appendice 1 – COREN 303 – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B1-1	
Appendice 2 – COREN 304 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN – INSTRUCTIONS D'ÉVALUATION	3B2-1	

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
Appendice 3 – COREN 308 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION	3B3-1
Appendice 4 – COREN 309 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION	3B4-1
Appendice 5 – COCOM 322.01 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION	3B5-1
Appendice 6 – COREN 322 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION	3B6-1
Appendice 7 – COCOM 324.01/.02/.03/.04 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION	3B7-1
Appendice 8 – COREN 326 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION	3B8-1
Annexe C – DOSSIER DE QUALIFICATION DE L’ÉTOILE D’ARGENT	3C-1
Annexe D – LIGNES DIRECTRICES D’UNE ENTREVUE DE CADET	3D-1
Appendice 1 – FORMULAIRE D’ENTREVUE DU CADET	3D1-1
Annexe E – LIGNES DIRECTRICES D’UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L’INSTRUCTION	3E-1
Appendice 1 – FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L’INSTRUCTION	3E1-1
CHAPITRE 4 OBJECTIFS DE RENDEMENT	4-1-1
SECTION 1 OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D’INSTRUCTION	4-1-1
SECTION 2 OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME	4-X01-1
SECTION 3 OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE	4-X02-1
SECTION 4 OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D’UN CHEF D’ÉQUIPE	4-303-1
OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D’UN CHEF D’ÉQUIPE	4-M303.01-1
OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT	4-M303.02-1
OCOM M303.03 – PRATIQUER L’AUTO-ÉVALUATION	4-M303.03-1
OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D’ÉQUIPE	4-M303.04-1
OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS	4-M303.05-1
OCOM M303.06 – RÉSOUDRE DES PROBLÈMES	4-M303.06-1
OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D’UNE TÂCHE DE LEADERSHIP	4-M303.07-1
OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D’ÉQUIPE	4-C303.01-1
OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D’UN CHEF	4-C303.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

		PAGE
SECTION 5	OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X04-1
SECTION 6	OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES	4-X05-1
SECTION 7	OREN 306 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-306-1
	OCOM M306.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION	4-M306.01-1
	OCOM C306.01 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS CIVILES DE TIR DE PRÉCISION	4-C306.01-1
	OCOM C306.02 – CORRIGER L'ERREUR DE TIR	4-C306.02-1
	OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS	4-C306.03-1
SECTION 8	OREN 307 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE L'ARMÉE	4-307-1
	OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE L'ÉTOILE ARGENT	4-M307.01-1
	OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC	4-M307.02-1
	OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC) ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN)	4-M307.03-1
	OCOM C307.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)	4-C307.01-1
	OCOM C307.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN OFFICIER DE LIAISON – CADETS (OLC)	4-C307.02-1
	OCOM C307.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC)	4-C307.03-1
SECTION 9	OREN 308 – DIRIGER UNE ESCOUADE AVANT UN RASSEMBLEMENT	4-308-1
	OCOM M308.01 – PRÉPARER UNE ESCOUADE POUR LE RASSEMBLEMENT	4-M308.01-1
	OCOM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS	4-M308.02-1
	OCOM C308.01 – EXÉCUTER L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX	4-C308.01-1
	OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS	4-C308.02-1
SECTION 10	OREN 309 – ENSEIGNER UNE LEÇON	4-309-1
	OCOM M309.01 – EXPLIQUER LES PRINCIPES D'INSTRUCTION	4-M309.01-1
	OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION	4-M309.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	PAGE
OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE EFFICACE	4-M309.03-1
OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS	4-M309.04-1
OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES	4-M309.05-1
OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-M309.06-1
OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-M309.07-1
OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE	4-C309.01-1
OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON	4-C309.02-1
OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES	4-C309.03-1
OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE	4-C309.04-1
OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE	4-C309.05-1
OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES	4-C309.06-1
SECTION 11 OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-311-1
OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE	4-C311.01-1
OCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D'ÉTÉ	4-C311.02-1
SECTION 12 OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC	4-X20-1
SECTION 13 OREN 321 – EXERCER LES FONCTIONS D'UN CHEF D'ÉQUIPE DANS LE CADRE D'UN EXERCICE D'ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE – BIVOUAC – LORS D'UNE FIN DE SEMAINE	4-321-1
OCOM M321.01 – EXERCER LES FONCTIONS D'UN CHEF D'ÉQUIPE EN CAMPAGNE	4-M321.01-1
OCOM M321.02 – CONSTRUIRE LES ÉLÉMENTS DE BIVOUAC	4-M321.02-1
OCOM C321.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN CAMPAGNE	4-C321.01-1
OCOM C321.02 – IDENTIFIER LES MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE LORSQU'ON SE DÉPLACE SUR LA NEIGE ET LA GLACE	4-C321.02-1
OCOM C321.03 – CONSTRUIRE DES COMMODITÉS DE CAMPAGNE	4-C321.03-1
SECTION 14 OREN 322 – TRACER UN EMPLACEMENT SUR UNE CARTE TOPOGRAPHIQUE À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR DU SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS)	4-322-1
OCOM M322.01 – RÉVISER LA NAVIGATION DE L'ÉTOILE ROUGE	4-M322.01-1
OCOM M322.02 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE	4-M322.02-1
OCOM M322.03 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D'UN SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL	4-M322.03-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

		PAGE
	OCOM M322.04 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UN RÉCEPTEUR GPS	4-M322.04-1
	OCOM M322.05 – ENTRER LES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DANS LE RÉCEPTEUR GPS	4-M322.05-1
	OCOM M322.06 – IDENTIFIER UN EMPLACEMENT À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR GPS	4-M322.06-1
	OCOM C322.01 – PRATIQUER LA NAVIGATION À TITRE DE MEMBRE D'UN PETIT GROUPE	4-C322.01-1
	OCOM C322.02 – IDENTIFIER LES FACTEURS QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LA NAVIGATION EN HIVER	4-C322.02-1
	OCOM C322.03 – IDENTIFIER LES PRINCIPES DE CRÉATION D'UNE CARTE	4-C322.03-1
	OCOM C322.04 – DESSINER LA CARTE D'UN ENDROIT À L'INTÉRIEUR DU LIEU D'INSTRUCTION LOCALE	4-C322.04-1
SECTION 15	OREN 323 – RANDONNÉE EN MONTAGNE	4-323-1
SECTION 16	OREN 324 – SURVIVRE LORSQU'ON EST PERDU	4-324-1
	OCOM M324.01 – CONSTRUIRE UN ABRI IMPROVISÉ	4-M324.01-1
	OCOM M324.02 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE	4-M324.02-1
	OCOM M324.03 – ALLUMER UN FEU SANS ALLUMETTES	4-M324.03-1
	OCOM M324.04 – PRÉDIRE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES (MÉTÉO)	4-M324.04-1
	OCOM M324.05 – DÉTERMINER QUAND EFFECTUER UN AUTO-SAUVEGAGE	4-M324.05-1
	OCOM C324.01 – IDENTIFIER LES SOURCES DE NOURRITURE À BASE D'ANIMAUX ET D'INSECTES	4-C324.01-1
	OCOM C324.02 – CONSTRUIRE DES COLLETS	4-C324.02-1
	OCOM C324.03 – ATTRAPER UN POISSON	4-C324.03-1
	OCOM C324.04 – RECUEILLIR LES PLANTES COMESTIBLES	4-C324.04-1
	OCOM C324.05 – PRÉPARER UN REPAS À PARTIR DE SOURCES TROUVÉES EN CAMPAGNE	4-C324.05-1
SECTION 17	OREN 325 – IDENTIFIER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR	4-325-1
	OCOM M325.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION POUR L'INSTRUCTION SUR LES EXPÉDITIONS DES CADETS DE L'ARMÉE	4-M325.01-1
	OCOM M325.02 – ÉNUMÉRER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR	4-M325.02-1
	OCOM M325.03 – DISCUTER DE LA CONSCIENCE DE SOI ET DE LA CONDUITE PROFESSIONNELLE COMME COMPÉTENCE POUR UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR	4-M325.03-1
	OCOM C325.01 – COMMUNIQUER AU COURS D'UNE EXPÉDITION	4-C325.01-1
	OCOM C325.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG	4-C325.02-1

TABLE DES MATIÈRES (suite)

		PAGE
SECTION 18	OREN 326 – METTRE EN PRATIQUE LES HABILETÉS D'EXPÉDITION	4-326-1
	OCOM M326.01 – SE PRÉPARER POUR UNE EXPÉDITION	4-M326.01-1
	OCOM M326.02a – PAGAYER UN CANOT	4-M326.02a-1
	OCOM M326.02b – FAIRE UNE RANDONNÉE EN VÉLO DE MONTAGNE	4-M326.02b-1
	OCOM M326.02c – FAIRE UNE RANDONNÉE PÉDESTRE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE	4-M326.02c-1
	OCOM M326.03 – METTRE EN PRATIQUE LA GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE	4-M326.03-1
	OCOM M326.04 – NAVIGUER LE LONG D'UN ITINÉRAIRE EN UTILISANT UNE CARTE ET UNE BOUSSOLE	4-M326.04-1
	OCOM M326.05 – UTILISER L'ÉQUIPEMENT D'EXPÉDITION	4-M326.05-1
	OCOM M326.06 – RESPECTER LA ROUTINE QUOTIDIENNE	4-M326.06-1
	OCOM M326.07 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL	4-M326.07-1
	Annexe A – MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS	4A-1

LISTE DES FIGURES

FIGURE	TITRE	PAGE
3B5-1	Schéma de déclinaison.....	3B5-4
3B5-2	Schéma de déclinaison.....	3B5-5
3B5-3	Schéma de déclinaison.....	3B5-6
3B5-4	Schéma de déclinaison.....	3B5-7

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 1

GÉNÉRALITÉS

BUT

1. Le Programme de l'étoile d'argent vise à fournir au cadet de l'Armée les connaissances théoriques et l'expérience pratique dont il aura besoin pour participer aux activités du corps de cadets et aux assignations à titre de chef d'équipe.

CONCEPTION DU PROGRAMME

2. Le Programme de l'étoile d'argent a été conçu :
 - a. en présumant que la majorité des cadets qui entreprennent l'instruction de l'étoile d'argent sont âgés de 14 à 15 ans;
 - b. en présumant que la plupart des cadets ont réussi l'étoile rouge;
 - c. en utilisant des stratégies d'apprentissage adaptées à l'âge;
 - d. en utilisant une période de 30 minutes comme norme de période d'instruction;
 - e. en offrant un mélange de programmation consistant en une instruction obligatoire et une instruction complémentaire;
 - f. en mettant moins l'accent sur les connaissances théoriques pour inclure de l'instruction expérientielle fondée sur les compétences; et
 - g. en tenant pour acquis que l'apprentissage se réalisera par un ensemble de périodes d'instruction prévues, de discussions non structurées, de périodes propices à l'apprentissage et d'occasions d'encadrement ou de mentorat.
3. Chaque niveau d'étoile se divise en objectifs de rendement (OREN) qui sont subdivisés en objectifs de compétence (OCOM).

OBJECTIFS DE RENDEMENT

4. Les numéros d'OREN sont généralement composés de trois chiffres :
 - a. Le premier chiffre désigne le niveau d'étoile (p. ex. « X » représente l'étoile verte à l'étoile d'or, « 1 » représente l'étoile verte, « 2 » représente l'étoile rouge, etc.).
 - b. Le deuxième et le troisième chiffres désignent le sujet (p. ex., « 00 » représente les relations sociales positives pour les jeunes, « 01 » représente la citoyenneté, « 02 » représente le service communautaire, etc.).
5. Les numéros d'OCOM sont généralement composés de six chiffres (p. ex., OCOM M103.01) :
 - a. Le premier chiffre correspond généralement à un « M », qui désigne une instruction obligatoire ou à un « C », qui désigne une instruction complémentaire.
 - b. Le deuxième, le troisième et le quatrième chiffres désignent l'OREN conformément au paragraphe 4.
 - c. Le cinquième et le sixième chiffres désignent le numéro d'OCOM particulier (p. ex. OCOM M103.01 est le premier OCOM obligatoire en ce qui concerne le leadership de l'étoile verte).
 - d. Certains OCOM comportent un septième chiffre qui souligne l'existence de plusieurs OCOM parmi lesquels on peut choisir (p. ex., les numéros d'OCOM MX01.01A, MX01.01B, MX01.01C, etc.).

indiquent que les corps peuvent choisir n'importe lequel de ces OCOM pour satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire sur le civisme).

6. Chaque OREN a été élaboré pour contribuer directement au but du programme et aux résultats pour les participants détaillés dans l'OAIC 11-03, *Mandat du Programme des cadets*. Les résumés des OREN communs à tous les éléments du programme des cadets (les OREN attribués à celui-ci portent les numéros X01 à X20) et des OREN particuliers à l'étoile d'argent (les OREN attribués à celui-ci portent les numéros 321 à 326) sont les suivants :

- a. **Civisme.** OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme (chapitre 4, [section 2](#)). Le but de cet OREN est de familiariser les cadets avec divers aspects pour être un bon citoyen canadien grâce à des activités amusantes, intéressantes et stimulantes.
- b. **Service communautaire.** OREN X02 – Effectuer un service communautaire (chapitre 4, [section 3](#)). Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à devenir actifs au sein de leurs communautés en participant à une activité de service communautaire locale à titre de chefs d'équipe.
- c. **Leadership.** OREN 303 – Agir comme chef d'équipe (chapitre 4, [section 4](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'exercer le rôle de leadership d'équipe pendant les occasions de leadership qui se présentent naturellement.
- d. **Bonne forme physique et mode de vie sain.** OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques (chapitre 4, [section 5](#)). Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à adopter un mode de vie sain et actif en satisfaisant aux exigences énoncées dans les *Directives canadiennes en matière d'activité physique* et dans les *Directives canadiennes en matière de comportement sédentaire* pour les jeunes.
- e. **Activités physiques.** OREN X05 – Participer à des activités physiques (chapitre 4, [section 6](#)). Le but de cet OREN est d'encourager les cadets à s'amuser en participant à des activités physiques.
- f. **Tir de précision avec la carabine à air comprimé.** OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision (chapitre 4, [section 7](#)). Le but de cet OREN est de développer les habiletés en tir de précision du cadet par sa participation à des activités récréatives de tir de précision.
- g. **Connaissances générales des cadets.** OREN 307 – Servir dans un corps de cadets de l'Armée (chapitre 4, [section 8](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets de l'information au sujet des occasions inhérentes au Programme des cadets de l'Armée.
- h. **Exercice militaire.** OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement (chapitre 4, [section 9](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'agir à titre de chef d'équipe en préparant une escouade pour un rassemblement.
- i. **Techniques d'instruction.** OREN 309 – Enseigner une leçon (chapitre 4, [section 10](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour leur permettre d'enseigner une leçon de 15 minutes à leurs pairs.
- j. **Biathlon.** OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d'été (chapitre 4, [section 11](#)). Le but de cet OREN est de donner aux cadets une occasion de perfectionner les compétences individuelles en tir de précision et la forme physique en participant au biathlon.
- k. **Familiarisation des FAC.** OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC) (chapitre 4, [section 12](#)). Le but de cet OREN est de stimuler l'intérêt des cadets pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des FAC.
- l. **Entraînement en campagne.** OREN 321 – Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne d'une nuit dans un bivouac (chapitre 4, [section 13](#)).

Le but de cet OREN est d'appuyer l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe) en fournissant aux cadets les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer les fonctions de chef d'équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne d'une nuit dans un bivouac.

- m. **Navigation.** OREN 322 – Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur du système mondial de positionnement (GPS) (chapitre 4, [section 14](#)). Le but de cet OREN est de présenter aux cadets l'utilisation d'un récepteur GPS pour calculer une coordonnée de quadrillage et pour tracer cette coordonnée sur une carte topographique.
- n. **Survie en milieu sauvage.** OREN 324 – Survivre quand on est perdu (chapitre 4, [section 16](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances et des compétences pour utiliser une trousse de survie afin de survivre dans un milieu sauvage lorsque le sauvetage immédiat est incertain.
- o. **Leadership lors d'activités en plein air.** OREN 325 – Identifier les compétences d'un chef d'activité de plein air (chapitre 4, [section 17](#)). Le but de cet OREN est de fournir aux cadets des connaissances de base sur les compétences techniques en leadership qui sont particulières au leadership lors d'activités en plein air.
- p. **Expédition.** OREN 326 – Mettre en pratique les compétences en expédition (chapitre 4, [section 18](#)). Le but de cet OREN est de demander aux cadets de rassembler la matière englobant l'entraînement en campagne, la navigation et la randonnée en montagne avec un moyen de transport dynamique (deux des suivants : la randonnée en montagne de catégorie 3, le canotage ou la randonnée en vélo de montagne) pendant une expédition de fin de semaine.

QUALIFICATIONS PRÉALABLES À L'INSTRUCTION

7. Pour participer au Programme de l'étoile d'argent, les jeunes doivent être membres d'un corps de cadets de l'Armée, tel que précisé à l'article 4.01 de l'A-CR-CCP-950/PT-001, *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*.

UTILISATION DE LA NQP

8. La présente NQP doit servir de source principale régissant l'élaboration, la mise en œuvre, la conduite et l'évaluation de l'instruction et des normes pour la qualification d'un cadet au niveau de l'étoile d'argent. La présente NQP doit servir de document de référence principal à la Direction des cadets et des Rangers juniors canadiens pour la validation de l'instruction de qualification du niveau de l'étoile d'argent.

9. Le Programme de l'étoile d'argent doit être enseigné en se servant de cette NQP comme document de contrôle de l'instruction conjointement avec l'A-CR-CCP-703/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile d'argent*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 2

DÉTAILS RELATIFS À LA GESTION DE L'INSTRUCTION

ORGANISME RESPONSABLE ET ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION

1. L'autorité de gestion du programme de niveau « étoile » des cadets de l'Armée est le Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens (D Cad & RJC). Les Unités régionales de soutien aux cadets (URSC) sont responsables de l'instruction dudit programme par les établissements d'instruction (EI) autorisés. On compte parmi ces EI :

- a. le Corps de cadets royaux de l'Armée canadienne (CCRAC); et
- b. des EI techniques, tels que :
 - (1) des centres d'expédition; et
 - (2) d'autres EI de zones, de détachements ou régionaux, autorisés par le commandant (cmdt) de l'URSC.

DÉTAILS DE L'INSTRUCTION

2. Conformément à l'OAIC 11-04, Aperçu du Programme des cadets, et à l'OAIC 40-01, Aperçu du Programme des cadets de l'Armée, le programme de niveau « étoile » se déroule entre le 1^{er} septembre et le 30 juin de chaque année d'instruction par l'entremise d'une combinaison de 30 séances d'instruction et de 10 journées d'instruction assistée tel qu'indiqué à l'[annexe A](#).

3. Le programme de niveau « étoile » est divisé en deux éléments d'instruction obligatoires qui doivent être réalisés par tous les cadets. Ces éléments sont les suivants :

- a. **Instruction obligatoire.** L'instruction obligatoire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le programme de niveau « étoile »; et
- b. **Instruction complémentaire.** L'instruction complémentaire est un éventail d'activités que les corps de cadets et, dans certains cas, les EI spécialisés doivent mener et auxquelles les cadets doivent participer afin de compléter le programme de niveau « étoile ». Ces activités viennent compléter les activités obligatoires et font partie intégrante du programme de niveau « étoile ». Les cmdt peuvent choisir parmi un éventail d'activités, ce qui leur permet de modifier le programme de niveau « étoile » selon les intérêts et les ressources du corps de cadets.

4. **Répartition des périodes d'instruction.** Les périodes sont de 30 minutes et certaines d'entre elles seront données pendant les journées et les fins de semaine d'instruction. L'[annexe A](#) contient une répartition détaillée des périodes d'instruction, y compris des précisions sur les journées et les fins de semaine d'instruction, et l'[annexe B](#), les lignes directrices en matière de planification.

5. Journées et fins de semaine d'instruction.

- a. Le corps de cadets est responsable de la planification et du déroulement des journées d'instruction. La journée d'instruction doit se dérouler au lieu de rassemblement du corps de cadets, ou dans la collectivité locale s'il n'y a pas d'installations appropriées sur le lieu de rassemblement du corps de cadets.
- b. Les établissements d'instruction techniques (Centres d'expédition) sont habituellement responsables du déroulement de l'instruction sur les expéditions. La planification de ces activités doit être faite parallèlement avec le détachement de cadets du secteur, l'URSC et l'ERVC ou le Centre d'expédition.

- c. Conformément à l'OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*, l'instruction de fin de semaine doit généralement se dérouler dans un rayon de trois cents kilomètres du lieu de rassemblement du corps de cadets.
 - d. Si un soutien pour les journées ou les fins de semaine complémentaires ou obligatoires est nécessaire, une demande doit être envoyée à l'URSC pertinente. Se reporter à l'OAIC 40-01, *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*, et aux ordonnances régionales pour en savoir davantage sur le soutien offert par les URSC.
 - e. Les journées et les fins de semaine d'instruction doivent être structurées de façon à inclure les cadets de tous les niveaux du programme, à moins d'indication contraire dans la NQP propre au programme d'étoile.
6. **Capacité d'instruction.** La capacité d'instruction se limite à la capacité du corps de cadets à satisfaire aux exigences de supervision conformément à l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, et dans certains cas, aux quotas établis.

7. **Besoins en personnel d'instruction.**

- a. Officier d'instruction du corps de cadets (O Instr) :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Capt	00232-02	1	<p>Minimale :</p> <p>Qualification de capitaine; ou Qualification intermédiaire d'officier du CIC</p> <p>Préférable :</p> <p>Qualification d'officier d'instruction du CIC (corps ou escadron); et Qualification d'instructeur senior en spécialisation professionnelle du CIC.</p>

- b. Officier de cours de l'étoile d'argent (O Cours de l'étoile d'argent) :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Slt/Lt	00232-02	1	<p>Minimale :</p> <p>Qualification élémentaire d'officier; ou Qualification élémentaire d'officier militaire et qualification de base professionnelle du CIC.</p> <p>Préférable :</p> <p>Cours de développement professionnel (Armée); ou Qualification élémentaire d'officier militaire du CIC de l'élément Terre.</p>

Nota : Un Élof peut également occuper ce poste si les circonstances le justifient.

- c. Instructeurs :

Grade	ID SGPM	Nombre	Qualification
Cadet-Adj et grades supérieurs	S.O.	Un pour 10 cadets	<p>Minimale :</p> <p>Avoir réussi le programme de l'étoile d'or.</p> <p>Préférable :</p> <p>Des instructeurs spécialisés du CIEC qui satisfont aux exigences de chaque activité (p. ex., un instructeur de tir à la carabine à air comprimé pour donner le cours de tir de précision).</p>

8. Instructeurs spécialisés. Le nombre d'instructeurs spécialisés requis dépend des documents de politiques propres à l'activité (p. ex., les OAIC, les ordonnances de sécurité nautique, les normes de sécurité de la formation par l'aventure, etc.) et des circonstances locales. Il est recommandé que les instructeurs de cadets spécialisés donnent l'instruction spécialisée dans la mesure du possible. Les instructeurs spécialisés qui pourraient soutenir l'instruction de l'étoile d'argent sont :

a. Instructeurs spécialisés requis :

- (1) un conseiller en gestion de conflits de l'unité de cadets (CGCUC) pour coordonner l'instruction et le renforcement de l'apprentissage de l'OREN 100; et
- (2) un officier de sécurité de champ de tir (OSCT) pour les OREN 306 (chapitre 4, [section 7](#)) et 311 (chapitre 4, [section 11](#));
- (3) un instructeur d'entraînement par temps froid pour l'OREN 121; et

b. Instructeurs cadets spécialisés possibles :

- (1) un ou plusieurs instructeurs de conditionnement physique et de sports selon la disponibilité pour les OREN X04 (chapitre 4, [section 5](#)) et X05 (chapitre 4, [section 6](#));
- (2) un ou plusieurs instructeurs de tir à la carabine à air comprimé selon la disponibilité pour les OREN 206 et 211;
- (3) un ou plusieurs instructeurs d'exercice militaire et du cérémonial selon la disponibilité pour l'OREN 308 (chapitre 4, [section 9](#)); et
- (4) un ou plusieurs instructeurs d'expédition selon la disponibilité pour les OREN 321 (chapitre 4, [section 13](#)), 322 (chapitre 4, [section 14](#)) et 323 (chapitre 4, [section 15](#)).

c. un ou plusieurs conférenciers invités selon les besoins.

9. Ressources requises. Les Cmdt des URSC doivent s'assurer que les fournitures et l'équipement requis sont disponibles. Une liste du matériel d'instruction nécessaire est présentée à l'[annexe C](#).

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION

10. Évaluation des cadets. Les détails portant sur l'évaluation des cadets sont présentés au chapitre 3.

11. Rapports. Un dossier d'instruction correspondant à chaque cadet devrait être conservé afin d'enregistrer leur progrès durant l'année d'instruction. Le dossier d'instruction doit comprendre au moins un dossier de qualification de la qualification de l'étoile d'argent (chapitre 3, [annexe C](#)). Les dossiers d'instruction sont des documents temporaires qu'on peut jeter lorsque le dossier de qualification de l'étoile d'argent a été transféré au *Dossier personnel du cadet*, formulaire DND 2399.

QUALIFICATION

12. Les cadets recevront la qualification de l'étoile d'argent après avoir réussi les exigences précisées au chapitre 3.

DOCUMENTS CONNEXES

13. La présente NQP doit être utilisée conjointement avec les documents suivants :
- a. les OAIC; et
 - b. l'A-CR-CCP-703/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile d'argent*.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

14. Une liste des documents de référence utilisés dans cette NQP est présentée à l'[annexe D](#).

**RÉSUMÉ DE L'INSTRUCTION DU PROGRAMME DE
L'ÉTOILE D'ARGENT ET RÉPARTITION DU TEMPS**

RÉPARTITION DES PÉRIODES D'INSTRUCTION

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
X01	Participer à des activités sur le civisme	MX01.01A	Participer à une visite reliée au civisme	-
		MX01.01B	Assister à une présentation donnée par un organisme communautaire	-
		MX01.01C	Assister à une présentation donnée par un citoyen d'intérêt	-
		MX01.01D	Participer au défi de la citoyenneté canadienne	-
		MX01.01E	Organiser une cérémonie de citoyenneté	-
		MX01.01F	Participer à une élection	-
		MX01.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos sur les Minutes du Patrimoine	-
		MX01.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage sur le civisme	-
		CX01.01	Participer à des activités sur le civisme	18
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction obligatoires		3
		OREN X01 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
X02	Effectuer un service communautaire	MX02.01	Effectuer un service communautaire	9
		CX02.01	Effectuer un service communautaire	18
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN X02 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe	M303.01	Définir le rôle d'un chef d'équipe	2
		M303.02	Participer à une relation de mentorat	1
		M303.03	Pratiquer l'auto-évaluation	1
		M303.04	Communiquer à titre de chef d'équipe	2
		M303.05	Superviser les cadets	2
		M303.06	Résoudre les problèmes	2
		M303.07	Diriger les cadets tout au long d'une tâche en leadership	2

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
			COREN de l'OREN 303	0
		C303.01	Diriger des activités de promotion du travail d'équipe	3
		C303.02	Donner une présentation au sujet d'un chef	2
		C203.01	Consigner des entrées dans un journal réfléctif	3
		C203.02	Utiliser la résolution de problème	2
		C203.04	Participer à une présentation donnée par un chef	2
		C203.05	Participer à des activités de renforcement de la confiance	1
		C203.06	Participer à des activités de résolution de problème	2
		C103.03	Participer à des activités de promotion du travail d'équipe	1
		OREN 303 - Total des périodes d'instruction obligatoires		12
		OREN 303 - Total des périodes d'instruction complémentaires		16
X04	Suivre la participation à des activités physiques	MX04.01	Participer à 60 minutes d'activités physiques d'intensité modérée à élevée (APIME) et suivre la participation à des activités physiques	3
		MX04.02	Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets	3
		MX04.03	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.01	Participer à l'évaluation de la condition physique des cadets et élaborer des stratégies en vue d'accroître la bonne forme physique personnelle	3
		CX04.02	Participer à des activités qui renforcent les trois éléments de la bonne forme physique	3
		CX04.03	Participer à un cours de cuisine	3
		CX04.04	Assister à une présentation sur la bonne forme physique et le mode de vie sain	3

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		CX04.05	Assister à un événement sportif amateur local	3
		OREN X04 - Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN X04 - Total des périodes d'instruction complémentaires		15
X05	Participer à des activités physiques	MX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.01	Participer à des activités physiques	9
		CX05.02	Participer à un tournoi	9
		OREN X05 - Total des périodes d'instruction obligatoires		9
		OREN X05 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision	M306.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	3
		C306.01	Identifier les associations civiles de tir de précision	1
		C306.02	Corriger l'erreur de tir	2
		C306.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en position debout	2
		C206.01	Pratiquer les techniques de tenue de la carabine	1
		C206.02	Pratiquer les techniques de visée	2
		C206.03	Pratiquer les techniques de tir	1
		C106.01	Participer à une activité récréative de tir de précision	6
		OREN 306 - Total des périodes d'instruction obligatoires		3
		OREN 306 - Total des périodes d'instruction complémentaires		15
307	Servir dans un corps de cadets de l'Armée	M307.01	Identifier les occasions d'instruction de l'étoile d'argent	1
		M307.02	Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC	1
		M307.03	Reconnaitre le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Armée du Canada et le ministère de la Défense nationale	1
		C307.01	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de l'URSC	2

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C307.02	Participer à une présentation donnée par l'officier de liaison – cadets	2
		C307.03	Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada	2
		OREN 307 - Total des périodes d'instruction obligatoires		3
		OREN 307 - Total des périodes d'instruction complémentaires		6
308	Diriger une escouade avant un rassemblement	M308.01	Préparer une escouade pour le rassemblement	3
		M308.02	Donner des commandements	1
		COREN de l'OREN 308		0
		C308.01	Exécuter un exercice militaire relatif aux drapeaux	4
		C308.02	Donner des commandements	2
		C208.01	S'exercer à la prise d'armes dans le cadre d'une revue	2
		C208.02	Exécuter l'exercice militaire avec des armes	8
		OREN 308 - Total des périodes d'instruction obligatoires		4
		OREN 308 - Total des périodes d'instruction complémentaires		16
309	Enseigner une leçon	M309.01	Expliquer les principes d'instruction	2
		M309.02	Identifier les méthodes d'instruction	2
		M309.03	Décrire les techniques de communication efficace	1
		M309.04	Décrire les techniques de question	1
		M309.05	Choisir les aides didactiques appropriées	2
		M309.06	Planifier une leçon	2
		M309.07	Enseigner une leçon de 15 minutes	3
		COREN de l'OREN 309		0
		C309.01	Donner un exposé oral d'une minute	2
		C309.02	Planifier une leçon	2
		C309.03	Enseigner une leçon de 15 minutes	3

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C309.04	Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire	1
		C309.05	Planifier une leçon d'exercice militaire	2
		C309.06	Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes	3
		OREN 309 - Total des périodes d'instruction obligatoires		13
		OREN 309 - Total des périodes d'instruction complémentaires		13
311	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	C311.01	Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	3
		C311.02	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		C211.01	Identifier les occasions de biathlon civil	1
		C211.02	Courir sur un terrain accidenté	1
		C211.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets en se servant d'une bretelle, après une activité physique	1
		C211.04	Participer à une activité compétitive de biathlon d'été	6
		C111.01	Participer à une séance d'information sur le biathlon	1
		C111.02	Courir des sprints courts	1
		C111.03	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique	1
		C111.04	Participer à une activité récréative de biathlon d'été	6
		OREN 311 - Total des périodes d'instruction obligatoires		0
		OREN 311 - Total des périodes d'instruction complémentaires		27
X20	Participer à des activités de familiarisation des Forces armées canadiennes (FAC)	MX20.01A	Participer à une activité des FAC	-
		MX20.01B	Participer à une visite de familiarisation des FAC	-
		MX20.01C	Tirer avec le fusil C7	-
		MX20.01D	Participer à un dîner régimentaire	-

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		MX20.01E	Assister à une présentation des FAC	-
		MX20.01F	Assister à une cérémonie commémorative des FAC	-
		MX20.01G	Participer à des activités relatives aux vidéos des FAC	-
		MX20.01H	Participer à des ateliers d'apprentissage des FAC	-
		CX20.01	Participer à des activités de familiarisation des FAC	18
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction obligatoires		6
		OREN X20 - Total des périodes d'instruction complémentaires		18
321	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice en bivouac d'une durée d'une nuit	M321.01	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne	1
		M321.02	Construire les éléments d'un site de bivouac	3
		C321.01	Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne	1
		C321.02	Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace	2
		C321.03	Construire des commodités en campagne	6
		C121.02	Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid	1
		C121.03	Choisir les vêtements pour temps froid	1
		C121.04	Reconnaître les effets du froid	2
		C121.05	Participer à l'entraînement par temps froid	18
		OREN 321 - Total des périodes d'instruction obligatoires		4
		OREN 321 - Total des périodes d'instruction complémentaires		31
322	Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS	M322.01	Réviser la navigation de l'étoile rouge	1
		M322.02	Calculer la déclinaison magnétique	2
		M322.03	Identifier les composants d'un système mondial de positionnement	1
		M322.04	Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS	1

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		M322.05	Entrer des données cartographiques dans le récepteur GPS	2
		M322.06	Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS	4
		COCOM 322.01		0
		COREN de l'OREN 322		0
		C322.01	Pratiquer la navigation en tant que membre d'un petit groupe	9
		C322.02	Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver	4
		C322.03	Identifier les principes d'établissement d'une carte	1
		C322.04	Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur de l'installation d'instruction locale	1
		OREN 322 - Total des périodes d'instruction obligatoires		11
		OREN 322 - Total des périodes d'instruction complémentaires		15
		C123.01	Participer à la formation par l'aventure	18
323	Randonnée de haute montagne	C123.02	Se conformer à la discipline de marche	1
		C123.03	Participer à une randonnée en raquettes	9
		OREN 323 - Total des périodes d'instruction complémentaires		28
324	Survivre quand on est perdu	M324.01	Construire un abri improvisé	3
		M324.02	Recueillir de l'eau potable	1
		M324.03	Allumer un feu sans allumettes	4
		M324.04	Prédire la météo	1
		M324.05	Déterminer le moment d'effectuer un auto-sauvetage	1
		COCOM 324.01/ COCOM 324.02/COCOM 324.03/ COCOM 324.04		0
		C324.01	Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes	2
		C324.02	Construire des collets	4
		C324.03	Attraper un poisson	3

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		C324.04	Cueillir des plantes comestibles	4
		C324.05	Préparer un repas à partir de sources de nourriture de plein champ	3
		C224.01	Faire la cuisine en campagne	2
		C224.02	Préparer un feu de signalisation	2
		OREN 324 - Total des périodes d'instruction obligatoires		10
		OREN 324 - Total des périodes d'instruction complémentaires		20
325	Identifier les compétences des chefs lors d'activités en plein air	M325.01	Participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée	1
		M325.02	Énumérer les compétences d'un chef lors d'activités en plein air	2
		M325.03	Discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activité de plein air	1
		C325.01	Communiquer au cours d'une expédition	6
		C325.02	Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg	1
		OREN 325 - Total des périodes d'instruction obligatoires		4
		OREN 325 - Total des périodes d'instruction complémentaires		7
326	Mettre en pratique les compétences en expédition (nota 1)	M326.01	Se préparer pour l'instruction sur les expéditions	1
		M326.02a	Avironner un canot (nota 2)	5.5
		M326.02b	Faire une randonnée à vélo de montagne (nota 2)	5.5
		M326.02c	Faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire (nota 2)	5.5
		M326.03	Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe	1
		M326.04	Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole	2
		M326.05	Utiliser l'équipement d'expédition	2
		M326.06	Respecter la routine quotidienne	1
		M326.07	Faire des inscriptions au journal	1

N° de l'OREN	Objectif de rendement	N° de l'OCOM	Objectif de compétence	Nbre de périodes
		COREN de l'OREN 326		0
		OREN 326 - Total des périodes d'instruction obligatoires		19
S.O.	Participer à la revue annuelle (CRA)			3

- Nota:**
1. Les OCOM M326.02 à M326.07 (chapitre 4, section 18) et le COREN 326 (chapitre 3, [annexe B, appendice 8](#)) doivent se dérouler à un centre d'expédition dans le cadre de l'exercice d'expédition prévu. Le nombre de périodes de ces OCOM est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
 2. Choisir deux des trois activités de l'OCOM M326.02 (chapitre 4, section 18).

RÉPARTITION DE LA JOURNÉE ET DE LA FIN DE SEMAINE D'INSTRUCTION

OBLIGATOIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction obligatoire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM obligatoires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Sports récréatifs] ou OREN 306 [Tir de précision avec la carabine à air comprimé, chapitre 4, section 7]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC en bivouac	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à un EEC en bivouac de fin de semaine, comprenant deux journées d'expérience pratique pour appuyer l'OREN 321 (Entraînement en campagne, chapitre 4, section 13) et l'OREN 322 (Navigation, chapitre 4, section 14) et l'OREN 324 (Survie en milieu sauvage, chapitre 4, section 16).	1 fin de semaine
Exercice d'expédition	Une fin de semaine d'instruction assistée obligatoire est offerte aux cadets de l'étoile d'argent afin de participer à une fin de semaine d'instruction sur les expéditions dirigées par un centre d'expédition régional dans le but de développer les compétences spécialisées en expédition. Le déroulement de cette fin de semaine est présenté à titre d'information à l'annexe A, appendice 1 .	1 fin de semaine
	Total des périodes d'instruction obligatoires	6 jours

COMPLÉMENTAIRE

Activité	Description	Durée
Périodes d'instruction complémentaire	Dix-huit périodes d'instruction (neuf par jour) choisies parmi les OCOM complémentaires et devant se dérouler pendant une journée d'instruction entière. Dans certains cas, les périodes sont regroupées en journées de 9 périodes logiques dans les descriptions de leçon (p. ex., OREN X02 [Service communautaire], OREN X05 [Sports récréatifs] ou OREN 323 [Randonnée en montagne, chapitre 4, section 15]). Toutefois, les corps de cadets ont le choix d'enseigner les OCOM complémentaires qui répondent à leurs propres besoins durant ces journées.	2 jours
EEC – Activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée	Une fin de semaine d'instruction assistée complémentaire est offerte pour permettre au corps de cadets de participer à <u>un des exercices suivants</u> :	1 fin de semaine
Total des périodes d'instruction complémentaires		4 jours

DÉROULEMENT D'UN EXERCICE D'EXPÉDITION

1. La présente annexe vise à élaborer le chapitre 4 afin de donner des précisions quant au déroulement de l'OREN 326 (Mettre en pratique les habiletés d'expédition, chapitre 4, [section 18](#)).
2. L'instruction offerte au centre d'expédition est destinée à offrir aux cadets de l'étoile d'argent l'occasion de perfectionner les compétences en expédition dans un environnement structuré sous la supervision et les directives d'un personnel hautement qualifié. Le centre d'expédition aborde l'instruction au moyen d'une approche expérimentuelle, qui permet aux cadets de perfectionner des compétences comme la randonnée à vélo de montagne et la randonnée pédestre par l'expérience directe, à un niveau personnel. Chaque cadet aura l'occasion de se pencher sur ce qu'il a observé, senti et pensé lors de la fin de semaine et d'évaluer la façon dont cette expérience est liée à ce qu'il a déjà appris de même que son lien avec les expériences en expédition futures.
3. Les corps de cadets sont tenus de donner à tous les cadets, qui suivent une formation à un centre d'expédition, une séance d'information sur leur participation aux activités offerts au centre. L'information qui doit être présentée se trouve dans l'OCOM M326.01 (Se préparer pour une expédition, chapitre 4, section 18) et dans les instructions de ralliement précises du centre d'expédition. On recommande aux officiers d'instruction du corps de cadets de planifier le déroulement de cet OCOM pour deux semaines avant que les cadets arrivent au centre d'expédition afin de leur donner suffisamment de temps pour bien se préparer aux activités. Au cours de cet OCOM, les cadets recevront un formulaire d'évaluation des compétences et de l'expérience en expédition, qui doit être rempli et apporté au centre d'expédition.
4. Les OCOM suivants doivent être enseignés au centre d'expédition :
 - a. l'OCOM M326.03 (Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe, chapitre 4, section 18) - 1 période,
 - b. l'OCOM M326.04 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, chapitre 4, section 18) - 2 périodes,
 - c. l'OCOM M326.05 (Utiliser l'équipement d'expédition, chapitre 4, section 18) - 2 périodes,
 - d. l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne, chapitre 4, section 18) - 1 période, et
 - e. l'OCOM M326.07 (Consigner des entrées dans un journal, chapitre 4, section 18) - 1 période.
5. Les centres d'expédition, sous l'autorité des officiers régionaux, choisissent et enseignent au moins deux des moyens de transport dynamiques suivants :
 - a. l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes,
 - b. l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes, ou
 - c. l'OCOM M326.02c (Faire une randonnée pédestre le long d'un itinéraire, chapitre 4, section 18) - 5.5 périodes.
6. Voici les attentes en entraînement de chaque moyen de transport dynamique :
 - a. **Le canotage.** Le cadet doit pagayer un canot à deux en eau calme sur une distance d'au plus 10 km.
 - b. **Randonnée en vélo de montagne.** Le cadet doit faire du vélo de montagne dans des sentiers pour vélo de montagne pour débutants sur une distance d'au plus 40 km.
 - c. **La randonnée pédestre.** Le cadet doit faire une randonnée pédestre en suivant un itinéraire qui comprend une combinaison de terrains de catégories 1, 2 et 3 sur une distance d'au plus 10 km. Au moins le tiers de l'itinéraire doit se faire sur un terrain de catégorie 3.

7. Un horaire a été ajouté afin de donner au centre d'expédition un exemple de format à suivre durant la fin de semaine. Le nombre de périodes de tous les OCOM requis est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut choisir de modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles. Pour élaborer un horaire d'instruction, les centres d'expédition peuvent choisir d'ajouter en plus des activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée (AAC), telles que décrites dans l'A-CR-CCP-951/PT-003, pourvu que cela ne nuise pas à la capacité des cadets à satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire.

8. Toute l'instruction doit se dérouler selon un modèle de petits groupes. Selon les données recueillies du formulaire d'évaluation des compétences et de l'expérience en expédition, le cadet est placé en équipes d'au plus neuf personnes dès son arrivée le vendredi soir. Un instructeur d'équipe du centre d'expédition est désigné pour chaque équipe et doit demeurer avec l'équipe tout au long de la fin de semaine. Les tailles de ces équipes dépendent des ratios instructeur-cadets et non des qualifications exigées des instructeurs pour les activités de formation par l'aventure à diriger.

9. Lorsqu'on utilise une approche expérimentuelle en éducation, il est très important d'être conscient des périodes propices à l'apprentissage. Les périodes propices à l'apprentissage sont des situations qui surviennent naturellement au cours de la journée et qui permettent la discussion. Ces périodes renforcent à la fois l'expédition et la matière du programme du corps de cadets et doivent être exploitées tout au long de l'expédition. Le personnel du centre d'expédition doit prendre le temps d'expliquer la matière du programme et de mettre l'accent sur celle-ci au fur et à mesure que l'occasion se présente. Voici quelques-unes des périodes propices à l'enseignement :

- a. la navigation,
- b. le camping écologique,
- c. le soin des pieds,
- d. l'astronomie élémentaire,
- e. la faune,
- f. la prévision des conditions météorologiques,
- g. la routine au site de bivouac, et
- h. l'utilisation de l'équipement, etc.

EXEMPLE D'HORAIRES

Vendredi		
Heures	Tâches/Activité	Observations
	Ramasser les formulaires d'évaluation des compétences et des expériences en expédition	Le personnel du centre d'expédition doit lire et présenter sous forme de tableau les données des formulaires d'évaluation des compétences et des expériences en expédition. Placer les cadets en équipes de niveaux de compétence variés.
	Distribuer tout l'équipement d'expédition personnel et de groupe	Le personnel du centre d'expédition.
	Aménager le site de bivouac	Le personnel du centre d'expédition doit circuler entre les équipes pour s'assurer que les cadets savent comment dresser les tentes, organiser l'équipement, allumer les fanaux, etc.
	Séance d'information initiale/répartir les cadets en équipes	Doit comprendre : les activités, les attentes, la sécurité, l'horaire, l'habillement, les repas, les règlements, etc.
	Réviser la navigation	L'instructeur est présenté aux cadets. Effectuer au besoin, si le temps le permet.
Samedi		
Heures	Tâches/Activité	Observations
0600	Réveil/ablutions	Les cadets doivent empaqueter tout leur équipement personnel avant de déjeuner. Le personnel du centre d'expédition doit servir de modèle pour les activités routinières, tel que décrit dans l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).
0630	Déjeuner	L'officier de la logistique (O Log) doit préparer le déjeuner et le personnel du centre d'expédition doit servir de modèle pour la préparation de l'aire des repas, la collecte des ordures, le nettoyage, etc.
0730	Démontez le site de bivouac	Selon les directives de l'instructeur d'équipe, chaque équipe doit démonter tous les articles du site de bivouac et organiser l'équipement personnel et de groupe pour les transporter au prochain site de bivouac.
0800	Commencer l'expédition	Voir les notes.
	Moyen de transport n° 1	L'instruction initiale portant sur le moyen de transport désigné doit être donnée conformément au GP. Une fois que l'instruction initiale est terminée, les équipes doivent quitter le site de bivouac de base et suivre l'itinéraire établi vers le deuxième bivouac.

Samedi		
Heures	Tâches/Activité	Observations
1200 - 1300	Dîner	Le dîner est prévu à un endroit désigné le long de l'itinéraire établi. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le dîner pour enseigner l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).
1600	Arrivée au deuxième bivouac	Les équipes doivent aménager leur bivouac et l'instructeur d'équipe doit donner de la rétroaction au besoin. L'instructeur d'équipe doit s'assurer que les cadets respectent les principes discutés dans le cadre de l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).
1730	Souper	La préparation du souper doit faire partie de la routine d'aménagement du site de bivouac des équipes. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le souper pour enseigner l'OCOM M326.02 (Utiliser l'équipement d'expédition).
1900	OCOM M326.07 (Consigner des entrées dans un journal)	Les instructeurs doivent s'assurer de choisir un emplacement éloigné des autres équipes pour enseigner cet OCOM. Après la présentation des PE de cet OCOM, toutes les équipes doivent inscrire une entrée au journal de groupe selon les directives de leur instructeur.
2000	Activités en soirée	Voir le nota 9.
1000	Extinction des feux	
Dimanche		
Heures	Tâches/Activité	Observations
0600	Réveil/déjeuner/démontage du site de bivouac	Les équipes doivent effectuer les activités routinières quotidiennes, tel que discuté dans le cadre de l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne). L'instructeur d'équipe ne doit pas donner de directives et doit observer ses équipes pour s'assurer que toutes les tâches sont effectuées.
0800	Moyen de transport n° 2	L'instruction initiale portant sur le moyen de transport désigné doit être donnée conformément au GP. Une fois que l'instruction initiale est terminée, les équipes doivent quitter le site de bivouac de base et suivre l'itinéraire établi vers le point d'arrivée de l'expédition.
1200	Dîner	Le dîner est prévu à un endroit désigné le long de l'itinéraire établi.

Dimanche			
Heures	Tâches/Activité		Observations
1330	Arriver au point d'arrivée de l'activité et fin de l'expédition		À leur arrivée au point d'arrivée de l'activité d'expédition, les équipes doivent retourner l'équipement selon les directives de l'O Log du centre d'expédition.
1430	Rétroaction		Tous les cadets sont tenus de : remplir une critique des activités du centre d'expédition et effectuer une entrée au journal au sujet de leurs expériences au cours de la fin de semaine.
1500	Départ		
Nota :			<p>1. L'horaire de chaque habileté de la section des activités de l'expédition peut varier selon le choix. Bien que de l'instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur l'exécution de chaque compétence par les cadets par l'entremise d'une activité d'expédition.</p> <p>2. Les instructeurs sont tenus de donner les instructions de toutes les habiletés pour leur équipe tout au long de l'expédition. Cela donnera un faible ratio instructeur-étudiant, permettant à l'instructeur d'équipe d'offrir un apprentissage assisté plus individuel.</p> <p>3. Durant l'activité de l'expédition, chaque cadet doit naviguer sur une partie de l'itinéraire, OCOM M326.04 (Naviguer le long d'un itinéraire), à l'aide de l'itinéraire fourni.</p> <p>4. Les instructeurs d'équipe doivent faire des pauses au cours de l'itinéraire de l'expédition pour discuter des PE de l'OCOM M326.03 (Mettre en pratique la gestion de l'environnement à titre de chef d'équipe). De plus, on les encourage à prendre conscience des périodes propices à l'enseignement et de les utiliser aussitôt qu'elles surviennent.</p> <p>5. D'autres AACs peuvent être ajoutées à l'activité de l'expédition. Par exemple : durant la randonnée pédestre, on peut donner l'occasion aux cadets de marcher dans une série de cavernes ou de descendre un rocher en rappel ou d'inclure une randonnée dans un sentier avec le canotage et la randonnée à vélo de montagne pour que les cadets se déplacent d'un emplacement à un autre. Une certaine souplesse est permise en autant que les principaux objectifs des deux moyens de transport choisis sont atteints.</p> <p>6. Un centre d'expédition peut choisir d'organiser une activité pour l'expédition qui permet aux cadets de participer à un moyen de transport dynamique différent chaque jour de l'expédition.</p> <p>7. L'instructeur d'équipe doit prendre du temps durant le dîner et le souper pour enseigner l'OCOM M326.05 (Utiliser l'équipement d'expédition) et l'OCOM M326.06 (Respecter la routine quotidienne).</p> <p>8. Des activités en soirée doivent être prévues et consister en : une révision de navigation, des jeux de promotion du travail d'équipe, une présentation des activités du jour suivant, etc.</p> <p>9. L'heure de la fin de l'activité de l'expédition peut varier d'un centre d'expédition à l'autre.</p>

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DÉROULEMENT D'UN EEC – BIVOUAC

1. Un total de 18 périodes est accordé pour l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
2. Les OCOM suivants doivent être enseignés avant l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine et confirmés par des activités pratiques en campagne :
 - (a) M321.01 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne, chapitre 4, section 13),
 - (b) M322.02 (Calculer la déclinaison magnétique, chapitre 4, section 14),
 - (c) M322.03 (Identifier les éléments d'un système de positionnement global, chapitre 4, section 14),
 - (d) M322.04 (Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS, chapitre 4, section 14), et
 - (e) M322.05 (Entrer les données cartographiques dans le récepteur GPS, chapitre 4, section 14).
3. L'instruction en campagne des OCOM suivants doit être enseignée pendant l'EEC – bivouac - lors d'une fin de semaine :
 - (a) M321.02 (Construire les éléments de bivouac, chapitre 4, section 13),
 - (b) M322.01 (Réviser la navigation de l'étoile rouge, chapitre 4, section 14),
 - (c) M322.06 (Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, chapitre 4, section 14),
 - (d) M334.01 (Construire un abri improvisé, chapitre 4, section 16),
 - (e) M324.02 (Recueillir de l'eau potable, chapitre 4, section 16),
 - (f) M324.03 (Allumer un feu sans allumettes, chapitre 4, section 16),
 - (g) M324.04 (Prédire les conditions météorologiques (météo), chapitre 4, section 16), et
 - (h) M324.05 (Déterminer quand effectuer un auto-sauvetage, chapitre 4, section 16).
4. Les officiers d'instruction des unités sont tenus d'élaborer une instruction d'exercice qui comprend tous les OCOM décrits au paragraphe 4.b.
5. Ressources requises :
 - (a) un sac de couchage,
 - (b) un matelas gonflable,
 - (c) une cuvette,
 - (d) un sac à dos,
 - (e) un tapis de sol,
 - (f) un contenant d'eau,
 - (g) un réchaud à deux brûleurs,
 - (h) un entonnoir,
 - (i) du combustible au naphte,
 - (j) un fanal à deux générateurs,
 - (k) des manchons,

- (l) un ensemble de casseroles,
- (m) un extincteur,
- (n) une trousse de premiers soins,
- (o) une couverture,
- (p) une civière,
- (q) une trousse de nettoyage de déversement,
- (r) des sacs à déchets,
- (s) des ustensiles et assiettes nécessaires pour les repas en campagne,
- (t) des produits de papier appropriés (papier hygiénique, essuie-tout, etc.) au besoin,
- (u) une lampe de poche,
- (v) des piles de lampe de poche,
- (w) une RIC,
- (x) une hache de 4 lb (manche de 36 pouces),
- (y) une scie à archet de 24 pouces,
- (z) une pelle,
- (aa) un seau,
- (ab) des allumettes,
- (ac) un sifflet,
- (ad) un miroir,
- (ae) une trousse de survie,
- (af) une pierre à feu,
- (ag) de l'acier,
- (ah) un couteau de poche,
- (ai) une boussole,
- (aj) un récepteur du système de positionnement global (GPS), et
- (ak) une carte topographique de la région.

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES À LA PLANIFICATION

1. Planifier les activités qui ont lieu à date fixe (p. ex., les activités dans le cadre du jour du Souvenir, les activités dirigées à l'échelle régionale, les activités en EI [p. ex., la voile], les vacances d'hiver).
2. Planifier les activités principales et les activités récurrentes (p. ex., l'OREN X05 [Activités physiques, chapitre 4, [section 6](#)], les parades des commandants, la revue annuelle).
3. Planifier les activités d'instruction suivantes au début de l'année d'instruction :
 - a. OREN 100 (Relations sociales positives pour les jeunes),
 - b. OREN 107, 207, 307 (chapitre 4, [section 8](#)), 407 et 507 (Connaissances générales des cadets),
 - c. OREN 303 (chapitre 4, [section 4](#)), 403 et 503 (Leadership), et
 - d. OREN 309 (chapitre 4, [section 10](#)) et 409 (Techniques d'instruction).
4. Tenir compte de facteurs particuliers comme :
 - a. Planifier l'OCOM MX04.02 (Identifier des stratégies en vue d'accroître la participation à des activités physiques et participer à l'évaluation de la condition physique des cadets) quatre semaines après l'OCOM MX04.01 (Participer à 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée et suivre la participation à des activités physiques);
 - b. Planifier les leçons nécessaires des OREN 321 (chapitre 4, [section 13](#)), 322 (chapitre 4, [section 14](#)) et 326 (chapitre 4, [section 18](#)) avant l'exercice en bivouac de fin de semaine;
 - c. Pour favoriser la réussite des OREN 303 (chapitre 4, [section 4](#)), 403 et 503 (Leadership), envisager d'affecter les cadets de niveau étoile d'argent et étoile d'or et les cadets-maîtres à des tâches de leadership, les cadets de niveau étoile d'or et les cadets-maîtres à des postes de leadership et les cadets-maîtres à des projets de leadership; et
 - d. Incrire chaque cadet de niveau étoile d'or aux calendriers d'instruction de l'étoile verte et de l'étoile rouge pour lui permettre d'atteindre l'OCOM M409.05 (Enseigner une leçon de 30 minutes).
5. Planifier l'instruction obligatoire (les détails sont présentés dans les descriptions de leçons qui se trouvent au chapitre 4).
6. Planifier l'instruction complémentaire choisie.
7. D'autres facteurs dont il faut tenir compte lors de l'élaboration du calendrier d'instruction annuel comprennent :
 - a. l'environnement d'instruction nécessaire à chaque activité :
 - (1) certaines activités auront lieu à l'extérieur et demanderont de tenir compte du climat saisonnier; et
 - (2) d'autres activités nécessiteront l'utilisation d'une installation spécialisée comme un gymnase ou un terrain de sport; et
 - b. la disponibilité d'un instructeur spécialisé, si nécessaire, pour diriger l'activité;
8. Facteurs dont il faut tenir compte lors de la mise en œuvre du programme d'instruction :
 - a. Un peu de théorie est nécessaire pour des raisons de sécurité et pour présenter la nouvelle matière. Par contre, la plus grande partie de la matière peut être enseignée à l'aide de méthodes pratiques.

- b. Les séances d'instruction doivent être planifiées pour donner aux instructeurs assez de temps pour se préparer à la prestation et à la conduite de l'instruction. Cela inclut la révision des descriptions de leçon et des guides pédagogiques et l'élaboration du matériel d'instruction s'il y a lieu.
- c. Accorder suffisamment de temps aux cadets pour réfléchir et pour recevoir une rétroaction sur les activités d'instruction expérimentielles, y compris des applications futures de l'expérience.

RESSOURCES REQUISES

Les quantités sont établies en fonction d'un groupe de 30 cadets.

Les ressources requises pour l'instruction complémentaire et les OREN X01 (chapitre 4, [section 2](#)), X02 (chapitre 4, [section 3](#)), X04 (chapitre 4, [section 5](#)), X05 (chapitre 4, [section 6](#)) et X20 (chapitre 4, [section 12](#)) dépendent des activités choisies par le corps de cadets. Se reporter à l'A-CR-CCP-703/PF-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Guides pédagogiques de l'étoile d'argent* afin d'obtenir des listes détaillées de ressources pour chaque activité sélectionnée.

Voici une liste d'articles clés auxquels tous les corps de cadets devraient avoir accès pour la conduite de l'instruction.

Article	Quantité	OREN/OCOM
Lecteur DVD	1	X01/X05
Téléviseur	1	X01/X05
Lecteur de disques compacts	1	X04
CD de course-navette de 20 m du test Léger	1	X04
Ruban à mesurer	1	X04
Ruban masque	1	X04
Ruban à mesurer de 12 cm	15	X04
Cônes	30	X04
Tapis d'exercice	15	X04
Boîte en carton ou en bois d'une hauteur d'environ 30 cm	15	X04
Règle d'un mètre	15	X04
Trousse de premiers soins	1	X05
Écran solaire - FPS 30 (minimum)	1	X05
Insectifuge	1	X05
Carabine à air comprimé des cadets - Chargeur à cinq coups	45	306
Carabine à air comprimé des cadets - Carabine	15	306
Carabine à air comprimé des cadets - Tige de sécurité	15	306
Carabine à air comprimé des cadets - Adaptateur à plomb unique	15	306
Matelas de tir	15	306
Plombs - Carabine à air comprimé de calibre .177 (paquet de 250)	6	306

<u>Article</u>	<u>Quantité</u>	<u>OREN/OCOM</u>
Plombs - Tampons de nettoyage de calibre .177 (paquet de 80)	1	306
Contenant pour les plombs	15	306
Lunettes de sécurité	15	306
Cible - Cible de groupement CCT2000GRTD	150	306
Cadre de cible	15	306
Chronomètre	1	309
Sifflet	1	309
Matelas pneumatique	30	321
Sac - Plastique orange - Boîte	1	321
Sac à dos avec armature externe	1	321
Sac à dos avec armature interne	1	321
Couverture de secours	4	321
Combustible de camping - 3.87 L	9	321
Réchaud de camping à deux brûleurs au naphte	3	321
Bougie chauffe-plat	1	321
Batterie de cuisine de camping	3	321
Sac à dos d'expédition	30	321
Petit extincteur à poudre chimique	3	321
Trousse de premiers soins (individuelle)	3	321
Ligne à pêche - bobine de 10 livres	1	321
Lampe de poche - petite	1	321
Pierre à feu et pièce de métal	1	321
Entonnoir - 6 pouces	1	321
Hameçon	1	321
Fanal à deux générateurs au naphte	3	321
Loupe	1	321
Boîte d'allumettes imperméables	1	321
Miroir de 3 pouces sur 5 pouces	1	321
Emballage de 20 aiguilles à coudre (taille 14 à 18)	1	321
Radios portatives	6	321

<u>Article</u>	<u>Quantité</u>	<u>OREN/OCOM</u>
Corde dynamique d'alpinisme de 10.5 mm, 183 m	1	321
Scie flexible	1	321
Sac de couchage	30	321
Trousse d'intervention en cas de déversement	1	321
Civière médicale	1	321
Tente en dôme pour 4 personnes	10	321
Bobine de fil	1	321
Cuvettes	15	321
Pichet à eau de 20 litres	1	321
Comprimés de purification d'eau	1	321
Rouleau de fil de laiton de calibre 24, 100 pieds	1	321
Grand sac en plastique réutilisable - Boîte	15	322
Compas magnétique	15	322
Rapporteur de coordonnées	15	322
Plan des rues et carte routière	1	322
Carte topographique	15	322
Carte de course d'orientation	1	322
Ruban à mesurer	1	322
Récepteur GPS	8	322
Sac de promenade	30	323
Bouteille d'eau	30	323

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Documents disponibles auprès du corps de cadets

A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2 (2003). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-DH-201-000/PT-000 DHP 3-2 (2001). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Défense nationale.

A-CR-CCP-177/PT-002 D Cad 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-951/PT-003 D Cad (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de la formation par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-030/PT-002 Cadets Canada (2003). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Références supplémentaires utilisées pendant l'élaboration

OREN X01 (chapitre 4, [section 2](#))

Citoyenneté et Immigration Canada. (2012). *Découvrir le Canada : Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/dcouvrir/index.asp>.

Citoyenneté et Immigration Canada. (2011). *Organiser une cérémonie de citoyenneté*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.cic.gc.ca/francais/celebrer/ceremonie.asp>.

www.elections.ca > enseignant > *Aux urnes, Canada!* (Élections Canada. (2010). *Aux urnes, Canada!* Extrait le 13 mars 2013 du site <http://elections.ca/content.aspx?section=vot&dir=yth/stu/gui&document=index&lang=f.>)

Historica Dominica Institute. (2013). *Défi de la citoyenneté canadienne*. Extrait le 26 mars 2013 du site <http://www.citizenshipchallenge.ca/fr>.

Institut Historica-Dominion. (2013). *Vidéos Minutes du patrimoine*. Extrait le 13 mars 2013 du site <https://www.historica-dominion.ca/fr/content/video>.

OREN X02 (chapitre 4, [section 3](#))

Kaye, Cathryn B. (2010). *The complete guide to service learning: Proven, practical ways to engage students in civic responsibility, academic curriculum, & social action*. Minneapolis, MN, Free Spirit Publishing Inc.

OREN 303 (chapitre 4, [section 4](#))

ISBN 0-02-863656-2 Pell, A. R. (1999). *The complete idiot's guide to team building*. Indianapolis, IN, Alpha Books.

ISBN 0-7879-4059-3 van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.

ISBN 0-934387-05-2 Collard, M. (2005). *No props: Great games with no equipment*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc.

ISBN 1-58062-513-4 Adams, B. (2001). *The everything leadership book*. Avon, MA: Adams Media.

ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 978-1-59869-450-5 Nigro, N. (2008). *The everything coaching and mentoring book.* (2^e édition). Avon, MA, F+W Publications Company.

ISBN 978-1-57542-265-7 MacGregor, M. S. (2008). *Teambuilding with teens: Activities for leadership, decision making and group success.* Minneapolis, MN, Free Spirit Publishing.

Maslow, A. H. (1943). *A theory of human motivation.* Psychological Review, vol. 50, n° 4, p 370 à 396.

Farthing, D. (2001). *Peacebuilders 1: Conflict resolution youth reference guide.* Ottawa, Ontario, YouCAN.

ISBN 0-7872-6561-6 Sugarman, D., Doherty, K., Garvey, D. et Gass, M. (2000). *Reflective learning: Theory and practice.* Dubuque, IO, Kendall/Hunt Publishing Company.

ISBN 0-19-541816-6 Barber, K. (Ed.). (2004). *Canadian Oxford dictionary* (2e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.

ISBN 978-0-9682160-2-1 Gregory, K., Cameron, C. et Davies, A. (2000). *Knowing what counts: Self-assessment and goal setting.* Courtenay, Colombie-Britannique, Building Connections Publishing Inc.

ISBN 0-02864-207-4 Cole, K. (2002). *The complete idiot's guide to clear communication.* Indianapolis, IN, Alpha Books.

Colver, E., et Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer helping.* Ottawa, Ontario, YouCAN.

MacDonald, K. (2002). *Interpersonal conflict resolution skills for youth. Module 1: Fundamentals of conflict resolution.* New Westminster, Colombie-Britannique, Centre for Conflict Resolution.

Directeur – Cadets. (2007). OAIC 14-31 *Programme de sécurité générale - Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens.* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7894-2890-3 Heller, R. (1998). *How to delegate.* New York, NY, DK Publishing, Inc.

Coleridge Education, College of St. Mark and St. John. (2002). *A consultation of supervision provision and training requirements across connexions partnerships in England.* Extrait le 17 mars 2008 du site <http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20ExEx%20Sum.pdf>

ISBN 978-1-56414-363-1 Ladew, D. P. (1998). *How to supervise people: Techniques for getting results through others.* Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.

ISBN 1-4134-1294-7 Sargent, G. (2003). *The little black book of supervision.* USA, Xlibris Corporation.

ISBN 0-7852-7440-5 Maxwell, J. (1999). *The 21 indispensable qualities of a leader: Becoming the person others will want to follow.* Nashville, TN: Thomas Nelson Publishers.

ISBN 0-7645-5176-0 Loeb, M. et Kindel, S. (1999). *Leadership for dummies.* New York, NY, Hungry Minds, Inc.

Clark, D. (2007). *After action reviews.* Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>

Clark, D. (2007). *Leadership & direction.* Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>

ISBN 0-14-024272-4 Rosen, R. H. et Brown, P. B. (1997). *Leading people.* New York, NY, Penguin Books.

ISBN 0-7894-4862-9 Heller, R. (1999). *Learning to lead.* New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-7894-8006-9 Bruce, A. et Langdon, K. (2001). *Do it now!* New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-7894-3244-7 Heller, R. (1998). *Communicate clearly.* New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-7645-5408-5 Brounstein, M. (2002). *Managing teams for dummies*. Indianapolis, IN, Wiley Publishing, Inc.

ISBN 0-7894-4863-7 Heller, R. (1999). *Achieving excellence*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 0-07-046513-4 Newstrom, J. et Scannell, E. (1998). *The big book of team building games*. New York, NY, McGraw-Hill.

ISBN 0-7879-4835-7 Sugar, S. et Takacs, G. (2000). *Games that teach teams: 21 activities to super-charge your group!* San Francisco, Californie, Jossey-Bass/Pfeiffer

OREN X04 (chapitre 4, section 5)

Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2011). *Directives*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.csep.ca>

OAIC 14-18, Directeur - Cadets 3. (2010). *Programme d'évaluation de la condition physique et de motivation des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

The Cooper Institute. (sans date). *Fitnessgram/activitygram test administration kit: Fitnessgram 8.0 stand-alone test kit*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-662-44467-1 Santé Canada. (2007). *Guide alimentaire canadien*. Ottawa, Ontario, Sa Majesté la Reine du chef du Canada.

Santé Canada. (2011). *Trousse éducative mangez bien et soyez actif*. Extrait le 29 septembre 2011 du site <http://hc-sc.gc.ca/fn-an/food-guide-aliment/educ-comm/toolkit-trousse/plan-3a-fra.php>

Santé Canada. (2011). *Activité physique*. Extrait le 1^{er} mai 2011 du site <http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-ps/hl-mvs/pa-ap/index-fra.php>

Meredith, M., et Welk, G. (Éd.). (2005). *Fitnessgram/activitygram: Test administration manual* (3rd ed.). Windsor, Ontario, Human Kinetics.

Panicucci, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc

ParticipACTION. (2011). *Bougez*. Extrait le 28 novembre 2011 du site www.participation.com/fr-us/Get-Moving/Easy-Ways-To-Start.aspx

ISBN 978-0-316-11350-2 Ratey, J. MD. (2008). *Spark: The revolutionary new science of exercise and the brain*. New York, NY, Little, Brown and Company.

OREN X05 (chapitre 4, section 6)

A-CR-CCP-150/PT-001 Chapman, J.R. Major, M.B.E. (1968). *Orienteering: An aid to training*. Londres, Angleterre, Hillside Printing & Publishing Co.

A-CR-CCP-151/PT-002 Fédération canadienne de course d'orientation (1983). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau 1*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

A-PD-050-015/PT-002 Direction de l'éducation physique et des loisirs, et des commodités. (1989). *Entraînement et conditionnement physique des Forces canadiennes* (vol. 2). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

About ultimate. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.upa.org/ultimate

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20^e anniversaire* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

0-3955-2808-9 Alter, J (1986). *Stretch and strengthen*. US: Judith Alter.

Body Bar. (2010). *Programs & education*. Extrait le 5 octobre 5 du site <http://www.bodybar.com/Programs-Education>

Fédération canadienne de course d'orientation (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

City of Saskatoon, Community Services Department. (2006). *Stretch your limits: A smart guide to stretching for fitness*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://www.in-motion.ca/walkingworkout/plan/flexibility/>

0-7360-4602-X Clark, N (2003). *Nancy Clark's sports nutrition guidebook*. US, Nancy Clark.

ISBN 978-0-7360-6675-4 Corbin, C., & Lindsey, R. (2007). *Fitness for life: Updated fifth edition*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 0-88011-807-5 Hanlon, Thomas (1998). *The sports rules book: essential rules for 54 sports*. USA: Human Kinetics Publishers.

The HealthCentral Network. (2007). *MyDietExcercise.com: Winds sprint your way to fitness*. Extrait le 17 avril 2007 du site <http://www.healthcentral.com/diet-exercise/fitness-survival-guides-81076-137.html>

Hansen, B. (1999). *Moving on the spot: Fun and physical activity: A collection of 5 minute stretch and movement sessions*. Extrait le 26 octobre 2006 du site <http://lin.ca/resource/html/dn3.htm#l1>

ISBN 0-02-029265-1 Kjellstrom, Bjorn (1994). *Be expert with map & compass: The complete orienteering handbook*. New York, NY, Hungry Minds, Inc.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, Janet et Louise Dickson (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario et Buffalo, NY, Mosaic Press.

Livestrong.com. (2011). Beginner's pilates exercises. Extrait le 4 octobre 2011 du site <http://www.livestrong.com/article/452265-beginner-pilates-exercises/>

Men's Health. (2011). *The 5-minute six-pack abs*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.menshealth.com.sg/fitness/5-minute-six-pack-abs>

ISBN 0-88011-463-0 Nideffer, R. PhD. (1992). *Psyched to win: How to master mental skills to improve your physical performance*. Champaign, IL: Leisure Press.

Norris, G. (Ed.). (1998). *Fédération nationale de football : Touch-football – Livre des règlements 2004* Ottawa, Ontario, Fédération nationale de football.

Course d'orientation. (2006). Extrait le 25 mai 2006 du site www.orientierung.org

Panicucci, J. (2008). *Achieving fitness: An adventure activity guide*. Beverly, MA, Project Adventure, Inc.

Popovic, Srdjan. (2011). *10 skipping rope exercises for a better body*. Extrait le 6 octobre 2011 du site <http://www.bloomtofit.com/10-skipping-rope-exercises-for-a-better-body>

Ringette Canada. (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.ringette.ca

Roadcycling.com - Cycling info as it should be. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.roadcycling.com

Shelter Online. (2006). Extrait le 25 avril 2016 du site www.shelterpub.com

Sports Fitness Advisor. (sans date). *Medicine ball exercises*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://www.sport-fitness-advisor.com/medicine-ball-exercises.html>

Stott, Winifred (1987). *Armchair ORIENTEEring II: A practical guide to route planning*. Winnipeg, MB, Manitoba Orienteering Association.

Waehner, P. (sans date). *Resistance band workout for beginners*. Extrait le 5 octobre 2011 du site <http://exercise.about.com/library/bltotalresistancebeginners.htm>

A walking club - Walkablock club of america. (2006). Extrait le 25 avril 2006 du site www.walkablock.com

What is ultimate frisbee? (2006). Extrait le 27 avril 2006 du site www.whatisultimate.com

OREN 306 (chapitre 4, section 7)

OAIC 14-41, Directeur - Cadets 4. (2007). *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

La Fédération de tir du Canada. (2007). *Fédération du tir du Canada*. Extrait le 2 novembre 2007 du site <http://www.sfc-ftc.ca/document.cfm?sectionID=39>

Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Dominion of Canada Rifle Association. (2007). Extrait le 4 octobre 2007, du site <http://www.dcra.ca/welcome.htm>

Ontario Rifle Association. (2003). *Ontario Rifle Association handbook for new member*. Haliburton County, Ontario, MilCun Marksmanship Complex.

Constantine, R. (1998). *Modern highpower competition: From beginner to master*. Manchester, Connecticut, Precision Shooting Inc.

ISBN 0-9655780-0-3 Pullum, B. et Hanenkrat, F. (1997). *The new position rifle shooting: Comprehensive guide to better target shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sports Education Center.

OREN 307 (chapitre 4, section 8)

Directeur – Cadets 3. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du Programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-7872-2459-6 Henton, M. (2006). *Adventure in the classroom: Using adventure to strengthen learning and build a community of life-long learners*. Dubuque, IA, Kendall Hunt Publishing.

Directeur – Cadets 2. (2006). OAIC 11-03, Mandat du Programme des cadets, Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 3. (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisation des cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 3. (2008). OAIC 40-01 *Aperçu du Programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets de l'armée* Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2008). *Manuel de référence*. Extrait le 26 février 2008 du site <http://www.armycadetleague.ca/Templates/refMan.htm>.

OREN 308 (chapitre 4, section 9)

ISBN 0-02-864207-4 Cole, K. (2002). *The complete idiot's guide to clear communication*. Indianapolis, IN, Alpha Books.

Optimal Breathing. (2007). *Posture and breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.

AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and ceremonies*. Lackland, AFB, TX: Secretary of the Air Force.

A-PD-202-001/FP-000 Directeur - Cérémonial 2. (1993). *Les musiques et marches militaires des Forces canadiennes : Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 5. (1999). OAIC 12-05 *Drapeaux et bannières des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

OREN 309 (chapitre 4, section 10)

A-P9-050-000/PT-006 *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes*. (1997). *Conduite des programmes d'instruction* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol. 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale

ISBN 0-9695066-2-7 Bender, P. (2000). *Secrets of power presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.

A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (1999). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes*. (vol. 4). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Dynamic Flight, Inc. *Instructional aids and training technologies*. (2003). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aids/

ISBN 1-890460-02-8 Jenson, E. (1999). *Super teaching: Mastering strategies for building trainee success*. San Diego, Californie, The Brain Store Inc.

OREN 311 (chapitre 4, section 11)

Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

Cadets Canada. (sans date). *Mouvement des cadets du Canada, Série de championnats de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Directeur – Cadets 4. (2007). OAIC 14-42 *Programme commun de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-88962-630-8 LeBlanc, J. et Dickson, L. (1997). *Straight talk about children and sport: Advice for parents, coaches, and teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.

ISBN 0-936070-22-6 Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, CA, Shelter Publications, Inc.

OREN X20 (chapitre 4, section 12)

A-AD-200-000/AG-000 Directeur – Distinctions honorifiques et reconnaissances. (1999). *Les décorations, les drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-AD-262-000/AG-000 Directeur - Éducation physique, loisirs et commodités. (1984). *Administration des mess*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-050-801/PH-002 Direction - Cadets 6. (2009). *Plan d'instruction EP1 - Cadres des instructeurs de cadets (CIC) : cours élémentaire de formation d'officier*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

B-GL-317-018/PT-001 Forces canadiennes. (1987). *Armes : Le fusil C7 et la carabine C8 de 5.56 mm (vol. 18)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

MCAFC 1-900 Commandement aérien. (2007). *Procédures de dîner régimentaire du commandement aérien*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2005). *The boys of Kelvin High: Canadians in Bomber Command*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo Chadderton, H. C. (réalisateur) (2000). *UNE GUERRE SINGULIÈRE : Les Canadiens en Sicile et en Italie*. Ontario, Les Amputés de guerre du Canada.

DVD vidéo (2010). *Revues navales internationales dans le cadre du Centenaire de la Marine canadienne de 2010*. Canada, Ministère de la Défense nationale.

DVD vidéo Gimblett, R. H. (auteur) (2004). *Operation Apollo: The Canadian Navy in the war against terrorism – 2001-2003*. Canada, Magic Light Publishing.

DVD vidéo Guilmain, C. (réalisateur) (2012). *The Van Doos in Afghanistan*. Office national du film du Canada.

HMCS Queen Regina's Naval Reserve Division. (2009). *Chief Petty Officers & Petty Officers mess dinner naval customs*. Extrait le 28 avril 2009 du site <http://www.hmcqueen.ca/cpomessdinner.pdf>.

Love, D.W. (1990). *Manual of Canadian naval etiquette*. Victoria, C.-B, Centre d'instruction des officiers de marine Venture

ReadyAyeReady (2009). *Naval Toasts of the Day – Customs and Traditions: Naval toasts of the day*. Extrait le 1^{er} avril 2009 du site : <http://www.readyayeready.com/tradition/naval-toasts-of-theday.htm>.

OREN 321 (chapitre 4, section 13)

A-CR-CCP-121/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

A-CR-CCP-107/PT-002 Directeur - Cadets 3. (1978). *Plan de cours des Cadets royaux de l'Armée canadienne : Programme d'instruction du corps de cadets de formation par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book (2nd ed.)*. Lebanon, NH, Paul Tawrell.

ISBN 0-89886-910-2 McGivney, A. (2003). *Leave no trace: A guide to the new wilderness etiquette (2^e éd.)*. Seattle, WA, Mountaineer Books.

ISBN 1-4000-5309-9 Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual – A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY, Three Rivers Press.

ISBN 0-89815-627-0 Meyer, K. (1994). *How to shit in the woods*. Berkeley, Californie, Ten Speed Press.

ISBN 0-89886-643-X Weiss, H. (1988). *Secrets of warmth for comfort or survival*. Seattle, WA, The Mountaineers.

ISBN 0-7858-1446-9 Pawson, D. (2001). *Pocket guide to knots and splices*. Edison, NJ, Chartwell Books Inc.

ISBN 0-00-265314-7 Wiseman, J. (1999). *The SAS survival handbook*. Hammersmith, London, HarperCollins Publishers.

PioneeringProjects.org. (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2008 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>

OREN 322 (chapitre 4, section 14)

B-GL-382-005/PT-002 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

ISBN 0-07-136110-3 Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, ME: Ragged Mountain Press.

ISBN 0-7645-6933-3 McNamara, J. (2004). *GPS for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.

ISBN 1-58923-145-7 Featherstone, S. (2004). *Outdoor guide to using your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

ISBN 0-07-223171-8 Broida, R. (2004). *How to do everything with your GPS*. Emerville, Californie, McGraw-Hill.

A-CR-CCP-121/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-07-136417-X Conover, G., & Conover, A. (2001). *The winter wilderness companion: Traditional and native american skills for the undiscovered season*. Camden, ME: Ragged Mountain Press.

ISBN 0-89886-947-1 Lanza, M. (2003). *Winter hiking and camping: Managing for comfort and safety*. Emmaus, Pennsylvanie, The Mountaineers Books.

ISBN 1-878239-09-0 Gorman, S. (1991). *AMC guide to winter camping: wilderness travel and adventure in the cold-weather months*. Boston, Appalachian Mountain Club Books.

Geomatics Yukon Kids. (2002). Cartography. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.geomaticsyukpn.ca/kids/cartography1.html>.

EdGate. (2006). *Cartography Concepts: A student's guide to mapmaking*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.edgate.com/lewisandclark/cartography.html>

Gorman, J. et Morris, M. (éd.). (avril 1998). *You are here*. The Backpacker, 74–81.

L'Association canadienne de cartographie. (2008). *Dépliant numérique : Carrières en cartographie*. Extrait le 3 avril 2008 du site <http://www.cca-acc-org/careers.asp>

OREN 324 (chapitre 4, section 16)

ISBN 1-896713-00-9 Tawrell, P. (1996). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, ON, Paul Tawrell.

ISBN 0-00-653140-7 Wiseman, J. (1999). *SAS survival handbook*. Hammersmith, London, HarperCollins Publishers.

ISBN 978-0-8117-3292-5 Davenport, G. (2006). *Wilderness survival* (2^e éd.). Mechanicsburg, PA, Stackpole Books.

The Old Farmer's Almanac. *Cricket chirps to temperature*. Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.almanac.com/outdoors/crickets.php>

Clouds R Us.com-Weather Features. *Weather lore*. Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.rcn27.dial.pipex.com/cloudsrus/lore.html>

B-GG-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

ISBN 0-9740820-2-3 Tawrell, P. (2006). *Camping and wilderness survival: The ultimate outdoors book* (2^e éd.). Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.

ISBN 0-9694132-0-3 Feri, G. (2000). *The psychology of wilderness survival*. Hanover, ON, Skyway Printing.

ISBN 978-1-58574-556-2 The Lyons Press. (2002). *U.S. Army survival handbook*. Guilford, CT, The Lyons Press.

OREN 325 (chapitre 4, section 17)

OAIC 41-05, Directeur - Cadets 4. (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

0-87322-637-2 Priest, S., & Gass, M. (2005). *Effective leadership in adventure programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.

Outward Bound Canada. (2008). *What is Outward Bound?* Extrait le 3 mars 2008 du site <http://www.outwardbound.ca>.

ISBN 0-89886-502-6 Graham, J. (1997). *Outdoor leadership: Technique, common sense and self-confidence*. Seattle, WA, The Mountaineers.

ISBN 0-7360-4709-3 Gilbertson, K., Bates, T., McLaughlin, T., & Ewert, A. (2006). *Outdoor education: Methods and strategies*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ISBN 1-898555-09-5 Ogilvie, K. (1993). *Leading and managing groups in the Outdoors: New revised edition*. Cumbria, Angleterre, The Institute for Outdoor Learning.

ISBN 0-7360-5731-5 Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M., & Breunig, M. (2006). *Outdoor Leadership: Theory and practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

ACP 125 CANSUPP Ministère de la Défense nationale. (1984). *Procédure radiotéléphonique à l'intention des Forces canadiennes (élément terre)*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Motorola Inc. (2004). *Talkabout FRS/GMRS recreational two-way radios models T5000, T5500, T5550 user's guide*.

ISBN 11-770973-5 Royal Navy. (1972). *Admiralty manual of seamanship* (Vol. 1). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.

ISBN 1-4000-5309-9 Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY, Three Rivers Press.

Le Prix du Duc d'Édimbourg. (2008). *Le prix*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.dukeofed.org/Award.htm>.

Le Prix du Duc d'Édimbourg. (2007). *Participant's record book*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.

OREN 326 (chapitre 4, section 18)

ISBN 978-0-7153-2254-3 Bagshaw, C. (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, OH, David et Charles.

ISBN 1-4000-5309-9 Curtis, R. (2005). *The backpacker's field manual: A comprehensive guide to mastering backcountry skills*. New York, NY, Three Rivers Press.

ISBN 1-895465-33-8) Gifford, D. (éd.) (2000). *Canoeing instructor's resource manual*. Merrickville, ON: Association canadienne du canotage récréatif.

ISBN 0-87322-443-4 Gullion, L. (1994). *Outdoor pursuits series: Canoeing*. Champaign, IL, Human Kinetics Publishers.

ISBN 1-55013-654-2 Mason, B. (1995). *Path of the paddle: an illustrated guide to the art of canoeing*. Toronto, Ontario, Key Porter Books Limited.

ISBN 1-55013-079-X Mason, B. (1988). *Song of the paddle: An illustrated guide to wilderness camping*. Toronto, Ontario, Key Porter Books Limited.

ISBN 0-900082-04-6 Rowe, R. (1997). *Canoeing handbook*. Guildford, UK: Biddles Limited.

ISBN 1-55046377-2 McGuffin, G. et McGuffin, J. (2005). *Paddle your own canoe: An illustrated guide to the art of canoeing*. Erin, Ontario, Boston Mills Press.

ISBN 1-57954-883-0 Downs, T. (2005). *Bicycle maintenance & repair for road & mountain bikes*. USA, Rodale Inc.

ISBN 0-07-149390-5 Brink, T. (2007). *The complete mountain biking manual*. Camden, ME, Ragged Mountain Press.

ISBN 1-55297-734-X Allwood, M. (2004). *Mountain bike maintenance: The illustrated manual*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.

Badyk, M., Buck, K., Sahl, N., Schultz, R. et Vrooman, D. (1998). *Ontario learn to mountain bike clinic workbook (2nd ed.)*. North York, ON: Ontario Cycling Association and Ontario Recreational Mountain Bicycling Alliance.

ISBN 1-55297-653-X Crowther, N. (2002). *The ultimate mountain bike book: The definitive illustrated guide to bikes, components, techniques, thrills and trails*. Toronto, Ontario, Firefly Books Ltd.

Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *Guide du jeune cycliste*. Extrait le 5 octobre 2007 du site <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/cycling/youngcyclist.htm>.

International Mountain Bicycling Association. (2007). *Trail difficulty*. Extrait le 10 octobre 2007 du site : http://www.imba.com/resources/trail_building/itm_17_4_trail_difficulty.html

Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *Cycling skills: Cycling safety for teen and adult cyclists*. Extrait le 5 octobre 2007 du site : <http://www.mto.gov.on.ca/english/pubs/cycling/cyclingskills.htm>

ISBN 0-7566-0946-1 Berger, K. (2005). *Backpacking & hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (éd.). (2006). *The ultimate hiking skills manual*. Cincinnati, OH, David & Charles.

ISBN 0-89886-427-5 Graydon, D. et Hanson, K. (éditeurs). (2001). *Mountaineering: The freedom of the hills (6^e éd.)*. Seattle, WA: The Mountaineers.

(ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave no trace: a guide to the new wilderness etiquette*. Seattle, WA, Mountaineers Books.

Gouvernement de l'Ontario – Ministère des Richesses naturelles. (2002). *Today's forests - Promoting sustainability*. Extrait le 25 mars 2008 du site <http://onarioforests.mnr.gov.on.ca/spectrasites/viewers/showArticle.cfm?objectid=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B&method=DISPLAYFULLBARNOTITLEWITHRELATED&id=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B>.

Environnement Canada. (2002). *De la source au robinet : Protéger la qualité de notre eau*. Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/issues/22/feature1_f.cfm

Environnement Canada. (2006). *Eau : Pas de temps à perdre (Les mythes et les faits)*. Extrait le 25 mars 2008 du site http://www.ec.gc.ca/water/fr/info/pubs/nttw/f_nttw8a.htm.

Ressources naturelles Canada. (2008). *Aménagement forestier durable*. Extrait le 26 mars 2008 du site http://forestcanada.nrcan.gc.ca/articlesujet/top_suj/.

B-GL-382-005/PT-002 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système mondial de positionnement*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.

ISBN 0-07-136110-3 Seidman, D. et Cleveland, P. (1995). *The essential wilderness navigator*. Camden, ME: Ragged Mountain Press.

(ISBN 0-684-85909-2 Harvey, M. (1999). *The National Outdoor Leadership School's wilderness guide*. New York, NY, Fireside Books.

ISBN 0-89886-910-2 McGivney, A. (2003). *Leave no trace: A guide to the new wilderness etiquette* (2nd ed.). Seattle, WA, The Mountaineers Books.

ISBN 0-7872-6561-6 Sugerman, D., Dohery, K., Garvey, D. et Gass, M. (2000). *Reflective learning: Theory and practice*. Dubuque, IO, Kendall/Hunt Publishing Company.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

CHAPITRE 3

ÉVALUATION DES CADETS

OBJET

1. Le présent chapitre donne un aperçu des exigences d'évaluation pour obtenir la qualification de l'étoile d'argent.

ÉVALUATION DE L'APPRENANT

2. Pendant le cours de l'étoile d'argent, une combinaison de l'évaluation formative et de l'évaluation sommative sera utilisée pour suivre la progression des cadets.

3. L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les difficultés d'apprentissage des cadets. Par l'entremise de l'évaluation formative, l'instructeur peut reconnaître les situations où une mesure corrective est nécessaire, planifier les prochaines étapes d'instruction, donner aux cadets des rétroactions qui pourraient les aider à s'améliorer, et contribuer à l'apprentissage afin d'aider les cadets à retenir l'information. L'évaluation formative peut également comprendre des occasions qui permettent aux cadets de se pratiquer par l'entremise de contrôles de rendement (COREN) qui sont utilisés dans le cadre de l'évaluation sommative.

4. L'évaluation sommative, ou l'évaluation de l'apprentissage a lieu afin de déterminer si les apprenants ont atteint les objectifs de rendement (OREN) ou les objectifs de compétence (OCOM) essentiels (ceux qui font partie des conditions préalables en vue de poursuivre l'instruction individuelle et l'éducation) et elle est utilisée à la fin d'une phase d'instruction. Les détails de l'évaluation de l'apprentissage sont présentés dans le présent chapitre.

CONCEPTION ET ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION DES CADETS

5. L'évaluation des cadets est conçue et élaborée en intégrant les pratiques professionnelles actuelles du monde de l'éducation et du développement des jeunes et tient compte des meilleures pratiques en usage au sein de l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

6. L'évaluation des cadets a été conçue et élaborée de façon à ce que tous les cadets soient en mesure d'atteindre tous les OREN et les OCOM correspondants. Afin de motiver les cadets à apprendre, l'évaluation des cadets mise sur le succès et la confiance en soi plutôt que de démotiver les cadets par des échecs et des défaites.

7. Les principes d'évaluation fondamentaux suivants doivent orienter la conduite des activités d'évaluation de l'étoile d'argent :

- a. avant l'instruction, l'instructeur doit communiquer au cadet les OREN et les OCOM connexes à la qualification;
- b. avant l'instruction, l'instructeur doit informer le cadet du plan d'évaluation pour la qualification et donner l'occasion au cadet de réviser les formulaires pertinents qui servent à l'évaluation;
- c. l'instructeur et le cadet doivent partager l'information de l'évaluation et s'en servir pour réviser et orienter l'instruction et l'apprentissage;
- d. l'instructeur doit fournir une rétroaction descriptive, constructive, fréquente et opportune afin d'aider le cadet à identifier ses forces et les points à améliorer;
- e. le cadet doit participer activement, continuellement et efficacement à l'évaluation, y compris apprendre à gérer son apprentissage par l'entremise des compétences en auto-évaluation; et
- f. le cadet doit être encouragé à communiquer activement, continuellement et efficacement avec les autres au sujet de son progrès d'apprentissage.

PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT (PD) DU PC

8. Le PC s'applique aux PD des adolescents et est adapté pour convenir à sa clientèle cible. Chaque PD énonce les philosophies et les approches particulières de l'apprentissage et de l'évaluation qui ont une incidence sur la conception, l'élaboration et la conduite de l'instruction et de l'évaluation des cadets.

9. Une PD est une période, pendant la progression du cadet dans le PC, durant laquelle il participe à des instructions et saisit des occasions de perfectionner les connaissances, les compétences et les attitudes requises qui appuient les objectifs du PC et contribuent à la réalisation des résultats du PC.

10. Chaque PD se distingue par des niveaux d'instruction progressifs et des objectifs d'apprentissage correspondants qui font en sorte que l'instruction est pertinente, atteignable et adaptée à l'âge de la clientèle cible. Les PD et les niveaux d'instruction correspondants doivent être complétés d'une manière séquentielle et sans effort qui permet au cadet de passer au niveau d'instruction suivant ou à la PD suivante, tout en réalisant les objectifs d'apprentissage du niveau précédent ou de la PD précédente.

11. La conception et l'élaboration de l'instruction et de l'évaluation du cadet sont fondées sur l'aperçu général des caractéristiques des PD qui se trouve à l'[annexe A](#).

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE DU CADET

12. Le plan d'évaluation de l'apprentissage, qui se trouve à l'[annexe B](#), fournit une stratégie globale d'utilisation des activités d'évaluation qui permet de déterminer si le cadet satisfait aux exigences de la qualification de l'étoile d'argent. Le plan d'évaluation de l'apprentissage :

- a. donne un aperçu de chaque évaluation de l'activité d'apprentissage, y compris l'objectif, la date de celle-ci, et décrit en détail le ou les instruments d'évaluation qui servent à appuyer l'évaluation des cadets;
- b. identifie la ou les cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM en cours d'évaluation, y compris :
 - (1) **Maîtrise des connaissances.** Les faits, les concepts et la théorie qu'un cadet doit connaître;
 - (2) **Compétence liée au raisonnement.** Un cadet se sert de ses connaissances pour régler un problème, prendre une décision, élaborer un plan, penser de façon éclairée, établir des objectifs ou s'évaluer;
 - (3) **Compétences.** La méthode par démonstration et exécution signifie que le cadet démontre son habileté à exécuter une compétence. Pour l'évaluation, le cadet doit démontrer ces compétences qui doivent être observées par un évaluateur;
 - (4) **Habileté à produire des résultats.** Un cadet se sert de ses connaissances, de son raisonnement et de ses compétences pour créer un résultat concret; et/ou
 - (5) **Changements dans les attitudes et la disposition.** L'attitude d'un cadet à l'égard de l'apprentissage, de la sécurité, des comportements, etc. Les cibles dans ce domaine représentent les comportements et les sentiments. Ils représentent des objectifs affectifs importants retenus comme sous-produits de l'expérience du cadet au Programme des cadets et ne sont donc habituellement pas évalués aux fins de l'obtention d'une qualification.
- c. identifie la ou les méthodes d'évaluation qui correspondent le mieux aux cibles d'apprentissage correspondant à l'OREN ou à l'OCOM, y compris :
 - (1) **Choix de réponse.** Un cadet choisit la réponse correcte ou la meilleure réponse à partir d'une liste fournie. Les types de questions sont celles à choix multiples, vrai ou faux, à correspondances, à court développement et à trous. Bien que les questions à réponse courte et les questions à trous nécessitent que le cadet produise une réponse, elles ne requièrent

qu'une réponse très brève qui est corrigée par correct ou incorrect; c'est pourquoi elles font partie de la catégorie Choix de réponse;

- (2) **Réponse élaborée écrite.** Un cadet doit rédiger une réponse écrite à une question ou à une tâche plutôt que de sélectionner une réponse à partir d'une liste. Une réponse élaborée écrite est une réponse qui comprend au moins quelques phrases;
- (3) **Évaluation du rendement.** Cette méthode d'évaluation est fondée sur l'observation et le jugement. On examine le rendement ou le résultat et une décision est rendue sur sa qualité; et/ou
- (4) **Communication personnelle.** En recueillant des renseignements au sujet d'un cadet par l'entremise de la communication personnelle, l'apprentissage est évalué en interagissant avec lui.

INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

13. Des instruments d'évaluation particuliers ont été conçus pour appuyer chacune des activités d'évaluation qui font partie du plan d'évaluation de l'apprentissage. Ces instruments visent à normaliser les activités d'évaluation et l'évaluation de tous les cadets qui tentent d'obtenir la qualification. Les instruments d'évaluation se trouvent à l'[annexe B](#).

CONTRÔLE DU PROGRÈS DES CADETS

14. Les cadets doivent satisfaire aux normes de comportement et de conduite prédéterminées. Pendant les entrevues et le counselling personnel, l'officier de cours de l'étoile d'argent doit adopter une approche proactive en ce qui a trait aux difficultés.

15. L'officier du cours de l'étoile d'argent devrait rencontrer le cadet de façon formelle et informelle durant l'année d'instruction pour discuter du progrès du cadet en vue de l'obtention de sa qualification de l'étoile d'argent (évaluation de l'apprentissage) et pour lui faire part de ses commentaires sur son rendement général. L'officier du cours de l'étoile d'argent doit rencontrer chaque cadet à la fin de l'année d'instruction pour réviser avec lui le document rempli, *Dossier de qualification du Programme de l'étoile d'argent*. Les lignes directrices pour la conduite des entrevues se trouvent à l'[annexe D](#).

16. Les absences fréquentes à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire, qui feraient en sorte que le cadet ne satisfasse pas à la norme minimale de qualification de l'étoile d'argent, doivent être traitées conformément aux ordonnances de l'OAIC 15-22, *Conduite et discipline – Cadets*.

SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

17. Une séance de counselling pour l'instruction a lieu lorsqu'un cadet a de la difficulté à progresser et qu'une intervention est nécessaire en vue d'établir des objectifs pour la mesure corrective ou l'instruction corrective. L'O Instr est responsable de la tenue des séances de counselling pour l'instruction, sauf dans le cas des promotions des cadets, pour lesquelles le Cmdt est l'autorité approbatrice. Les lignes directrices sur la tenue des séances de counselling pour l'instruction se trouvent à l'[annexe E](#), et le Formulaire de séance de counselling pour l'instruction se trouve à l'[annexe E, appendice 1](#).

ÉVALUATION SUPPLÉMENTAIRE DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

18. Aucune évaluation supplémentaire du cadet, telle que des examens théoriques ou des contrôles de rendement, ne doit être utilisée pour déterminer l'admissibilité à la qualification à l'étoile d'argent. Ces normes nationales ne doivent donc pas être complétées par des normes régionales ou locales supplémentaires.

NORME DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE D'ARGENT

19. La norme minimale de qualification de l'étoile d'argent est :

- a. avoir une présence globale de 60 pour cent de toutes les séances d'instruction obligatoires et complémentaires prévues telles que calculées par le corps de cadets; et
- b. une réussite à chaque OREN telle qu'énoncée dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

CADETS NE SATISFAISANT PAS À LA NORME DE QUALIFICATION

20. Un cadet qui ne satisfait pas à la norme de qualification de tous les OREN doit obtenir des délais raisonnables pour atteindre la norme. Sauf indication contraire précisée dans le plan d'évaluation de l'apprentissage et les instruments d'évaluation connexes, il n'y a aucune limite quant au nombre d'occasions supplémentaires qui peuvent être accordées au cadet, à la condition que celles-ci se déroulent à l'intérieur des ressources du corps de cadets. Si, à la fin de l'année d'instruction, un cadet qui détient la qualification de l'étoile d'argent n'a pas réussi tous les OREN, le commandant du corps de cadets peut déroger à la norme de qualification minimale. Lorsqu'il déroge à toute exigence d'OREN, le Cmdt du corps de cadets doit tenir compte :

- a. de la légitimité de la raison du cadet pour avoir échoué l'OREN;
- b. de la présence du cadet à l'instruction obligatoire et à l'instruction complémentaire; et
- c. du comportement et du rendement généraux du cadet.

21. Tout cadet pour lequel une dérogation a été émise ne se verra pas accorder la qualification de l'étoile d'argent. Cependant, le cadet passera à l'étoile d'or lors de sa cinquième année de participation au corps de cadets. Si le commandant n'accorde pas de dérogation au cadet, le cadet peut être tenu de reprendre l'instruction de l'étoile d'argent.

22. Les cadets auxquels on a accordé une dérogation à la norme de qualification minimale de l'étoile d'argent et qui ont progressé à l'étoile d'or à leur quatrième année de participation au corps de cadets doivent atteindre les exigences manquantes des OREN de l'étoile d'argent. Pour faciliter cette progression, les cadets peuvent recevoir simultanément des crédits pour des activités réalisées de l'étoile d'or qui font aussi partie de l'étoile d'argent.

23. Seuls les cadets qui ont atteint la qualification de l'étoile rouge peuvent se voir accorder une dérogation.

DOSSIER ET RAPPORT DES RÉALISATIONS DU CADET

24. Le progrès de chaque cadet doit être consigné dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#), lequel sert également à déterminer la réussite à la qualification de l'étoile d'argent. Les commandants sont responsables de s'assurer que les résultats sont inscrits dans le formulaire DND 2399, *Dossier personnel du cadet*, de chaque cadet.

BREVET D'APTITUDE DE L'ÉTOILE D'ARGENT

25. Chaque cadet recevra le *Brevet d'aptitude de cadet*, CF 558 (NNO 7530-21-870-7685) après avoir réussi la qualification de l'étoile d'argent.

CARACTÉRISTIQUES DES PÉRIODES DE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES CADETS

Période de développement (PD)	Période de développement 1 (PD1)	Période de développement 2 (PD2)	Période de développement 3 (PD3)
Âges	12 à 14	15 à 16	17 à 18
Années	A1	A2	A3 A4 A5+
Aperçu de la PD	<i>L'apprentissage au sein du PC est conçu en fonction de trois périodes de développement (PD) progressives. Le développement mental, physique, émotionnel et social d'un cadet est pris en considération pour ces PD adaptées à l'âge. Le cadet développe et ultimement, perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur (raisonnement, réflexion, résolution de problèmes) au fur et à mesure qu'il progresse à chaque PD.</i>		
Apprentissage fondé sur l'âge	Fondé du l'expérience	Fondé sur le développement	Fondé sur les compétences
Description de la PD	Le cadet a des réflexes bien développés, mais la partie du cerveau qui fait appel au raisonnement de niveau supérieur n'a pas encore atteint la maturité. Un apprentissage efficace est actif et interactif et permet beaucoup d'expériences pratiques.	Le cadet commence à développer une capacité de raisonnement de niveau supérieur, comme l'aptitude à résoudre des problèmes. Un apprentissage efficace est interactif et pratique et permet aux cadets d'intégrer la prise de décisions dans leur processus d'apprentissage.	Le cadet perfectionne sa capacité de raisonnement de niveau supérieur. Un apprentissage efficace est interactif et met l'accent sur la responsabilité individuelle et l'apprentissage autonome.
Attente liée à l'évaluation	Participation	Compétence de base	Compétence améliorée
	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation et maintien d'un intérêt marqué pour le PC <p>Nota : L'initiation du cadet à une variété d'occasions d'apprentissage, dont l'attente liée à l'évaluation est axée sur la participation, aidera à atteindre cet objectif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Développement d'une vaste base de connaissances et d'un ensemble de compétences et initiation à la compétence liée au raisonnement 	<ul style="list-style-type: none"> Développement continu d'une vaste base de connaissances, d'un ensemble de compétences et d'une spécialisation ciblé lié aux intérêts, à la capacité et aux exigences du PC
But de l'évaluation		<ul style="list-style-type: none"> Détermination et perfectionnement constants des domaines de spécialisation particuliers et des aptitudes 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance continue de la maîtrise améliorée de la compétence
	<ul style="list-style-type: none"> Initiation à une vaste base de connaissances et à un ensemble de compétences <p>Nota : Les cours du deuxième été au CIEC initieront les cadets à certains domaines de spécialisation particuliers qui leur permettront de découvrir des domaines d'intérêts particuliers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC 	<ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance continue de la maîtrise améliorée de la compétence Stimulation constante et maintien d'un intérêt marqué pour le PC

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

PLAN D'ÉVALUATION DE L'APPRENTISSAGE – ÉTOILE D'ARGENT

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme								
COREN de l'OREN X01	OREN X01	Demander au cadet de participer à une activité sur le civisme.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé alors qu'il participe à au moins une activité sur le civisme.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN X02 – Effectuer un service communautaire								
COREN de l'OREN X02	OREN X02	Demander au cadet de participer à un service communautaire.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé alors qu'il participe à au moins une activité de service communautaire.	À n'importe quel moment.	Aucune.	Aucune.
OREN 303 – Exercer le rôle d'un chef d'équipe								
COREN de l'OREN 303	OREN 303	Évaluer l'habileté du cadet à exercer le rôle de chef d'équipe.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement et communication personnelle	Le cadet est observé lorsqu'il exerce le rôle de chef d'équipe. Le rendement est ensuite discuté avec le cadet.	Régulièrement tout au long de l'année d'instruction.	Appendice 1	Aucune.
OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques								
COREN de l'OREN X04	OREN X04	Évaluer la participation du cadet aux activités physiques régulières.	Aptitudes et compétences à raisonner	Évaluation du rendement	Le carnet de suivi des activités physiques du cadet est révisé.	Pendant l'OCOM MX04.02.	Suivi des activités physiques	Aucune.

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN X05 – Participer à des activités physiques								
COREN de l'OREN X05	OREN X05	Demander au cadet de participer à une activité physique.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé alors qu'il participe à au moins une activité physique.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 306 – Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision								
COREN de l'OREN 306	OREN 306	Demander au cadet de participer à une activité récréative de tir de précision.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à au moins une activité récréative de tir de précision.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 307 – Servir dans un corps de cadets de l'Armée								
COREN de l'OREN 307	OREN 307	Demander au cadet de participer à l'entraînement de l'étoile d'argent.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à minimum de 60 % d'activités d'instruction obligatoire ou complémentaire.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 308 – Diriger une escouade avant un rassemblement								
COREN de l'OREN 308	OREN 308	Évaluer l'habileté du cadet à préparer une escouade pour le rassemblement.	Compétences	Évaluation du rendement	Le cadet est observé alors qu'il prépare une escouade pour le rassemblement y compris : la formation, l'alignement selon la taille, l'allongement, l'inspection et l'appel.	Durant la préparation de l'ouverture et de la fermeture du rassemblement du corps de cadets.	Appendice 3.	Aucune.

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 309 – Enseigner une leçon								
COREN de l'OREN 309	OREN 309	Évaluer l'habileté du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, d'une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées et d'une ou plusieurs aides didactiques appropriées.	Aptitude à produire un document et à raisonner	Évaluation du rendement	Le plan de leçon du cadet est révisé et le cadet est observé pendant une instruction de 15 minutes.	Régulièrement au cours du déroulement des leçons liées à l'OCOM M309.07	Appendice 4.	Aucune aide n'est permise.
OREN 311 – Participer à une activité récréative de biathlon d'été								
Aucun.								
OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC								
COREN de l'OREN X20	OREN X20	Demandeur au cadet de participer à une activité de familiarisation des FAC.	Aucune.	Aucune.	Le cadet est observé pendant sa participation à au moins une activité de familiarisation des FAC.	N'importe quand.	Aucune.	Aucune.
OREN 321 – Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice en bivouac d'une durée d'une nuit								
Aucun.	OREN 321	Demandeur au cadet d'exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice en bivouac d'une durée d'une nuit.	Compétences	Aucune.	Le cadet est observé pendant qu'il dirige une équipe.	Pendant l'exercice en bivouac.	Aucune.	Aucune.

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 322 – Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS								
COCOM 01 de l'OCOM 322	OCOM M322.02	Évaluer l'habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique à partir de l'information fournie sur une carte topographique.	Compétence à raisonner	Réponse élaborée écrite	Le cadet reçoit une carte topographique et on lui demande de calculer correctement la déclinaison magnétique actuelle en degrés.	Confirmation de l'OCOM M322.02.	Feuille de calcul de l'appendice 5.	Aucune.
COREN de l'OREN 322	OREN 322	Évaluer l'habileté du cadet à tracer sa position sur une carte topographique avec les coordonnées de quadrillage calculées par une unité GPS.	Compétence à raisonner	Évaluation de rendement	Le cadet doit identifier ses coordonnées de quadrillage à partir des données fournies par une unité GPS puis tracer sa position sur une carte topographique avec une précision inférieure à 100 m.	Pendant l'OCOM M322.06.	Liste de contrôle de l'appendice 6.	Aucune.
OREN 324 – Survivre quand on est perdu								
COCOM 01 de l'OCOM 324	OCOM M324.01	Évaluer l'habileté du cadet à fabriquer un abri improvisé en situation de survie.	Habileté à créer des objets	Évaluation de rendement	Les abris fabriqués par les cadets en pairs doivent être évalués pour s'assurer qu'ils fournissent une protection adéquate contre les éléments en situation de survie.	Pendant l'exercice en bivouac.	Liste de contrôle de l'appendice 7.	Pour limiter les conséquences sur l'environnement, le cadet doit utiliser un demi-abri (un tapis de sol) au lieu des branches.

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
COCOM 02 de l'OCOM 324	OCOM M324.02	Évaluer l'habileté du cadet à recueillir de l'eau en situation de survie.	Compétences	Évaluation de rendement	Le cadet doit fabriquer un dispositif de récupération d'eau improvisé et en recueillir de l'eau.	Pendant l'exercice en bivouac.	Liste de contrôle de l'appendice 7.	Pour limiter les conséquences environnementales, le cadet doit remettre l'environnement à son état naturel (p. ex., remplir les trous) à la suite du COCOM.
COCOM 03 de l'OCOM 324	OCOM M324.03	Évaluer l'habileté du cadet à allumer un feu sans l'aide d'allumettes ou d'un briquet en situation de survie.	Habiléité à créer des objets	Évaluation de rendement	Le cadet doit être évalué sur l'utilisation du processus approprié pour allumer un feu à l'aide d'une des méthodes suivantes : pierre à feu et morceau d'acier, archet et baguette, scie à feu ou soleil et loupe.	Pendant l'exercice en bivouac.	Liste de contrôle de l'appendice 7.	Pour limiter les conséquences sur l'environnement, le cadet doit limiter les évaluations simultanées qui doivent avoir lieu. Le cadet est évalué sur la procédure utilisée et non sur la réussite à allumer un feu.
COCOM 04 de l'OCOM 324	OCOM M324.04	Évaluer l'habileté du cadet à prédire la météo en observant les formations nuageuses et les situations météorologiques.	Compétence à raisonner	Communication personnelle	On doit demander au cadet d'observer les conditions environnementales et de prédire la météo selon ses observations. Des questions de suivi supplémentaires peuvent être posées pour sonder l'habileté à raisonner du cadet.	Pendant l'exercice en bivouac.	Liste de contrôle de l'appendice 7.	Le cadet doit être évalué sur la procédure utilisée et non sur l' exactitude de ses prédictions météorologiques.
ORN 325 – Identifier les compétences d'un chef d'activité de plein air								
Aucun.								

COCOM/ COREN	Portée	Objet	Cible	Méthode	Comment	Quand	Ressources	Limites
OREN 326 – Mettre en pratique les compétences en expédition								
COREN de l'OREN 326	OREN 326	Évaluer l'habileté du cadet à exécuter les compétences en expédition.	Compétences	Évaluation de rendement	Les cadets sont observés pour s'assurer qu'ils exécutent les compétences en expédition, y compris : l'emploi de deux méthodes de transport, la supervision de la gestion environnementale, la navigation le long de l'itinéraire, l'utilisation de l'équipement d'expédition, le suivi de la routine quotidienne et la consignation des entrées dans un journal de bord.	Pendant l'OREN 326, EEC au centre d'expédition.	Liste de contrôle de l'appendice 8 et rubrique connexe.	Aucune.

COREN 303 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

Réviser le plan d’évaluation, les instructions d’évaluation et la rubrique d’évaluation du COREN 303 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l’évaluation.

Il n’y a pas de temps de prévu pour le COREN 303. Il doit être administré à tout moment et en tout lieu où les cadets de l’étoile d’argent dirigent des cadets dans une tâche de leadership.

Le cadet a droit à au moins une pratique à titre de leadership qui sera évaluée à l’aide de la rubrique d’évaluation du COREN 303. Le cadet commenterà et auto-évaluera sa pratique à titre de leadership à l’aide de la même rubrique. La pratique de la tâche de leadership ne sera pas inscrite au dossier de qualification du cadet.

La tâche formelle de leadership sera exécutée et évaluée à l’aide de la rubrique d’évaluation du COREN 303. Le cadet commenterà et auto-évaluera sa tâche de leadership à l’aide de la même rubrique. La tâche de leadership doit être inscrite au dossier de qualification du cadet.

Si le cadet ne satisfait pas à la norme de rendement, des tâches de leadership supplémentaires lui seront données jusqu’à ce qu’il satisfasse la norme de rendement.

Faire deux photocopies de la rubrique d’évaluation du COREN 303 pour chaque tâche de leadership donnée.

DEVOIR PRÉALABLE À L’ÉVALUATION

Le cadet doit réviser la rubrique d’évaluation du COREN 303 et se familiariser avec les critères d’évaluation avant d’exécuter la tâche de leadership.

MÉTHODE D’ÉVALUATION

Les méthodes d’évaluation de rendement et de communication personnelle ont été choisies parce qu’elles permettent à l’évaluateur d’observer la capacité du cadet à exécuter les habiletés requises et de porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

OBJET

L’objet de ce COREN est d’évaluer la capacité du cadet à aider à diriger les cadets dans une tâche de leadership attribuée.

RESSOURCES

- deux copies des rubriques d’évaluation du COREN 303, et
- selon la tâche de leadership attribuée.

DÉROULEMENT DE L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION

Selon la tâche de leadership attribuée.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



En observant le cadet diriger les cadets dans une tâche de leadership, évaluer la qualité d'exécution de chaque critère en indiquant (p. ex., mettre en évidence, encercler, prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation l'énoncé descriptif qui représente le mieux le jugement à porter. Les critères d'exécution d'une tâche de leadership sont évalués de la façon suivante :

- **Non réalisée;**
- **Réalisée avec difficulté;**
- **Réalisée sans difficulté; ou**
- **Norme dépassée.**

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Communiquer verbalement ou par écrit au cadet sa tâche de leadership.
2. S'assurer que le cadet comprend la tâche de leadership.
3. Distribuer la rubrique d'évaluation au cadet aux fins d'auto-évaluation.
4. S'assurer que le cadet comprend que son auto-évaluation ne sera pas inscrite à son dossier de qualification.
5. Demander au cadet d'exécuter la tâche de leadership.
6. Évaluer en l'observant l'habileté de leadership du cadet. Incrire le résultat pour chaque critère (p. ex., mettre en évidence, encercler ou prendre des notes) sur la rubrique d'évaluation.



L'évaluation des habiletés de leadership est subjective; cependant, la responsabilité de l'évaluateur est de demeurer le plus positif possible.

7. Demander aux cadets d'évaluer leur rendement sur la rubrique d'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - (a) **Non réalisée.** Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement.
 - (b) **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.
 - (d) **Norme dépassée.** En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction de la liste de contrôle d'évaluation de l'évaluateur.

3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter de l'auto-évaluation de son rendement.

Demander au cadet ce qui a bien été pendant l'évaluation de la tâche de leadership, ce qui n'a pas bien fonctionné et lui demander comment il pourrait améliorer son rendement si la tâche de leadership lui était donnée de nouveau.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement général et lui remettre une copie de la rubrique remplie.

COREN 303 – RUBRIQUE D’ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Date : _____

Peloton : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Communiquer à titre de chef d’équipe	N'a pas communiqué avec les membres de son équipe.	A communiqué occasionnellement avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe ont eu besoin de clarifications à plusieurs reprises.	A communiqué à plusieurs reprises avec les membres de son équipe. Les membres de l'équipe n'ont eu besoin que de quelques clarifications.	A communiqué avec les membres de son équipe pendant toute la durée de sa tâche de leadership. Les membres de l'équipe n'ont pas eu besoin de clarifications.
Superviser les cadets	N'a pas supervisé les cadets.	N'a supervisé les cadets qu'au début ou à la fin de la tâche de leadership.	A supervisé les cadets durant toute la tâche de leadership en apportant quelques corrections lorsque c'était nécessaire.	A supervisé les cadets durant toute la tâche de leadership en apportant des corrections aussi souvent que c'était nécessaire.
Résoudre des problèmes	N'a pas résolu les problèmes.		A résolu les problèmes.	
Terminer la tâche de leadership	N'a pas réalisé la tâche de leadership.		A réalisé la tâche de leadership.	
Effectuer une auto-évaluation	N'a pas réalisé son auto-évaluation.		A réalisé son auto-évaluation.	

Ce formulaire doit être reproduit localement.

Rétroaction de l'évaluateur (des commentaires supplémentaires peuvent être écrits sur une feuille de papier distincte) :

Efficacité à résoudre des problèmes (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

Efficacité dans la tâche de leadership (décrire comment le chef a utilisé l'équipe, les ressources et le temps accordé, etc.).

OREN 303 – ÉVALUATION GLOBALE							
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée
Rendement général	En général, le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement.		En général, le cadet a satisfait à la norme de rendement avec difficulté.		En général, le cadet a satisfait à la norme de rendement sans difficulté.		En général, le cadet a dépassé la norme de rendement.

Nom de l'évaluateur :	Poste:
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

TÂCHES DE LEADERSHIP COMMUNES POSSIBLES LORS DE LA TROISIÈME ANNÉE

TÂCHES RELATIVES AU TIR DE PRÉCISION RÉCRÉATIF

- Monter un champ de tir pour une activité de tir de précision récréatif.
- Organiser des relèves pour l'activité le tir de précision récréatif.
- Contrôler les plombs et donner des cibles pour l'activité de tir de précision récréatif.
- Diriger des activités simultanées pendant l'activité de tir de précision récréatif.
- Démonter un champ de tir après une activité de tir de précision récréatif.

TÂCHES RELATIVES AU BIATHLON D'ÉTÉ

- Monter un champ de tir pour une activité de biathlon d'été.
- Diriger une activité d'échauffement avant la participation à un biathlon d'été.
- Contrôler les plombs lors d'un biathlon d'été.
- Diriger une activité de récupération après la participation à un biathlon d'été.
- Démonter un champ de tir après un biathlon d'été.

TÂCHES RELATIVES AUX SPORTS RÉCRÉATIFS

- Organiser une activité de sports récréatifs.
- Démonter une activité de sports récréatifs.
- Organiser un groupe de sports récréatifs.
- Diriger un échauffement avant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité simultanée pendant des activités de sports récréatifs.
- Diriger une activité de récupération après des sports récréatifs.

TÂCHES RELATIVES À UN RASSEMBLEMENT HEBDOMADAIRE LORS DE LA SOIRÉE DE CADETS

- Installer des chaises pour un rassemblement.
- Installer le secteur du dais pour un rassemblement.
- Installer les drapeaux et les repères pour un rassemblement.
- Ranger les chaises après un rassemblement.
- Démonter le secteur du dais après un rassemblement.
- Descendre les drapeaux et ranger les repères après un rassemblement.

TÂCHES RELATIVES À UNE SOIRÉE DE CADETS HEBDOMADAIRE

- Aménager l'espace d'une salle de classe.
- Réorganiser l'espace d'une salle de classe.
- Démonter l'espace d'une salle de classe.
- Aménager une cantine.
- Pourvoir la cantine en personnel.
- Démonter la cantine.
- Aménager un secteur de présentation pour un conférencier invité.
- Démonter le secteur de présentation de conférence.
- Aménagement pour une activité extracurriculaires.
- Diriger une activité concomitante.

TÂCHES RELATIVES AU LEADERSHIP DE SERVICE COMMUNAUTAIRE

- Organiser un groupe pendant une activité de service communautaire.
- Diriger des activités concomitantes pendant l'activité de service communautaire.
- Réaliser une battue pour les déchets.

POSSIBILITÉS D'AUTRES TÂCHES DE LEADERSHIP

- Embarquer et débarquer le personnel des véhicules durant le transport.
- Diriger une inspection des uniformes des cadets de première année.
- Récupérer et disposer les déchets après un rassemblement hebdomadaire.
- Récupérer, trier et disposer des articles recyclables après un rassemblement hebdomadaire.
- Fermer les lumières et les fenêtres après un rassemblement hebdomadaire.

TÂCHES DE LEADERSHIP LORS D'UN ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE DES CADETS DE L'ARMÉE

Avant un EEC

- Distribuer l'équipement personnel.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe pour un EEC.

Montage du site de bivouac

- Créer un plan d'aménagement d'un bivouac.
- Décharger l'équipement et les fournitures pour un EEC.
- Fabriquer un pendoir à provisions.
- Installer le PHL, le poste de premiers soins et le site de feu.
- Monter l'aire de coucher pour les femmes.
- Monter l'aire de coucher pour les hommes.
- Faire un plan de la disposition du bivouac.

Tâches routinières durant un EEC

- Préparer le repas pour une section.
- Nettoyer le site après un repas.
- Préparer le bivouac pour la nuit.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadettes.
- Organiser l'extinction des feux pour les cadets.

Démontage du bivouac

- Démontage de l'aire de coucher pour les femmes.
- Démontage de l'aire de coucher pour les hommes.
- Démontage du PHL, du poste de premiers soins et du site de feu.
- Démontage du pendoir à provisions et élimination des déchets.
- Charger l'équipement et les fournitures de groupe après un EEC.
- Éliminer les signes d'occupation et réaliser un balayage final des déchets.

Après l'EEC

- Décharger l'équipement et les fournitures après un EEC.
- Cueillir l'équipement personnel.

COREN 304 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

GÉNÉRALITÉS

Aucun temps n'est prévu pour ce COREN, qui doit être administré lorsque le cadet remet sa feuille de suivi de l'activité physique.

La feuille de suivi de l'activité physique et les exigences du présent COREN sont abordées dans le cadre de l'OCOM MX04.01 (faire 60 minutes d'activité physique d'intensité modérée à élevée [APIME] et suivre la participation à des activités physiques).

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

1. Obtenir le formulaire d'évaluation du COREN 304 – Condition physique et mode de vie sain.
2. Rencontrer le cadet pour s'assurer qu'il a reçu la feuille de suivi de l'activité physique et qu'il comprend bien les exigences relatives à l'évaluation.



L'APIME (activité physique d'intensité modérée à élevée) est une combinaison d'activité physique d'intensité modérée et élevée :

- Les activités physiques d'intensité modérée (p. ex. patin, vélo) provoquent un début de transpiration et l'accélération de la respiration chez les adolescents.
- Les activités physiques d'intensité élevée provoquent la transpiration et l'essoufflement (p. ex. course, patin à roues alignées).

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

1. Demander au cadet de remplir sa feuille de suivi de l'activité physique et le rencontrer au besoin pour l'aider en cas de difficulté. Noter ses observations.
2. Une fois que le cadet a rempli la feuille de suivi de l'activité physique, évaluer son rendement au moyen du formulaire d'évaluation.
3. Organiser une rencontre d'information. Demander au cadet son avis sur ce qui s'est bien passé et sur les points à améliorer s'il devait participer à cette évaluation de nouveau.
4. Discuter avec le cadet de son rendement global et lui remettre une copie du formulaire d'évaluation COREN 304 – Condition physique et mode de vie sain.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L’ÉVALUATION

1. Mettre une copie du formulaire d'évaluation du COREN 304 – Condition physique et mode de vie sain dans le dossier d'instruction du cadet.
2. Inscrire le résultat global dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent.

COREN 304 – CONDITION PHYSIQUE ET MODE DE VIE SAIN
FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Date : _____

Observations de l'évaluateur :

OREN 304 – RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION					
Cocher une des cases suivantes	Incomplet	Terminé avec difficulté	Terminé sans difficulté	Norme dépassée	
Rendement global	Le cadet n'a pas fait au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 16 jours sur une période de 4 semaines consécutives.		Le cadet a atteint la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME pendant au moins 16 jours sur une période de 4 semaines consécutives.	Le cadet a dépassé la norme de rendement en faisant au moins 60 minutes d'APIME tous les jours pendant 20 jours sur une période de 4 semaines consécutives.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Le présent formulaire peut être reproduit sur place.

COREN 308 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

Réviser le plan d’évaluation, les instructions d’évaluation et la liste de contrôle d’évaluation du COREN 308 et se familiariser avec la matière avant la conduite de l’évaluation.

Photocopier la liste de contrôle d’évaluation pour chaque cadet.

S’assurer que chaque cadet a reçu une fiche d’aide-mémoire énumérant la séquence d’exercices militaires requis.

DEVOIR PRÉALABLE À L’ÉVALUATION

Demander aux cadets de réviser la liste de contrôle d’évaluation et de se familiariser avec la matière avant l’évaluation.

MÉTHODE D’ÉVALUATION

L’évaluation de rendement a été choisie pour observer et évaluer l’habileté des cadets à diriger une escouade avant un rassemblement.

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

OBJET

L’objet de ce COREN est d’évaluer l’habileté du cadet à diriger une escouade avant un rassemblement.

RESSOURCES

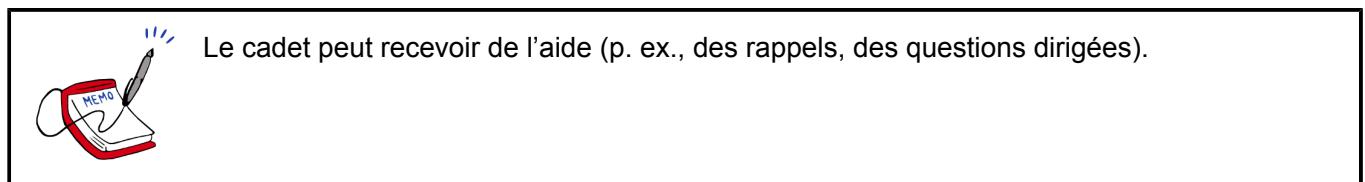
COREN 308 – Liste de contrôle d’évaluation.

DÉROULEMENT DE L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION

Cette évaluation doit être effectuée dans une salle d’exercice militaire ou un terrain de parade en plein air et dans des conditions météorologiques favorables.

Les évaluations sont effectuées durant toute l’année lors des rassemblements d’ouverture ou de fermeture.

INSTRUCTIONS SUR L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION





Après avoir observé chaque compétence exécutée, porter un jugement et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec quelques difficultés, avec un peu d'aide ou à l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a conduit l'escouade mais a échoué à donner correctement les commandements ou le cadet articulait mal les commandements.
- **Réalisée sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté, sans aide ou sans l'aide de la fiche d'aide-mémoire. Le cadet a maintenu une bonne articulation et a correctement et clairement donné les commandements.

Prendre des notes ou indiquer des remarques afin d'offrir une rétroaction descriptive après l'évaluation.

1. Évaluer le rendement du cadet pour chaque compétence et inscrire les résultats sur la Liste de vérification de l'évaluation.
2. On peut accorder aux cadets un nombre illimité d'essais, en tenant compte des ressources du corps de cadets, afin de satisfaire à la norme de chacune des compétences. Si le temps le permet, les cadets peuvent être testés de nouveau pour améliorer leurs résultats afin d'obtenir la mention **Réalisée sans difficulté**.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - (a) **Non réalisée.** Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins un des domaines requis.
 - (b) **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter des résultats du rendement général et remettre au cadet une copie de la liste de contrôle d'évaluation du rendement.

COREN 308 – LISTE DE CONTRÔLE D’ÉVALUATION DU RENDEMENT

Nom du cadet : _____

Date : _____

Évaluation analytique du rendement :

Diriger une escouade avant un rassemblement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
Rassembler une escouade.			
Faire l’appel.			
Aligner par taille sur un rang puis revenir sur trois (deux) rangs.			
Aligner une escouade.			
Inspecter une escouade.			
Remettre le commandement d'une escouade.			

Rétroaction de l’évaluateur :

OREN 308 – ÉVALUATION GLOBALE					
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté		
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.		

Nom de l’évaluateur :	Poste :
Signature de l’évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 309 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

Réviser le plan d’évaluation, les instructions d’évaluation et la liste de contrôle du COREN 309 et se familiariser avec la matière avant de faire l’évaluation.

Photocopier le COREN 309 – Liste de contrôle.

DEVOIR PRÉALABLE À L’ÉVALUATION

Chaque cadet doit planifier une leçon de 15 minutes pour l’instruction conformément aux instructions de l’OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10). Chaque cadet doit préparer un plan de leçon écrit et du matériel didactique approprié à utiliser pendant l’instruction de cette leçon.

MÉTHODE D’ÉVALUATION

L’évaluation de rendement a été choisie parce qu’elle permet à l’évaluateur d’observer le rendement du cadet à instruire et à produire leur plan de leçon et de porter un jugement sur sa qualité.

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

OBJET

L’objet de cette évaluation est d’évaluer l’habileté du cadet à enseigner une leçon à l’aide d’un plan de leçon écrit, de méthodes d’instruction et de matériel didactique appropriés.

RESSOURCES

Conformément aux instructions de l’OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10) et de l’OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10).

DÉROULEMENT DE L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION

Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

INSTRUCTIONS SUR L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION

Ce COREN est évalué pendant l’OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10).

La liste de contrôle d’évaluation du COREN doit être utilisée conjointement avec le *Formulaire d’évaluation sur les techniques d’instruction* utilisé pour l’OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10) et qui se trouve dans l’A-CR-CCP-703/PF-002, chapitre 9, section 7.



Les critères d'évaluation de l'habileté du cadet à enseigner une leçon à l'aide d'un plan de leçon écrit, de méthodes d'instruction et de matériel didactique appropriés sont les suivants :

- **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.
- **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
- **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.

Avant de commencer l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10), chaque cadet doit :

- planifier une leçon de 15 minutes conformément aux instructions de l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon, chapitre 4, section 10);
- élaborer un plan de leçon écrit; et
- élaborer du matériel didactique approprié.

Chaque cadet doit arriver préparé à enseigner une leçon durant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes, chapitre 4, section 10). Durant le temps alloué à cette leçon, chaque cadet :

- remettra une copie de son plan de leçon à l'évaluateur;
- préparera la salle de classe ou le secteur d'entraînement pour sa leçon;
- enseignera une leçon de 15 minutes en se servant :
 - d'une ou de plusieurs méthodes d'instruction appropriées; et
 - du matériel didactique approprié; et
- participera à une brève séance de rétroaction avec l'évaluateur une fois la leçon terminée.

Chaque candidat devra réaliser cette activité sans aide.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Lorsque chaque cadet enseigne une leçon de 15 minutes, inscrire son rendement sur la liste de contrôle d'évaluation de la façon suivante :
 - (a) **Non réalisée.** Si l'instruction de la leçon n'a pas eu lieu, si l'instruction n'est pas terminée, si aucun plan de leçon n'a été soumis ou si aucun matériel didactique n'a été utilisé.

- (b) **Réalisée avec difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée mais que le cadet a eu de la difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées ou à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Si l'instruction de la leçon a été réalisée et que le cadet n'a eu aucune difficulté à rédiger ou à utiliser le plan de leçon, à enseigner la leçon en se servant de méthodes d'instruction appropriées et à élaborer et se servir du matériel didactique approprié.
 - (d) **Norme dépassée.** Si l'enseignement de la leçon a été réalisé au-delà de ce qui est attendu d'un cadet de niveau de l'étoile d'argent. En plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation *Réalisée sans difficulté*, le cadet a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au *Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction*.
2. Inscrire les notes dans la section de rétroaction de l'évaluateur sur la liste de contrôle d'évaluation.
 3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
 4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation du rendement est jointe au dossier d'instruction du cadet.
 5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Cette évaluation est réalisée par une rétroaction directe et immédiate avec le cadet une fois la période d'instruction terminée. L'évaluateur doit faire part de ses commentaires et de ses suggestions pour que le cadet puisse s'améliorer en se fondant sur le contenu du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction et de la Liste de contrôle d'évaluation du COREN 309.

Les sections grises du Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction sont celles qui s'appliquent au COREN 309 (p. ex., la norme pour réussir l'OREN 309). Les autres sections du formulaire ne servent qu'aux fins de l'évaluation de l'apprentissage et à donner des commentaires au cadet pour qu'il puisse améliorer ses compétences.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement globaux et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

COREN 309 – LISTE DE CONTRÔLE D’ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Date : _____

Peloton : _____

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté
	L’élément n’a pas été essayé ou réalisé.	L’élément a été réalisé avec quelques difficultés ou un peu d'aide.	L’élément a été réalisé sans difficulté ou sans aide.
Plan de leçon			
Introduction			
Corps de la leçon			
Confirmation d’apprentissage de fin de leçon			
Conclusion			
Évaluation du plan de leçon (Cochez un seul niveau de rendement)			
Méthodes d’instruction			
Les méthodes choisies étaient appropriées au contenu de la leçon.			
Les méthodes ont été utilisées correctement durant l’enseignement de la leçon.			
Méthodes d’instruction (Cochez un seul niveau de rendement)			
Matériel didactique			
Pertinence			
Facile à utiliser			
Matériel didactique (Cochez un seul niveau de rendement)			

Rétroaction de l'évaluateur :

OREN 309 – ÉVALUATION GLOBALE				
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Rendement général	Le cadet n'a pas satisfait à la norme de rendement en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant avec difficulté un ou plusieurs des objectifs requis.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement en réalisant tous les objectifs sans difficulté.	Le cadet a satisfait à la norme de rendement si en plus de satisfaire aux exigences de l'évaluation Réalisée sans difficulté; il a démontré de façon constante d'autres techniques d'instruction conformes au Formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COCOM 322.01 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

Réviser le plan d’évaluation, les instructions d’évaluation ainsi que les fiches d’évaluation du COCOM 322.01 et la matière avant la conduite de l’évaluation.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l’évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L’ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser la fiche d’évaluation du COCOM 322.01, les instructions et la matière, avant de participer à l’évaluation.

MÉTHODE D’ÉVALUATION

La méthode d’évaluation par réponse élaborée écrite a été choisie pour permettre à l’instructeur d’évaluer l’habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique.

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

OBJET

L’objet de ce COCOM est d’évaluer l’habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique à partir de l’information fournie sur une carte topographique.

RESSOURCES

- des feuilles de calcul A et B du COCOM 322.01,
- un crayon, et
- une calculatrice.

DÉROULEMENT DE L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION

1. Disposer les pupitres en laissant suffisamment d'espace entre les cadets.
2. L'évaluation a lieu dans une salle de classe ou dans un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. Déposer un crayon et une gomme à effacer sur chaque pupitre.

INSTRUCTIONS SUR L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions orientées) et peuvent utiliser une calculatrice.



L'outil d'évaluation pour le COCOM 322.01 est une évaluation écrite qui servira à déterminer l'habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique. Une feuille de calcul servira à évaluer l'habileté du cadet à calculer la déclinaison magnétique.

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** Le cadet a correctement répondu à au moins une question. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** Le cadet a correctement répondu aux deux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
- **Norme dépassée.** La feuille de calcul a été remplie sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.

1. Demander aux cadets d'entrer dans le secteur de l'évaluation et de s'asseoir à un pupitre.
2. Dire aux cadets combien de temps ils auront pour compléter l'évaluation.
3. Distribuer une feuille de calcul à chaque cadet.
4. Demander aux cadets d'inscrire leurs renseignements personnels au haut de l'évaluation.
5. Demander aux cadets de commencer l'évaluation.
6. Se déplacer dans la salle de classe pour surveiller l'évaluation et pour répondre aux questions des cadets s'ils en ont.
7. Une fois leur évaluation terminée, demander aux cadets de remettre leur évaluation, de demeurer assis et d'attendre que tout le monde ait terminé.
8. Une fois que toutes les évaluations ont été remises, se servir du corrigé pour noter l'évaluation.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - (a) **Non réalisée.** Le cadet n'a pas tenté de remplir la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.
 - (b) **Réalisée avec difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
 - (d) **Norme dépassée.** Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.

3. Signer et dater de la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Discuter avec le cadet des résultats de rendement qui sont sur la fiche d'évaluation.

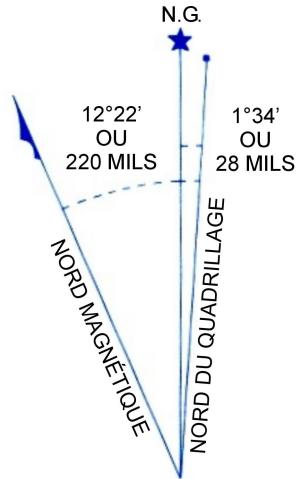
COCOM 322.01**FEUILLE DE CALCUL A****Calculer la déclinaison magnétique**

Nom :	Repère :
Évaluateur :	Date (jj/mm/aa) :
Signature de l'évaluateur :	



1. Remplir la section sur l'information personnelle située dans la partie supérieure de la page.
2. Calculer la déclinaison magnétique des deux figures et inscrire la réponse dans l'espace fourni et indiquer s'il s'agit d'une déclinaison à l'est ou à l'ouest.
3. Incrire sa démarche dans l'espace prévu à cette fin.
4. Remettre la feuille de calcul une fois qu'elle est remplie.

1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la Figure 3B5-1?



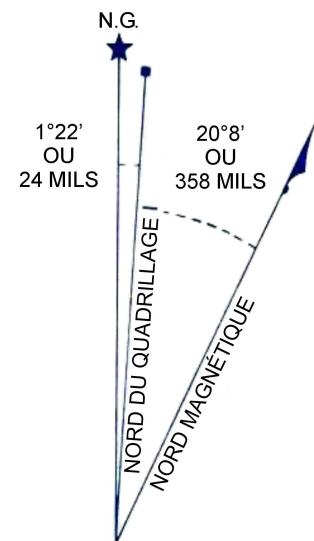
N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
AU CENTRE DE LA CARTE EN 1988
Variation annuelle croissante 10.0'

*Centre canadien de cartographie, Scugog, Carte topographique
de l'Ontario, Énergie, Mines et Ressources Canada*

Réponse : _____ est/ouest
(encercler une seule direction).

Figure 3B5-1 Schéma de déclinaison

2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la Figure 3B5-2?



N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
AU CENTRE DE LA CARTE EN 1980
Variation annuelle croissante 10.8'

Réponse : _____ est/ouest
(encercler une seule direction).

Centre canadien de cartographie, Canmore, Carte topographique de l'Alberta, Énergie, Mines et Ressources Canada

Figure 3B5-2 Schéma de déclinaison

COCOM 322.01 – ÉVALUATION					
Général (Cocher une des cases)	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée	
	Le cadet n'a pas tenté de terminer la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.	Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.	Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.	Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.	

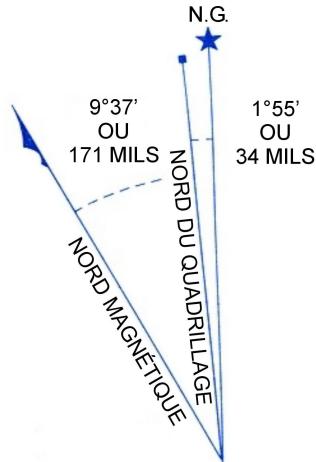
COCOM 322.01**FEUILLE DE CALCUL B****Calculer la déclinaison magnétique**

Nom :	Repère :
Évaluateur :	Date (jj/mm/aa) :
Signature de l'évaluateur :	



1. Remplir la section sur l'information personnelle située dans la partie supérieure de la page.
2. Calculer la déclinaison magnétique des deux figures et inscrire la réponse dans l'espace fourni et indiquer s'il s'agit d'une déclinaison à l'est ou à l'ouest.
3. Incrire sa démarche dans l'espace prévu à cette fin.
4. Remettre la feuille de calcul une fois qu'elle est remplie.

1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la Figure 3B5-3?



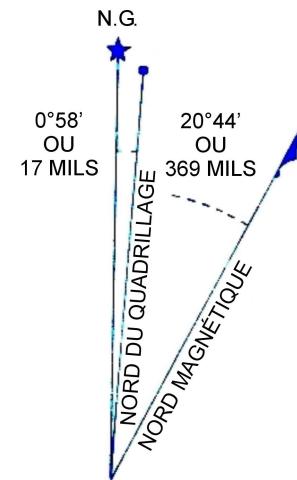
N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE AU CENTRE DE LA CARTE EN 1990
Variation annuelle croissante 4.1'

Centre canadien de cartographie, Trenton, Carte topographique de l'Ontario, Énergie, Mines et Ressources Canada

Réponse : _____ est/ouest
(encercler une seule direction).

Figure 3B5-3 Schéma de déclinaison

2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la Figure 3B5-4?



N'utiliser le diagramme que pour obtenir les valeurs numériques
DÉCLINAISON MOYENNE APPROXIMATIVE
AU CENTRE DE LA CARTE EN 1980
Variation annuelle croissante 10.6'

Centre canadien de cartographie, Banff, Carte topographique de l'Alberta, Énergie, Mines et Ressources Canada

Réponse : _____ est/ouest
(encercler une seule direction).

Figure 3B5-4 Schéma de déclinaison

COCOM 322.01 – ÉVALUATION					
Général (Cocher une des cases)	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée	
	Le cadet n'a pas tenté de terminer la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.	Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.	Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté importante ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.	Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.	

COCOM 322.01**CORRIGÉ DE LA FEUILLE DE CALCUL****Calculer la déclinaison magnétique****CORRIGÉ POUR LES FEUILLES DE CALCUL A ET B****FEUILLE DE CALCUL A**

1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la figure 3B4-1?	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1990 \\ \hline = 21 \end{array}$	$\begin{array}{r} 21 \\ \times 10'(\text{augmentation}) \\ \hline = 3^{\circ}30' \end{array}$	$\begin{array}{r} 12^{\circ}22' \\ +3^{\circ}30' \\ \hline = 15^{\circ}52' \end{array}$	15°52' O
Réponse : 15°52' O				

2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la figure B4-2?	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1980 \\ \hline = 29 \end{array}$	$\begin{array}{r} 29 \\ \times 10.8'(\text{diminution}) \\ \hline = 5^{\circ}13.2' \end{array}$	$\begin{array}{r} 20^{\circ}8' \\ -5^{\circ}13.2' \\ \hline = 14^{\circ}54.8' \end{array}$	14°54.8' E
Réponse : 14°54.8' E (arrondie à 14°55' E)				

FEUILLE DE CALCUL B

1. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la figure B4-3?	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1990 \\ \hline = 19 \end{array}$	$\begin{array}{r} 19 \\ \times 4.1'(\text{augmentation}) \\ \hline = 77.9' \text{ ou } 1^{\circ}17.9' \end{array}$	$\begin{array}{r} 9^{\circ}37' \\ +1^{\circ}17.9' \\ \hline = 10^{\circ}54.9' \end{array}$	10°54.9' O
Réponse : 10°54.9' O (arrondie à 10°55')				

2. Quelle est la déclinaison, si l'année actuelle est 2009, pour la carte telle qu'illustrée à la figure B4-4?	$\begin{array}{r} 2009 \\ -1980 \\ \hline = 29 \end{array}$	$\begin{array}{r} 29 \\ \times 10.6'(\text{diminution}) \\ \hline = 307.4' \text{ ou } 5^{\circ}7.4' \end{array}$	$\begin{array}{r} 20^{\circ}44' \\ -5^{\circ}36.6' \\ \hline = 15^{\circ}36.6' \end{array}$	15°36.6' E
Réponse : 15°36.6' E (arrondie à 15°37')				

COREN 322 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

Réviser le plan d’évaluation, les instructions d’évaluation et la liste de contrôle d’évaluation et se familiariser avec la matière avant d’effectuer l’évaluation.

Préparer un itinéraire de navigation en six étapes conformément aux instructions préalables à la leçon du guide pédagogique de l’OCOM M322.06 (Identifier un emplacement à l’aide d’un récepteur GPS, A-CR-CCP-703/PF-002, chapitre 9, section 6).

S’assurer que les batteries des récepteurs du système de positionnement global (GPS) sont complètement rechargées.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l’évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L’ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l’activité d’évaluation et la liste de contrôle d’évaluation pour se familiariser avec la matière avant de participer à l’évaluation.

MÉTHODE D’ÉVALUATION

L’évaluation de rendement a été choisie pour observer l’habileté du cadet à exécuter les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

OBJET

L’objet de ce COREN est d’évaluer l’habileté du cadet à tracer sa position sur une carte topographique avec les coordonnées de quadrillage (coord) déterminées par un récepteur GPS.

RESSOURCES

- COREN 322 – Liste de contrôle d’évaluation,
- un récepteur GPS,
- une carte topographique, et
- un crayon.

DÉROULEMENT DE L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION

S.O.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Après avoir observé le rendement pour chaque compétence, porter un jugement et indiquer sur la liste de contrôle d'évaluation si la tâche est :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** La tâche a été réalisée sans difficulté ou n'a nécessité qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
- **Norme dépassée.** La tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.

1. Observer le cadet pendant l'exécution d'une activité pratique et se servir de la liste de contrôle pour évaluer son rendement.
2. Configurer le GPS. Régler les données de sorte qu'elles soient différentes de celles de la carte topographique utilisée (WGS-84 ou NAD-27 ou NAD-83) et régler le système des coordonnées à UTM plutôt qu'à MGRS.
3. Diviser les cadets en groupes d'au plus six personnes.
4. Attribuer à chaque cadet du groupe l'un des six points de contrôle.
5. Demander à chaque cadet de diriger le groupe vers le point de contrôle qui lui est attribué en naviguant avec une carte topographique.
6. Au point de contrôle, demander au cadet d'identifier la position à l'aide d'un récepteur GPS, y compris :
 - (a) confirmer que les données cartographiques exactes sont réglées sur le récepteur GPS;



La procédure que le cadet doit suivre pour confirmer si les données cartographiques exactes sont réglées sur le récepteur GPS est la suivante :

1. Identifier les données cartographiques de la carte topographique utilisée comme données de référence.
2. Avec le GPS, parcourir le menu « réglage », puis le menu « navigation », et enfin le menu « système » ou « unités ».
3. Mettre en évidence la boîte de données de la carte.
4. Faire défiler la liste des données et trouver les données de la carte qui est utilisée.
5. Régler les données exactes.

- (b) localiser la page de la position géographique sur le récepteur GPS et confirmer :
 - (1) que la zone de quadrillage est la même que celle imprimée sur la carte topographique; et
 - (2) que les identificateurs carrés de 100 000 m sont les mêmes;



La procédure que le cadet doit suivre pour confirmer la zone de quadrillage et les identificateurs carrés sont les mêmes :

1. Lire les coordonnées sur la page de la position géographique et identifier la désignation de la zone de quadrillage et l'identificateur carré de 100 000 m.
2. Se servir de l'information en marge des cartes topographiques et localiser la boîte de désignation de la zone de quadrillage.
3. Confirmer que la désignation de la zone de quadrillage et l'identificateur carré de 100 000 m correspondent aux coordonnées affichées sur le GPS.

- (c) lire les coordonnées de quadrillage courantes à dix chiffres et extraire les coordonnées de quadrillage à six chiffres; et



La procédure que le cadet doit suivre pour lire les coordonnées de quadrillage à dix chiffres sur le récepteur GPS et extraire les coordonnées de quadrillage à six chiffres est la suivante :

1. Identifier les coordonnées de quadrillage à dix chiffres.
2. Dans les coordonnées de quadrillage à dix chiffres, identifier la partie qui désigne l'est (les cinq premiers chiffres) et en extraire les trois premiers.
3. Dans les coordonnées de quadrillage à dix chiffres, identifier la partie qui désigne le nord (les cinq derniers chiffres) et en extraire les trois premiers.
4. Les six chiffres extraits donnent les coordonnées de quadrillage à six chiffres.

- (d) tracer les coordonnées de quadrillage à six chiffres sur la carte topographique du secteur.
7. Demander au cadet de confirmer si les coordonnées de quadrillage à six chiffres tracées correspondent au point de contrôle attribué.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - (a) **Non réalisée.** Si le cadet n'a pas satisfait à la norme en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.
 - (b) **Réalisée avec difficulté.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées mais que moins de 60 pour cent (4 ou moins sur les 7) ou mieux ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées avec 60 pour cent (5 ou plus sur les 7) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - (d) **Norme dépassée.** Si toutes les compétences de la liste de contrôle ont été réalisées sans difficulté importante ou sans aide. Cela comprend les compétences cochées « réalisée sans difficulté » et « norme dépassée ».
2. Inscrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.

3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Des rétroactions devraient être données aux cadets après que l'évaluation du COREN est terminée pour les informer de leur progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate immédiatement après l'évaluation pratique, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Discuter avec le cadet des résultats du rendement de chaque section de la liste de contrôle d'évaluation et des résultats d'ensemble du rendement et lui remettre une copie de la liste de contrôle remplie.

COREN 322 – LISTE DE CONTRÔLE D’ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Évaluation analytique du rendement :

Tracer la position sur une carte topographique avec les coordonnées de quadrillage calculées par un récepteur GPS.	Évaluation			
	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Le cadet a confirmé que les données cartographiques exactes sont réglées sur le récepteur GPS.				
Le cadet a localisé la page de la position géographique sur le récepteur GPS et a confirmé que la zone de quadrillage était le même que celle imprimée sur la carte topographique.				
Le cadet a localisé la page de la position géographique sur le récepteur GPS et a confirmé que les identificateurs carrés de 100 000 m sont les mêmes.				
Le cadet a lu les coordonnées de quadrillage courantes à dix chiffres et en a extrait les coordonnées de quadrillage à six chiffres.				
Le cadet a tracé les coordonnées de quadrillage à six chiffres sur la carte topographique du secteur.				
Le cadet a confirmé que les coordonnées de quadrillage à six chiffres tracées correspondent au point de contrôle attribué.				

Rétroaction de l’évaluateur :

COCOM 322.01 – ÉVALUATION								
Général (Cocher une des cases)	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas tenté de remplir la feuille de calcul ou n'a pas répondu correctement à au moins une question.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu à l'une des deux questions. La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.		Dans l'ensemble, le cadet a correctement répondu aux questions sans difficulté ou n'a requis qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.		Dans l'ensemble, la tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.	.

OREN 322 – EVALUATION GLOBALE								
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée		Réalisée avec difficulté		Réalisée sans difficulté		Norme dépassée	
Rendement général	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences mais moins de 60 pour cent (4 ou moins sur les 7) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences dont 60 pour cent (5 ou plus sur les 7) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.		Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme en réalisant toutes les compétences sans difficulté et sans aide.	

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

COCOM 324.01/.02/.03/.04 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

Réviser le plan d’évaluation, les instructions d’évaluation et la rubrique d’évaluation et se familiariser avec la matière avant d’effectuer l’évaluation.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l’évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L’ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l’activité d’évaluation et la rubrique d’évaluation pour se familiariser avec la matière avant de participer à l’évaluation.

MÉTHODE D’ÉVALUATION

L’évaluation de rendement a été choisie pour observer comment le cadet exécute les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement et le résultat produit.

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

OBJET

L’objet de ces COCOM est d’évaluer l’habileté du cadet à :

- construire un abri improvisé dans une situation de survie;
- recueillir de l’eau dans une situation de survie;
- allumer un feu sans allumettes ni briquet en situation de survie; et
- prédire les conditions météorologiques en observant les formations nuageuses et les situations météorologiques.

RESSOURCES

- rubriques d’évaluation des COCOM 324.01/.02/.03/.04,
- une trousse de survie,
- un tapis de sol,
- une pierre à feu et une pièce de métal,
- un verre,
- une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d’un manche de 91 cm (36 pouces),
- une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
- une pelle,
- un seau rempli d’eau ou de sable,
- de l’amadou,
- du petit bois,
- de la ficelle,

- une tasse ou un seau, et
- des sacs en plastique transparent.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation a lieu en campagne pendant l'EEC – bivouac dans un espace contrôlé durant le jour.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



L'outil d'évaluation des COCOM 324.01/.02/.03/.04 est réparti en deux sections. Une rubrique sert à évaluer le rendement du cadet sur les éléments suivants : recueillir de l'eau, prédire les conditions météorologiques, construire un abri improvisé et allumer un feu sans allumettes.

Le rendement est évalué de la façon suivante :

- **Non réalisée.** La compétence n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
- **Réalisée avec difficulté.** La tâche a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité de l'aide de la part de l'évaluateur.
- **Réalisée sans difficulté.** La tâche a été réalisée sans difficulté importante ou n'a nécessité qu'une aide minimale de la part de l'instructeur.
- **Norme dépassée.** La tâche a été réalisée sans difficulté et aucune aide n'a été nécessaire de la part de l'évaluateur.

Inscrire des observations pour donner une rétroaction descriptive postérieure à l'évaluation.



Pour assurer un environnement sécuritaire, seulement deux avertissements liés à la sécurité seront donnés aux cadets pendant l'EEC en bivouac. Si un troisième avertissement est donné, le cadet recevra la mention « non réalisée » pour l'OREN et une note sera indiquée dans la section rétroaction. Les avertissements doivent être donnés pour un manquement important aux principes de sécurité enseignés dans le cadre de l'OCOM. Lorsqu'un avertissement est donné, l'instructeur doit identifier clairement ce que le cadet a fait incorrectement, les étapes à prendre pour corriger l'erreur et les mesures à prendre dorénavant pour éviter de faire la même erreur.

Ces COCOM ont lieu durant toute la durée de l'EEC – bivouac. L'instructeur devra observer les cadets pendant l'exécution des activités pratiques et se servir de la rubrique qui se trouve dans le présent appendice pour surveiller leur rendement.

Puisque les COCOM sont continus et qu'ils concernent le développement progressif des compétences, la pratique limitant le nombre de tentatives qu'un cadet peut faire pour réaliser ces COCOM ne s'applique pas. Cependant, les tentatives sont limitées en fonction du temps disponible pendant la fin de semaine de l'EEC – bivouac.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Qualifier l'évaluation globale du rendement dans la liste de contrôle d'évaluation comme étant :
 - (a) **Non réalisée.** Si l'une ou l'autre des tâches de la rubrique n'a pas été tentée ou réalisée même avec de l'aide.
 - (b) **Réalisée avec difficulté.** Si toutes les tâches de la rubrique ont été réalisées mais que moins de 60 pour cent (8 ou moins sur les 13) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - (c) **Réalisée sans difficulté.** Si toutes les tâches de la rubrique ont été réalisées avec 60 pour cent ou plus de tâches réalisées sans difficulté ou sans aide.
 - (d) **Norme dépassée.** Si toutes les tâches de la rubrique ont été réalisées sans difficulté ou sans aide. Ceci comprend les tâches cochées « réalisées sans difficulté » et « en dépassant la norme ».
2. Incrire des remarques et des observations dans la section de rétroaction par l'évaluateur, dans la liste de contrôle d'évaluation.
3. Signer et dater la liste de contrôle d'évaluation.
4. S'assurer qu'une copie de la liste de contrôle d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Puisque ces COCOM sont continus, des rétroactions devraient être données régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate durant les activités pratiques de survie, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Discuter avec le cadet des résultats du rendement de chaque section de la rubrique d'évaluation et des résultats d'ensemble du rendement et lui remettre une copie de la rubrique réalisée.

COCOM 324.01/.02/.03/.04 – RUBRIQUES D’ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

RUBRIQUES D’EVALUATION DES COCOM 324.01/.02/.03/.04

	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée
Construire un abri improvisé	Le cadet n'a pas fabriqué un abri improvisé.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à construire un abri improvisé ou a eu besoin d'aide.	Dans l'ensemble, le cadet a fabriqué un abri improvisé. Le cadet a tenu compte de certains de ces facteurs : la taille, l'élevation, l'eau, les sources d'eau, les sources de combustible et la visibilité du haut des airs.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme pour construire un abri improvisé en tenant compte de la taille, de l'élevation, de l'eau, des sources d'eau, des sources de combustible et de la visibilité du haut des airs.
Recueillir de l'eau potable	Le cadet n'a pas recueilli d'eau potable à partir d'un appareil assemblé capable de recueillir de l'eau potable.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à recueillir de l'eau potable. Le cadet n'a pas utilisé les méthodes ou n'a pas demandé d'aide.	Dans l'ensemble, le cadet a recueilli de l'eau potable. Le cadet a utilisé les méthodes et les endroits appropriés.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme pour recueillir de l'eau en utilisant un appareil de cueillette d'eau bien fabriqué et fiable.
Allumer un feu sans allumettes	Le cadet n'a pas suivi la procédure pour allumer un feu sans allumettes.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à utiliser une méthode recommandée pour allumer un feu sans allumettes ou a eu besoin d'aide pour la procédure.	Dans l'ensemble, le cadet a suivi la procédure pour allumer un feu sans allumettes.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme pour allumer un feu sans allumettes.
Prédire les conditions météorologiques (météo)	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas prédit les conditions météorologiques. Le cadet n'a pas suivi les nuages ou n'a pas utilisé les principes météorologiques.	Dans l'ensemble, le cadet a eu de la difficulté à suivre les formations nuageuses ou à se servir des principes météorologiques ou a eu besoin d'aide pour la procédure.	Dans l'ensemble, le cadet a prédit les conditions météorologiques à l'aide des formations nuageuses et des principes météorologiques.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme en se servant des formations nuageuses et des principes météorologiques pour prédire correctement les conditions météorologiques pour la prochaine période de 24 heures.

Rétroaction de l'évaluateur :

Rétroaction globale de l'évaluateur :

OREN 324 – ÉVALUATION GLOBALE						
Cocher un seul niveau de rendement	Non réalisée	Réalisée avec difficulté	Réalisée sans difficulté	Norme dépassée		
Rendement général	Dans l'ensemble, le cadet n'a pas satisfait à la norme en ne réalisant pas au moins une des compétences requises.	Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences mais moins de 60 pour cent (8 sur les 13) ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.	Dans l'ensemble, le cadet a satisfait à la norme en réalisant toutes les compétences dont 60 pour cent (8 sur les 13) ou plus ont été réalisées sans difficulté ou sans aide.	Dans l'ensemble, le cadet a dépassé la norme en réalisant toutes les compétences sans difficulté et sans aide.		

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit localement.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

COREN 326 – INSTRUCTIONS D’ÉVALUATION

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L’ÉVALUATION

Réviser le plan d’évaluation, les instructions d’évaluation et la liste de contrôle d’évaluation et se familiariser avec la matière avant d’effectuer l’évaluation.

Photocopier la grille d’évaluation du COREN 326 pour chaque cadet.

Obtenir toutes les ressources nécessaires pour l’évaluation.

DEVOIR PRÉALABLE À L’ÉVALUATION

Demander au cadet de réviser les instructions de l’activité d’évaluation et la liste de contrôle d’évaluation pour se familiariser avec la matière avant de participer à l’évaluation. Cette révision sera effectuée par le personnel d’expédition à l’arrivée des cadets au centre d’expédition.

MÉTHODE D’ÉVALUATION

L’évaluation de rendement a été choisie pour observer comment le cadet exécute les compétences requises et pour porter un jugement sur la qualité du rendement.

CONDUITE DE L’ÉVALUATION

OBJET

L’objet de ce COREN est d’évaluer l’habileté du cadet à exécuter les compétences liées à l’expédition.

RESSOURCES

- la liste de contrôle d’évaluation du COREN de l’OREN 326,
- une carte topographique ou des sentiers du secteur,
- deux (2) modes de l’équipement propre au déplacement sélectionnés,
- l’équipement d’expédition personnel; et
- l’équipement d’expédition de groupe.

DÉROULEMENT DE L’ACTIVITÉ D’ÉVALUATION

L’évaluation se déroulera au centre d’expédition pendant les heures de clarté.

Toutes les activités seront exercées conformément aux instructions de l’A-CR-CCP-951/PT-003.

Les deux modes de transport sélectionnés seront utilisés dans des conditions météorologiques favorables et dans les conditions suivantes :

- L’évaluation du canotage aura lieu en eau calme.
- L’évaluation de l’exercice en vélo de montagne aura lieu sur des sentiers de vélo de montagne de familiarisation.
- L’évaluation en randonnée pédestre aura lieu sur un terrain de randonnée pédestre de classe 3.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ D'ÉVALUATION



Les cadets peuvent recevoir de l'aide (p. ex., des rappels, des questions dirigées).



L'outil d'évaluation du COREN 326 évalue le rendement du cadet dans les domaines suivants : compétences générales en expédition, canotage, vélo de montagne et randonnée.

Seulement deux des trois moyens de transport seront évalués. Pour cette raison, 10 compétences (quatre compétences générales en expédition et trois compétences techniques par moyen de transport) seront évaluées. Le moyen de transport qui n'est pas utilisé ne sera pas évalué. Par conséquent, cette section de la grille d'évaluation sera laissée vide.

Après avoir observé chaque compétence réalisée, rendre un jugement et indiquer sur la liste de contrôle de l'évaluation (en cochant la case pertinente) si la compétence est :

- **Non réalisé.** Au cours de l'expédition, la compétence n'a pas été tentée ou réalisée, même avec de l'aide;
- **Réalisé avec difficulté.** La compétence a été réalisée avec une certaine difficulté ou a nécessité une aide appréciable de la part de l'évaluateur; ou
- **Réalisé sans difficulté.** La compétence a été réalisée sans difficulté ou n'a nécessité qu'une aide minimale de la part de l'évaluateur.

Des observations peuvent être notées pour donner une rétroaction descriptive subséquente à l'évaluation.



Pour assurer un environnement sécuritaire, les cadets auront droit à seulement deux avertissements liés à la sécurité pendant l'expédition de l'étoile d'argent. Si un troisième avertissement est donné pour un incident semblable, le cadet recevra la mention « Non réalisé » pour l'OREN et une note sera indiquée dans la section de rétroaction. Des avertissements peuvent être émis dans le cas d'un manque notable au respect des principes de sécurité enseignés dans les OCOM. Lorsqu'un avertissement est donné, l'instructeur doit identifier clairement ce que le cadet a fait incorrectement, les étapes à suivre pour corriger l'erreur et les mesures à prendre dorénavant pour éviter de faire la même erreur.

L'évaluateur devra observer les cadets en équipe pendant l'exécution de l'activité pratique de l'expédition et se servir de la liste de contrôle d'évaluation qui se trouve dans le présent appendice pour surveiller leur rendement.

Puisque le COREN est continu et qu'il concerne le développement progressif des compétences, la pratique limitant le nombre de tentatives qu'un cadet peut faire pour terminer ce COREN ne s'applique pas. Cependant, les tentatives sont limitées en fonction du temps disponible pendant la fin de semaine d'instruction de l'expédition.

Si à plusieurs occasions, un cadet démontre un manque important de progrès, on doit suivre les processus qui se trouvent à l'[annexe E](#), Séance de counselling pour l'instruction.

En cas de météo défavorable limitant certains aspects de l'évaluation, une URSC peut accorder une compétence de base fondée sur des observations incomplètes. Cependant, de telles circonstances doivent être inscrites dans la section de rétroaction globale.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ÉVALUATION

INSCRIPTION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

1. Indiquer l'évaluation de rendement global de la façon suivante :
 - (a) **Non réalisé.** Si n'importe laquelle des 10 compétences évaluées n'a pas été réalisée;
 - (b) **Réalisé avec difficulté.** Si une à cinq des 10 compétences ont été réalisées sans difficulté;
 - (c) **Réalisé sans difficulté.** Si six à neuf des 10 compétences évaluées ont été réalisées sans difficulté; ou
 - (d) **Norme dépassée.** Si les 10 compétences évaluées ont été réalisées sans difficulté.
2. Signer et dater la grille d'évaluation. Ceci devrait être effectué par le commandant de l'expédition.
3. Faire parvenir la liste de contrôle d'évaluation à l'unité d'appartenance du cadet.
4. S'assurer qu'une copie de la grille d'évaluation est jointe au dossier d'instruction du cadet.
5. Le résultat global sera inscrit dans le dossier de qualification de l'étoile d'argent qui se trouve à l'[annexe C](#).

DONNER UNE RÉTROACTION D'ÉVALUATION

Puisque ce COREN est continu, des rétroactions devraient être données régulièrement aux cadets pour les informer de leurs progrès. Ceci est réalisé par rétroaction directe ou immédiate durant l'activité de l'expédition pratique, lors de séances d'information en groupe à la fin de la journée d'instruction et, au besoin, lors d'entrevues personnelles.

Discuter avec le cadet des résultats de rendement de chaque section de la grille d'évaluation et des résultats globaux du rendement.

OREN 326 GRILLE D'ÉVALUATION

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

Randonnée en vélo de montagne	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté
Le cadet a changé les vitesses et adopté la position du corps appropriée au relief (ascension et descente).			
Le cadet a appliqué les techniques de freinage avec le frein avant et le frein arrière.			
Le cadet respecte les règles de sécurité sur les sentiers.			

Nom de l'évaluateur :**Rétroaction :**

Canotage	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté
Le cadet a effectué le coup de propulsion.			
Le cadet a pagayé en ligne droite (+/- 10 m) en exécutant les coups de correction appropriés.			
Le cadet a respecté les protocoles de sécurité nautique.			

Nom de l'évaluateur :**Rétroaction :**

Randonnée pédestre	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté
Le cadet a effectué le pas de repos pendant une ascension.			
Le cadet a franchi un obstacle.			
Le cadet a respecté l'étiquette sur les sentiers.			

Nom de l'évaluateur :**Rétroaction :**

Compétences générales en expédition	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté
Le cadet a suivi les routines liées à l'arrivée au site de campement et au départ (p. ex., montage et démontage d'un campement).			
Le cadet s'est conformé aux principes de camping écologique (p. ex., nourriture rangée et déchets éliminés).			
Le cadet a participé à une séance de rétroaction de groupe.			
Le cadet a utilisé l'équipement d'expédition (p. ex., réchaud) et entretenu l'équipement personnel.			

Nom de l'évaluateur :

Rétroaction :

OREN 326 – ÉVALUATION GLOBALE					
Cocher une des cases	Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée	
Rendement global	Si n'importe laquelle des 10 compétences évaluées n'a pas été réalisée.	Si une à cinq des 10 compétences évaluées ont été réalisées sans difficulté.	Si six à neuf des 10 compétences évaluées ont été réalisées sans difficulté.	Si les 10 compétences évaluées ont été réalisées sans difficulté.	

Rétroaction globale :

Nom de l'évaluateur :	Poste :
Signature de l'évaluateur :	Date :

Ce formulaire doit être reproduit sur place.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

DOSSIER DE QUALIFICATION DE L'ÉTOILE D'ARGENT

Nom du cadet : _____

Corps de cadets : _____

N° de l'OREN	Énoncé de rendement	Évaluation des OREN			
		Non réalisé	Réalisé avec difficulté	Réalisé sans difficulté	Norme dépassée
X01	Participer à des activités de service communautaire				
X02	Effectuer un service communautaire				
303	Exercer le rôle d'un chef d'équipe				
X04	Suivre la participation à des activités physiques				
X05	Participer à des activités physiques				
306	Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision				
307	Servir dans un corps de cadets de l'Armée				
308	Diriger une escouade avant un rassemblement				
309	Enseigner une leçon				
X20	Participer à des activités de familiarisation des FAC				
321	Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice en bivouac d'une durée d'une nuit				
322	Tracer l'emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur GPS				
324	Survivre quand on est perdu				
325	Identifier les compétences des chefs lors d'activités en plein air				
326	Mettre en pratique les compétences en expédition				
Qualification réussie		Oui	Non	Officier d'instruction	Date : _____
Signature : _____					

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

LIGNES DIRECTRICES D'UNE ENTREVUE DE CADET

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la conduite d'une entrevue est de discuter des attentes, des objectifs personnels et du progrès de l'apprentissage du cadet (évaluation de l'apprentissage), et de lui donner de la rétroaction sur son rendement global.

Rencontrer le cadet durant l'année d'instruction pour discuter de son progrès en vue de l'obtention de sa qualification et pour réviser son plan d'action.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À L'ENTREVUE

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire d'entrevue du cadet (appendice 1), les calendriers d'instruction, le plan d'évaluation de l'apprentissage ([annexe B](#)), les outils d'évaluation du COREN, des stylos, du papier, etc.

Demander au cadet de réviser tous les documents d'accompagnement de sorte qu'il soit prêt, lors de l'entrevue, à discuter des domaines spécifiques autant que de ses attentes et de ses objectifs personnels.

Prévoir des entrevues de façon à prévoir environ 10 à 15 minutes par cadet.

CONDUITE D'UNE ENTREVUE



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre d'une manière qui indique que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps aux cadets pour répondre aux questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir le formulaire d'entrevue du cadet.
3. Demander au cadet de signer le formulaire d'entrevue du cadet.
4. Signer le formulaire d'entrevue du cadet.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À L'ENTREVUE

Mettre une copie du formulaire d'entrevue du cadet au dossier d'instruction du cadet.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

FORMULAIRE D'ENTREVUE DU CADET

Nom :	Grade :
Niveau d'étoile :	Peloton :

SECTION 1 – ENTREVUE INITIALE

1. Quelles sont vos attentes par rapport à ce niveau d'étoile?
2. Avez-vous des questions par rapport à l'instruction, au calendrier et/ou à l'évaluation?
3. Quelles activités vous emballent le plus?
4. Quels sont vos points forts?
5. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
6. Quels objectifs personnels aimeriez-vous atteindre? Quelles mesures prendrez-vous pour atteindre ces objectifs?
7. Y a-t-il quelque chose que nous devrions savoir pour nous aider à faire en sorte que votre expérience d'apprentissage soit des plus agréables (besoins en apprentissage, allergies, etc.)?

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

SECTION 2 – ENTREVUE DE RENDEMENT

1. Jusqu'à présent, ce niveau d'étoile répond-il à vos attentes? Dans la négative, que pouvons-nous faire pour répondre à ces attentes?
2. Y a-t-il des domaines qui suscitent votre enthousiasme ou qui vous préoccupent et que vous voudriez souligner?
3. Comment percevez-vous votre progrès? *
4. Quels sont les points que vous aimeriez améliorer?
5. Quels objectifs personnels aimeriez-vous établir?

* Donner au cadet une rétroaction sur son progrès et son rendement global en mettant en évidence les écarts qui peuvent ressortir entre l'auto-évaluation du cadet et vos observations. Les points de discussion peuvent comprendre les évaluations effectuées et à venir, les présences, la participation, etc.

PLAN D'ACTION

Travailler avec le cadet pour élaborer un plan d'action qui tient compte de ses objectifs et de ses besoins en matière d'instruction. Le plan d'action est un ensemble de mesures mutuellement convenues que le cadet s'engage à réaliser pour atteindre ses objectifs. Celui-ci doit être réaliste et réalisable, et rédigé de façon positive.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

SECTION 3 – ENTREVUE FINALE

1. Comment avez-vous aimé ce niveau d'étoile?
2. Quels éléments vous ont plu ou déplu en ce qui a trait à l'instruction? Comment pourrait-on l'améliorer?
3. Comment pouvez-vous appliquer ce que vous avez appris à l'intérieur et à l'extérieur du corps de cadets?
4. Quels sont les nouveaux objectifs personnels que vous souhaitez établir?
5. Quelles occasions d'instruction prochaines vous intéressent?

* Remettre au cadet un exemplaire de son dossier de qualification dûment rempli et discuter de ses progrès d'apprentissage relativement aux objectifs du cours. Lorsqu'une dérogation est accordée, expliquer au cadet ce que cela signifie et ce qu'il aura à accomplir l'année suivante pour satisfaire aux exigences de la qualification courante.

NOTA

Signature du cadet :

Signature de l'officier :

Date :

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

LIGNES DIRECTRICES D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

GÉNÉRALITÉS

L'objet de la séance de counselling pour l'instruction (SCI) est de rencontrer officiellement le cadet qui éprouve des difficultés à obtenir ou à maintenir des résultats conformes aux normes de la qualification et à élaborer un plan d'action pour l'aider.

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

Rassembler les ressources requises, comme le formulaire de la SCI, le dossier d'instruction du cadet, des stylos, du papier, etc.

Reviser le dossier d'instruction du cadet et discuter de son rendement avec les autres membres du personnel au besoin.

Remplir la section 1 du formulaire de la SCI.

CONDUITE D'UNE SÉANCE DE COUNSELLING



Conseils pour une entrevue réussie :

- Poser des questions qui incitent à la réflexion, en d'autres mots, éviter les questions à répondre par oui ou par non.
- Gérer le temps en s'assurant que le cadet ne s'écarte pas du sujet.
- Écouter et répondre d'une manière qui indique que vous avez entendu et compris le cadet. Par exemple, paraphraser les idées des cadets.
- Accorder suffisamment de temps au cadet pour répondre aux questions.

1. Souhaiter la bienvenue au cadet.
2. Remplir les sections 2 et 3 du formulaire de la SCI.
3. Demander au cadet de signer le formulaire de la SCI.
4. Signer le formulaire de la SCI.

INSTRUCTIONS SUBSÉQUENTES À LA SÉANCE DE COUNSELLING

L'objectif de mener une séance de counselling pour l'instruction est d'orienter un cadet vers la réussite dans le programme des cadets. Après la séance de counselling pour l'instruction, l'officier d'instruction doit rencontrer le Cmdt pour discuter des résultats de la séance et de toute autre mesure requise.

Le commandant doit communiquer avec le tuteur pour ouvrir un dialogue et l'inclure dans le plan d'action.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

FORMULAIRE DE SÉANCE DE COUNSELLING POUR L'INSTRUCTION

SECTION 1 – RENSEIGNEMENTS DE BASE	
Nom :	Grade :
Niveau d'étoile :	Peloton :
Circonstances justifiant une SCI :	
Le progrès global de l'instruction (p. ex. gravité de l'échec, rendement par rapport aux OREN connexes, toute difficulté précédente et mesure prise, rendement ou comportement, etc.) :	
SECTION 2 – CONCLUSIONS DE LA SÉANCE	
<ol style="list-style-type: none">1. Informer le cadet qu'il n'atteint pas et/ou ne maintient pas les normes de qualification et que la rencontre vise à l'aider à rectifier la situation.2. Discuter des éléments suivants :<ul style="list-style-type: none">• Circonstances exceptionnelles nuisant à l'avancement dans l'instruction• Toute difficulté antérieure et les mesures prises (p. ex. si de l'aide ou de l'instruction supplémentaire a été donnée)• Le rendement ou le comportement du cadet (p. ex. la présence, l'effort, la motivation et l'attitude)	

SECTION 3 – RECOMMANDATIONS DE LA SÉANCE (PLAN D’ACTION)

Avec le cadet, élaborer un plan d'action qui fait ressortir les mesures à prendre pour réussir.

Informer le cadet des conséquences s'il ne fait preuve d'aucune amélioration notable.

Signature du cadet :

Signature de l'officier d'instruction :

Date :

SECTION 4 – RÉVISION DU COMMANDANT

Inscrire toutes les discussions avec les parents concernant les progrès du cadet.

Signature du commandant :

Date :

CHAPITRE 4
OBJECTIFS DE RENDEMENT
SECTION 1

OBJECTIFS DE RENDEMENT (OREN) ET PLAN D'INSTRUCTION

OBJET

1. Le présent chapitre a pour objet de donner un aperçu des OREN particuliers correspondants à la qualification de l'étoile argent.

OBJECTIFS DE RENDEMENT

2. Les OREN sont une description des capacités du cadet après que l'instruction est terminée. Ils incluent une description de ce que le cadet doit faire en fonction du rendement, les conditions selon lesquelles le rendement doit être effectué et les normes auxquelles doit se conformer le rendement. On définit respectivement ces trois éléments par :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

3. Ce chapitre décrit également le plan d'instruction conçu afin d'aider les cadets à atteindre les OREN nécessaires à l'aide d'OCOM et de descriptions de leçon (DL) qui sont les références principales à l'élaboration de l'A-CR-CCP-703/PF-002.

OBJECTIFS DE COMPÉTENCE

4. Les OCOM sont une description des capacités du cadet une fois que chaque unité d'apprentissage est terminée et constituent une étape majeure à la réussite de l'OREN. Les OCOM peuvent correspondre aux composantes principales énoncées à la première étape de déconstruction des OREN ou ils peuvent provenir de regroupement de plusieurs composantes reliées. Ils sont formés de trois parties essentielles :

- a. l'énoncé de rendement,
- b. l'énoncé des conditions, et
- c. la norme.

DESCRIPTIONS DE LEÇON

5. Les DL décrivent une stratégie d'instruction à appliquer à chaque OCOM et comprennent :

- a. le soutien des points d'enseignements;
- b. les documents de référence;
- c. les activités d'apprentissage (méthodes, aides et environnement);
- d. les horaires approximatifs;
- e. les directives d'évaluation; et
- f. toute remarque qui clarifierait l'intention du concept.

ÉVALUATION POUR L'APPRENTISSAGE

6. L'évaluation formative, ou l'évaluation pour l'apprentissage, se déroule pendant une phase d'instruction et aide les cadets et les instructeurs à reconnaître les progrès ou les retards dans l'apprentissage. Ces évaluations peuvent également donner aux cadets l'occasion de pratiquer les COREN. Cela aide à évaluer les besoins des cadets, comme la mesure corrective ou l'enseignement correctif, à planifier les prochaines étapes d'instruction et à donner aux cadets des rétroactions qui peuvent les aider à s'améliorer. L'évaluation formative renforce aussi l'apprentissage de façon à ce que le cadet le retienne plus longtemps. Les détails pour l'évaluation de l'étoile argent sont présentés dans les descriptions de leçons pertinentes qui se trouvent au chapitre 4.

SECTION 2

OREN X01 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS SUR LE CIVISME

1. OREN X01 – Participer à des activités sur le civisme

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 3

OREN X02 – EFFECTUER UN SERVICE COMMUNAUTAIRE

1. OREN X02 – Effectuer un service communautaire

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 4

OREN 303 – EXERCER LE RÔLE D’UN CHEF D’ÉQUIPE

1. **Rendement.** Exercer le rôle d’un chef d’équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Toutes.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer le rôle d’un chef d’équipe, y compris :
 - a. définir le rôle d’un chef d’équipe, y compris :
 - (1) reconnaître leur position au sein de l’équipe de leadership;
 - (2) décrire les principales qualités de leadership d’un cadet;
 - (3) décrire les principales compétences de leadership; et
 - (4) énumérer les responsabilités d’un chef d’équipe;
 - b. établir des objectifs de leadership pour l’année d’instruction;
 - c. diriger l’équipe qui lui est désignée, y compris :
 - (1) donner un exemple positif;
 - (2) favoriser le travail d’équipe en contribuant à la dynamique positive de l’équipe;
 - (3) communiquer clairement la ou les tâches à accomplir;
 - (4) superviser les cadets;
 - (5) résoudre des problèmes, au besoin;
 - (6) donner une rétroaction à l’équipe; et
 - (7) donner des comptes rendus à ses supérieurs; et
 - d. participer à une relation de mentorat.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l’OREN 303 est conçue pour améliorer l’habileté du cadet à exercer le rôle d’un chef d’équipe, y compris :
 - (1) l’OCOM C303.01 (Diriger une activité de promotion du travail d’équipe), et
 - (2) l’OCOM C303.02 (Donner une présentation au sujet d’un chef).

- b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C103.03 (Participer à des activités de promotion du travail d'équipe, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (2) l'OCOM C203.01 (Consigner des entrées dans un journal réfléctif, A-CR-CCP-702/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Norme de qualification et plan de l'étoile rouge*, chapitre 4, section 3),
 - (3) l'OCOM C203.02 (Utiliser la résolution de problème, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (4) l'OCOM C203.04 (Participer à une présentation donnée par un chef, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3),
 - (5) l'OCOM C203.05 (Participer à des activités de renforcement de la confiance, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3), et
 - (6) l'OCOM C203.06 (Participer à des activités de résolution de problème, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 3).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
- d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 303 se limite à un total de neuf périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCOM M303.01 – DÉFINIR LE RÔLE D'UN CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Définir le rôle d'un chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit définir le rôle d'un chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître sa position au sein du modèle de l'équipe de leadership;
 - b. décrire les principales qualités de leadership d'un cadet; et
 - c. reconnaître les principales compétences de leadership, y compris :
 - (1) la gestion intrapersonnelle,
 - (2) la gestion interpersonnelle,
 - (3) le travail d'équipe,
 - (4) la communication efficace,
 - (5) le leadership mis en pratique, et
 - (6) le mentorat.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer le modèle de l'équipe de leadership et la position du cadet de troisième année au sein de l'équipe de leadership.	Exposé interactif	10 min	
PE2	Décrire les principales compétences de leadership, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la gestion intrapersonnelle, b. la gestion interpersonnelle, c. le travail d'équipe, d. la communication efficace, e. le leadership mis en pratique, et f. le mentorat. 	Exposé interactif	5 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les éléments de la gestion intrapersonnelle, y compris : a. identifier les besoins personnels et y satisfaire; b. pratiquer la maîtrise de soi; c. pratiquer l'autogestion; d. poursuivre l'autoperfectionnement; et e. établir l'identité positive.	Exposé interactif	5 min	C0-270
PE4	Expliquer les éléments de la gestion interpersonnelle, y compris : a. interagir positivement dans la communauté de cadets; b. interagir positivement avec les autres; et c. s'occuper des conflits interpersonnels d'une manière respectueuse.	Exposé interactif	5 min	C0-271
PE5	Expliquer les éléments du travail d'équipe, y compris : a. participer aux étapes de la formation d'une équipe; b. présenter la dynamique positive de l'équipe; et c. participer à des activités de promotion du travail d'équipe.	Exposé interactif	5 min	C0-114 (p. 12) C0-268 (p. 3 et 4)
PE6	Expliquer les éléments de la communication efficace, y compris : a. recevoir une information; b. interpréter une information; et c. répondre à une information.	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 44)
PE7	Expliquer les éléments du leadership mis en pratique, y compris : a. servir d'exemple aux autres; b. participer aux tâches de leadership; c. diriger la tâche de leadership tout en supervisant l'équipe; d. diriger les activités de promotion du travail d'équipe; e. donner une rétroaction à l'équipe; et f. présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche.	Exposé interactif	5 min	C0-240 (p. 19) C0-245 (p. 70 et 71) C0-256 (p. 54 et 55)
PE8	Expliquer les éléments du mentorat, y compris : a. le rôle d'un cadet encadré; et b. le rôle d'un mentor.	Exposé interactif	5 min	C0-258 (p. 2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE9	Identifier les occasions de chef d'équipe de l'étoile argent, y compris : a. exercer le rôle d'un mentor; et b. effectuer une tâche de leadership.	Exposé interactif	5 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 50 min
- c. Total : 60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets au modèle de l'équipe de leadership, aux principales compétences de leadership et aux occasions de leadership pour les cadets de l'étoile argent.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
 - b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & C. I. Fertman (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
 - c. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachusetts. Project Adventure, Inc.
 - d. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*: Avon, Massachusetts. Adams Media.
 - e. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
 - f. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.
 - g. C0-268 (ISBN 978-1-57542-265-7) MacGregor, M. S. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities For Leadership, Decision Making and Group success*. Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing.
 - h. C0-270 Maslow, A.H. (1943). A Theory of Human Motivation. *Psychological Review*, vol. 50, n° 4, p 370 à 396.
 - i. C0-271 Farthing, D. (2001). *Peacebuilders 1: Conflict Resolution Youth Reference Guide*. Ottawa, Ontario, YouCAN.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. le document de cours sur le modèle de l'équipe de leadership, et
 - b. le document de cours sur les attentes d'un cadet de l'étoile argent.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.02 – PARTICIPER À UNE RELATION DE MENTORAT

1. **Rendement.** Participer à une relation de mentorat.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une relation de mentorat.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer la relation de mentorat, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. reconnaître l'objectif d'une relation de mentorat; b. identifier les avantages de participer à une relation de mentorat; c. contribuer à une relation de mentorat; d. être ouvert aux nouvelles choses; e. être réceptif aux suggestions et à la critique constructive; f. donner une rétroaction au mentor; g. apprendre de l'exemple donné par le mentor; h. participer à des activités de mentorat; et i. apprécier la relation de mentorat. 	Exposé interactif	15 min	C0-258 (p. 15 à 21, 37 à 48, 70 à 73)
PE2	<p>Animer une discussion de groupe au sujet du mentorat, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la réflexion personnelle, b. l'auto-évaluation ou l'entrée de données dans un journal selon le besoin, et c. les séances de mentorat. 	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 37 à 48) C2-109 (p. 36)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Discussion de groupe : 10 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à la relation de mentorat, de susciter leur intérêt et de leur présenter la matière de base.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la relation de mentorat.

7. Documents de référence

- a. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book.* (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.
- b. C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Sugarman, D., Doherty, K., Garvey, D., & Gass, M. (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice.* Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

8. Matériel d'instruction. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage. S.O.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. À la fin de cette leçon, tous les cadets de troisième année doivent choisir au moins un cadet de première année en vue de l'encadrer. De plus, on doit demander à tous les cadets de l'étoile argent de dire avec lequel des cadets de l'étoile d'or ils aimeraient être jumelés.

OCOM M303.03 – PRATIQUER L'AUTO-ÉVALUATION

1. **Rendement.** Pratiquer l'auto-évaluation.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les rubriques d'auto-évaluation,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer l'auto-évaluation, y compris :
 - a. réfléchir sur les habiletés;
 - b. établir des objectifs;
 - c. chercher à obtenir une rétroaction au besoin; et
 - d. demander de l'aide au besoin.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Définir la réflexion et l'auto-évaluation.	Exposé interactif	5 min	C0-237 C0-242 (p. 9 à 11)
PE2	Demander aux cadets de diriger des activités d'auto-évaluation sur : <ol style="list-style-type: none"> a. leurs principales qualités de leadership, et b. la façon dont ils contribuent à la dynamique positive de l'équipe. 	Activité en classe	10 min	
PE3	Animer une discussion de groupe au sujet de la façon et du moment de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.	Discussion de groupe	10 min	C0-258 (p. 97 et 98)

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 5 min
- c. Activité en classe : 10 min
- d. Discussion de groupe : 10 min
- e. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de définir la réflexion et l'auto-évaluation.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit, de susciter l'intérêt des cadets et d'effectuer des auto-évaluations.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les avantages de chercher à obtenir une rétroaction et de demander de l'aide.

7. Documents de référence

- a. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- b. C0-242 (ISBN 978-0-9682160-2-1) Gregory, K., Cameron, C., & Davies, A. (2000). *Knowing What Counts: Self-Assessment and Goal Setting*. Courtenay, Colombie-Britannique. Building Connections Publishing Inc.
- c. C0-258 (ISBN 978-1-59869-450-5) Nigro, N. (2008). *The Everything Coaching and Mentoring Book*. (2^e éd.). Avon, Massachusetts. F+W Publications Company.

8. Matériel d'instruction. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. la rubrique d'auto-évaluation des principales qualités de leadership, et
- b. la rubrique d'auto-évaluation de la dynamique positive de l'équipe.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. S.O.

OCOM M303.04 – COMMUNIQUER À TITRE DE CHEF D’ÉQUIPE

1. **Rendement.** Communiquer à titre de chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit communiquer à titre de chef d'équipe, y compris :
 - a. reconnaître la communication verbale et non verbale;
 - b. mettre en pratique la méthode de communication, y compris :
 - (1) la réception;
 - (2) l'interprétation; et
 - (3) la réponse; et
 - c. identifier les obstacles d'une communication efficace.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la communication verbale et non verbale.	Exposé interactif	5 min	C0-022 (p. 97 à 101, 103 à 118) C0-254 (p. 9)
PE2	Expliquer l'audition et l'écoute et leur incidence sur la communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition d'entendre; b. la définition d'écouter; c. l'écoute active; d. les mauvaises habitudes d'écoute; et e. l'incidence de l'écoute et de l'audition sur la communication. 	Exposé interactif	15 min	C0-022 (p.129 à 135) C0-144 (p. 12 à 14, 17) C0-237 (p. 698 et 896) C0-262 (p. 237 et 239)
PE3	Décrire la méthode de communication, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. recevoir une information; b. interpréter une information; et c. répondre à une information. 	Exposé interactif	5 min	C0-115 (p. 42 à 45)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Identifier les obstacles d'une communication efficace, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les facteurs intrapersonnels, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le stress, (2) les émotions, (3) la mauvaise interprétation, (4) les mauvaises habitudes d'écoute, (5) l'étroitesse d'esprit, et (6) les préjugés; b. les facteurs de distraction, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) visuelle, et (2) auditive; et c. l'élocution, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le langage, (2) les messages variés, et (3) la surcharge d'information. 	Exposé interactif	10 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130)
PE5	Diriger une activité qui démontre la méthode de communication et les obstacles de la communication efficace.	Activité en classe	15 min	C0-022 (p. 77 à 80, 129 et 130) C0-115 (p. 42 à 45)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 35 min
- c. Activité en classe : 15 min
- d. Total : 60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 4 afin d'initier les cadets à la façon de communiquer en tant que chef d'équipe.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la méthode et aux obstacles de la communication.

7. Documents de référence

- a. C0-022 (ISBN 0-02864-207-4) Cole, Kris (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- c. C0-144 Colver, E., & Reid, M. (2001). *Peacebuilders 2: Peer Helping*. Ottawa, Ontario, YouCAN.

- d. C0-237 (ISBN 0-19-541816-6) Barber, K. (éd.). (2004). *Canadian Oxford Dictionary* (2^e éd.). Don Mills, Ontario, Oxford University Press Canada.
- e. C0-262 MacDonald, K. (2002). *Interpersonal Conflict Resolution Skills for Youth. Module 1: Fundamentals of Conflict Resolution*. New Westminster, Colombie-Britannique, Centre for Conflict Resolution.
- f. C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. (2008). *Teambuilding With Teens: Activities for Leadership, Decision Making and Group Success*. Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. un chronomètre.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des casse-têtes sur la communication,
- b. des ciseaux,
- c. des sacs en plastique refermables, et
- d. des enveloppes.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M303.05 – SUPERVISER LES CADETS

1. **Rendement.** Superviser les cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit superviser d'autres cadets tout en dirigeant l'équipe désignée.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les objectifs de la supervision, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. protéger; b. offrir un appui; et c. fournir une assurance de la qualité. 	Exposé interactif	10 min	C0-272 (p. 4)
PE2	Expliquer la façon de superviser, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. s'assurer de la sécurité; b. s'assurer du bien-être des cadets; c. encourager les cadets; d. modifier les responsabilités au besoin; e. maintenir le contrôle sur les cadets; f. corriger les erreurs au besoin; g. signaler la mauvaise conduite au besoin; et h. s'assurer au besoin que les cadets assument les responsabilités qui leur sont attribuées. 	Exposé interactif	10 min	A0-107 C0-249 (p. 36 et 37) C0-273 (p. 44, 88 à 90) C0-274 (p. 19, 32)
PE3	Animer une discussion de groupe sur la supervision.	Discussion de groupe	15 min	
PE4	Discuter des exigences de supervision au corps de cadets.	Discussion de groupe	15 min	

5. **Durée**

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 20 min |
| c. Discussion de groupe : | 30 min |
| d. Total : | 60 min |

6. **Justification**

- L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin d'initier les cadets à la supervision.
- Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 3 et 4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la supervision.

7. **Documents de référence**

- A0-107 Directeur - Cadets. (2007). OAIC 14-31, *Programme de sécurité générale - Directeur - Cadets et Rangers junior canadiens*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-249 (ISBN 0-7894-2890-3) Heller, R. (1998). *How to Delegate*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- C0-272 Coleridge Education, College of St. Mark and St. John. (2002). *A Consultation of Supervision Provision and Training Requirements Across Connexions Partnerships in England*. Extrait le 17 mars 2008 du site <http://www.connexions.gov.uk/partnerships/publications/uploads/cp/Supervisory%20Skills%20Exec%20Sum.pdf>.
- C0-273 (ISBN 978-1-56414-363-1) Ladew, D. P. (1998). *How to Supervise People: Techniques for Getting Results Through Others*. Franklin Lakes, New Jersey, Career Press.
- C0-274 (ISBN 1-4134-1294-7) Sargent, G. (2003). *The Little Black Book of Supervision*. Etats-Unis, Xlibris Corporation.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M303.06 – RÉSOUDRE DES PROBLÈMES

1. **Rendement.** Résoudre des problèmes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les méthodes de résolution de problèmes;
 - b. choisir une méthode de résolution de problèmes; et
 - c. résoudre un problème en utilisant la méthode choisie.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Réviser les étapes de l'analyse logique, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. confirmer la tâche; b. identifier le problème; c. définir le facteur critique; d. concevoir d'autres solutions; e. comparer les solutions de rechange; f. trouver la meilleure solution possible; g. mettre la solution en œuvre; et h. évaluer le plan et la mise en œuvre. 	Exposé interactif	5 min	C0-135 (p. 221 à 223)
PE2	<p>Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. identifier le problème; b. trouver toutes les solutions possibles; c. identifier les conséquences pouvant résulter de ces solutions; d. choisir la solution la plus appropriée; et e. évaluer la décision. 	Exposé interactif	10 min	C0-115 (p. 96)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les étapes de la méthode de résolution de problèmes suivantes : a. la durée, b. l'exposition, c. l'aide, d. la créativité, et e. la résolution.	Exposé interactif	10 min	C0-134 (p. 101)
PE4	Diriger une activité où les cadets doivent choisir une méthode de résolution de problèmes et la mettre en pratique dans une mise en situation.	Activité en classe	25 min	C0-115 (p. 45 et 46)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Activité en classe : 25 min
- d. Total : 60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de réviser l'analyse logique et d'initier les cadets aux autres méthodes de résolution de problèmes.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets à la résolution de problèmes.

7. Documents de référence

- a. C0-115 (ISBN 0-7879-4059-3) van Linden, J. A., & Fertman, C. I. (1998). *Youth Leadership*. San Francisco, Californie, Jossey-Bass Inc., Publishers.
- b. C0-134 (ISBN 0-7852-7440-5) Maxwell, J. (1999). *The 21 Indispensable Qualities of a Leader: Becoming the Person Others Will Want to Follow*. Nashville, Tennessee, Thomas Nelson Publishers.
- c. C0-135 (ISBN 0-7645-5176-0) Loeb, M., & Kindel, S. (1999). *Leadership for Dummies*. New York, New York, Hungry Minds, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des mises en situation de résolution de problèmes.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des mises en situation de résolution de problèmes, et
- b. des stylos et des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M303.07 – DIRIGER LES CADETS TOUT AU LONG D'UNE TÂCHE DE LEADERSHIP

1. **Rendement.** Diriger les cadets tout au long d'une tâche de leadership.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un exemple de tâche de leadership,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. planifier une tâche de leadership; et
 - b. diriger une équipe de cadets tout au long d'une tâche de leadership, y compris :
 - (1) se préparer pour la tâche;
 - (2) présenter la tâche;
 - (3) diriger la tâche tout en supervisant l'équipe;
 - (4) donner une rétroaction à l'équipe; et
 - (5) présenter un compte rendu au chef d'équipe après la tâche.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter de la méthode de préparation d'une tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. veiller à ce que l'objectif soit compris; b. s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles; c. respecter le temps; et d. faire un plan. 	Démonstration	10 min	C0-114 (p. 16) C0-243 C0-248 (p. 20 et 21) C0-253 (p. 24) C0-255 (p. 86 à 89)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Discuter de la méthode de présentation d'une tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris :	Démonstration	10 min	C0-114 (p. 36 et 99) C0-245 (p. 70 et 71) C0-247 (p. 133 à 136) C0-254 (p. 34 et 35)
PE3	Discuter de la méthode pour diriger une tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris :	Démonstration	10 min	C0-256 (p. 54 et 55)
PE4	Discuter de la méthode pour donner une rétroaction à l'équipe suivant la tâche de leadership et en faire la démonstration, y compris :	Démonstration	10 min	C0-240 (p. 19)
PE5	Expliquer le compte rendu après une tâche.	Exposé interactif	5 min	C0-243
PE6	Discuter de la façon de se préparer pour une tâche de leadership.	Activité en classe	5 min	C0-255 (p. 267 et 269)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Démonstration : 35 min
- c. Exposé interactif : 10 min
- d. Activité en classe : 5 min
- e. Total : 60 min

6. Justification

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 1 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le format d'une tâche de leadership dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 5 afin de donner des directives sur la façon d'effectuer un compte rendu après une tâche.
- c. Une activité en classe a été choisie pour le PE 6, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

7. Documents de référence

- a. C0-114 (ISBN 0-02-863656-2) Pell, A. R. (1999). *The Complete Idiot's Guide to Team Building*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- b. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment*. Beverly, Massachussets. Project Adventure, Inc.
- c. C0-243 Clark, D. (2007). *After Action Reviews*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leadaar.html>
- d. C0-243 Clark, D. (2007). *Leadership & Direction*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.nwlink.com/~donclark/leader/leaddir.html>
- e. C0-245 (ISBN 1-58062-513-4) Adams, B. (2001). *The Everything Leadership Book*. Avon, Massachusetts, Adams Media.
- f. C0-247 (ISBN 0-14-024272-4) Rosen, R. H., & Brown, P. B. (1997). *Leading People*. New York, New York, Penguin Books.
- g. C0-248 (ISBN 0-7894-4862-9) Heller, R. (1999). *Learning to Lead*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- h. C0-253 (ISBN 0-7894-8006-9) Bruce, A., & Langdon, K. (2001). *Do it Now!* New York, New York, DK Publishing, Inc.
- i. C0-254 (ISBN 0-7894-3244-7) Heller, R. (1998). *Communicate Clearly*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- j. C0-255 (ISBN 0-7645-5408-5) Brounstein, M. (2002). *Managing Teams for Dummies*. Indianapolis, Indiana, Wiley Publishing, Inc.
- k. C0-256 (ISBN 0-7894-4863-7) Heller, R. (1999). *Achieving Excellence*. New York, New York, DK Publishing, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. le document de cours sur le format de la tâche de leadership,
- c. le document de cours sur le formulaire d'évaluation de la tâche de leadership,
- d. le document de cours sur le compte rendu après une tâche,
- e. un exemple de tâche de leadership, et

- f. les ressources pour l'exemple de tâche de leadership, selon les besoins.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. le document de cours sur le format de la tâche de leadership,
 - b. le document de cours sur le formulaire d'évaluation de la tâche de leadership,
 - c. le document de cours sur le compte rendu après une tâche,
 - d. la tâche de leadership, et
 - e. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).
11. **Remarques.** Il faut choisir au moins deux tâches de leadership dans la liste présentée au chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 1](#) (COREN de l'OREN 303).

OCOM C303.01 – DIRIGER UNE ACTIVITÉ DE PROMOTION DU TRAVAIL D’ÉQUIPE

1. **Rendement.** Diriger une activité de promotion du travail d’équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner les éléments d'une activité de promotion du travail d'équipe :
 - a. la présentation,
 - b. l'activité, et
 - c. la rétroaction.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer la présentation à une activité de promotion du travail d’équipe et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE2	<p>Demander aux cadets d’analyser les éléments de la présentation :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. attirer l'attention de l'équipe; b. expliquer l'objectif de l'activité; c. expliquer l'activité; d. attribuer les tâches selon les besoins; e. fixer les limites de temps; f. transmettre au besoin les questions relatives à la sécurité; et g. motiver l'équipe. 	Discussion de groupe	10 min	C0-028 (p. xxiii à xxvii) C0-238 (p. 22 et 23) C0-268 (p. 3)
PE3	Démontrer l'activité de promotion du travail d’équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Discuter des responsabilités suivantes d'un chef, tout en dirigeant une activité de promotion du travail d'équipe : a. commencer l'activité; b. superviser l'équipe; c. veiller à ce que l'objectif soit atteint; d. interrompre l'activité en cas de besoin; et e. mettre fin à l'activité selon le délai fixé.	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 26) C0-240 (p. 17)
PE5	Démontrer la partie rétroaction de l'activité de promotion du travail d'équipe choisie et demander aux cadets d'y participer.	Activité en classe	5 min	
PE6	Discuter des éléments de la rétroaction : a. réviser l'objectif; b. donner une rétroaction; et c. motiver de nouveau l'équipe.	Discussion de groupe	10 min	C0-238 (p. 27 à 30) C0-240 (p. 19)
PE7	Faire en sorte que de petits groupes de cadets partagent les responsabilités à diriger une activité de promotion du travail d'équipe.	Activité pratique	30 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Activité en classe : 20 min
- c. Discussion de groupe : 30 min
- d. Activité pratique : 30 min
- e. Total : 90 min

6. Justification

- a. Une activité en classe a été choisie pour les PE 1, 3 et 5, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et de susciter l'intérêt des cadets.
- b. Une discussion de groupe a été choisie pour les PE 2, 4 et 6, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les éléments des activités de promotion du travail d'équipe.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 7, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience d'activités de promotion du travail d'équipe dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- a. C0-028 (ISBN 0-07-046513-4) Newstrom, J., & Scannell, E. (1998). *The Big Book of Team Building Games*. New York, New York, McGraw-Hill.

- b. C0-238 (ISBN 0-7879-4835-7) Sugar, S., & Takacs, G. (2000). *Games That Teach Teams: 21 Activities to Super-Charge Your Group!* San Francisco, Californie, Jossey-Bass/Pfeiffer.
 - c. C0-240 (ISBN 0-934387-05-2) Collard, M. (2005). *No Props: Great Games With No Equipment.* Beverly, Massachussets. Project Adventure, Inc.
 - d. C0-268 (ISBN 1-57542-265-4) MacGregor, M. G. (2008). *Teambuilding With Teens.* Minneapolis, Minnesota. Free Spirit Publishing Inc.
8. **Matériel d'instruction**
- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
 - b. un marqueur,
 - c. des notes autoadhésives, et
 - d. l'équipement pour l'activité, au besoin.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. l'équipement pour l'activité, au besoin,
 - b. le document de cours portant sur les activités de promotion du travail d'équipe, et
 - c. le document de cours portant sur le guide de planification de la promotion du travail d'équipe.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C303.02 – DONNER UNE PRÉSENTATION AU SUJET D'UN CHEF

1. **Rendement.** Donner une présentation au sujet d'un chef.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc/tableau de papier/rétroprojecteur/projecteur multimédia).
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner une présentation au sujet d'un chef, y compris :
 - a. l'introduction du chef,
 - b. le corps de la présentation, y compris :
 - (1) les éléments intéressants de la carrière de ce chef, et
 - (2) les principales qualités de leadership démontrées par le chef; et
 - c. la conclusion.
4. **Point d'enseignement.** Superviser les cadets pendant qu'ils donnent une présentation au sujet d'un chef.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de donner une présentation dans un environnement sécuritaire

et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de leadership dans un environnement amusant et stimulant.

7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** Le document de cours qui expose brièvement la façon de donner une présentation au sujet d'un chef.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Il est recommandé que cette leçon soit prévue à la suite de toutes les autres leçons de l'OREN 309 ([section 10](#)).
 - b. Lorsque le corps de cadets comprend plus de cinq cadets de l'étoile argent, répartir les cadets en groupes de cinq si les installations sont disponibles.

SECTION 5

OREN X04 – SUIVRE LA PARTICIPATION À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. OREN X04 – Suivre la participation à des activités physiques

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 6

OREN X05 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS PHYSIQUES

1. OREN X05 – Participer à des activités physiques

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 7

OREN 306 – TIRER AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS PENDANT UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Tirer avec la carabine à air comprimé des cadets pendant une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*, chapitre 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit tirer avec la carabine à air comprimé des cadets lors de sa participation à une activité récréative de tir de précision, y compris :
 - a. effectuer un contrôle de sécurité;
 - b. mettre en pratique les techniques de tir de précision; et
 - c. suivre les règles et les ordres donnés sur le champ de tir.
4. **Remarques.** Toutes les pratiques du champ de tir doivent être effectuées par un officier de sécurité du champ de tir (O Sécur Tir).
5. **Matière complémentaire**
 - a. L'instruction complémentaire associée à l'OREN 306 est conçue pour améliorer l'expérience en tir de précision avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) l'OCOM C306.01 (Identifier les associations civiles de tir de précision),
 - (2) l'OCOM C306.02 (Corriger l'erreur de tir), et
 - (3) l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :

- (1) l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (2) l'OCOM C206.01 (Pratiquer les techniques pour tenir la carabine, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6),
 - (3) l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6), et
 - (4) l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.
 - d. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 306 se limite à un total de dix périodes tenues pendant des séances ou pendant une journée d'instruction assistée. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser toutes les dix périodes.
 - e. Il n'est pas nécessaire de diriger ces OCOM selon un ordre séquentiel. Par contre, le corps de cadets qui choisit de se concentrer sur l'instruction de tir de précision doit enseigner les OCOM C206.01 (A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6) à C206.03 (A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6). Techniques de tir de précision, avant de diriger l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6).
 - f. On encourage les corps de cadets, qui optent d'améliorer le programme de tir de précision récréatif par l'entremise de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets), à enseigner cette instruction en même temps que l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6) à partir de la position debout.

OCOM M306.01 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
 - (3) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (4) un cadre de cible,
 - (5) une cible appropriée,
 - (6) un tapis de tir,
 - (7) des lunettes de sécurité,
 - (8) de la supervision, et
 - (9) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de tir de précision.
4. **Point d'enseignement**
 - a. Donner une séance d'information sur le champ de tir, y compris :
 - (1) expliquer les sections pertinentes des ordres permanents du champ de tir;
 - (2) réviser les règles générales observées sur tous les champs de tir;
 - (3) réviser les commandements utilisés sur un champ de tir pour carabine à air comprimé;
 - (4) décrire la disposition du champ de tir; et
 - (5) réviser les procédures pour se laver les mains à la fin du tir.
 - b. Superviser la participation des cadets à une activité récréative de tir de précision, en choisissant parmi les catégories suivantes :
 - (1) le classement,
 - (2) les activités amusantes,
 - (3) les activités chronométrées, et
 - (4) les activités compétitives en équipe ou individuelles.

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Activité pratique : | 80 min |
| c. Total : | 90 min |

6. Justification. Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience du tir de précision récréatif dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2005). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-041 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 14-41, *Tir de précision, carabines et munitions*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir, et
- g. des lunettes de sécurité.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. une bretelle de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des plombs de carabine à air comprimé,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. un tapis de tir, et
- g. des lunettes de sécurité.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Des postes pour se laver les mains doivent être disponibles pour permettre le nettoyage une fois que l'activité est terminée.
- b. Les cadets peuvent tirer en position debout s'ils ont déjà reçu l'instruction de l'OCOM C306.03 (Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C306.01 – IDENTIFIER LES ASSOCIATIONS CIVILES DE TIR DE PRÉCISION

1. **Rendement.** Identifier les associations civiles de tir de précision.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les associations civiles de tir de précision, y compris les associations :
 - a. locales,
 - b. provinciales,
 - c. nationales, et
 - d. de biathlon.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des associations civiles de tir de précision locales.	Exposé interactif	5 min	
PE2	Discuter de l'association de tir provinciale pertinente parmi les suivantes : <ol style="list-style-type: none"> a. Alberta Provincial Rifle Association, b. British Columbia Rifle Association, c. Manitoba Provincial Rifle Association, d. Newfoundland Provincial Rifle Association, e. Nova Scotia Provincial Rifle Association, f. Ontario Rifle Association, g. Prince Edward Island Rifle Association, h. Association de tir de la province de Québec, i. Royal New Brunswick Rifle Association, ou j. Saskatchewan Provincial Rifle Association. 	Exposé interactif	10 min	C2-086
PE3	Discuter des associations de tir de précision nationales, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'Association de tir Dominion du Canada, et b. la Fédération de tir du Canada. 	Exposé interactif	5 min	A0-119 (p. 3) C2-086

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Identifier les associations de biathlon provinciales et nationales pertinentes parmi les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Biathlon Canada, b. Biathlon Alberta, c. Biathlon British Columbia, d. Biathlon Manitoba, e. Biathlon New Brunswick, f. Biathlon Nova Scotia, g. Biathlon Newfoundland and Labrador, h. Biathlon Ontario, i. Association des clubs de biathlon du Québec, j. Biathlon Saskatchewan, k. Biathlon Yukon, et l. Northwest Territories Biathlon. 	Exposé interactif	5 min	C0-149

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour faire connaître aux cadets les occasions de perfectionner leur instruction en tir de précision auprès des associations civiles.

7. Documents de référence

- a. A0-119 La Fédération de tir du Canada. (2007). *La Fédération de tir du Canada*. Extrait le 2 novembre 2007 du site <http://www.sfc-ftc.ca/document.cfm?sectionID=39>.
 - b. C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.
 - c. C2-086 L'Association de tir Dominion du Canada. (2007). Extrait le 4 octobre 2007 du site <http://www.dcr.ca/French/welcome.htm>.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Demander aux cadets d'identifier seulement les associations de tir de précision nationales, provinciales et locales pertinentes.

OCOM C306.02 – CORRIGER L’ERREUR DE TIR

1. **Rendement.** Corriger l’erreur de tir.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l’A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Le cadet doit corriger l’erreur de tir en modifiant :
 - a. l’élévation, et
 - b. la dérive.
4. **Point d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer la façon de centrer le groupement, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la théorie du groupement, et b. le point moyen des impacts (PMI). 	Exposé interactif	10 min	C2-097 (p. 29)
PE2	Expliquer le réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but du réglage de la mire, b. l’élévation, c. la dérive, et d. le zérotage de la carabine à air comprimé des cadets. 	Exposé interactif	10 min	C2-098 (p. 303 et 304)
PE3	Expliquer les ajustements du réglage de la mire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. régler la mire de la carabine à air comprimé des cadets; b. diminuer et augmenter l’élévation; et c. déplacer la dérive vers la gauche et vers la droite. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-11)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Diriger un exercice de réglage de la mire de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Remettre aux cadets un document de cours portant sur le réglage de la mire. Chaque cible a un ensemble distinct de points d'impact décalés du centre de la cible. b. Demander aux cadets de déterminer où se situe le PMI de chaque cible. c. Demander aux cadets de déterminer les ajustements du réglage de la mire nécessaires pour déplacer le PMI vers le centre de la cible. d. Demander aux cadets de régler les mires de la carabine à air comprimé des cadets. 	Activité pratique	30 min	

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Activité pratique : | 30 min |
| d. Total : | 60 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de donner un aperçu des théories et de la pratique du réglage des mires.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive de présenter et de permettre aux cadets de faire l'expérience du réglage des mires sur la carabine à air comprimé des cadets dans un environnement contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au réglage de la mire dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-097 Ontario Rifle Association. (2003). *Ontario Rifle Association Handbook for New Member*. Haliburton County, Ontario. MilCun Marksmanship Complex.
- c. C2-098 Constantine, R. (1998). *Modern Highpower Competition: From Beginner to Master*. Manchester, Connecticut, Precision Shooting Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. des carabinettes à air comprimé des cadets, et
- c. le document de cours portant sur le réglage de la mire.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. le document de cours portant sur le réglage de la mire, et
- c. des stylos et des crayons.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C306.03 – ADOPTER LA POSITION DEBOUT AVEC LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS

1. **Rendement.** Adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) un support à carabine,
 - (3) un cadre de cible,
 - (4) une cible appropriée,
 - (5) une plate-forme surélevée pour les cibles,
 - (6) des lunettes de sécurité,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un champ de tir pour carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8.
3. **Norme.** Conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, le cadet doit :
 - a. adopter la position debout avec la carabine à air comprimé des cadets, y compris :
 - (1) se tenir debout à 90 degrés de la cible avec les pieds écartés de la distance de la largeur des épaules; et
 - (2) tenir la carabine à air comprimé des cadets pointée vers la cible en plaçant :
 - (a) la plaque de couche dans le haut de l'épaule,
 - (b) la main gauche sous le fût, et
 - (c) la main droite sur la poignée de crosse; et
 - b. modifier sa position au besoin.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les motifs de la position debout, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. obtenir une bonne position; b. utiliser un support à carabine; et c. maintenir le centre de gravité. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-6-1 et 1-6-2)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Expliquer et démontrer comment adopter la position debout en positionnant : a. le corps, b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets.	Démonstration	5 min	C2-146 (p. 171, p. 192 à 197)
PE3	Expliquer et démontrer comment régler la visée, y compris : a. le réglage vers le haut, b. le réglage vers le bas, et c. le réglage vers la gauche et vers la droite.	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7) C2-146 (p. 196)
PE4	Expliquer et démontrer l'alignement naturel, y compris : a. adopter la position debout; b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre 3 à 4 respirations normales afin de relâcher les muscles; e. après 10 secondes, ouvrir les yeux et regarder l'image de visée; et f. modifier la position de son corps jusqu'à l'obtention d'une bonne image de visée.	Démonstration	5 min	A0-027 (p. 1-6-7)
PE5	Demander aux cadets d'adopter la position debout en positionnant : a. le corps, b. les pieds, c. les jambes, d. les hanches, e. le dos, f. les bras, g. la tête, et h. la carabine à air comprimé des cadets.	Activité pratique	30 min	C2-146 (p. 192 à 197)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	5 min
c.	Démonstration :	15 min
d.	Activité pratique :	30 min
e.	Total :	60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin donner un aperçu des motifs de la position debout.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les aspects de la position debout.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de faire l'expérience de la position debout dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances relatives au tir de précision dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-146 (ISBN 0-9655780-0-3) Pullum, B., & Hanenkrat, F. (1997). *The New Position Rifle Shooting: A Comprehensive Guide to Better Target Shooting*. Oak Harbor, Ohio, Target Sports Education Center.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carabine à air comprimé des cadets,
- c. un support à carabine,
- d. un cadre de cible,
- e. une cible appropriée,
- f. une plate-forme surélevée pour les cibles,
- g. des lunettes de sécurité, et
- h. une table de six pieds.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. un support à carabine,
- c. un cadre de cible,

- d. une plate-forme surélevée pour les cibles, et
 - e. des lunettes de sécurité.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Les cadets, qui ont terminé cette leçon, peuvent participer à l'OCOM M306.01 (Participer à une activité récréative de tir de précision) et à l'OCOM C106.01 (Participer à un exercice de tir récréatif avec la carabine à air comprimé des cadets, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 6) en adoptant la position debout.

SECTION 8

OREN 307 – SERVIR DANS UN CORPS DE CADETS DE L’ARMÉE

1. **Rendement.** Servir dans un corps de cadets de l’Armée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet servira dans un corps de cadets de l’Armée, y compris :
 - a. participer à l'instruction de la troisième année;
 - b. explorer les occasions d'instruction de troisième année du CIEC; et
 - c. reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l’Armée du Canada et le ministère de la Défense nationale (MDN).
4. **Remarques**
 - a. L’OCOM M307.01 (Identifier les occasions d'instruction de l'étoile argent) doit se dérouler au début de l'année d'instruction.
 - b. L’OCOM M307.02 (Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC) doit se dérouler avant l'échéance du dépôt de candidature pour le CIEC.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l’OREN 307 est conçue pour améliorer les connaissances du cadet en ce qui a trait au service dans un corps de cadets de l’Armée par l’entremise d’un éventail d’activités :
 - a. l’OCOM C307.01 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets [URSC]),
 - b. l’OCOM C307.02 (Participer à une présentation donnée par un officier de liaison - cadets [OLC]), et
 - c. l’OCOM C307.03 (Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l’Armée du Canada [LCAC]).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M307.01 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE L'ÉTOILE ARGENT

1. **Rendement.** Identifier les occasions d'instruction de l'étoile argent.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des documents de cours sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) de l'étoile argent,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d'instruction de l'étoile argent, y compris :
 - a. l'instruction obligatoire, et
 - b. l'instruction complémentaire.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les occasions d'instruction obligatoire de l'étoile argent, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'instruction commune aux cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Air, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le civisme, (2) le service communautaire, (3) le leadership, (4) la bonne forme physique et le mode de vie sain, (5) les sports récréatifs, (6) le tir de précision avec la carabine à air comprimé, (7) la connaissance générale des cadets, (8) l'exercice militaire, (9) les techniques d'instruction, et (10) le biathlon; b. l'instruction propre aux cadets de l'Armée, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la familiarisation avec les FC, (2) l'entraînement en campagne, (3) la navigation, (4) la randonnée en montagne, (5) la survie en milieu sauvage, (6) le leadership de plein air, et (7) l'expédition; et c. le plan d'évaluation de l'étoile argent. 	Exposé interactif	5 min	A0-054
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaires de l'étoile argent.	Exposé interactif	5 min	Se reporter à Remarques, para 11.a.
PE3	<p>Réviser les objectifs d'un contrat d'engagement communautaire, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. être présent, b. être prudent, c. établir des objectifs, d. être honnête, et e. accepter et continuer. 	Exposé interactif	15 min	C2-038 (pp. 67–78)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	Nota : Initier les cadets au contrat d'engagement communautaire déjà existant au corps de cadets.			

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. Justification. L'exposé interactif a été choisi pour initier les cadets aux occasions d'instruction de l'étoile argent et stimuler leur intérêt.

7. Documents de référence

- a. A0-096 Directeur - Cadets 3. (2007). OAIC 11-04, *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-038 (ISBN 0-7872-2459-6) Henton, M. (2006). *Adventure in the Classroom: Using Adventure to Strengthen Learning and Build a Community of Life-Long Learners*. Dubuque, Iowa, Kendall Hunt Publishing.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de l'étoile argent.

9. Matériel d'apprentissage. les documents des OREN et des OCOM de l'instruction de l'étoile argent.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Consulter le plan d'instruction annuel du corps de cadets pour obtenir les occasions d'instruction complémentaires de l'étoile argent.
- b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M307.02 – IDENTIFIER LES OCCASIONS D'INSTRUCTION DE TROISIÈME ANNÉE DU CIEC

1. **Rendement.** Identifier les occasions d'instruction de troisième année du CIEC.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les occasions d'instruction de la troisième année au CIEC, y compris :
 - a. les domaines d'intérêt,
 - b. les cours offerts dans chaque domaine d'intérêt, et
 - c. les conditions d'admissibilité au cours pour chaque domaine d'intérêt.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des domaines d'intérêt par rapport aux occasions d'instruction du CIEC, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le leadership du cérémonial, b. le leadership en expédition, c. le tir de précision avec une carabine de gros calibre, d. le tir de précision avec la carabine à air comprimé, e. le conditionnement physique et les sports, f. la musique militaire, et g. le corps de cornemuses. 	Discussion de groupe	10 min	A2-031

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Discuter des préalables aux cours de troisième année du CIEC, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les cours communs : <ul style="list-style-type: none"> (1) Instructeur de tir de précision avec la carabine à air comprimé, (2) Instructeur de conditionnement physique et de sports, (3) Musicien intermédiaire de musique militaire, et (4) Musicien intermédiaire du corps de cornemuses; et b. les cours propres à l'Armée : <ul style="list-style-type: none"> (1) Instructeur - Exercice militaire et cérémonial, (2) Instructeur d'expédition, et (3) Tireur de précision avec la carabine de gros calibre - phase I. 	Exposé interactif	15 min	A0-010 A0-033 A2-031

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Discussion de groupe : 10 min
- c. Exposé interactif : 15 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les domaines d'intérêt relatifs aux occasions d'instruction au CIEC.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 afin d'initier les cadets aux occasions d'instruction de la troisième année au CIEC et de stimuler leur intérêt.

7. Documents de référence

- a. A0-010 Directeur - Cadets 2. (2006). OAIC 11-03, *Mandat du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-033 Directeur - Cadets 3. (2004). OAIC 14-21, *Instruction et formation musicales au sein des Organisations de cadets du Canada*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A2-031 Directeur - Cadets 3. (2008). OAIC 40-21, *Aperçu du programme des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM doit être enseignée avant l'échéance des mises en candidature pour l'instruction d'été.
 - b. Il est recommandé de remplir les formulaires d'inscription pour l'instruction d'été pendant une séance d'instruction après le déroulement de cet OCOM.
 - c. Le corps de cadets peut choisir de consacrer deux périodes d'instruction complémentaire de plus pour ajouter une séance d'information aux parents.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC) ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN)

1. **Rendement.** Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document de cours sur les lignes directrices du partenariat entre la LCAC et le MDN,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN, y compris :
 - a. les prix et les médailles du programme des cadets de l'Armée,
 - b. les trois niveaux de la LCAC,
 - c. les responsabilités de la LCAC, et
 - d. les responsabilités du MDN.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les trois niveaux de la LCAC, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau national, b. le niveau provincial ou territorial, et c. le niveau local. 	Exposé interactif	5 min	A2-065 (p. 6, p. 8) C2-165 (p. 6 à 10)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Identifier les responsabilités de :</p> <p>a. la LCAC, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) recruter des cadets; (2) recruter des officiers pour le Cadre des instructeurs de cadets (CIC); (3) faire des campagnes de financement; (4) fournir des installations d'instruction au corps de cadets; (5) organiser et conduire des programmes d'activités récréatives; (6) fournir des fonds pour des activités d'instruction facultatives, activités facultatives dirigées; et (7) fournir de l'équipement au corps de cadet; <p>b. du MDN, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) former les officiers du CIC; (2) fournir la norme de qualification et plan (NQP) et les guides pédagogiques (GP) pour l'instruction des cadets; (3) fournir des fonds pour les activités obligatoires et les activités de soutien; (4) élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils (IC) et des cadets; (5) distribuer du matériel aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution (p. ex., des uniformes); (6) payer les officiers du CIC et les IC; (7) sélectionner les cadets qui reçoivent une instruction dans les centres d'instruction d'été des cadets (CIEC); et (8) fournir des installations et du personnel aux CIEC; et 	Exposé interactif	10 min	A2-065 (p. 10 à 38) C2-165 (p. 16 à 23)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	c. de la LCAC et du MDN, y compris : (1) former et dissoudre les corps de cadets; (2) fournir des prix et des médailles; (3) développer des relations avec la communauté et les médias; (4) superviser et administrer les corps de cadets; et (5) fournir un groupe de revue pour la cérémonie de la revue annuelle.			
PE3	Identifier les prix et les médailles du programme des cadets de l'Armée, y compris : a. l'épée commémorative du lieutenant-général Walsh, b. la médaille de bravoure des cadets, c. la citation pour cadet, d. la médaille de Lord Strathcona, e. la médaille d'excellence de la Légion, f. la médaille des Anciens combattants de l'Armée, de la Marine et des Forces aériennes (ANAVETS), g. la distinction honorifique du Major-général W.A. Howard, h. la médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA), et i. la bourse du 1 ^{er} Bataillon de parachutistes canadiens. Nota : La sélection des cadets pour les prix est un partenariat entre les représentants des corps de cadets, des URSC et de la LCAC.	Exposé interactif	10 min C2-165 (p. 10 à 12)	A2-036 (p. 2-14)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. Justification.

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux trois niveaux de la LCAC et aux responsabilités de la LCAC et du MDN en soutien du MCC puisqu'il permet à l'instructeur

de contrôler la présentation de l'information tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions et en y répondant.

7. Documents de référence

- a. A0-040 Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. A2-036 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - c. C2-165 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2008). *Manuel de référence*. Extrait le 26 février 2008 du site <http://www.armycadetleague.ca/Templates/refMan.htm>.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
- a. Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.
 - b. Cet OCOM peut être enseigné par un représentant local de la ligue ou un représentant du comité répondant.

OCOM C307.01 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ D'UNE UNITÉ RÉGIONALE DE SOUTIEN AUX CADETS (URSC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité d'une Unité régionale de soutien aux cadets (URSC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de l'URSC.
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son rôle au sein de l'URSC; et
 - b. décrire de quelle façon l'URSC aide le corps de cadets.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour initier les cadets au rôle de l'URSC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe ou au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est établi en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Cet OCOM peut avoir lieu lors d'une visite officielle.
 - c. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C307.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN OFFICIER DE LIAISON – CADETS (OLC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un officier de liaison – cadets (OLC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par l'OLC pour identifier les relations entre les Organisations de cadets du Canada (OCC) et les Forces canadiennes (FC).
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter de son expérience antérieure en tant que cadet;
 - b. décrire son rôle à titre de liaison entre les corps de cadets et les FC; et
 - c. décrire son poste au sein des FC.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux relations entre l'OCC et les FC et de présenter l'OLC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec l'OLC avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C307.03 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada afin d'identifier le partenariat entre la LCAC, le ministère de la Défense nationale (MDN) et les corps de cadets.
4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de :
 - a. discuter du rôle de la LCAC;
 - b. discuter des occasions offertes aux cadets par la LCAC;
 - c. décrire leur rôle au sein de la LCAC; et
 - d. décrire son expérience antérieure en tant que cadet ou militaire.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	55 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets à la LCAC.
7. **Documents de référence.** S.O.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur de présentation.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est déterminé en communiquant avec le conférencier invité avant la présentation.
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 9

OREN 308 – DIRIGER UNE ESCOUADE AVANT UN RASSEMBLEMENT

1. **Rendement.** Diriger une escouade avant un rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les commandements,
 - (2) la liste nominative,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*, le cadet doit diriger une escouade avant un rassemblement, y compris :
 - a. effectuer le rassemblement;
 - b. faire l'appel;
 - c. aligner selon la taille;
 - d. effectuer l'alignement;
 - e. effectuer une inspection; et
 - f. remettre le commandement de l'escouade.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 308 est conçue pour donner des occasions additionnelles aux corps de cadets, qui s'intéressent à l'exercice militaire, de perfectionner les compétences des cadets dans ce domaine, plus particulièrement :
 - (1) l'OCOM C308.01 (Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux), et
 - (2) l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C208.01 (S'exercer à une cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 8), et
 - (2) l'OCOM C208.02 (Exécuter des exercices militaires avec armes, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 8).
 - c. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 308 se limite à un total de neuf périodes, dont un maximum de deux périodes peuvent être utilisées pour appuyer l'OCOM C208.01 (S'exercer à une

cérémonie militaire dans le cadre d'une revue, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 8) qui doit se dérouler pendant les séances ou pendant une journée d'instruction avec support. Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les neuf périodes.

OCCM M308.01 – PRÉPARER UNE ESCOUADE POUR LE RASSEMBLEMENT

1. **Rendement.** Préparer une escouade pour le rassemblement.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le document de cours portant sur la séquence d'exercice militaire,
 - (2) une carte aide-mémoire,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément à l'A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit préparer une escouade pour le rassemblement, y compris :
 - a. discuter de la théorie de l'exercice militaire;
 - b. effectuer le rassemblement;
 - c. faire l'appel;
 - d. aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs;
 - e. effectuer l'alignement;
 - f. effectuer l'inspection; et
 - g. remettre le commandement.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer la théorie de l'exercice militaire, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les formations d'escouade, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) un rang, (2) deux rangs, et (3) trois rangs; b. les formations de compagnie, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) en ligne, (2) colonnes par trois, et (3) colonne de route; et c. l'emplacement des fonctions de commandement lors d'un rassemblement, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le commandant de la parade, (2) le commandant adjoint de la parade, (3) le sergent-major de la parade, (4) le commandant de peloton, (5) l'adjudant de peloton, et (6) le guide de peloton. 	Exposé interactif	20 min	A0-002 (p. 1-1-1 à 1-1-5, p. 7-3-2 à 7-3-5)
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet d'exercer le rôle d'un chef d'équipe à préparer une escouade pour le rassemblement, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. effectuer le rassemblement; b. faire l'appel; c. aligner selon la taille sur un rang puis retour sur trois (deux) rangs; d. effectuer l'alignement; e. effectuer l'inspection; et f. remettre le commandement. <p>Nota : Si le temps accordé n'est pas suffisant pour que tous les cadets exercent le rôle de chef d'équipe en vue de préparer une escouade pour le rassemblement, utiliser le temps supplémentaire pendant les rassemblements d'ouverture et de clôture en soirée pour donner l'occasion à tous les cadets de s'exercer.</p>	Démonstration et exécution	60 min	A0-002 (p. 1A-6, 2-1, 2-15 à 2-16, 2-28 à 2-29, 2-18, 1-1-11 à 1-1-12, 7-25)

5. Durée

- | | | |
|----|------------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. | Exposé interactif : | 20 min |
| c. | Démonstration et exécution : | 60 min |
| d. | Total : | 90 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter la théorie de l'exercice militaire aux cadets.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment préparer une escouade pour le rassemblement, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. Documents de référence. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. le document de cours portant sur la séquence d'exercice militaire, et
- b. une carte aide-mémoire.

9. Matériel d'apprentissage

- a. le document de cours portant sur la séquence d'exercice militaire, et
- b. une carte aide-mémoire.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 3](#) (COREN de l'OREN 308).

11. Remarques

- a. Les cadets doivent exécuter ces compétences et recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- b. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

O.COM M308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement suivants :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments d'un commandement : <ol style="list-style-type: none"> a. l'avertissement, et b. l'exécution. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-8 à 1-1-10)
PE2	Démontrer et expliquer les exigences suivantes pour bien donner un commandement : <ol style="list-style-type: none"> a. la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le volume, (2) la portée, (3) la distinction, (4) l'infexion, et (5) la vigueur; b. la précision, c. la confiance, d. une posture appropriée, et e. le contrôle respiratoire. 	Démonstration	15 min	A0-002 (p. 1-1-8) C0-022 (p. 98 à 101) C0-241 C0-269 (p. 13 à 15)

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Démonstration : | 15 min |
| d. Total : | 30 min |

6. Justification

- L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1, pour initier les cadets aux éléments d'un commandement et susciter leur intérêt.
- La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les techniques vocales que les cadets doivent acquérir.

7. Documents de référence

- A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
- C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.
- C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

8. Matériel d'instruction. S.O.

9. Matériel d'apprentissage. Une carte aide-mémoire.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
- Il y a du temps supplémentaire pour cet OCOM, dans l'OCOM C308.02 (Donner des commandements).

OCOM C308.01 – EXÉCUTER L'EXERCICE MILITAIRE AVEC DRAPEAUX

1. **Rendement.** Exécuter l'exercice militaire avec drapeaux.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un drapeau avec une hampe,
 - (2) un brayer de porte-drapeau consacré,
 - (3) les commandements,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit exécuter l'exercice militaire avec drapeaux, en tant que membre d'une garde de drapeau.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les détails des éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. les drapeaux, b. la hampe, c. le brayer de porte-drapeau consacré, et d. la composition de la garde du drapeau. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 8-1-1) (p. 8-2-1 à 8-2-40) A0-099 (p. 4-1-7 et 4-1-8)
PE2	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec un drapeau : <ol style="list-style-type: none"> a. au pied, b. de la position « au pied » à la position « en place repos », c. de la position « en place repos » à la position « repos », d. de la position « repos » à la position « en place repos », et e. de la position « en place repos » à la position « au pied ». 	Démonstration et exécution	15 min	A0-002 (p. 8-3-1 à 8-3-3)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour adopter les positions suivantes avec un drapeau : a. de la position « au pied » à la position « au port », b. de la position « au port » à la position « au pied », c. de la position « au port » à la position « laissez flotter », et d. de la position « laissez flotter » à la position « saisissez le drapeau ».	Démonstration et exécution	25 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7)
PE4	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements suivants : a. marcher et arrêter au pas cadencé avec des drapeaux, et b. exécuter une contremarche en spirale avec des drapeaux.	Démonstration et exécution	35 min	A0-002 (p. 3-6 à 3-8) A0-031 (p. 3-3-1 et 3-3-2)
PE5	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements de conversions vers la droite et vers la gauche avec des drapeaux, y compris : a. changer de direction par conversion à partir de la halte, et b. changer de direction par conversion en marchant.	Démonstration et exécution	40 min	A0-002 (p. 8-3-3 à 8-3-7) (p. 8-3-14 à 8-3-18)
PE6	Démontrer, expliquer et demander aux cadets de pratiquer les mouvements pour faire avancer et retirer les drapeaux.	Démonstration et exécution	45 min	A0-002 (p. 8-6-1 à 8-6-3)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 160 min
- d. Total : 180 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la matière générale de base sur les drapeaux et les gardes du drapeau.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer les compétences que les cadets doivent acquérir, tout en leur donnant l'occasion de pratiquer l'exercice militaire avec drapeaux et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-031 A-PD-202-001/FP-000 Directeur - Cérémonial 2. (1993). *Les Musiques et marches militaires des Forces canadiennes, Volume 1, Instructions sur les musiques*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-099 A-AD-200-000/AG-000 Directeur - Histoire et patrimoine. (1999). *Les décorations, drapeaux et la structure du patrimoine des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A0-102 Directeur - Cadets 5. (1999). OAIC 12-05, *Drapeaux et bannières des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un drapeau avec une hampe, et
- b. un brayer de porte-drapeau consacré.

10. Modalités de contrôle. S.O.**11. Remarques**

- a. Il est recommandé que cette leçon soit donnée en deux séances distinctes. Donner les PE 1 à 4 dans la première séance et les PE 5 et 6 dans la deuxième séance.
- b. Les corps de cadets qui veulent dévier de la structure des leçons à cause des traditions de l'unité locale ou d'affiliation peuvent le faire, mais doivent se limiter aux six périodes allouées.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte aide-mémoire,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :
 - a. utiliser les éléments d'un commandement :
 - (1) l'avertissement, et
 - (2) l'exécution; et
 - b. mettre en pratique les techniques vocales.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à donner des commandements conformément à l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).	Activité pratique	50 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Activité pratique : 50 min
 - c. Total : 60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de donner des commandements dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence**
 - a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.
 - c. C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://breathing.com/articles/posture.htm>.

- d. C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.
- 8. **Matériel d'instruction.** Une carte aide-mémoire.
- 9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques**
 - a. On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.
 - b. Cet OCOM doit être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).

SECTION 10**OREN 309 – ENSEIGNER UNE LEÇON**

1. **Rendement.** Enseigner une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet enseigne une leçon de 15 minutes à un groupe de pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 309 est conçue pour améliorer l'habileté du cadet à enseigner une leçon :
 - a. l'OCOM C309.01 (Donner un exposé oral d'une minute),
 - b. l'OCOM C309.02 (Planifier une leçon),
 - c. l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes),
 - d. l'OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire),
 - e. l'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire), et
 - f. l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M309.01 – EXPLIQUER LES PRINCIPES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Expliquer les principes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit expliquer les principes d'instruction, y compris :
 - a. énumérer les principes d'instruction; et
 - b. identifier comment ils sont appliqués dans une leçon.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les principes d'instruction, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. l'intérêt, b. la compréhension, c. l'accentuation, d. la participation, e. le succès, et f. la confirmation d'apprentissage. 	Exposé interactif	10 min	A0-055 (p. 13, p. 14)
PE2	<p>Diriger une activité où les cadets auront à appliquer les principes d'instruction.</p> <p>Nota : Au moins trois postes d'apprentissage doivent être installés. Ils doivent comprendre des renseignements sur l'application des principes d'instruction.</p>	Activité en classe	40 min	A0-055 (p. 13, p. 14)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Exposé interactif : 10 min
 - c. Activité en classe : 40 min
 - d. Total : 60 min

6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les principes d'instruction et de stimuler leur intérêt.

- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive pour les cadet d'appliquer les principes d'instruction.
- 7. **Documents de référence.** A0-055 A-P9-050-000/PT-006 *Manuel de l'instruction individuelle et du système d'éducation des Forces canadiennes.* (1997). *Conduite des programmes d'instruction* (vol. 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- 8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. la feuille d'information portant sur le PICCAS,
 - b. la feuille de travail portant sur le PICCAS,
 - c. du papier, et
 - d. des stylos et des crayons.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques**
 - a. Les postes d'apprentissage doivent être installés avant le début de la leçon.
 - b. Les cadets doivent être répartis en six groupes et feront le tour de tous les postes pendant l'activité en classe du PE 2.

OCOM M309.02 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D'INSTRUCTION

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'instruction.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire les types de leçons suivants :
 - (1) les leçons d'habileté, et
 - (2) les leçons de compétence;
 - b. énumérer les méthodes d'instruction suivantes :
 - (1) l'exposé interactif,
 - (2) la démonstration et l'exécution,
 - (3) l'activité en classe,
 - (4) l'activité pratique,
 - (5) le jeu, et
 - (6) la visite éducative; et
 - c. sélectionner une méthode d'instruction appropriée selon un sujet donné.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les types de leçons, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les leçons d'habileté, et b. les leçons de compétence. 	Exposé interactif	5 min	A0-055 (p. 17 à 22) A0-056 (annexe E)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Diriger une activité où les cadets doivent décrire les méthodes d'instruction, y compris :	Activité en classe	25 min	A0-055 (p. 17 à 22)
a.	l'exposé interactif,			
b.	la démonstration et l'exécution,			
c.	l'activité en classe,			
d.	l'activité pratique,			
e.	le jeu, et			
f.	la visite éducative.			
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent sélectionner une méthode d'instruction appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	20 min	

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Activité en classe : | 45 min |
| d. Total : | 60 min |

6. Justification

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de décrire les types de leçons car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- b. Une activité en classe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce que c'est une façon interactive de renforcer le sujet et de confirmer la compréhension des cadets sur les types de leçons et les méthodes d'instruction.

7. Documents de référence

- a. A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction.

Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. la liste des sujets de leçons, et
- b. le document de cours sur les méthodes d'instruction.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M309.03 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES D'ART ORATOIRE EFFICACE

1. **Rendement.** Décrire les techniques d'art oratoire efficace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques suivantes d'art oratoire efficace :
 - a. le contrôle de la voix,
 - b. la présence physique, et
 - c. la préparation.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments du contrôle de la voix, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la hauteur, b. le ton, c. le volume, d. le débit, e. la pause, et f. l'articulation. 	Exposé interactif	10 min	C0-192 (p. 16, p. 85 à 87, p. 188, p. 189)
PE2	Discuter des éléments concernant la présence physique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le langage corporel, et b. la tenue et le comportement. 	Discussion de groupe	10 min	C0-192 (p. 16, p. 103 à 122, p. 194)
PE3	Expliquer la préparation nécessaire à l'exercice d'art oratoire efficace, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. pratiquer; b. contrôler sa nervosité; et c. repérer un visage familier. 	Exposé interactif	5 min	C0-192 (p. 85, 116, 171 à 179, p. 188)

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	15 min
c. Discussion de groupe :	10 min
d. Total :	30 min

6. **Justification**

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin de présenter la matière de base et d'orienter les cadets vers les aspects du contrôle de la voix et de la manière de se préparer à la pratique d'art oratoire efficace.
 - b. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 2 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur la présence physique lorsqu'on adresse la parole à un groupe.
7. **Documents de référence.** C0-192 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. du papier, et
 - b. des stylos et des crayons.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.04 – DÉCRIRE LES TECHNIQUES DE QUESTIONS

1. **Rendement.** Décrire les techniques de questions.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit décrire les techniques de questions, y compris :
 - a. énumérer les buts des questions;
 - b. énumérer les qualités d'une bonne question;
 - c. définir les types de questions, y compris :
 - (1) la question amenant le sujet,
 - (2) la question complémentaire,
 - (3) la question s'adressant à la classe,
 - (4) la question directe, et
 - (5) la question de relance; et
 - d. énumérer les étapes pour poser des questions tout en enseignant.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les buts des questions.	Exposé interactif	5 min	A0-055 (p. 37) A0-057 (p. 1-47 et 1-48)
PE2	Décrire les qualités d'une bonne question.	Exposé interactif	5 min	A0-056 (annexe G) A0-057 (1-49 à 1-52)
PE3	Décrire les types de questions, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la question amenant le sujet, b. la question complémentaire, c. la question s'adressant à la classe, d. la question directe, et e. la question de relance. 	Exposé interactif	5 min	A0-056 (annexe G) A0-057 (p. 1-48 à 1-49)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une activité où les cadets se pratiquent à poser des questions en utilisant la séquence suivante poser la question, donner un temps de réflexion, nommer un cadet pour répondre à la question, réfléchir sur la réponse et féliciter.	Activité en classe	10 min	

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Activité en classe : 10 min
- d. Total : 30 min

6. **Justification**

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour les PE 1 à 3 parce qu'elle permet à l'instructeur de décrire les buts, les qualités et les types de questions tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive d'étoffer le sujet et de confirmer que les cadets ont saisi ce qu'est la technique de questions.

7. **Documents de référence**

- a. A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-057 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** Document de cours sur la séquence à utiliser pour poser des questions.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM M309.05 – CHOISIR LES AIDES DIDACTIQUES APPROPRIÉES

1. **Rendement.** Choisir les aides didactiques appropriées.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
 - (2) les feuilles de travail,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. décrire l'utilisation des aides didactiques, y compris :
 - (1) l'instruction, et
 - (2) l'apprentissage;
 - b. énumérer les types d'aides didactiques, y compris :
 - (1) le soutien verbal,
 - (2) les appareils audiovisuels,
 - (3) les simulateurs, et
 - (4) le matériel de formation; et
 - c. sélectionner une aide didactique appropriée selon un sujet donné.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les aides didactiques, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'instruction, et b. l'apprentissage. 	Exposé interactif	5 min	A0-056 (p. 12, p. 25) A0-058 (p. 15)
PE2	Diriger une activité où les cadets identifient les types d'aide didactique et sélectionnent une aide didactique appropriée pour un sujet donné.	Activité en classe	45 min	A0-056 (annexe E) A0-056 (annexe F) A0-057 (p. 29 à 40) C0-194 (p. 1 à 6)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	5 min
c. Activité en classe :	45 min
d. Total :	60 min

6. Justification

- a. La méthode de l'exposé interactif a été choisie pour le PE 1 afin de présenter les aides didactiques car elle permet à l'instructeur de transmettre de nouveaux renseignements tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions ou en y répondant.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive de présenter aux cadets les différents types d'aide didactique et de confirmer que les cadets ont saisi la matière présentée.

7. Documents de référence

- a. A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-057 A-CR-CCP-913/PT-001 Cadres des instructeurs de cadets, centre d'instruction. (1978). *Méthode d'instruction*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. A0-058 A-P9-050-000/PT-004 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (1999). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 4). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- e. C0-194 Dynamic Flight, Inc. *Instructional Aids and Training Technologies*. (2003). Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.dynamicflight.com/avcfibook/inst_aids/.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. un chronomètre, et
- c. un dispositif de signalisation.

9. Matériel d'apprentissage

- a. les feuilles de renseignements portant sur le matériel didactique,
- b. les feuilles de travail,
- c. des feuilles pour tableau de papier,
- d. des marqueurs de couleur, et
- e. des stylos ou des crayons.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** Des exemples de matériel d'instruction disponible aux corps de cadets devraient être utilisés durant cette leçon.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M309.06 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon; et
 - b. élaborer un plan de la leçon.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer comment rechercher la matière de la leçon en identifiant les éléments suivants : <ol style="list-style-type: none"> a. un objectif de compétence (OCOM) et une description de leçon, b. un guide pédagogique, et c. des documents de référence. 	Exposé interactif	10 min	A0-056 (p. 22, p. 23)
PE2	Expliquer comment préparer une leçon en : <ol style="list-style-type: none"> a. choisissant un endroit pour la leçon; et b. en préparant l'endroit. 	Exposé interactif	5 min	C0-192 (p. 171 à 179) C0-193 (p. 108, p. 109)
PE3	Décrire le format du plan de leçon, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'introduction, b. le corps, et c. la conclusion. 	Exposé interactif	10 min	
PE4	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon. Nota : Les cadets doivent choisir leur sujet dans la liste des sujets de 15 minutes approuvés.	Activité pratique	25 min	A0-056 (p. 22, p. 23, annexe E)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Activité pratique :	25 min
d.	Total :	60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin de présenter la matière de base sur la façon de rechercher la matière de la leçon et de préparer une leçon.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4 pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

7. Documents de référence

- a. A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-192 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
- c. C0-193 (ISBN 1-890460-02-8) Jenson, E. (1999). *Super Teaching: Mastering Strategies for Building Trainee Success*. San Diego, Californie, The Brain Store Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. la liste des sujets de 15 minutes approuvés.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une description de leçon,
- b. un guide pédagogique,
- c. une liste de contrôle de planification d'une leçon,
- d. du papier, et
- e. des stylos et des crayons.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).

11. Remarques

- a. L'OCOM M309.06 (Planifier une leçon) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
- b. L'OCOM C309.02 (Planifier une leçon) peut être prévu comme du temps additionnel au présent OCOM.

OCOM M309.07 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : Supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Point d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur les techniques d'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 4](#) (COREN de l'OREN 309).
11. **Remarques.** Du temps additionnel pour cet OCOM est disponible à l'OCOM C309.03 (Enseigner une leçon de 15 minutes).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C309.01 – DONNER UN EXPOSÉ ORAL D'UNE MINUTE

1. **Rendement.** Donner un exposé oral d'une minute.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) la liste des sujets approuvés, et
 - (2) de la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit donner un exposé oral d'une minute.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Réviser les techniques d'art oratoire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les éléments du contrôle de la voix, b. les éléments de la présence physique, et c. la préparation. 	Discussion de groupe	15 min	C0-192 (p. 85 à 98, pp. 99 à 124, pp. 183 à 210)
PE2	Expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Diriger une activité où les cadets doivent donner un exposé oral d'une minute.	Activité pratique	25 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 10 min
 - b. Discussion de groupe : 15 min
 - c. Exposé interactif : 10 min
 - d. Activité pratique : 25 min
 - e. Total : 60 min

6. **Justification**
 - a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments au sujet de l'art oratoire.
 - b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 car il permet à l'instructeur d'expliquer les attentes d'un exposé oral d'une minute effectué par les cadets.
 - c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'aider les cadets à parfaire leurs compétences en art oratoire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. Documents de référence

- a. C0-192 (ISBN 0-9695066-2-7) Bender, P. (2000). *Secrets of Power Presentations*. Toronto, Ontario, The Achievement Group.
- b. C0-195 (ISBN 1-890460-03-6) Jensen, E. (1998). *Trainer's Bonanza: Over 1000 Fabulous Tips & Tools*. San Diego, Californie, The Brain Store.

8. Matériel d'instruction. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

9. Matériel d'apprentissage

- a. la liste des sujets approuvés, et
- b. le formulaire de rétroaction de l'exposé oral.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. La présentation du PE 3 doit être planifiée pour une soirée d'instruction distincte ultérieure à celle où les PE 1 et 2 sont donnés.
- b. Le présent OCOM doit être donné après l'OCOM M309.03 (Décrire les techniques d'art oratoire efficace) et avant l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).

OCOM C309.02 – PLANIFIER UNE LEÇON

1. **Rendement.** Planifier une leçon.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. rechercher la matière de la leçon;
 - b. choisir un format de plan de leçon; et
 - c. rédiger un plan de la leçon.
4. **Point d'enseignement.** Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	50 min
c. Total :	60 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour permettre aux cadets de planifier une leçon dans un environnement structuré et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences de planification de leçon et servira à la préparation de l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
7. **Documents de référence.** A0-056 A-P9-050-000/PT-005 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2001). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 5). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** S.O.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une description de leçon, et
 - b. un guide pédagogique.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.06 (Planifier une leçon).
- b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

OCOM C309.03 – ENSEIGNER UNE LEÇON DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit enseigner une leçon de 15 minutes à un groupe de cadets, y compris :
 - a. un plan de leçon écrit,
 - b. une ou plusieurs méthodes d'instruction appropriées, et
 - c. un ou plusieurs matériels didactiques appropriés.
4. **Point d'enseignement.** Demander aux cadets d'enseigner une leçon de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d'enseignement dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-055 A-P9-050-000/PT-006 Directeur - Politique d'instruction et d'éducation. (2002). *Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes* (vol 6). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
 - b. un formulaire d'évaluation sur l'instruction.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM peut être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M309.07 (Enseigner une leçon de 15 minutes).
 - b. Il n'y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C309.04 – IDENTIFIER LES FORMATIONS POUR L'INSTRUCTION D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Identifier les formations pour l'instruction d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les formations suivantes pour une instruction d'exercice militaire :
 - a. un rang,
 - b. un demi-cercle, et
 - c. une formation en U.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les formations suivantes pour l'instruction d'exercice militaire : <ol style="list-style-type: none"> a. un rang, b. un demi-cercle, et c. une formation en U. 	Exposé interactif	5 min	A0-002 (p. 1-1-7)
PE2	Démontrer la procédure pour former un U et reformer une escouade.	Démonstration	20 min	A0-002 (p. 3-22)

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 5 min
 - c. Démonstration : 20 min
 - d. Total : 30 min
6. **Justification**
 - a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE1 afin de présenter les formations utilisées lors d'une instruction d'exercice militaire.
 - b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer les procédures pour former un U et reformer une escouade.

7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** S.O.

OCOM C309.05 – PLANIFIER UNE LEÇON D'EXERCICE MILITAIRE

1. **Rendement.** Planifier une leçon d'exercice militaire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une description de leçon,
 - (2) un guide pédagogique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier la séquence d'instruction d'exercice militaire; et
 - b. rédiger un plan de la leçon d'exercice militaire.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire la séquence d'instruction d'exercice militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'introduction, b. le corps, c. la confirmation de fin de leçon, et d. la conclusion. 	Exposé interactif	10 min	A0-002 (p. 1-1-4 à 1-1-8)
PE2	Réviser le processus de planification de la leçon.	Exposé interactif	10 min	
PE3	Superviser les cadets et leur donner de l'aide pendant qu'ils planifient une leçon d'exercice militaire.	Activité pratique	30 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 20 min
- c. Activité pratique : 30 min
- d. Total : 60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter la séquence d'instruction d'exercice militaire et pour stimuler leur intérêt dans la planification d'une leçon d'exercice militaire.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3 pour orienter les cadets dans le processus de planification d'une leçon d'exercice militaire.

7. Documents de référence. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. la liste des sujets approuvés de 15 minutes pour l'exercice militaire.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un document de cours sur la planification d'une leçon,
- b. un plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- c. une liste de contrôle de plan de leçon d'exercice militaire vierge,
- d. une description de leçon, et
- e. un guide pédagogique,

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. L'OCOM C309.05 (Planifier une leçon d'exercice militaire) doit être enseigné au moins une semaine avant l'OCOM C309.06 (Enseigner une leçon d'exercice militaire de 15 minutes).

OCOM C309.06 – ENSEIGNER UNE LEÇON D’EXERCICE MILITAIRE DE 15 MINUTES

1. **Rendement.** Enseigner une leçon d’exercice militaire de 15 minutes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis : De la supervision.
 - b. Éléments non permis : De l’aide.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à l’A-PD-201-000/PT-000, le cadet doit enseigner une leçon d’exercice militaire de 15 minutes à un groupe de ses pairs en utilisant :
 - a. un plan de leçon écrit, et
 - b. la séquence d’instruction d’exercice militaire.
4. **Point d’enseignement.** Superviser pendant que les cadets enseignent une leçon d’exercice militaire de 15 minutes.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	85 min
c. Total :	90 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c’est une façon interactive de permettre aux cadets de perfectionner les techniques d’instruction d’exercice militaire dans un environnement sécuritaire et contrôlé.
7. **Documents de référence.** A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l’exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d’instruction.** Un formulaire d’évaluation sur les techniques d’instruction de l’exercice militaire.
9. **Matériel d’apprentissage.** Un formulaire d’évaluation sur les techniques d’instruction de l’exercice militaire.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le présent OCOM doit être donné après l’OCOM C309.04 (Identifier les formations pour l’instruction d’exercice militaire) et l’OCOM C309.05 (Planifier une leçon d’exercice militaire).
 - b. Du temps additionnel peut être nécessaire pour les classes dont la taille est supérieure à cinq cadets.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 11

OREN 311 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D’ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d’été.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) des plombs de carabine à air comprimé,
 - (5) des contenants pour les plombs,
 - (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) un parcours de course d'environ 1000 m.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d’été, y compris :
 - a. courir un parcours d'environ 1000 m;
 - b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
 - d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
 - e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
 - f. terminer la course.
4. **Remarques**
 - a. Le cadet doit avoir terminé l'OREN 111 (Participer à une activité de biathlon d’été à titre de membre d'une section, A-CR-CCP-711/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Norme de qualification et plan, Instruction générale*, chapitre 4, section 6) et l'OREN 211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d’été, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 9) avant de participer à cet OREN.
 - b. Les cadets qui ont de la difficulté à pomper la carabine à air comprimé des cadets peuvent recevoir de l'aide.

5. Matière complémentaire

- a. L'instruction complémentaire offerte durant l'instruction des niveaux d'étoile précédents peut être choisie comme instruction complémentaire pour l'instruction de l'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OREN 211 (Participer à des activités compétitives de biathlon d'été, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 9), et
 - (2) l'OREN 111 (Participer à des activités récréatives de biathlon d'été, A-CR-CCP-711/PG-002, chapitre 4, section 6).
- b. L'OREN 311 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été) est un ensemble pédagogique complémentaire qui vise à donner une occasion aux cadets de participer à des activités récréatives de biathlon d'été.
- c. Les OREN 311, 211 (A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 9) et 111 (A-CR-CCP-711/PG-002, chapitre 4, section 6) se limitent à un total de neuf périodes par année d'instruction.

OCOM C311.01 – PRATIQUER LA VISÉE ET LE TIR À LA CARABINE À AIR COMPRIMÉ DES CADETS APRÈS UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE

1. **Rendement.** Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carabine à air comprimé des cadets,
 - (2) des lunettes de sécurité,
 - (3) un tapis de tir,
 - (4) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales :
 - (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
 - (2) un terrain de sport, un gymnase ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :
 - a. les techniques de respiration, et
 - b. l'alignement naturel.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM C206.02 (Pratiquer les techniques de visée, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser : <ol style="list-style-type: none"> a. l'importance de la respiration contrôlée pour le tir de précision, et b. la façon d'obtenir une séquence de respiration contrôlée. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 2-12)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Conformément à l'OCOM C206.03 (Pratiquer les techniques de tir, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 6), réviser l'alignement naturel des mires, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. prendre une position de tir couchée confortable; b. trouver une image de visée; c. fermer les deux yeux; d. prendre des respirations normales afin de relâcher les muscles; e. regarder au travers des mires à un moment confortable; f. ajuster la position du corps afin d'obtenir une image de visée appropriée; et g. passer à l'étape du tir. 	Exposé interactif	5 min	A0-027 (p. 1-5-7)
PE3	<p>Diriger une session d'échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. étirer les muscles; b. augmenter graduellement la respiration et le rythme cardiaque; c. agrandir les capillaires pour compenser l'augmentation du flux sanguin; et d. augmenter la température des muscles pour faciliter la réaction du tissu musculaire. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089
PE4	<p>Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la visée et le tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les techniques de respiration, et b. l'alignement naturel. 	Activité pratique	60 min	C0-149
PE5	<p>Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers destinés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. permettre au corps de récupérer lentement après une activité physique et aider à prévenir les blessures; b. préparer les appareils respiratoire et cardiovasculaire à retourner à leur rythme normal; et c. étirer les muscles. 	Activité pratique	5 min	C0-002 (p. 109 à 113) C0-089

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Activité pratique :	70 min
d.	Total :	90 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de réviser les techniques de visée et de tir.
- b. Une activité pratique a été choisie pour les PE 3 à 6 parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la visée et du tir de la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Mouvement des cadets du Canada : Manuel de référence – Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- c. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th Anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.
- d. C0-149 Biathlon Canada. (2005). *Les Ours du Biathlon : Programme d'entraînement communautaire*. Ottawa, Ontario, Biathlon Canada.

8. Matériel d'instruction. Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des lunettes de sécurité,
- c. un tapis de tir,
- d. un cadre de cible,
- e. une BART, et
- f. des pièces de monnaie.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. Cette leçon doit être enseignée avant l'OCOM C311.02 (Participer à une activité récréative de biathlon d'été).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCCOM C311.02 – PARTICIPER À UNE ACTIVITÉ RÉCRÉATIVE DE BIATHLON D’ÉTÉ

1. **Rendement.** Participer à une activité récréative de biathlon d’été.

2. **Conditions**

a. Éléments fournis :

- (1) une carabine à air comprimé des cadets,
- (2) des lunettes de sécurité,
- (3) un tapis de tir,
- (4) des plombs de carabine à air comprimé,
- (5) des contenants pour les plombs,
- (6) une cible de carabine à air comprimé pour le biathlon (BART),
- (7) de la supervision, et
- (8) de l'aide au besoin.

b. Éléments non permis : S.O.

c. Conditions environnementales :

- (1) un champ de tir pour la carabine à air comprimé conçu conformément à l'A-CR-CCP-177/PT-002, partie 1, section 8, et
- (2) un parcours de course d'environ 1000 m.

3. **Norme.** Le cadet doit participer à une activité récréative de biathlon d’été, y compris :

- a. courir un parcours d'environ 1000 m;
- b. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
- c. courir un deuxième parcours d'environ 1000 m;
- d. effectuer un exercice de tir de groupement de cinq à huit coups dans le but d'atteindre les cinq cibles de la cible BART;
- e. courir un troisième parcours d'environ 1000 m; et
- f. terminer la course.

4. **Point d'enseignement**

a. Expliquer les éléments d'une activité récréative de biathlon d’été, y compris :

- (1) la composition,
- (2) l'aménagement du parcours,
- (3) les règles et règlements,
- (4) le pointage,
- (5) les pénalités, et

(6) les zones interdites.

- b. Diriger un échauffement qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.
- c. Diriger une activité récréative de biathlon d'été conformément au paragraphe 3.
- d. Diriger une session de récupération qui consiste à faire des exercices cardiovasculaires légers.

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	170 min
c. Total :	180 min

6. Justification. Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets de participer à un biathlon d'été récréatif. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances du biathlon et à la promotion du conditionnement physique dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A0-027 A-CR-CCP-177/PT-002 Directeur - Cadets 3. (2001). *Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A0-036 – Cadets Canada. (sans date) *Mouvement des cadets du Canada, Série de championnats du biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. A0-098 Directeur - Cadets 4. (2007). OAIC 14-42, *Programme commun de biathlon*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- d. C0-002 (ISBN 0-88962-630-8) LeBlanc, J., & Dickson, L. (1997). *Straight Talk About Children and Sport: Advice for Parents, Coaches, and Teachers*. Oakville, Ontario, Mosaic Press.
- e. C0-089 (ISBN 0-936070-22-6) Anderson, B. (2000). *Stretching: 20th anniversary* (éd. rév.). Bolinas, Californie, Shelter Publications, Inc.

8. Matériel d'instruction

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des lunettes de sécurité,
- c. un tapis de tir,
- d. des feuilles de pointage pour le biathlon,
- e. des feuilles de contrôle de parcours,
- f. des feuilles de résultats pour le champ de tir,
- g. des plombs de carabine à air comprimé,
- h. des contenants pour les plombs,
- i. une cible de carabine à air comprimé de biathlon
- j. un tableau d'affichage, et
- k. des chronomètres.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carabine à air comprimé des cadets,
- b. des bretelles de carabine à air comprimé des cadets,
- c. des lunettes de sécurité,
- d. un tapis de tir,
- e. des plombs de carabine à air comprimé,
- f. des contenants pour les plombs, et
- g. des cibles de carabine à air comprimé de biathlon.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. L'OCOM C311.01 (Pratiquer la visée et le tir à la carabine à air comprimé des cadets après une activité physique) doit être enseigné avant de faire cette activité.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 12

OREN X20 – PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FAMILIARISATION DES FAC

1. OREN X20 – Participer à des activités de familiarisation des FAC

Cet OREN et les OCOM connexes sont situés dans l'A-CR-CCP-701/PG-002, *Cadets royaux de l'Armée canadienne - Norme de qualification et plan de l'étoile verte*.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 13

OREN 321 – EXERCER LES FONCTIONS D’UN CHEF D’ÉQUIPE DANS LE CADRE D’UN EXERCICE D’ENTRAÎNEMENT EN CAMPAGNE – BIVOUAC – LORS D’UNE FIN DE SEMAINE

1. **Rendement.** Exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un exercice d’entraînement en campagne – bivouac – lors d’une fin de semaine.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de l’équipement de campagne de groupe,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un EEC – bivouac – lors d’une fin de semaine, y compris :
 - a. superviser la routine quotidienne, y compris :
 - (1) le montage et le démontage du site de bivouac,
 - (2) la préparation des repas,
 - (3) la propreté du site,
 - (4) le réapprovisionnement en eau,
 - (5) le respect de l’horaire,
 - (6) l’inspection, la préparation et la mise en place de l’équipement, et
 - (7) l’entretien général et l’entreposage de l’équipement; et
 - b. faire preuve de prévenance et de souci envers les subordonnés, y compris surveiller :
 - (1) la santé et l’hygiène,
 - (2) l’hydratation et l’alimentation,
 - (3) la fatigue,
 - (4) la tenue vestimentaire, et
 - (5) la conduite.
4. **Remarques**
 - a. Les expéditions des cadets de l’Armée font appel aux compétences apprises lors de l’entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership lors d’activités en plein air. L’entraînement en campagne aide aux expéditions des cadets de l’Armée en rehaussant leur capacité de vivre à l’aise dans un site de bivouac.
 - b. L’équipement de campagne de groupe est précisé à l’OCOM M321.01 (Exercer les fonctions d’un chef d’équipe en campagne).

- c. La confirmation d'apprentissage de cet OREN doit se faire en même temps que l'OREN 324 (Survivre lorsqu'on est perdu, [section 16](#)) dans le cadre d'un EEC – bivouac et de survie lors d'une fin de semaine.
 - d. L'OCOM M321.01 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe en campagne) doit être donné avant l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine, tandis que l'OCOM M321.02 (Construire les éléments d'un site de bivouac) doit être donné durant l'EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
5. **Matière complémentaire**
- a. La matière complémentaire liée à l'OREN 321 vise à renforcer l'expérience des cadets en campagne, y compris :
 - (1) l'OCOM C321.01 (Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne),
 - (2) l'OCOM C321.02 (Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace), et
 - (3) l'OCOM C321.03 (Construire des commodités de campagne).
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents de l'OREN X21 (Entraînement en campagne) comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C121.02 (Participer à une discussion sur l'exposition au climat froid, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10),
 - (2) l'OCOM C121.03 (Choisir les vêtements pour temps froid, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10),
 - (3) l'OCOM C121.04 (Reconnaître les effets du froid, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10), et
 - (4) l'OCOM C121.05 (Participer à l'entraînement par temps froid, A-CR-CCP-107/PT-002).
 - c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

OCOM M321.01 – EXERCER LES FONCTIONS D’UN CHEF D’ÉQUIPE EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Exercer les fonctions d’un chef d’équipe en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit exercer les fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un EEC – bivouac – lors d’une fin de semaine, y compris :
 - a. superviser les cadets;
 - b. préparer les repas; et
 - c. entretenir le site de bivouac.
4. **Point d’enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des fonctions d’un chef d’équipe dans le cadre d’un EEC – bivouac – lors d’une fin de semaine, y compris superviser les cadets durant : <ol style="list-style-type: none"> a. les repas, b. l’extinction des feux et le réveil, c. le temps libre, d. la routine d’hygiène personnelle, e. l’utilisation de l’équipement, et f. l’entretien de l’équipement. 	Exposé interactif	10 min	
PE2	Discuter de la supervision durant la préparation des repas, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. allumer les réchauds; b. bouillir l’eau; c. ouvrir les rations individuelles de campagne (RIC); d. préparer la nourriture; et e. coordonner la collecte des déchets. 	Exposé interactif	10 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter de la façon dont un chef d'équipe entretient le site de bivouac, y compris :	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter aux cadets les fonctions d'un chef d'équipe en campagne.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

- a. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.
- b. Le ou les chefs d'équipe doivent recevoir une rétroaction au sujet de leur rendement, comme partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

OCOM M321.02 – CONSTRUIRE LES ÉLÉMENTS DE BIVOUAC

1. **Rendement.** Construire les éléments de bivouac.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un exemple de schéma de bivouac,
 - (2) une tresse blanche,
 - (3) du carton bristol,
 - (4) des marqueurs,
 - (5) de la ficelle,
 - (6) un couteau de poche,
 - (7) de la supervision, et
 - (8) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. établir les éléments de bivouac, y compris :
 - (1) le quartier général,
 - (2) l'approvisionnement,
 - (3) le point de premiers soins,
 - (4) le point d'incendie,
 - (5) le point des PHL,
 - (6) la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité,
 - (7) l'aire de stationnement,
 - (8) l'aire de rassemblement,
 - (9) le point d'eau,
 - (10) l'aire de lavabos,
 - (11) l'aire de cuisson,
 - (12) l'aire des repas,
 - (13) l'emplacement des déchets, et
 - (14) les aires de coucher (pour hommes et femmes); et
 - b. construire les éléments de bivouac, y compris :
 - (1) le quartier général,

- (2) l'approvisionnement,
- (3) le point de premiers soins,
- (4) le point d'incendie, et
- (5) le point des PHL.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des éléments de bivouac, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la description des éléments, b. les matériaux de construction nécessaires, et c. les exigences concernant l'emplacement. 	Exposé interactif	10 min	
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets d'établir les éléments de bivouac y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le quartier général, b. l'approvisionnement, c. le point de premiers soins, d. le point d'incendie, e. le point des PHL, f. la route d'entrée et de sortie pour les véhicules de sécurité, g. l'aire de stationnement, h. l'aire de rassemblement, i. le point d'eau, j. l'aire de lavabos, k. l'aire de cuisson, l. l'aire des repas, m. le point des déchets, et n. les aires de coucher (pour hommes et femmes). 	Démonstration et exécution	15 min	A2-036 (p. 3-58 à 3-61)
PE3	<p>Expliquer et démontrer la façon de construire les éléments de bivouac et demander aux cadets de construire les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le quartier général, b. l'approvisionnement, c. le point de premiers soins, d. le point d'incendie, et e. le point des PHL. 	Démonstration et exécution	60 min	A2-036 (p. 3-58 à 3-61)

5. Durée

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	75 min
d.	Total :	90 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets à la construction de bivouac.
 - b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce ce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la construction des éléments de bivouac, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
7. **Documents de référence.** A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2000). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. un exemple de schéma de bivouac,
- b. une tresse blanche,
- c. du carton bristol blanc,
- d. des marqueurs,
- e. de la ficelle, et
- f. un couteau de poche (un par groupe).

9. Matériel d'apprentissage

- a. une tresse blanche,
- b. du carton bristol, et
- c. des marqueurs.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Le cadet doit participer à l'activité et, dans la mesure du possible, exercer les fonctions d'un chef d'équipe.
- b. Le ou les chefs d'équipe doivent recevoir une rétroaction au sujet de leur rendement, dans la mesure du possible, comme partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).
- c. Cet OCOM doit être enseigné dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C321.01 – IDENTIFIER LES MÉTHODES D’ÉLIMINATION DES DÉCHETS EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les méthodes d'élimination des déchets en campagne, y compris :
 - a. discuter de l'hygiène en campagne;
 - b. discuter du choix des latrines; et
 - c. choisir du papier hygiénique naturel.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de l'hygiène en campagne, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. mettre en pratique les règles d'hygiène de base; b. la diarrhée; et c. les agents pathogènes dans l'eau. 	Exposé interactif	5 min	A2-063 (p. 2-1 à 2-2) C0-111 (p. 200 et 319)
PE2	Discuter du choix des latrines, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. l'élimination en surface, b. les chatières, c. les latrines, et d. les toilettes en milieu sauvage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les toilettes extérieures, (2) les toilettes de campagne, (3) les boîtes de munitions, (4) les seaux, et (5) les dispositifs commerciaux pour les déchets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) la toilette à compostage, et (b) la toilette Packit (Packit Toilet). 	Exposé interactif	10 min	A2-063 (p. 2-7) C2-011 (p. 57 à 69) C2-016 (p. 113 à 119) C2-156 (p. 43 à 50)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Choisir du papier hygiénique naturel, y compris : a. des feuilles, b. de la mousse, c. de l'herbe, d. des plantes à feuilles persistantes, et e. de l'eau.	Activité pratique	10 min	C2-011 (p. 67 à 69) C2-156 (p. 43 à 50)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Activité pratique : 10 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2, parce qu'il permet à l'instructeur de présenter les renseignements généraux sur l'hygiène en campagne et l'élimination des déchets en fonction de l'environnement.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets aux matières naturelles de la campagne qui peuvent remplacer le papier hygiénique.

7. Documents de référence

- a. A2-063 A-CR-CCP-107/PT-002 Directeur - Cadets 3. (1978). *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Plan de cours - Programme d'instruction, Initiation pratique à l'entraînement d'hiver*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd.). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- c. C2-011 (ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave No Trace: A Guide to the New Wilderness Etiquette* (2^e éd.). Seattle, Washington, Mountaineer Books.
- d. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual – A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
- e. C2-156 (ISBN 0-89815-627-0) Meyer, K. (1994). *How to Shit in the Woods*. Berkeley, Californie, Ten Speed Press.

8. Matériel d'instruction. S.O.

9. Matériel d'apprentissage. S.O.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. S.O.

OCOM C321.02 – IDENTIFIER LES MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE LORSQU'ON SE DÉPLACE SUR LA NEIGE ET LA GLACE

1. **Rendement.** Identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les mesures de sécurité à prendre lorsqu'on se déplace sur la neige et la glace, y compris :
 - a. évaluer les types de neige et de glace;
 - b. déterminer la capacité à supporter le poids transporté à la capacité de le maintenir; et
 - c. choisir un itinéraire.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les types de neige et de glace, y compris :</p> <p>a. la neige, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la neige fraîche, (2) la neige poudreuse, (3) la neige tassée par le vent, (4) la croûte causée par le soleil, (5) la neige granule, (6) la neige pourrie, et (7) la neige fondante; et <p>b. la glace, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) la glace de surface, (2) la glace en aiguilles, et (3) la glace de lac. 	Exposé interactif	20 min	C2-004 (p. 299)
PE2	<p>Discuter des caractéristiques de la neige et de la glace, y compris :</p> <p>a. la capacité de supporter du poids,</p> <p>b. les caractéristiques du glissement, et</p> <p>c. la capacité à maintenir le poids.</p>	Exposé interactif	5 min	C2-004 (p. 301)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des dangers sur l'eau, y compris : a. le déplacement sur une voie navigable gelée, b. le choix d'un itinéraire sur la glace, et c. la glace peu solide.	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 303 et 304)
PE4	Discuter du déplacement en hiver, y compris : a. les règles de base du déplacement en hiver, b. l'utilisation de raquettes ou de skis, c. trébucher et tomber dans la neige, d. le meilleur moment pour se déplacer, e. le choix des sentiers, et f. les dangers de se déplacer en hiver.	Exposé interactif	20 min	C2-004 (p. 302 à 304) C2-012 (p. 13)

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 55 min
- c. Total : 60 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter le déplacement sur la neige et la glace et de stimuler l'intérêt des cadets à aller dehors en hiver.

7. **Documents de référence**

- a. C2-004 (ISBN 1-896713-00) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- b. C2-012 (ISBN 0-89886-643-X) Weiss, H. (1988). *Secrets of Warmth for Comfort or Survival*. Seattle, Washington, The Mountaineers.

8. **Matériel d'instruction.** S.O.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C321.03 – CONSTRUIRE DES COMMODITÉS DE CAMPAGNE

1. **Rendement.** Construire des commodités de campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une corde de nylon,
 - (2) de la ficelle,
 - (3) une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
 - (4) une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
 - (5) les schémas décrivant la construction des commodités de campagne,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** En groupes de quatre personnes, les cadets doivent construire deux commodités de campagne de la liste suivante :
 - a. un lit dans un marécage,
 - b. une armature externe de sac à dos,
 - c. un support de séchage pour viande,
 - d. un radeau, ou
 - e. un râtelier à outils.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer et démontrer la façon de faire les nœuds suivants et demander aux cadets de les faire :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. un brêlage de bigue, b. un brêlage carré, c. un nœud d'anguille, d. un brêlage diagonal, et e. un brêlage en huit. 	Démonstration et exécution	45 min	C2-007 (p. 180 à 188)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Demander aux cadets de construire, en groupes de quatre personnes, deux des commodités de campagne suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. un lit dans un marécage, b. une armature externe de sac à dos; c. un support de séchage pour viande, d. un radeau, ou e. un râtelier à outils. 	Activité pratique	130 min	C2-008 (p. 381) C2-046

5. Durée

- | | |
|---------------------------------|---------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Démonstration et exécution : | 45 min |
| c. Activité pratique : | 130 min |
| d. Total : | 180 min |

6. Justification

- a. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les noeuds et les brêlages, tout en donnant aux cadets l'occasion de faire les nœuds et les brêlages sous supervision.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets d'avoir l'occasion de construire des commodités de campagne dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences en construction dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C2-007 (ISBN 0-7858-1446-9) Pawson, D. (2001). *Pocket Guide to Knots and Splices*. Edison, New Jersey, Chartwell Books Inc.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C2-046 PioneeringProjects.org. (2004). *PioneeringProjects.org*. Extrait le 20 février 2008 du site <http://www.pioneeringprojects.org/projects/index.htm>.

8. Matériel d'instruction

- a. une corde de nylon,
- b. de la ficelle,
- c. une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces), et
- d. une scie à archet de 60 cm (24 pouces),

9. Matériel d'apprentissage

- a. une corde de nylon,
- b. de la ficelle,

- c. une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
- d. une scie à archet de 60 cm (24 pouces), et
- e. les schémas décrivant la construction des commodités de campagne.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Les ressources naturelles trouvées en campagne, comme du bois au sol ou mort, doivent être utilisées pour la construction. Les instructeurs doivent vérifier auprès des autorités locales qu'ils ont le droit d'utiliser des ressources naturelles pour l'activité.
- b. Chaque cadet doit recueillir trois bâtons ou perches d'environ 2.54 cm (un pouce) de diamètre avant l'enseignement de cette leçon.
- c. Les commodités de campagne doivent être démontées, une fois construites.
- d. La matière de cet OCOM est semblable à la matière du C221.02 (Construire des commodités de campagne, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 11) et du C121.01 (Construire des commodités de campagne, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10). Il est recommandé que ces leçons soient données simultanément.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 14

OREN 322 – TRACER UN EMPLACEMENT SUR UNE CARTE TOPOGRAPHIQUE À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR DU SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL (GPS)

1. **Rendement.** Tracer un emplacement sur une carte topographique à l'aide d'un récepteur du système de positionnement global (GPS).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une carte topographique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une installation extérieure assez grande pour recevoir tout le groupe, pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit tracer son emplacement sur une carte topographique en utilisant la coordonnée de quadrillage à huit chiffres qui est indiquée sur le GPS.
4. **Remarques**
 - a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership lors d'activités en plein air. La navigation aide les cadets de l'Armée dans leurs expéditions en rehaussant leur capacité de naviguer durant les déplacements au cours des expéditions.
 - b. La confirmation d'apprentissage de cet OREN doit se faire dans le cadre de l'exercice pratique de l'OCOM M322.05 (Entrer les données cartographiques dans le récepteur GPS) pendant lequel le cadet doit naviguer une partie de l'itinéraire.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 322 vise à fournir aux cadets des occasions pour pratiquer davantage la navigation, y compris :
 - (1) l'OCOM C322.01 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe),
 - (2) l'OCOM C322.02 (Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver),
 - (3) l'OCOM C322.03 (Identifier les principes de création d'une carte), et
 - (4) l'OCOM C322.04 (Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale).
 - b. L'instruction complémentaire liée à l'OREN 322 se limite à treize périodes qui peuvent se dérouler pendant les séances ou lors d'une journée d'instruction assistée. Un maximum de neuf périodes doit être utilisé pour enseigner l'OCOM C322.01 (Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe). Les corps de cadets ne sont pas tenus d'utiliser les treize périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M322.01 – RÉVISER LA NAVIGATION DE L’ÉTOILE ROUGE

1. **Rendement.** Réviser la navigation de l'étoile rouge.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** À titre de membre d'un groupe d'au plus cinq cadets, le cadet doit réviser la navigation de l'étoile rouge, y compris :
 - a. décrire les azimuts;
 - b. identifier les parties d'une boussole;
 - c. régler la déclinaison;
 - d. déterminer une distance sur une carte;
 - e. déterminer une vitesse de marche individuelle;
 - f. orienter la carte à l'aide d'une boussole; et
 - g. prendre un azimut magnétique à l'aide d'une boussole.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Conformément à l'OREN 222 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 12), effectuer une révision de la navigation de l'étoile rouge, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les aires des points de la rose des vents, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les quatre points cardinaux, (2) les quatre points intercardinaux, et (3) les huit points intermédiaires; 	Exposé interactif	25 min	A2-041 (p. 16, p. 18, p. 47, p. 48, p. 50, p. 51, pp. 66–70, p. 76) C0-011 (pp. 52–53) C2-041 (p. 50, p. 106)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>b. discuter des échelles sur une boussole, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) les degrés, et (2) les millièmes; <p>c. définir un azimut;</p> <p>d. discuter des types d'azimut, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) l'azimut grille, (2) l'azimut magnétique, et (3) le contre-azimut; <p>e. identifier les parties de la boussole, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) le viseur, (2) le boîtier de la boussole, (3) le miroir de visée, (4) la ligne de visée, (5) le point lumineux de direction, (6) le cadran de la boussole, (7) la graduation, (8) la flèche d'orientation, (9) l'équerre de 1 : 25 000, (10) le plateau de la boussole, (11) l'échelle de déclinaison, (12) les lignes de méridien de la boussole, (13) l'aiguille magnétique, (14) les points lumineux d'orientation, (15) le point lumineux, (16) l'équerre de 1 : 50 000, (17) le cordon de sécurité ou cordon, (18) le dispositif de blocage réglable, (19) le tournevis, et (20) la vis de réglage de déclinaison; <p>f. régler la déclinaison sur une boussole;</p>			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>g. déterminer la distance, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) déterminer une distance sur une carte, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) mesurer de point à point; et (b) mesurer le long d'un itinéraire; (2) déterminer la vitesse de marche individuelle, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la méthode de comptage de pas, et (b) les facteurs qui affectent le comptage de pas; <p>h. orienter une carte à l'aide d'une boussole; et</p> <p>i. prendre un azimut magnétique en :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) utilisant un objet dominant en vue; et (2) utilisant une carte. 			

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser la matière de base et les renseignements généraux traités dans le cadre de la navigation de l'étoile rouge.

7. Documents de référence

- a. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-011 Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.
- c. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. Matériel d'instruction

- a. une carte topographique,
- b. une boussole,
- c. du papier,
- d. un crayon, et
- e. un ruban à mesurer.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des cartes topographiques (une par cinq cadets),
- b. des boussoles (une par cinq cadets),
- c. du papier,
- d. un crayon, et
- e. les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
- b. Dans la mesure du possible, cet OCOM doit être enseigné avant l'exercice d'expédition.
- c. Cet OCOM doit être enseigné dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

OCOM M322.02 – CALCULER LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE

1. **Rendement.** Calculer la déclinaison magnétique.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique,
 - (2) une boussole,
 - (3) une feuille de travail sur le problème de déclinaison,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, *Cartes, dessins topographiques et boussoles et le système de positionnement global*, chapitre 2, section 3, le cadet doit calculer la déclinaison magnétique.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Conformément à l'OCOM M222.02 (Décrire les azimuts, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 12), réviser la déclinaison magnétique et les trois nord, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la déclinaison magnétique, b. l'angle magnétique du quadrillage, c. la variation magnétique annuelle, d. le nord géographique, e. le nord de quadrillage, et f. le nord magnétique. 	Exposé interactif	5 min	A2-041 (p. 50 à 54)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Démontrer et expliquer comment calculer la déclinaison magnétique et demander aux cadets de se pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. trouver la flèche de déclinaison et les renseignements; et b. calculer la déclinaison, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) identifier l'année courante; (2) identifier l'année de l'information de déclinaison; (3) inscrire la différence en années; (4) déterminer si la variation annuelle augmente ou diminue; (5) multiplier la différence en années par le changement annuel; (6) déterminer si la déclinaison est vers l'est ou vers l'ouest; (7) ajouter ou soustraire le changement annuel de la déclinaison initiale; et (8) régler la déclinaison calculée sur une boussole. 	Démonstration et exécution	20 min	A2-041 (p. 53 à 58)
PE3	Demander aux cadets de calculer la déclinaison magnétique en utilisant les exemples de déclinaison vers l'est et vers l'ouest.	Activité en classe	30 min	

5. Durée

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Démonstration et exécution : | 20 min |
| d. Activité en classe : | 30 min |
| e. Total : | 60 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets au calcul de la déclinaison magnétique et de leur présenter la matière de base.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de calculer la déclinaison magnétique, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.
- c. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3 parce que c'est une façon interactive de renforcer le calcul de la déclinaison magnétique.

7. **Documents de référence.** A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. une carte topographique, et
 - b. une boussole.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. une carte topographique,
 - b. une boussole, et
 - c. une feuille de travail sur le problème de déclinaison.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément au chapitre 3, [annexe B, appendice 6](#) (COREN de l'OREN 322).
11. **Remarques.** Les cadets peuvent se servir d'une calculatrice pour calculer la déclinaison.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M322.03 – IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS D'UN SYSTÈME DE POSITIONNEMENT GLOBAL

1. **Rendement.** Identifier les éléments d'un système de positionnement global.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les éléments du GPS, y compris :
 - a. les satellites,
 - b. les stations au sol, et
 - c. les récepteurs.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. ce qu'est le GPS, b. comment il fonctionne, et c. les parties, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les satellites, (2) les stations au sol, et (3) les récepteurs. 	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 49 à 55) C2-143 (p. 8 et 9)
PE2	Expliquer la terminologie du GPS, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le GPS, b. le positionnement en trois dimensions (3D), c. le GPS assisté (A-GPS), d. le GPS différentiel (DGPS), e. la latitude, f. la longitude, g. la triangulation, h. le système de renforcement à couverture étendue (WAAS), et i. le point de passage. 	Exposé interactif	5 min	C2-144 (p. 22 et 23)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des récepteurs GPS et des renseignements qu'ils fournissent, y compris : a. la précision, b. la durée, c. l'endroit, d. la vitesse, e. la direction de déplacement, f. l'emplacement enregistré, et g. les données cumulatives.	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 53 et 58)

5. **Durée**

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux éléments du GPS et de présenter les renseignements généraux.

7. **Documents de référence**

- a. C2-142 (ISBN 0-7645-6933-3) McNamara, J. (2004). *GPS for Dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.
- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.
- c. C2-144 (ISBN 0-07-223171-8) Broida, R. (2004). *How to do Everything With Your GPS*. Emerville, Californie, McGraw-Hill.

8. **Matériel d'instruction.** Un récepteur GPS.

9. **Matériel d'apprentissage.** Un récepteur GPS.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné à l'extérieur.

OCCM M322.04 – IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES D'UN RÉCEPTEUR GPS

1. **Rendement.** Identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une feuille de travail pour l'activité pratique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les caractéristiques d'un récepteur GPS, y compris :
 - a. les parties, y compris :
 - (1) l'antenne,
 - (2) l'écran,
 - (3) le compartiment à piles, et
 - (4) les boutons, y compris :
 - (a) le réglage On/Off,
 - (b) l'éclairage arrière,
 - (c) le bouton Enter,
 - (d) le bouton Escape,
 - (e) le zoom avant,
 - (f) le zoom arrière,
 - (g) le menu,
 - (h) le bouton NAV,
 - (i) le bouton « mark »,
 - (j) le bouton GOTO, et
 - (k) les flèches (pavé directionnel); et
 - b. les écrans de navigation, y compris :
 - (1) l'état du satellite,
 - (2) le menu,
 - (3) la position,
 - (4) la navigation à la boussole, et

(5) une carte.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier et décrire brièvement les parties d'un GPS, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'antenne, b. l'écran, c. le compartiment à piles, et d. les boutons, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le réglage On/Off, (2) l'éclairage arrière, (3) le bouton Enter, (4) le bouton Escape, (5) le zoom avant, (6) le zoom arrière, (7) le menu, (8) le bouton NAV, (9) le bouton « mark », (10) le bouton GOTO, et (11) les flèches (pavé directionnel). 	Exposé interactif	10 min	C2-142 (p. 64 et 65)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Donner une explication de l'écran de navigation et demander aux cadets de faire défiler les écrans de navigation d'un récepteur GPS pour se familiariser avec chaque écran de navigation et tous les renseignements affichés, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'état du satellite, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les puissances des signaux reçus par satellite, (2) la puissance de la pile, et (3) l'erreur de position estimée; b. le menu, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) personnaliser le récepteur GPS; (2) accéder aux points de cheminement et aux itinéraires; et (3) changer les données d'une carte; c. la position, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les coordonnées et les données, et (2) l'heure et la date; d. la navigation à la boussole, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le sens de déplacement, (2) l'azimut, (3) la distance à partir de la destination, (4) l'indicateur d'écart de route, et (5) la durée pour arriver à la destination; et e. la carte qui indique : <ul style="list-style-type: none"> (1) les repères, (2) les routes, (3) les villes, (4) les plans d'eau, (5) les rues des villes, et (6) les entités topographiques. 	Démonstration et exécution	15 min	C2-143 (p. 42 à 54)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 15 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'initier les cadets aux parties du récepteur GPS et de présenter les renseignements généraux.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de faire défiler les divers écrans de navigation d'un récepteur, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C2-142 (ISBN 0-7645-6933-3) McNamara, J. (2004). *GPS for Dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing, Inc.
- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.

8. Matériel d'instruction. Un récepteur GPS.

9. Matériel d'apprentissage. Un récepteur GPS.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément au chapitre 3, [annexe B, appendice 6](#) (COREN de l'OREN M322).

11. Remarques. S.O.

OCOM M322.05 – ENTRER LES DONNÉES CARTOGRAPHIQUES DANS LE RÉCEPTEUR GPS

1. **Rendement.** Entrer les données cartographiques dans le récepteur GPS.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une carte topographique,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les données cartographiques d'une carte topographique et les entrer dans un récepteur GPS.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer les données cartographiques, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. une projection de modèle de la Terre, b. le système géodésique nord-américain 1927 (NAD27), c. le système géodésique nord-américain de 1983 (NAD83), et d. le système géodésique mondial de 1984 (WGS-84). 	Exposé interactif	10 min	C2-143 (p. 72 et 73)
PE2	<p>Discuter du système des coordonnées de quadrillage militaire, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les coordonnées de quadrillage militaire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la projection cartographique, (2) la zone des coordonnées de quadrillage militaire, et (3) la projection des coordonnées de quadrillage militaire; b. les systèmes de coordonnées de quadrillage, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les abscisses, et (2) les ordonnées; et c. le système de coordonnées de quadrillage militaire. 	Exposé interactif	10 min	A2-036 (p. 5-14 à 5-17)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Discuter de l'utilisation d'un récepteur GPS en conjonction avec une carte topographique, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier le système des coordonnées de quadrillage militaire d'un récepteur GPS; et b. le procédé pour confirmer les coordonnées de quadrillage militaire appropriées, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) identifier le système des coordonnées de quadrillage militaire d'une carte topographique; (2) trouver la désignation de la zone de quadrillage; et (3) confirmer l'identificateur carré de 100 000 m. 	Exposé interactif	15 min	
PE4	<p>Expliquer et démontrer la façon d'entrer des données cartographiques dans le récepteur GPS et demander aux cadets de se pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les données cartographiques d'une carte topographique; et b. entrer une des données suivantes dans un GPS : <ul style="list-style-type: none"> (1) NAD27, (2) NAD83, ou (3) WGS-84. 	Démonstration et exécution	15 min	C2-143 (p. 70 à 72)

5. Durée

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 35 min |
| c. Démonstration et exécution : | 15 min |
| d. Total : | 60 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 afin d'initier les cadets aux données cartographiques.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'entrer une donnée cartographique, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. Documents de référence

- a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. un récepteur GPS,
 - b. une carte topographique,
 - c. des données cartographiques fictives,
 - d. une superposition de quadrillage, et
 - e. le document de cours portant sur les zones des coordonnées de quadrillage militaire canadiennes.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. un récepteur GPS,
 - b. une carte topographique, et
 - c. le document de cours portant sur les zones des coordonnées de quadrillage militaire canadiennes.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 322).
11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M322.06 – IDENTIFIER UN EMPLACEMENT À L'AIDE D'UN RÉCEPTEUR GPS

1. **Rendement.** Identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un récepteur GPS,
 - (2) une carte topographique du secteur,
 - (3) une boussole,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Pendant la navigation d'une étape de l'itinéraire prédéterminé, le cadet doit identifier son emplacement à l'aide d'un récepteur GPS, y compris :
 - a. confirmer que les données cartographiques exactes sont entrées dans le récepteur GPS;
 - b. localiser la page de la position géographique;
 - c. lire les coordonnées de quadrillage; et
 - d. tracer les coordonnées de quadrillage sur la carte topographique.
4. **Point d'enseignement.** Diviser les cadets en groupes d'au plus six personnes. Demander aux cadets de naviguer sur un itinéraire prédéterminé en utilisant une carte topographique. Pendant que le cadet effectue la navigation, lui demander de :
 - a. confirmer que les données cartographiques exactes sont entrées dans le récepteur GPS;
 - b. localiser la page de la position géographique sur le récepteur GPS;
 - c. faire la lecture des coordonnées de quadrillage actuelles; et
 - d. tracer les coordonnées de quadrillage à six chiffres sur la carte topographique du secteur.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Activité pratique :	110 min
c. Total :	120 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive de permettre aux cadets d'identifier un emplacement à l'aide d'un récepteur GPS.
7. **Documents de référence**
 - a. A2-036 A-CR-CCP-121/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

- b. C2-143 (ISBN 1-58923-145-7) Featherstone, S. (2004). *Outdoor Guide to Using Your GPS*. Chanhassen, Minnesota, Creative Publishing International, Inc.
8. **Matériel d'instruction**
- a. un récepteur GPS,
 - b. une carte topographique du secteur, et
 - c. une boussole.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. un récepteur GPS,
 - b. une carte topographique du secteur,
 - c. une boussole,
 - d. un stylo et un crayon,
 - e. une trousse de premiers soins, et
 - f. l'équipement de communication.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#) (COREN de l'OREN 322).
11. **Remarques**
- a. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.
 - b. L'itinéraire doit comprendre un terrain de catégorie 1 ou 2 et ne doit pas dépasser une distance de 4 km (2.5 milles).
 - c. Le COREN de l'OREN 322 (chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 6](#)) doit se dérouler durant le temps alloué pour cet OCOM.

OCOM C322.01 – PRATIQUER LA NAVIGATION À TITRE DE MEMBRE D'UN PETIT GROUPE

1. **Rendement.** Pratiquer la navigation à titre de membre d'un petit groupe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un itinéraire déjà préparé,
 - (2) une carte topographique,
 - (3) une boussole,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Conformément à la B-GL-382-005/PT-001, le cadet doit, à titre de membre d'un petit groupe, pratiquer la navigation à l'aide d'une carte, d'une boussole et d'un récepteur GPS.
4. **Point d'enseignement.** L'activité de navigation doit être structurée de la façon suivante :
 - a. Les cadets doivent assister à une séance d'information donnée par l'organisateur de l'activité avant de commencer l'activité. La séance peut être donnée par un représentant du groupe communautaire bénéficiant de l'aide. La séance d'information doit comprendre l'explication :
 - (1) des mesures à prendre si un cadet se perd;
 - (2) des délais alloués au déroulement de l'activité;
 - (3) des limites;
 - (4) des règles et des procédures de sécurité pour l'activité; et
 - (5) de l'exposé des faits portant particulièrement sur l'activité en cours.
 - b. Demander aux cadets de participer à une activité de navigation qui leur permettra de tracer leur emplacement sur une carte topographique en utilisant la coordonnée de quadrillage à huit chiffres qui est indiquée sur le GPS.
 - c. À la fin de l'activité, donner une rétroaction aux cadets. On pourrait demander aux cadets :
 - (1) ce qu'ils pensent de l'activité;
 - (2) ce qu'ils croient avoir accompli; et
 - (3) ce qu'ils ont appris au sujet de l'utilisation d'un GPS avec une carte.
 - d. Si les cadets sont désignés comme chefs d'équipe, ils doivent recevoir une rétroaction sur leur rendement, qui fera partie de l'OREN 303 (Exercer le rôle d'un chef d'équipe, [section 4](#)).

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	10 min
b. Exposé interactif :	10 min
c. Activité pratique :	55 min
d. Discussion de groupe :	15 min
e. Total partiel :	90 min
f. Total (trois séances) :	270 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d'expliquer les procédures et de montrer l'application des règles de l'exercice de navigation.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue à une bonne condition physique et au perfectionnement des compétences et des connaissances en navigation dans un environnement amusant et stimulant.
- c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur l'instruction de navigation.

7. Documents de référence. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. Matériel d'instruction

- a. un itinéraire déjà préparé,
- b. une carte topographique,
- c. une boussole, et
- d. un récepteur GPS.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un itinéraire déjà préparé,
- b. une carte topographique,
- c. une boussole, et
- d. un récepteur GPS.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Cette activité vise à donner aux cadets l'expérience de la navigation avec une carte et une boussole, l'expérience à déterminer la distance et à suivre un azimut de point à point.

- b. Cette activité peut être réalisée à l'aide de n'importe quelle carte disponible convenant à l'activité.
- c. Cette activité complémentaire peut se dérouler jusqu'à trois fois durant les journées complémentaires assistées ou les séances. Toutefois, la participation se limite à un maximum de neuf périodes.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C322.02 – IDENTIFIER LES FACTEURS QUI ONT UNE INCIDENCE SUR LA NAVIGATION EN HIVER

1. **Rendement.** Identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les facteurs qui ont une incidence sur la navigation en hiver, y compris :
 - a. la visibilité,
 - b. les conditions météorologiques, et
 - c. la compétence en navigation individuelle.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Diriger une activité de remue-méninges où les cadets doivent discuter des facteurs qui ont une incidence sur les caractéristiques de terrain en hiver, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les sentiers ou les allées, b. les marquages de sentier, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les cairns, et (2) les marquages de peinture; et c. les points de repère importants tels que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les crêtes montagneuses, (2) les pics, et (3) les tours de transmission. 	Activité en classe	15 min	C2-160 (p. 73 et 74, p. 87 à 90) C2-161 (p. 111)
PE2	<p>Discuter des trois facteurs les plus communs qui peuvent réduire la visibilité, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. l'obscurité, b. la poudrerie, et c. la chute de neige. 	Exposé interactif	10 min	C2-158 (p. 247)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Identifier les conditions météorologiques et discuter de leurs incidences sur la navigation en hiver, y compris :	Exposé interactif	10 min	C2-158 (p. 247 à 249) C2-160 (p. 84 à 90, p. 107 à 116)
PE4	Discuter de la mise en pratique des compétences en navigation individuelle en hiver, y compris :	Discussion de groupe	20 min	C2-158 (p. 247 et 248) C2-160 (p. 71 à 75, p. 84 à 90)
PE5	Diriger une activité où les cadets doivent pratiquer la navigation en hiver.	Activité pratique	60 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Activité en classe : 15 min
- c. Exposé interactif : 20 min
- d. Discussion de groupe : 20 min
- e. Activité pratique : 60 min
- f. Total : 120 min

6. Justification

- a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et susciter l'intérêt sur les facteurs qui ont une incidence sur les caractéristiques de terrain en hiver.

- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin de présenter aux cadets les renseignements généraux sur les facteurs qui ont une incidence sur la visibilité et les conditions météorologiques qui peuvent avoir un effet sur la navigation en hiver.
- c. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 4, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à la navigation en hiver.
- d. Une activité pratique a été choisie pour le PE 5, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la navigation en hiver. Cette activité contribue au développement des compétences en navigation en hiver dans un environnement amusant et stimulant et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C2-158 (ISBN 0-07-136417-X) Conover, G., & Conover, A. (2001). *The Winter Wilderness Companion: Traditional and Native American Skills for the Undiscovered Season*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- b. C2-160 (ISBN 0-89886-947-1) Lanza, M. (2003). *Winter Hiking and Camping: Managing for Comfort and Safety*. Emmaus, Pennsylvanie, The Mountaineers Books.
- c. C2-161 (ISBN 1-878239-09-0) Gorman, S. (1991). *AMC Guide to Winter Camping: Wilderness Travel and Adventure in the Cold-Weather Months*. Boston, Massachusetts, Appalachian Mountain Club Books.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. une carte topographique du secteur,
- c. une boussole, et
- d. un itinéraire de navigation préparé.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des feuilles pour tableau de papier (une par cinq cadets),
- b. des marqueurs (un par cinq cadets),
- c. une carte topographique du secteur (une par cinq cadets), et
- d. une boussole (une par cinq cadets).

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. Les corps de cadets ont le choix d'enseigner seulement les PE 1 à 4.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C322.03 – IDENTIFIER LES PRINCIPES DE CRÉATION D'UNE CARTE

1. **Rendement.** Identifier les principes de création d'une carte.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les principes de création d'une carte, y compris :
 - a. déterminer l'emplacement;
 - b. déterminer la projection et l'échelle;
 - c. identifier les entités topographiques et ajouter les symboles; et
 - d. attribuer les noms géographiques aux entités topographiques.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des cartes, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. ce qu'est une carte, et b. les types, les caractéristiques et les entités topographiques. 	Exposé interactif	5 min	C2-168
PE2	Discuter de la cartographie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la définition, b. deux caractéristiques essentielles de la cartographie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le niveau d'importance en fonction d'une société, et (2) la nature dynamique; et c. le rôle d'un cartographe, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) travailler en liaison; (2) réviser; (3) dessiner; (4) faire de la recherche; et (5) enseigner. 	Exposé interactif	5 min C2-166 C2-170 (p. 75) C2-190	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Identifier les principes de création d'une carte, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. déterminer l'emplacement; b. déterminer la projection et l'échelle; c. identifier les entités topographiques et ajouter les symboles; et d. attribuer les noms géographiques aux entités topographiques. 	Exposé interactif	15 min	C2-168

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter les renseignements généraux sur les cartes et la façon de les créer.

7. Documents de référence

- a. C2-166 Geomatics Yukon Kids. (2002). *Cartography*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.geomaticsyukpn.ca/kids/cartography1.html>.
- b. C2-168 EdGate. (2006). *Cartography Concepts: A Student's Guide to Mapmaking*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.edgate.com/lewisandclark/cartography.html>.
- c. C2-170 Gorman, J., & Morris, M. (éd.). (avril 1998). *You Are Here. The Backpacker*, p. 74 à 81.
- d. C2-190 The Canadian Cartographic Association. (2008). *Digital Pamphlet: Careers in Cartography*. Extrait le 3 avril 2008 du site <http://www.cca-acc.org/careers.asp>.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement, et
- b. des exemples de cartes.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des crayons et des stylos, et
- b. un bloc-notes.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. **Remarques.** On doit donner l'occasion aux cadets de créer leur propre carte à l'OCOM C322.04 (Dessiner la carte d'un endroit à l'intérieur du lieu d'instruction locale).

OCOM C322.04 – DESSINER LA CARTE D’UN ENDROIT À L’INTÉRIEUR DU LIEU D’INSTRUCTION LOCALE

1. **Rendement.** Dessiner la carte d’un endroit à l’intérieur du lieu d’instruction locale.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d’entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** À l’aide des principes de création d’une carte, le cadet doit dessiner la carte d’un endroit à l’intérieur du lieu d’instruction locale.
4. **Point d’enseignement.** Diriger une activité où les cadets, en groupes d’au plus trois personnes, doivent dessiner la carte d’un endroit à l’intérieur du lieu d’instruction locale, en utilisant les principes de création d’une carte, y compris :
 - a. déterminer leur emplacement;
 - b. déterminer la projection et l’échelle du lieu d’instruction locale;
 - c. identifier les entités topographiques et ajouter les symboles; et
 - d. attribuer les noms géographiques aux entités topographiques.
5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	25 min
c. Total :	30 min
6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c’est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l’expérience d’établir une carte dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences de création d’une carte dans un environnement amusant et stimulant.
7. **Documents de référence.** C2-168 EdGate. (2006). *Cartography Concepts: A Student’s Guide to Mapmaking*. Extrait le 21 février 2008 du site <http://www.edgate.com/lewisandclark/cartography.html>.
8. **Matériel d’instruction**
 - a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement, et
 - b. des exemples de cartes.
9. **Matériel d’apprentissage**
 - a. du papier quadrillé,
 - b. du papier (format lettre),

- c. du ruban à mesurer (un par groupe),
 - d. une règle (une par groupe),
 - e. un stylo et un crayon,
 - f. des marqueurs et des crayons, et
 - g. un bloc-notes.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cet OCOM doit être prévu à la suite de l'OCOM C322.03 (Identifier les principes de création d'une carte).

SECTION 15**OREN 323 – RANDONNÉE EN MONTAGNE****1. Matière complémentaire**

- a. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents de l'OREN X23 (Randonnée en montagne) comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :
 - (1) l'OCOM C123.01 (Participer à la formation par l'aventure, A-CR-CCP-951/PT-003),
 - (2) l'OCOM C123.02 (Se conformer à la discipline de marche avec des raquettes, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 12), et
 - (3) l'OCOM C123.03 (Participer à une activité de raquette, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 12).
- b. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

SECTION 16

OREN 324 – SURVIVRE LORSQU'ON EST PERDU

1. **Rendement.** Survivre lorsqu'on est perdu.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne.
3. **Norme.** Le cadet doit survivre lorsqu'il se perd dans le cadre d'une mise en situation de plusieurs jours, y compris :
 - a. utiliser une trousse de survie, y compris :
 - (1) construire une protection contre les intempéries;
 - (2) s'hydrater adéquatement;
 - (3) préparer un feu; et
 - (4) s'approvisionner en nourriture;
 - b. garder une attitude positive; et
 - c. déterminer quand effectuer un auto-sauvetage.
4. **Remarques**
 - a. Les expéditions des cadets de l'Armée font appel aux compétences apprises lors de l'entraînement en campagne, de la randonnée en montagne, de la navigation et du leadership lors d'activités en plein air. La survie en milieu sauvage appuie indirectement les expéditions des cadets de l'Armée grâce au perfectionnement de compétences qui permet aux cadets de survivre en milieu sauvage durant une situation d'urgence et d'aider le personnel de recherche et sauvetage à déterminer la position du cadet.
 - b. La confirmation d'apprentissage de cet OCOM doit se faire conjointement avec celle de l'OREN 321 (Exercer les fonctions d'un chef d'équipe dans le cadre d'un exercice d'entraînement en campagne – bivouac – lors d'une fin de semaine, [section 13](#)) par l'entremise d'une série de mises en situation de survie dans le cadre d'un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
5. **Matière complémentaire**
 - a. La matière complémentaire liée à l'OREN 324 (Survivre lorsqu'on se perd) vise à fournir aux cadets une plus grande connaissance des techniques de survie par l'entremise des OCOM C324.01 à C324.05, qui aideront les cadets à obtenir de la nourriture durant une situation de survie.
 - b. On peut choisir une partie de l'instruction complémentaire qui a été enseignée dans le cadre des niveaux précédents comme instruction complémentaire du programme d'étoile argent, plus précisément :

- (1) l'OCOM C224.01 (La cuisson en campagne, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 14), et
 - (2) l'OCOM C224.02 (Préparer un feu de signalisation, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 14).
- c. Lorsque la matière complémentaire des niveaux précédents est choisie, le personnel d'instruction doit réviser l'objectif de rendement, la description de la leçon et le guide pédagogique appropriés.

OCOM M324.01 – CONSTRUIRE UN ABRI IMPROVISÉ

1. **Rendement.** Construire un abri improvisé.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la ficelle,
 - (3) un couteau de poche,
 - (4) un tapis de sol,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
3. **Norme.** Le cadet doit construire un abri improvisé, y compris :
 - a. choisir un des types d'abri suivants :
 - (1) un abri fait d'un arbre plié,
 - (2) un abri en appentis de style poncho,
 - (3) un abri de branchages, et
 - (4) un abri de racines; et
 - b. construire l'abri choisi en utilisant un tapis de sol au lieu d'un toit de branchages.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Choisir un emplacement pour l'abri, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les considérations du terrain, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) choisir un endroit assez grand pour l'abri, (2) choisir un endroit qui est surélevé et qui permet un bon drainage, et (3) identifier les endroits abrités qui fournissent une protection contre le vent, la pluie et le soleil; b. les considérations de l'emplacement, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la proximité d'une source d'eau, (2) la proximité d'une source de combustible, (3) la proximité du matériel de construction, (4) la proximité des sentiers et des tanières d'animaux, (5) un emplacement qui est visible des airs, et (6) une entrée qui est à l'abri du vent et, de préférence, qui fait face au sud; et c. le temps requis pour construire l'abri. 	Exposé interactif	25 min	C2-004 (p. 96 et 97)
PE2	<p>Démontrer la façon de construire un abri de survie pour deux personnes et demander au cadet et son partenaire de construire un des suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. un abri fait d'un arbre plié, b. un abri en appentis de style poncho, c. un abri de branchages, et d. un abri de racines. 	Démonstration et exécution	60 min	C2-008 (p. 244 à 250)

5. Durée

- | | |
|---------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 25 min |
| c. Démonstration et exécution : | 60 min |
| d. Total : | 90 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les facteurs à prendre en considération au moment de choisir un emplacement pour construire un abri improvisé et de présenter les renseignements généraux.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de construire des abris de survie, tout en donnant aux cadets l'occasion de se pratiquer sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival, The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. Matériel d'instruction

- a. une trousse de survie,
- b. de la ficelle,
- c. un couteau de poche, et
- d. un tapis de sol.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une trousse de survie,
- b. de la ficelle,
- c. un couteau de poche, et
- d. un tapis de sol.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 7](#) (COREN de l'OREN 324 COCOM 01).**11. Remarques**

- a. Avant de donner cette leçon, l'instructeur doit trouver un exemple de chaque type d'abri.
- b. Il est entendu que les différences saisonnières et l'emplacement peuvent restreindre la capacité de construire tous les abris mentionnés. Il faut donc fournir aux cadets autant d'exemples visuels que possible.
- c. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M324.02 – RECUEILLIR DE L'EAU POTABLE

1. **Rendement.** Recueillir de l'eau potable.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.
3. **Norme.** Le cadet doit recueillir de l'eau potable à l'aide d'un des éléments suivants :
 - a. les précipitations,
 - b. la rosée, ou
 - c. la condensation.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les méthodes pour trouver de l'eau, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. observer les insectes, les amphibiens et les mammifères; b. examiner les plantes; et c. chercher au fond des vallées. 	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 83)
PE2	<p>Expliquer et démontrer les méthodes de collecte de l'eau, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. creuser un puits; b. recueillir les précipitations; c. recueillir la rosée; et d. recueillir la condensation, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) des sacs de plantes, et (2) des sac à transpiration. 	Démonstration	15 min	C0-111 (p. 462 et 463) C3-150 (p. 139 à 146)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer les méthodes pour transporter l'eau, y compris : <ul style="list-style-type: none"> a. une boîte de rangement, b. des préservatifs, c. un poncho, d. un contenant naturel, et e. un sac en plastique. 	Exposé interactif	5 min	C3-002 (p. 30 à 32)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration : 15 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin de donner les renseignements généraux et de présenter aux cadets les méthodes de collecte de l'eau.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la collecte de l'eau, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- b. C3-002 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C3-150 (ISBN 978-0-8117-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival* (2^e éd.). Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. Matériel d'instruction

- a. une trousse de survie,
- b. des sacs en plastique transparent,
- c. une tasse ou un seau, et
- d. une pelle.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une trousse de survie,
- b. des sacs en plastique transparent,
- c. une tasse ou un seau, et

- d. une pelle.
- 10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN 324 COCOM 02).
- 11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.
 - b. Les cadets doivent recueillir de l'eau pendant l'EEC – bivouac.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M324.03 – ALLUMER UN FEU SANS ALLUMETTES

1. **Rendement.** Allumer un feu sans allumettes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : Des allumettes.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne, dans le cadre d'un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine et dans des conditions de danger faibles ou modérées selon la Méthode canadienne d'évaluation des dangers d'incendie de forêt.
3. **Norme.** Le cadet doit suivre la procédure établie pour allumer un feu en utilisant un des moyens suivants :
 - a. un archet et une baguette,
 - b. une scie à feu,
 - c. une pierre à feu et une pièce de métal, ou
 - d. le soleil et du verre.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les méthodes pour allumer un feu sans allumettes, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. un archet et une baguette, b. une scie à feu, c. une pierre à feu et une pièce de métal, et d. le soleil et du verre. 	Exposé interactif	20 min	C0-111 (p. 428 à 432) C2-008 (p. 273 à 278)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Démontrer les méthodes pour allumer un feu, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. un archet et une baguette (mandrin), y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) préparer l'archet et la baguette; et (2) faire un mouvement de va-et-vient rapide avec l'archet, mettant une pression supplémentaire pendant que la baguette creuse le bois; b. une scie à feu, en frottant un morceau de bois vigoureusement contre un autre morceau dans un mouvement de sciage; c. une pierre à feu et une pièce de métal, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) en frottant du magnésium avec un couteau pour faire un tas; et (2) frapper l'acier contre la pierre à feu; et d. le soleil et du verre, en utilisant un morceau de verre convexe pour concentrer les rayons de soleil sur l'amadou. 	Démonstration	30 min	C0-111 (p. 428 à 432) C2-148 (p. 127 à 132)
PE3	<p>Demander aux cadets de se pratiquer à allumer un feu en utilisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. un archet et une baguette, b. une scie à feu, c. une pierre à feu et une pièce de métal, ou d. le soleil et du verre. 	Rendement	60 min	

5. Durée

- | | |
|------------------------------|---------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 20 min |
| c. Démonstration : | 30 min |
| d. Rendement : | 60 min |
| e. Total : | 120 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 pour initier les cadets aux méthodes pour allumer un feu sans allumettes et pour susciter leur intérêt à ce sujet.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur de démontrer et d'expliquer les diverses méthodes pour allumer un feu sans allumettes.

- c. La méthode d'instruction par exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets de se pratiquer à allumer un feu sans allumettes, sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The ultimate outdoors book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C2-148 (ISBN 978-0-8118-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival* (2^e éd.). Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. Matériel d'instruction

- a. une pierre à feu et une pièce de métal,
- b. du verre,
- c. une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
- d. une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
- e. une pelle,
- f. un seau rempli d'eau ou de sable,
- g. de l'amadou, et
- h. du petit bois.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une pierre à feu et une pièce de métal,
- b. du verre,
- c. une hache de 1.8 kg (4 lb) muni d'un manche de 91 cm (36 pouces),
- d. une scie à archet de 60 cm (24 pouces),
- e. de l'amadou, et
- f. du petit bois.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN M324 COCOM 03).

11. Remarques Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M324.04 – PRÉDIRE LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES (MÉTÉO)

1. **Rendement.** Prédire les conditions météorologiques (météo).
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit prédire les conditions météorologiques d'une période de 24 heures, y compris :
 - a. suivre les formations nuageuses; et
 - b. faire le lien entre les observations et la théorie météorologique.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Décrire les indicateurs météorologiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les nuages, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les cumulus, (2) les altocumulus, (3) les stratocumulus, (4) les cirrus, (5) les cirrostratus, et (6) les nimbostratus; b. les signes de mauvais temps, c. les signes de beau temps, d. les orages, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les éclairs, (2) les éclairs nuage-sol, (3) le tonnerre, et (4) calculer la vitesse d'un orage qui s'approche; e. les mesures à prendre en cas d'orage, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) éviter les endroits proéminents, (2) éviter de courir, (3) rester accroupi dans les endroits à découvert, (4) éviter les objets métalliques, et (5) éviter de se regrouper; f. le vent, et g. le folklore météorologique, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la nature, (2) les plantes, (3) les animaux, et (4) les humains. 	Exposé interactif	10 min	C0-111 (p. 609 à 612) C2-157 C2-162
PE2	<p>Expliquer les systèmes météorologiques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les fronts, et b. les zones de haute pression et de basse pression. 	Exposé interactif	5 min	C0-111 (p. 616 à 623)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Demander aux cadets de prédire les conditions météorologiques pour la prochaine période de 24 heures.	Activité pratique	10 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Activité pratique : 10 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter aux cadets les fronts atmosphériques et les indicateurs météorologiques qui influencent les prévisions météorologiques.
- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets à la façon de prédire les conditions météorologiques dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences en survie et des connaissances dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- b. C2-157 The Old Farmer's Almanac. *Cricket Chirps to Temperature*. Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.almanac.com/outdoors/crickets.php>.
- c. C2-162 Clouds R Us.com-Weather Features. *Weather Lore*. Extrait le 1^{er} février 2008 du site <http://www.rcn27.dial.pipex.com/cloudsrus/lore.html>.

8. Matériel d'instruction. S.O.

9. Matériel d'apprentissage. S.O.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 7](#) (COREN de l'OREN 324 COCOM 04).

11. Remarques

- a. Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.
- b. Durant l'EEC du corps de cadets, il faut prévoir du temps pour permettre aux cadets de pratiquer la compétence en prévision météorologique.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M324.05 – DÉTERMINER QUAND EFFECTUER UN AUTO-SAUVEGAGE

1. **Rendement.** Déterminer quand effectuer un auto-sauvetage.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une trousse de survie,
 - (2) une mise en situation de survie, et
 - (3) une supervision minimale.
 - b. Éléments non permis : De l'aide.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit déterminer quand effectuer un auto-sauvetage, y compris :
 - a. tenir compte des éléments suivants :
 - (1) les ressources en nourriture et en eau,
 - (2) les ressources pour faire un feu et un abri,
 - (3) les dangers environnementaux,
 - (4) la santé des membres de l'équipe, et
 - (5) le risque de causer d'autres blessures; et
 - b. planifier l'évacuation, y compris :
 - (1) déterminer la direction;
 - (2) suivre les rivières; et
 - (3) respecter la direction établie.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des facteurs à prendre en considération quand on effectue un auto-sauvetage, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. les ressources en nourriture et en eau, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) la durée de temps sans eau, (2) la durée de temps sans nourriture, et (3) l'alimentation adéquate; b. les ressources pour faire un feu et un abri, c. les dangers environnementaux, d. la santé des membres de l'équipe, e. le risque de causer d'autres blessures, et f. la décision de rester ou de partir. 	Exposé interactif	10 min	C2-008 (p. 370 et 371) C2-148 (p. 134)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	Discuter de la planification d'un itinéraire pour obtenir de l'aide, y compris : a. déterminer la direction; b. suivre les rivières; et c. respecter la direction établie, y compris : (1) marcher en ligne droite; (2) donner une estimation de la distance; (3) suivre les pistes d'animaux; et (4) débroussailler.	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 374) C2-163 (p. 36 à 43)
PE3	Identifier les façons de baliser une piste, y compris : a. les raisons de baliser une piste, y compris : (1) s'éloigner du site et y revenir; et (2) agir à titre de guide pour une équipe de recherche et sauvetage au sol; et b. les techniques de marquage de piste, y compris : (1) les arbres, (2) les jeunes arbres, (3) l'herbe haute, et (4) les cairns.	Démonstration	10 min	A2-046 (p. 170 à 172) C0-111 (p. 47 et 547) C2-008 (p. 41)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 25 min
- c. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de donner les renseignements généraux sur les facteurs à prendre en considération quand on décide de lever le camp et d'obtenir de l'aide, ainsi que de susciter l'intérêt à la survie.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de baliser une piste dans un environnement contrôlé.

7. Documents de référence

- a. A2-046 B-GG-217-001/PT-001 Directeur - Opérations aériennes et entraînement. (1983). *La survie sous tous les climats*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.

- c. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
 - d. C2-148 (ISBN 978-0-8118-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival* (2^e éd.). Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.
 - e. C2-163 (ISBN 0-9694132-0-3) Feri, G. (2000). *The Psychology of Wilderness Survival*. Windsor, ON, Skyway Printing.
8. **Matériel d'instruction**
- a. une trousse de survie, et
 - b. une mise en situation de survie.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. une trousse de survie, et
 - b. une mise en situation de survie.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques.** Cet OCOM doit être enseignée dans le cadre de l'EEC – bivouac prévu.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCCOM C324.01 – IDENTIFIER LES SOURCES DE NOURRITURE À BASE D'ANIMAUX ET D'INSECTES

1. **Rendement.** Identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des schémas d'insectes,
 - (2) des schémas de pistes d'animaux,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les insectes comestibles et leur habitat, y compris :
 - (1) les sauterelles,
 - (2) les scarabées,
 - (3) les vers,
 - (4) les larves, et
 - (5) les insectes aquatiques;
 - b. identifier les petits animaux en fonction de leurs pistes et de leur habitat, y compris :
 - (1) les lapins et les lièvres,
 - (2) les écureuils,
 - (3) les marmottes,
 - (4) les porcs-épics,
 - (5) les castors, et
 - (6) les rats laveurs; et
 - c. démontrer la façon de trouver de petits animaux, y compris :
 - (1) reconnaître les signes d'alimentation;
 - (2) trouver des excréments;
 - (3) identifier les racinements; et
 - (4) détecter des odeurs et des fumets.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des besoins énergétiques quotidiens pour une personne moyenne qui tente de survivre en campagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les besoins énergétiques, b. les glucides, c. les matières grasses, et d. les protéines. 	Exposé interactif	10 min	C2-008 (p. 104 à 108)
PE2	<p>Identifier les insectes comestibles, leur valeur nutritive et leur habitat, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les sauterelles, b. les scarabées, c. les vers, d. les larves, et e. les insectes aquatiques. 	Exposé interactif	10 min	C2-148 (p. 162) C2-155 (p. 24 et 25, 100 et 101)
PE3	<p>Discuter de la façon de trouver de petits animaux, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les pistes et l'habitat des animaux suivants : <ul style="list-style-type: none"> (1) les lapins et les lièvres, (2) les écureuils, (3) les marmottes, (4) les porcs-épics, (5) les castors, et (6) les rats laveurs; b. reconnaître les signes d'alimentation, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) des arbres écorcés, (2) des coquilles de noix rongées, (3) des fruits partiellement mangés, (4) des pousses arrachées, (5) des restants de proie, et (6) des animaux laissés par des carnivores ou la destruction de nids; c. trouver des excréments; d. identifier les racinements; et e. détecter des odeurs et des fumets. 	Démonstration	15 min	C0-111 (p. 857 à 874) C2-008 (p. 114 à 118)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	Diriger une activité où les cadets, en groupes de deux, doivent examiner la zone locale pour trouver les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes en identifiant deux signes d'activités récentes qui les guideront vers la nourriture.	Activité pratique	20 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 20 min
- c. Démonstration : 15 min
- d. Activité pratique : 20 min
- e. Total : 60 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2, afin de présenter les besoins énergétiques quotidiens et d'initier les cadets aux sources de nourriture dans les cas où on se perd.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de trouver de petits animaux sources de nourriture.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de démontrer la façon d'identifier les sources de nourriture à base d'animaux et d'insectes dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences de survie en plein air dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C2-148 (ISBN 978-0-8117-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.
- d. C2-155 (ISBN 978-1-58574-556-2) The Lyons Press. (2002). *U.S. Army Survival Handbook*. Guilford, Connecticut, The Lyons Press.

8. Matériel d'instruction

- a. des schémas portant sur les insectes,
- b. des schémas portant sur les pistes d'animaux, et
- c. la valeur nutritive des insectes.

9. Matériel d'apprentissage

- a. des schémas d'insectes,
- b. des schémas de pistes d'animaux, et

c. la valeur nutritive des insectes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

OCOM C324.02 – CONSTRUIRE DES COLLETS

1. **Rendement.** Construire des collets.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) du fil métallique non ferreux,
 - (2) un couteau,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit construire des collets, y compris :
 - a. un collet simple,
 - b. un piège à écureuil, et
 - c. un collet actionné par l'appât.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter des types de collets, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le collet simple, b. le piège à écureuil, et c. le collet actionné par l'appât. 	Exposé interactif	10 min	C2-004 (p. 160) C2-008 (p. 186 à 188)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de construire un collet simple et demander aux cadets d'en construire, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. choisir un emplacement; b. construire un collet avec du fil; c. placer le collet au-dessus du sol et à côté d'une obstruction dans la piste; d. attacher solidement le collet avec des brindilles afin d'immobiliser la boucle au besoin; et e. faire un entonnoir sur la piste afin de la rendre plus étroite et de guider le gibier vers le collet. 	Démonstration et exécution	35 min	C2-004 (p. 160) C2-008 (p. 186 et 187)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Expliquer et démontrer la façon de construire un piège à écureuil et demander aux cadets d'en construire, y compris :	Démonstration et exécution	35 min	C2-004 (p. 160)
PE4	Expliquer et démontrer la façon de construire un collet actionné par l'appât et demander aux cadets d'en construire, y compris :	Démonstration et exécution	35 min	C2-008 (p. 186 à 188)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 105 min
- d. Total : 120 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter la façon de construire des collets.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 à 4, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de construire des collets, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. Matériel d'instruction

- a. de la ficelle,
- b. un appât simulé,
- c. un couteau, et
- d. du fil métallique non ferreux.

9. **Matériel d'apprentissage**

- a. de la ficelle,
- b. un appât simulé,
- c. un couteau, et
- d. du fil métallique non ferreux.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** La présence d'instructeurs supplémentaires peut être requise afin d'aider les cadets à construire les collets et de les superviser durant les séances d'activité.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C324.03 – ATTRAPER UN POISSON

1. **Rendement.** Attraper un poisson.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une ligne de pêche,
 - (2) un hameçon,
 - (3) une épingle de sûreté,
 - (4) un couteau,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit tenter d'attraper un poisson en utilisant :
 - a. un hameçon et une ligne,
 - b. une canne à pêche automatique fabriquée, ou
 - c. une lance.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer ce qu'est pêcher, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. où on peut pêcher, et b. quand on doit pêcher. 	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 224 et 225)
PE2	Discuter de la pêche, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les articles de pêche, tels que : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'hameçon, (2) la ligne, (3) le flotteur, et (4) le plomb; et b. l'appât, telle que : <ol style="list-style-type: none"> (1) les appâts vivants, (2) les appâts artificiels, et (3) les baies. 	Exposé interactif	5 min	C2-008 (p. 225)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Expliquer et démontrer la façon de construire des articles de pêche et demander aux cadets de se pratiquer à les construire, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. un hameçon et une ligne, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'hameçon standard, (2) l'hameçon à barette, (3) l'hameçon à hampe, et (4) l'hameçon à épingle de sûreté; b. une canne à pêche automatique, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) attacher plusieurs hameçons sur une ligne; (2) trouver une tige; et (3) ajouter une détente à la canne à pêche; ou c. une lance, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) tailler un long bâton; (2) ajouter des barbillons; et (3) viser. 	Démonstration et exécution	35 min	C2-008 (p. 225 et 234) C2-148 (p. 150 et 160)
PE4	<p>Demander aux cadets de tenter d'attraper un poisson en utilisant un des articles de pêche.</p> <p>Nota : Si le cadet réussit, il doit essayer d'autres types d'articles de pêche.</p>	Activité pratique	35 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Exposé interactif : 10 min
- c. Démonstration et exécution : 35 min
- d. Activité pratique : 35 min
- e. Total : 90 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter aux cadets la façon d'attraper un poisson et de les initier à cette compétence.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de construire des articles de pêche, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la pêche avec des articles de pêche fabriqués. Cette activité contribue au développement des compétences de survie en plein air dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- b. C2-148 (ISBN 978-0-8117-3292-5) Davenport, G. (2006). *Wilderness Survival*. Mechanicsburg, Pennsylvanie, Stackpole Books.

8. Matériel d'instruction

- a. une ligne de pêche,
- b. un hameçon,
- c. une épingle de sûreté, et
- d. un couteau.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une ligne de pêche,
- b. un hameçon,
- c. une épingle de sûreté, et
- d. un couteau.

10. Modalités de contrôle. S.O.**11. Remarques**

- a. Le corps de cadets doit consulter les règlements de pêche de la province avant de diriger l'activité de pêche. Il faut se procurer un permis provincial s'il y a lieu.
- b. Les cadets ne sont pas tenus de garder le poisson qu'ils attrapent. Si le poisson ne subit que des blessures mineures durant le processus de capture, il faut le remettre à l'eau. Les pratiques de capture et de remise à l'eau seront encouragées.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM C324.04 – RECUEILLIR LES PLANTES COMESTIBLES

1. **Rendement.** Recueillir les plantes comestibles.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des gants,
 - (2) de la supervision, et
 - (3) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. identifier les plantes comestibles, y compris :
 - (1) les fruits,
 - (2) les racines, les feuilles et les tiges, et
 - (3) les noix;
 - b. identifier les plantes vénéneuses, qui sont :
 - (1) toxiques au toucher, et
 - (2) toxiques à l'ingestion;
 - c. cueillir des plantes comestibles; et
 - d. vérifier les plantes vénéneuses.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des façons de déterminer si les plantes sont comestibles, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la règle concernant les baies, et b. les parties comestibles d'une plante, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les tiges, les racines et les feuilles, (2) les fleurs, les boutons et le pollen, (3) les fruits, (4) les noix, (5) les graines et les grains, et (6) les algues et les plantes aquatiques. 	Exposé interactif	25 min	C2-155 (p. 137 à 150)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Identifier les plantes comestibles, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les fruits, telles que : <ul style="list-style-type: none"> (1) les mûres sauvages et les framboises, (2) les fraises des champs, (3) les pommettes, (4) les prunes, (5) les cerises sauvages, et (6) les bleuets; b. les racines, les feuilles et les tiges, telles que : <ul style="list-style-type: none"> (1) le pissenlit, (2) la quenouille, (3) le roseau, (4) le pin, (5) l'érable, (6) le lis des marais (roseau aromatique), et (7) le saule; et c. les noix, telles que : <ul style="list-style-type: none"> (1) le pignon de pin, (2) la châtaigne, et (3) la noisette. 	Démonstration	15 min	C0-111 (p. 963 à 968) C2-008 (p. 142 à 149)
PE3	<p>Identifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. comment les gens peuvent s'empoisonner avec des plantes, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) par ingestion, (2) au toucher, et (3) par l'absorption et l'inhalation; et b. quelles plantes véneneuses : <ul style="list-style-type: none"> (1) à éviter, (2) peuvent causer une dermatite, et (3) peuvent causer un empoisonnement à l'ingestion. 	Exposé interactif	15 min	C2-155 (p.154 à 158)
PE4	Diriger une activité où les cadets, en groupes de deux, doivent trouver et cueillir deux types de plantes comestibles dans la zone locale.	Activité pratique	30 min	

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Démontrer aux cadets comment effectuer le test de comestibilité universel et leur demander de le faire, y compris : a. l'inspection; b. l'odeur; c. le frottement de la plante sur la peau; d. la mise en place de la plante sur les lèvres, la bouche et la langue; e. la déglutition; et f. l'alimentation.	Démonstration et exécution	25 min	C2-008 (p. 109 et 110)

5. Durée

- | | |
|---------------------------------|---------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 40 min |
| c. Démonstration : | 15 min |
| d. Activité pratique : | 30 min |
| e. Démonstration et exécution : | 25 min |
| f. Total : | 120 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 3 afin d'initier les cadets aux plantes vénéneuses et de montrer l'application des règles d'identification des plantes vénéneuses.
- b. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer aux cadets les façons de déterminer les plantes comestibles.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de démontrer l'identification des plantes comestibles dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au développement des compétences de survie en plein air dans un environnement amusant et stimulant.
- d. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon d'effectuer le test de comestibilité universel, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- b. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.
- c. C2-155 (ISBN 978-1-58574-556-2) The Lyons Press. (2002). *U.S. Army Survival Handbook*. Guilford, Connecticut, The Lyons Press.

8. Matériel d'instruction

- a. la végétation locale,
- b. des citrons,
- c. des branches de céleri,
- d. des oignons,
- e. des baies (en saison), et
- f. des feuilles d'épinard.

9. Matériel d'apprentissage

- a. la végétation locale,
- b. des citrons,
- c. des branches de céleri,
- d. des oignons,
- e. des baies (en saison), et
- f. des feuilles d'épinard.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. Les instructeurs doivent trouver des plantes qu'ils prévoient utiliser pour le test de comestibilité universel. S'assurer que ces plantes n'ont pas de toxine ou de poison, tel que les bleuets, les framboises, etc.

OCOM C324.05 – PRÉPARER UN REPAS À PARTIR DE SOURCES TROUVÉES EN CAMPAGNE

1. **Rendement.** Préparer un repas à partir de sources trouvées en campagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) un petit animal ou un poisson,
 - (2) un couteau,
 - (3) des allumettes,
 - (4) une pelle,
 - (5) de l'eau,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. connaître la méthode pour dépouiller un petit animal,
 - b. préparer un poisson, y compris :
 - (1) la saignée;
 - (2) la vidage;
 - (3) l'écaillage; et
 - (4) le pelage; et
 - c. cuire un poisson en utilisant une des méthodes suivantes :
 - (1) la cuisson au four;
 - (2) le rôtissage;
 - (3) la cuisson à l'eau; et
 - (4) la friture.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer et démontrer comment dépouiller un petit animal, y compris : a. saigner l'animal; b. préparer le matériel; c. enlever les pattes; d. enlever la peau; e. séparer la peau; f. enlever la peau sur les pattes arrière; g. enlever la peau sur les pattes avant; h. exposer le cou; i. enlever la tête et la peau qui reste; et j. enlever les entrailles et les glandes.	Démonstration	25 min	C2-004 (p. 146)
PE2	Expliquer et démontrer la façon de préparer un poisson et demander aux cadets de se pratiquer, y compris : a. la saignée; b. la vidage; c. l'écaillage; et d. le pelage.	Démonstration et exécution	25 min	C0-111 (p. 456) C2-008 (p. 239)
PE3	Expliquer et démontrer la façon de faire cuire un petit animal et demander aux cadets de se pratiquer à faire cuire un poisson en utilisant une des méthodes suivantes : a. la cuisson au four; b. le rôtissage; c. la cuisson à l'eau; ou d. la friture.	Activité pratique	30 min	C0-111 (p. 283 à 286) C2-008 (p. 146)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 10 min
- b. Démonstration : 25 min
- c. Démonstration et exécution : 25 min
- d. Activité pratique : 30 min
- e. Total : 90 min

6. Justification

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de dépouiller un petit animal.

- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour le PE 2, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la façon de préparer et de faire cuire un petit animal ou un poisson en campagne, tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer cette compétence sous supervision.
- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de faire cuire un petit animal ou un poisson. Cette activité contribue au développement des compétences de survie dans un environnement amusant et stimulant et sous supervision.

7. Documents de référence

- a. C0-111 (ISBN 0-9740820-2-3) Tawrell, P. (2006). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book* (2^e éd). Lebanon, New Hampshire, Paul Tawrell.
- b. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (1996). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, Ontario, Paul Tawrell.
- c. C2-008 (ISBN 0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *The SAS Survival Handbook*. Hammersmith, Londres, HarperCollins Publishers.

8. Matériel d'instruction

- a. un lapin,
- b. un poisson,
- c. un couteau,
- d. des allumettes,
- e. une pelle,
- f. du papier d'aluminium, et
- g. de l'eau.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un lapin,
- b. un poisson,
- c. un couteau,
- d. des allumettes,
- e. une pelle,
- f. du papier d'aluminium, et
- g. de l'eau.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques

- a. Les cadets, qui ne se sentent pas à l'aise à l'idée de dépouiller un petit animal, ne sont pas tenus de participer à cette partie de la leçon, mais ils doivent être présents pour le PE sur la préparation d'un poisson.

- b. Un seul lapin devrait être attrapé ou acheté et dépouillé à des fins de démonstration. Consulter les règlements provinciaux sur la façon d'attraper et de tuer les petits animaux.
- c. Il faut informer les parents de cette instruction et de la date à laquelle elle aura lieu.

SECTION 17

OREN 325 – IDENTIFIER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

1. **Rendement.** Identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit identifier les compétences d'un chef d'activités en plein air, y compris :
 - a. la prise de conscience et la conduite professionnelle,
 - b. la prise de décision et le jugement,
 - c. la communication efficace,
 - d. la gérance environnementale,
 - e. la gestion de programme,
 - f. l'instruction,
 - g. la facilitation, et
 - h. l'habileté technique.
4. **Remarques.** S.O.
5. **Matière complémentaire.** La matière complémentaire liée à l'OREN 325 est conçue pour présenter aux cadets d'autres aspects du leadership lors d'activités en plein air, en particulier :
 - a. l'OCOM C325.01 (Communiquer au cours d'une expédition), et
 - b. l'OCOM C325.02 (Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg).

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M325.01 – PARTICIPER À UNE DISCUSSION POUR L'INSTRUCTION SUR LES EXPÉDITIONS DES CADETS DE L'ARMÉE

1. **Rendement.** Participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une discussion pour l'instruction sur les expéditions des cadets qui :
 - a. présente l'historique des programmes de plein air civils; et
 - b. décrit les activités des expéditions des cadets de l'Armée.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter de l'histoire des programmes de plein air civils, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la croissance des programmes d'apprentissage par l'aventure, b. un historique de Outward Bound Canada, c. l'apprentissage par l'expérience au Canada, et d. la théorie expérientielle en milieu sauvage. 	Exposé interactif	5 min	C2-034 (p. 28 à 34) C2-169
PE2	<p>Discuter de l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. son développement historique, b. son fondement, c. les composantes du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) l'entraînement en campagne, (2) la randonnée en montagne, (3) la navigation, (4) le leadership lors d'activités en plein air, et (5) la survie en milieu sauvage, d. le développement des compétences spécialisées, et e. le développement des compétences générales. 	Discussion de groupe	10 min	A2-035

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Discuter des occasions offertes par l'instruction sur les expéditions des cadets de l'Armée, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'instruction d'expéditions de zone, b. les expéditions régionales, c. les expéditions nationales, et d. les expéditions internationales. 	Discussion de groupe	10 min	A2-001 A2-035

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 5 min |
| c. Discussion de groupe : | 20 min |
| d. Total : | 30 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de présenter les sujets de l'apprentissage par l'aventure et les expéditions ainsi que pour mettre en évidence les occasions disponibles aux cadets de participer à des activités d'expédition au sein du programme des cadets de l'Armée.
- b. La discussion de groupe a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait aux activités d'expédition du programme des cadets de l'Armée. Celle-ci aide à établir de bons rapports en permettant aux cadets de s'exprimer d'une façon non menaçante tout en aidant à approfondir leurs idées. Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.

7. Documents de référence

- a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-035 OAIC 41-05 Directeur - Cadets 4. (2006). *Programme des expéditions des cadets de l'Armée*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C2-034 (ISBN 0-87322-637-2) Priest, S., & Gass, M. (2005). *Effective Leadership in Adventure Programming* (2^e éd.). Windsor, Ontario, Human Kinetics Publishing Inc.
- d. C2-169 Outward Bound Canada. (2008). *What Is Outward Bound?* Extrait le 3 mars 2008 du site <http://www.outwardbound.ca>.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** Consulter le site Web régional, national ou de la Ligue des cadets de l'Armée du Canada pour obtenir des renseignements sur les expéditions régionales ou nationales à venir.

OCOM M325.02 – ÉNUMÉRER LES COMPÉTENCES D'UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR

1. **Rendement.** Énumérer les compétences d'un chef d'activités en plein air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit :
 - a. définir ce qu'est un chef d'activités en plein air; et
 - b. énumérer les compétences d'un chef d'activités en plein air, y compris :
 - (1) la prise de conscience et la conduite professionnelle,
 - (2) la gestion des conflits,
 - (3) la prise de décision et le jugement,
 - (4) la facilitation de l'expérience en expédition,
 - (5) les habiletés techniques,
 - (6) les techniques d'instruction,
 - (7) la gérance environnementale, et
 - (8) la gestion de programme.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Définir ce qu'est un chef d'activités en plein air en tenant compte des éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. le leadership, b. la distinction entre le leadership et les chefs, c. ce dont on s'attend d'un chef, d. les qualités d'un chef d'activités en plein air, e. l'aptitude particulière d'un chef d'activités en plein air, et f. les compétences spécialisées et générales. <p>Nota : L'instructeur termine le PE en donnant aux cadets une définition de ce qu'est un chef d'activités en plein air.</p>	Exposé interactif	15 min	C2-150 (p. 7–14) C2-153 (p. 6, p. 56 à 58) C2-154 (p. xvii)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Diriger une activité où le cadet aura à énumérer et à discuter des compétences d'un chef d'activités en plein air, y compris :</p> <p>a. la prise de conscience et la conduite professionnelle, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) être conscient de soi; (2) prendre conscience de ses capacités et de ses limites personnelles; (3) être conscient de toutes les actions (intentionnelles ou involontaires); (4) gérer le stress; et (5) démontrer une conduite professionnelle, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la confiance, (b) la souplesse, (c) l'accessibilité, (d) l'engagement, (e) la reconnaissance de la position d'autorité, et (f) servir de modèle; <p>b. la gestion des conflits, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) communiquer clairement; (2) traiter avec des personnes difficiles; (3) traiter des situations conflictuelles; et (4) résoudre des conflits; <p>c. la prise de décision et le jugement, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) définir la prise de décision; (2) définir le jugement; (3) anticiper les problèmes; (4) développer des compétences en résolution de problèmes par la connaissance fondée sur l'expérience; et (5) résoudre définitivement des problèmes; 	Activité en classe	40 min	C2-150 (p. 9 à 22, 53 à 65, 122 à 134, 136 à 145) C2-151 (p. 3 à 25) C2-152 (p. 47 à 65) C2-153 (p. xvi à xix, 3 à 12, 71 à 73, 104 à 106, 211 à 214) C2-154 (p. 1 à 6, 75 à 84, 173 à 185)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>d. la facilitation de l'expérience en expédition, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) identifier l'objectif d'une expérience en plein air; et (2) agir à titre de facilitateur, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) définir la facilitation; et (b) être facilitateur en tant que chef d'activités en plein air; <p>e. les habiletés techniques, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) les compétences générales, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) les prédictions météorologiques, (b) les premiers soins en milieu sauvage, (c) la planification d'une expédition, (d) la navigation, (e) les compétences en camping, (f) les compétences générales en plein air, (g) le conditionnement physique, et (h) la conscientisation; et (2) les compétences spécialisées, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) la randonnée en montagne, (b) le vélo de montagne, (c) la descente en rappel, (d) l'escalade, (e) l'exploration, (f) le canotage, et (g) le kayak; <p>f. les techniques d'instruction, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) élaborer des plans de leçon portant sur une compétence; (2) enseigner des activités d'expédition; et (3) utiliser des stratégies d'apprentissage par l'expérience; 			

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	<p>g. la gérance environnementale, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) faire preuve de sensibilisation à l'environnement, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) une éthique environnementale; (b) une littératie environnementale; et (c) une gestion des parcs et des aires protégées, et (2) utiliser des pratiques environnementales, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) ne laisser aucune trace, et (b) gérer les déchets; et <p>h. la gestion du programme, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> (1) utiliser la gestion de la sécurité et des risques, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (a) évaluer les risques; (b) gérer les risques; et (c) élaborer un plan d'urgence; (2) planifier, organiser et gérer en prenant en considération : <ul style="list-style-type: none"> (a) élaboration des plans d'expédition ou d'activité, y compris : <ul style="list-style-type: none"> i. les détails relatifs à la gestion des urgences, ii. les plans d'urgence, iii. les plans de gestion du temps, iv. les plans de gestion de l'énergie, v. les plans de rationnement, vi. les plans de communication, et vii. l'approvisionnement en équipement et en ressources; (b) la mise en œuvre du plan; et (c) la gestion de l'activité. 			

5. Durée

- | | | |
|----|---------------------------|--------|
| a. | Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. | Exposé interactif : | 15 min |
| c. | Activité en classe : | 40 min |
| d. | Total : | 60 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 parce que c'est une façon interactive de définir pour les cadets ce qu'est un chef d'activités en plein air.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 2 parce que c'est une façon interactive de stimuler la réflexion et l'intérêt des cadets concernant les compétences d'un chef d'activités en plein air parmi ses pairs.

7. Documents de référence

- a. C2-150 (ISBN 0-89886-502-6) Graham, J. (1997). *Outdoor Leadership: Technique, Common Sense and Self-Confidence*. Seattle, Washington, The Mountaineers.
- b. C2-151 (ISBN 0-7360-4709-3) Gilbertson, K., Bates, T., McLaughlin, T., & Ewert, A. (2006). *Outdoor Education: Methods and Strategies*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- c. C2-152 (ISBN 1-898555-09-5) Ogilvie, K. (1993). *Leading and Managing Groups in the Outdoors: New Revised Edition*. Cumbria, Angleterre, The Institute for Outdoor Learning.
- d. C2-153 (ISBN 0-7360-5731-5) Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M., & Breunig, M. (2006). *Outdoor Leadership: Theory and Practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- e. C2-154 (ISBN 0-87322-637-2) Priest, S., & Gass, M. (1997). *Effective Leadership in Adventure Programming*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

9. Matériel d'apprentissage

- a. une mise en situation,
- b. des fiches de renseignements sur les compétences d'un chef d'activités en plein air,
- c. des feuilles d'activités de spécialiste,
- d. le document de cours portant sur les compétences d'un chef d'activités en plein air,
- e. des crayons et des stylos, et
- f. un bloc-notes.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques.** S.O.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

**OCOM M325.03 – DISCUTER DE LA CONSCIENCE DE SOI ET DE LA CONDUITE PROFESSIONNELLE
COMME COMPÉTENCE POUR UN CHEF D'ACTIVITÉS EN PLEIN AIR**

1. **Rendement.** Discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit discuter de la conscience de soi et de la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Animer une discussion de groupe sur la conscience de soi, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. définir ce que signifie la conscience de soi, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) être conscient de toutes ses actions; (2) être conscient de ses capacités et de ses limites personnelles; (3) savoir comment quelqu'un peut influencer les autres; (4) comprendre l'importance de démontrer un engagement dans l'activité; (5) savoir comment quelqu'un réagit en situations : <ul style="list-style-type: none"> (a) de danger, (b) d'épreuves, (c) de stress, (d) de conflit, et (e) de fatigue; et (6) comprendre l'importance et les bienfaits de la réflexion personnelle; et b. discuter des relations entre être conscient de soi et être un chef efficace d'activités en plein air. 	Discussion de groupe	15 min	C2-150 (p. 7 à 14, p. 15 à 22) C2-153 (p. xiv, p. xv, p. 56 à 59)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Discuter des aspects de la conduite professionnelle tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. être : <ul style="list-style-type: none"> (1) flexible, (2) responsable, (3) digne de confiance, (4) courageux, (5) bon travailleur, (6) altruiste, (7) accessible, (8) engagé, et (9) tolérant; b. utiliser de façon responsable le poste de chef en : <ul style="list-style-type: none"> (1) n'abusant pas d'un poste d'autorité, et (2) n'étant pas répressif; et c. faire des actions que l'équipe devrait imiter, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) s'engager personnellement; et (2) respecter les règles et les mesures de sécurité. 	Exposé interactif	10 min	C2-150 (p. 15 à 22, p. 96 à 107) C2-152 (p. 61 à 64)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Discussion de groupe : 15 min
- c. Exposé interactif : 10 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments sur la conscience de soi.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets à la conduite professionnelle comme compétence pour un chef d'activités en plein air.

7. Documents de référence

- a. C2-150 (ISBN 0-89886-502-6) Graham, J. (1997). *Outdoor Leadership: Technique, Common Sense and Self-Confidence*. Seattle, Washington, The Mountaineers.
- b. C2-152 (ISBN 1-898555-09-5) Ogilvie, K. (1993). *Leading and Managing Groups in the Outdoors: New Revised Edition*. Cumbria, Angleterre, The Institute for Outdoor Learning.

- c. C2-153 (ISBN 0-7360-5731-5) Martin, B., Cashel, C., Wagstaff, M., & Breunig, M. (2006). *Outdoor Leadership: Theory and Practice*. Windsor, Ontario, Human Kinetics.
- 8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
- 9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. des crayons et des stylos, et
 - b. un bloc-notes.
- 10. **Modalités de contrôle.** S.O.
- 11. **Remarques.** S.O.

OCOM C325.01 – COMMUNIQUER AU COURS D'UNE EXPÉDITION

1. **Rendement.** Communiquer au cours d'une expédition.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) des radios portatives,
 - (2) des piles,
 - (3) une lampe de poche,
 - (4) de la supervision, et
 - (5) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit communiquer au cours d'une expédition en :
 - a. opérant une radio portative,
 - b. utilisant une méthode de communication d'urgence de remplacement pour transmettre un SOS en code Morse.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les éléments d'étiquette en matière de procédure radio, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le langage approprié, b. l'énonciation, et c. pas de message hors exercice. 	Exposé interactif	5 min	A2-034 (p. 1-1 à 1-4)
PE2	Décrire l'alphabet phonétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le but, b. les utilisations, c. la structure, et d. la prononciation des chiffres. 	Exposé interactif	10 min	A2-034 (p. 1-1 à 1-6)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Identifier et décrire brièvement les parties d'une radio portative, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le bouton marche-arrêt / volume, b. la diode électroluminescente (DEL), c. le bouton de microphone, d. le haut-parleur, e. l'antenne, f. la prise pour accessoire, g. le menu de défilement, les canaux, le sélecteur de fréquence, h. le microphone, i. le couvercle de pile, et j. les verrous du couvercle de pile. 	Exposé interactif	5 min	C0-069 (p. 11 et 12)
PE4	<p>Expliquer et démontrer comment manipuler une radio portative et le faire pratiquer par les cadets :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. mettre la radio en marche et l'arrêter; b. régler les fréquences; c. utiliser le bouton de microphone (PTT), y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) appuyer sur le PTT; (2) observer une pause réglementaire; (3) parler fort, clairement et brièvement; et (4) relâcher le PTT; et d. remplacer les piles, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) soulever le verrou des piles pour ouvrir le couvercle des piles; (2) enlever le couvercle des piles; (3) insérer les piles; (4) remettre en place le couvercle des piles; et (5) disposer des piles usées de façon sécuritaire. 	Démonstration et exécution	15 min	C0-069 (p. 13 à 18) Manuels locaux

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE5	Expliquer et démontrer la radiocommunication et demander aux cadets de la pratiquer, y compris :	Démonstration et exécution	20 min	A2-034 (p. 3-7 à 3-9)
	a. utiliser des indicatifs d'appel; b. comprendre la séquence de transmission; et c. effectuer des vérifications radios, y compris : (1) initier les vérifications; et (2) y répondre en utilisant des termes d'une puissance et d'une clarté nécessaires pour la radio.			
PE6	Expliquer et démontrer comment transmettre un SOS en code Morse par le son et la lumière et demander aux cadet de le pratiquer.	Démonstration et exécution	10 min	C1-003 (p. 351 et 352)
PE7	Discuter des méthodes de communication de remplacement, y compris :	Exposé interactif	10 min	C2-016 (p. 64 et 65)
	a. les téléphones satellites, b. les téléphones cellulaires, et c. les balises de localisation personnelle.			
PE8	Diriger une activité de communication où les cadets pratiquent :	Activité pratique	40 min	
	a. l'utilisation de l'alphabet phonétique durant des radiocommunications; b. comment initier et terminer des transmissions radios; c. comment effectuer une vérification radio; et d. comment transmettre un SOS en utilisant le code Morse.			

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 30 min
- c. Démonstration et exécution : 45 min
- d. Activité pratique : 40 min
- e. Total : 120 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 et le PE 7 afin de présenter comment communiquer à l'aide des procédures vocales de base, familiariser le cadet aux parties d'un poste de radio portatif et aux méthodes de communication d'urgence de remplacement.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 4 à 6, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les compétences en communication que

le cadet doit acquérir, tout en lui donnant l'occasion de pratiquer les procédures radiotéléphoniques de base, la transmission de messages sur un réseau radio et l'utilisation de méthodes de communication de remplacement sous la supervision d'un instructeur.

- c. Une activité pratique a été choisie pour le PE 8, parce que c'est une façon interactive pour les cadets de pratiquer la communication avec un poste de radio portatif en utilisant les procédures radiotéléphoniques de base et de transmettre un message en utilisant une méthode de communication de remplacement. Cette activité contribue au développement des compétences de communication des cadets dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A2-034 ACP 125 CANSUPP Ministère de la Défense nationale. (1984). *Procédure radiotéléphonique à l'intention des Forces canadiennes* (Élément terre). Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-069 Motorola Inc. (2004). *Talkabout FRS/GMRS Recreational Two-Way Radios Models T5000, T5500, T5550 User's Guide*.
- c. C1-003 (ISBN 11-770973-5) Royal Navy. (1972). *Admiralty Manual of Seamanship* (vol 1). Londres, Angleterre, Her Majesty's Stationery Office.
- d. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual : A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

8. Matériel d'instruction

- a. des radios portatives,
- b. des piles,
- c. une lampe de poche,
- d. un document de cours sur l'alphabet phonétique et la prononciation des chiffres, et
- e. un exercice de radiocommunication.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une radio portative par groupe de quatre cadets,
- b. des piles,
- c. un lampe de poche par groupe de quatre cadets,
- d. un document de cours sur l'alphabet phonétique et la prononciation des chiffres par groupe de quatre cadets, et
- e. un exercice de radiocommunication par groupe de quatre cadets.

10. Modalités de contrôle. S.O.

11. Remarques. Les modèles de radio portative peuvent varier. L'instructeur doit se référer au guide de l'utilisateur pour les instructions détaillées sur le fonctionnement de la radio.

OCOM C325.02 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION SUR LE PROGRAMME DU PRIX DU DUC D'ÉDIMBOURG

1. **Rendement.** Participer à une présentation sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée sur le programme du Prix du Duc d'Édimbourg afin de prendre conscience des objectifs du programme.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les différents niveaux du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le niveau bronze, b. le niveau argent, et c. le niveau or. 	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE2	Expliquer les cinq sections du programme, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. le service à la communauté, b. le voyage d'aventure, c. l'habileté, d. le conditionnement physique, et e. le projet de résidence. 	Exposé interactif	10 min	C0-196 C0-197
PE3	Décrire les relations entre le corps de cadets, les programmes du CIEC et le programme du Prix du Duc d'Édimbourg.	Exposé interactif	5 min	C0-196 C0-197
PE4	Animer une période de questions et réponses.	Exposé interactif	5 min	

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** Un exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de présenter, clarifier, faire ressortir et résumer les objectifs du programme du Prix du Duc d'Édimbourg.
7. **Documents de référence**
 - a. C0-196 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2008). *Le prix*. Extrait le 12 février 2008 du site <http://www.dukeofed.org/Award.htm>.
 - b. C0-197 Le Prix du Duc d'Édimbourg (2007). *Participant's Record Book*. Markham, Ontario, Langstaff Reed Printing Ltd.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Le matériel d'instruction est établi en contactant le conférencier avant la présentation.
 - b. La participation des cadets au programme du Prix du Duc d'Édimbourg peut être une activité facultative.
 - c. Un membre du personnel du corps de cadets peut présenter cette leçon si aucun représentant du programme du Prix du Duc d'Édimbourg n'est disponible.

SECTION 18

OREN 326 – METTRE EN PRATIQUE LES HABILETÉS D'EXPÉDITION

1. **Rendement.** Mettre en pratique les habiletés d'expédition.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) l'équipement d'expédition de groupe,
 - (3) l'équipement de canotage,
 - (4) l'équipement de vélo de montagne,
 - (5) l'équipement de randonnée pédestre,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Centre d'expédition.
3. **Norme.** Le cadet doit exécuter les compétences en expédition durant une expédition de fin de semaine, y compris :
 - a. voyager en utilisant deux des trois modes de transport suivants :
 - (1) le canot,
 - (2) le vélo de montagne, ou
 - (3) le rappel;
 - b. suivre la routine d'expédition;
 - c. démontrer une prise de conscience environnementale à titre de chef d'équipe; et
 - d. tenir compte des expériences.
4. **Remarques**
 - a. Les centres d'expédition doivent choisir deux modes de transports dynamiques en fonction de l'emplacement et des ressources disponibles.
 - b. Les centres d'expédition peuvent choisir des activités de formation par l'aventure des cadets de l'Armée spécifiques au secteur d'entraînement local conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003, pour augmenter le défi de l'expédition.
 - c. L'équipement d'expédition personnel comprend :
 - (1) un sac à dos d'expédition,
 - (2) un sac de couchage,
 - (3) un sac de compression imperméable,
 - (4) un matelas gonflable,

- (5) des vêtements,
- (6) des vêtements contre la pluie,
- (7) un sac de compression ou un sac imperméable,
- (8) de la nourriture,
- (9) une bouteille d'eau,
- (10) des sacs en plastique refermables (petits et grands),
- (11) des sacs à déchets,
- (12) un mousqueton,
- (13) une trousse de réparation du sac à dos d'expédition, et
- (14) les effets personnels, y compris :
 - (a) un écran solaire,
 - (b) de l'insectifuge,
 - (c) du baume pour les lèvres,
 - (d) du savon biodégradable,
 - (e) une brosse à dents,
 - (f) du dentifrice,
 - (g) du papier de toilette, et
 - (h) une lampe frontale ou une lampe de poche.

d. L'équipement d'expédition de groupe comprend :

- (1) une tente,
- (2) un réchaud à brûleur unique,
- (3) une bouteille de combustible,
- (4) le combustible,
- (5) un ensemble de casseroles,
- (6) une scie pliante,
- (7) un filtre à eau,
- (8) une corde,
- (9) une boussole,
- (10) des radios portatives,
- (11) une carte topographique,
- (12) des bâtons lumineux,
- (13) une trousse de premiers soins, et

(14) un couteau.

- e. L'équipement de canotage est indiqué dans l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot).
- f. L'équipement de vélo de montagne est indiqué dans l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne).
- g. L'équipement de randonnée en montagne est indiqué dans l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre le long d'un itinéraire).
- h. À l'exception de l'OCOM M326.01, cet OREN est enseigné par les instructeurs régionaux pendant l'exercice d'expédition exécuté dans un centre d'expédition régional.
- i. Le nombre de périodes dans cet OREN est une estimation qui correspond aux 18 périodes réglementaires prévues pour une fin de semaine d'instruction. Le centre d'expédition peut choisir de modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles.
- j. Pour élaborer un horaire d'instruction, les centres d'expédition peuvent choisir d'ajouter des activités supplémentaires de formation par l'aventure des cadets de l'Armée, telles que décrites dans l'A-CR-CCP-951/PT-003, pourvu que cela ne nuise pas à la capacité des cadets à satisfaire aux exigences de l'instruction obligatoire.

5. **Matière complémentaire. S.O.**

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M326.01 – SE PRÉPARER POUR UNE EXPÉDITION

1. **Rendement.** Se préparer pour une expédition.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit se préparer pour l'instruction sur les expéditions, y compris :
 - a. discuter du choix des vêtements, des chaussures et de l'équipement;
 - b. choisir des collations à haute teneur énergétique; et
 - c. discuter des instructions de ralliement et de l'horaire d'instruction du centre d'expédition.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter de la sélection : <ol style="list-style-type: none"> a. des vêtements, b. des chaussures, c. de l'équipement personnel, et d. de l'équipement de groupe. 	Exposé interactif	10 min	C2-066 (p. 22 à 34)
PE2	Discuter des collations à haute teneur énergétique, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. les barres de céréales, b. les fruits et les noix séchés, c. le fromage, et d. les raisins et les arachides. 	Exposé interactif	5 min	C2-051 (p. 67 à 74) C2-066 (p. 67 à 70)
PE3	Réviser et informer les cadets à propos des instructions de ralliement et de l'horaire de l'instruction sur les expéditions de l'étoile argent.	Exposé interactif	10 min	A2-001

5. **Durée**
 - a. Introduction/Conclusion : 5 min
 - b. Exposé interactif : 25 min
 - c. Total : 30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon pour faire connaître aux cadets l'instruction sur les expéditions et leurs responsabilités à l'égard de l'équipement.
7. **Documents de référence**
 - a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
 - b. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, Ohio, David and Charles.
 - c. C2-066 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual: A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.
8. **Matériel d'instruction**
 - a. des vêtements d'expédition,
 - b. des chaussures appropriées, et
 - c. des collations à haute teneur énergétique.
9. **Matériel d'apprentissage.** Équipement d'expédition personnel (précisé dans l'OREN 326, paragraphe 4.c.).
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Les instructions de ralliement et l'horaire auquel il est fait référence au PE 3 varie selon la région. Les instructeurs doivent les obtenir auprès du centre d'expédition local.
 - b. Cet OCOM doit être enseigné pendant les deux semaines qui précèdent la fin de semaine d'instruction de l'étoile argent au centre d'expédition.

O.COM M326.02A – PAGAYER UN CANOT

1. **Rendement.** Pagayer un canot.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) équipement de canotage, y compris :
 - (a) un canot à deux,
 - (b) la pagaie,
 - (c) un vêtement de flottaison individuel (V.F.I.),
 - (d) un sifflet,
 - (e) une écope,
 - (f) des amarres (avant et arrière), et
 - (g) une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m;
 - (2) un récipient d'eau,
 - (3) une carte topographique de la région,
 - (4) une boussole,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un centre d'expédition avec une surface d'eau et un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pagayer un canot à deux en eau calme sur une distance pouvant atteindre 10 km, y compris :
 - a. identifier les parties d'un canot;
 - b. identifier les parties d'une pagaie;
 - c. identifier l'équipement de sécurité d'un canot;
 - d. équiper un canot;
 - e. se préparer à des activités sur l'eau, y compris :
 - (1) réviser les responsabilités personnelles, et
 - (2) réviser les signaux de communication sur l'eau, y compris :
 - (a) les signaux avec la pagaie, et
 - (b) les signaux avec un sifflet;
 - f. mettre un canot à l'eau et accoster avec un canot;
 - g. effectuer une récupération de canot en T; et

h. effectuer des coups de pagaie, y compris :

- (1) le coup de propulsion,
- (2) le coup en J,
- (3) la traction,
- (4) l'appel,
- (5) l'écart actif,
- (6) l'appui en poussée,
- (7) le coup d'arrêt, et
- (8) la rétropulsion.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Identifier les parties d'un canot, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la proue, b. la poupe, c. le plat-bord, d. le banc de nage, e. la coque, f. la quille, g. le siège de la proue, h. le siège de la poupe, i. la poignée de poupe, j. la poignée de proue, et k. tôle de pont. 	Exposé interactif	5 min	C2-077 (p. 8 et 9)
PE2	<p>Discuter des pagaies, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. identifier les parties de la pagaie, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) le manche, (2) la poignée, (3) le collet, (4) la pale, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (a) la face propulsive, et (b) la face non propulsive; et (5) le bout; b. choisir la taille d'une pagaie, et c. tenir correctement la pagaie. 	Exposé interactif	5 min	C2-076 (p. 21)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter des V.F.I., y compris : a. la différence entre un gilet de sauvetage et un V.F.I., y compris : (1) la confection d'un V.F.I., et (2) les instructions d'entretien; et b. ajuster un V.F.I.	Exposé interactif	10 min	A1-010 (p. 1-5, paragraphes 16. à 19.)
PE4	Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer le portage de canot, y compris : a. le transport à deux, et b. le portage à deux.	Démonstration et exécution	15 min	C0-025 (p. 45 et 46)
PE5	Expliquer et démontrer la façon d'équiper un canot avec l'équipement de sécurité et demander aux cadets de se pratiquer à utiliser : a. une ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m, b. une écope, c. une pagaie de rechange, d. un sifflet, e. un feu de signalisation blanc, f. des amarres (avant et arrières), et g. des V.F.I.	Démonstration et exécution	15 min	A2-001 (p. 3-3) C2-078 (p. 104 et 105)
PE6	Discuter des préoccupations de sécurité en canotage, y compris : a. comprendre les responsabilités personnelles, y compris : (1) le niveau de compétence, et (2) la condition physique; b. identifier les signaux avec la pagaie, y compris : (1) arrêter, (2) demander de l'aide et signaler une urgence, (3) se regrouper, et (4) fin d'alerte; et c. identifier les signaux avec le sifflet, y compris : (1) le signal de détresse universel, (2) revenir au rivage/se regrouper, et (3) dégagé, regarder vers moi.	Exposé interactif	10 min	C0-025 (p. 200)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE7	<p>Expliquer et démontrer la façon de mettre un canot à l'eau et d'accoster avec un canot, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. trouver un emplacement; b. éviter les dommages à l'équipement; c. prendre place dans un canot; d. mettre le canot à l'eau, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la mise à l'eau à partir du rivage; et (2) la mise à l'eau à partir d'un quai; e. accoster le canot, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) accoster à une rive; et (2) accostage à un quai; et f. débarquer d'un canot. 	Démonstration	10 min	C0-025 (p. 47) C2-112
PE8	<p>Expliquer et démontrer les mesures à prendre en cas de chavirement, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les priorités de sauvetage, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le sauveteur, (2) les personnes, (3) les canots, et (4) l'équipement; et b. la récupération de canot en T. 	Démonstration	15 min	C0-025 (p. 22 à 25) C2-076 (p. 67 et 68)
PE9	<p>Expliquer et démontrer les coups de pagaie et demander aux cadets de les pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le coup de propulsion, b. le coup en J, c. la traction, d. l'appel, e. l'écart actif, f. l'appui en poussée, g. le coup d'arrêt, et h. la rétropulsion. 	Démonstration et exécution	35 min	C2-025 (p. 53 à 55, p. 60, p. 64 à 68, p.99) C2-076 (p. 40 à 49, p. 56 à 60) C2-106 (p. 127 à 131)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE10	<p>Demander aux cadets de pratiquer les compétences de canotage durant une expédition, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la mise à l'eau; b. l'accostage; c. la récupération de canot en T; et d. les coups de pagaie, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le coup de propulsion, (2) le coup en J, (3) la traction, (4) l'appel, (5) l'écart actif, (6) l'appui en poussée, (7) le coup d'arrêt, et (8) la rétropulsion. 	Activité pratique	40 min	

5. Durée

- | | |
|---------------------------------|---------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Exposé interactif : | 30 min |
| c. Démonstration et exécution : | 65 min |
| d. Démonstration : | 25 min |
| e. Activité pratique : | 40 min |
| f. Total : | 165 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 à 3 et le PE 6 afin d'initier les cadets au canotage, de stimuler leur intérêt et de présenter la matière de base ou les renseignements généraux sur l'équipement de canotage et les consignes de sécurité.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 4, 5 et 9 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment porter un canot, équiper un canot et comment effectuer les coups de pagaie de base tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer ces compétences sous supervision.
- c. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour les PE 7 et 8, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer la mise à l'eau et l'accostage du canot et la récupération de canot en T dans un environnement contrôlé.
- d. Une activité pratique a été choisie pour le PE 10, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de pagayer un canot dans un environnement sécuritaire et contrôlé lors d'une expédition. L'expédition contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances en canotage dans un environnement amusant et stimulant sur l'eau.

7. Documents de référence

- a. A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 Directeur - Cadets 3. (2005). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 4. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- c. C0-025 (ISBN 1-895465-33-8) Gifford, D. (éditeur) (2000). *Canoeing Instructor's Resource Manual*. Merrickville, Ontario, Association canadienne du canotage récréatif.
- d. C2-076 (ISBN 0-87322-443-4) Gullion, L. (1994). *Outdoor Pursuits Series: Canoeing*. Champaign, Illinois, publié par Human Kinetics Publishers.
- e. C2-077 (ISBN 1-55013-654-2) Mason, B. (1995). *Path of the Paddle: An Illustrated Guide to the Art of Canoeing*. Toronto, Ontario, Publié par Key Porter Books Limited.
- f. C2-078 (ISBN 1-55013-079-X) Mason, B. (1988). *Song of the Paddle: An illustrated Guide to Wilderness Camping*. Toronto, Ontario, Publié par Key Porter Books Limited.
- g. C2-106 (ISBN 0-900082-04-6) Rowe, R. (1997). *Canoeing Handbook*. Guildford, Royaume-Uni, Biddles Limited.
- h. C2-112 (ISBN 1-55046377-2) McGuffin, G., & J. McGuffin (2005). *Paddle Your Own Canoe: An Illustrated Guide to the Art of Canoeing*. Erin, Ontario, Boston Mills Press.

8. Matériel d'instruction

- a. l'équipement pour le canotage,
- b. un récipient d'eau,
- c. une carte topographique de la région,
- d. une boussole,
- e. un dispositif de communication,
- f. un récepteur GPS,
- g. des piles, et
- h. une trousse de premiers soins.

9. Matériel d'apprentissage

- a. l'équipement de canotage,
- b. un récipient d'eau,
- c. une carte topographique de la région,
- d. une boussole,
- e. un dispositif de communication,
- f. des piles, et
- g. une trousse de premiers soins.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux instructions du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 8](#) (COREN de l'OREN 326).

11. **Remarques**

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction.
- b. Cet OCOM s'est vu alloué cinq périodes et demi sur le nombre total de périodes allouées. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- c. Les cadets sont répartis en équipes ou en groupes à leur arrivée au centre d'expédition. Ces équipes ou groupes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M326.02B – FAIRE UNE RANDONNÉE EN VÉLO DE MONTAGNE

1. **Rendement.** Faire une randonnée en vélo de montagne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) équipement de vélo de montagne, y compris :
 - (a) un vélo de montagne,
 - (b) un casque,
 - (c) une clochette ou un klaxon,
 - (d) des feux et des réflecteurs,
 - (e) une bouteille d'eau, et
 - (f) un sac à dos pour une journée;
 - (2) une carte topographique du secteur,
 - (3) une boussole,
 - (4) un sifflet,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Centre d'expédition, sur le sentier de vélo de montagne pour novice, et durant la journée.
 3. **Norme.** Conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003, le cadet doit faire une randonnée en vélo de montagne sur des sentiers pour novices ne dépassant pas la catégorie 3 sur une distance de 30 à 40 km durant une expédition, y compris :
 - a. ajuster un vélo de montagne;
 - b. mettre en pratique l'étiquette sur les sentiers;
 - c. mettre en pratique les mesures de sécurité sur les sentiers et sur les routes; et
 - d. démontrer des compétences en montant un vélo de montagne, y compris :
 - (1) changer de vitesse;
 - (2) freiner;
 - (3) utiliser les vitesses;
 - (4) monter les collines; et
 - (5) descendre les collines.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Présenter les principes d'une randonnée à vélo sécuritaire, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. être conscient des difficultés d'un sentier, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les sentiers pour débutants, (2) les sentiers intermédiaires, et (3) les sentiers pour experts; et b. respecter les six règles de conduite qui réduisent les répercussions de l'utilisation d'un vélo de montagne sur l'environnement et envers les autres utilisateurs du sentier, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) ne circuler que sur des sentiers ouverts; (2) mettre en pratique les principes de la notion écologique « Ne laissez aucune trace »; (3) contrôler son vélo; (4) laisser passer les autres utilisateurs; (5) éviter les animaux; et (6) planifier. 	Exposé interactif	5 min	C2-083 (p. 13) C2-087 (p. 31 et 32)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Identifier les parties d'un vélo de montagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le guidon, b. la manette de dérailleur, c. la manette de frein, d. le tube horizontal, e. le pneu, f. le levier de déclenchement rapide, g. le dérailleur (avant et arrière), h. le plateau, i. le pédalier, j. les pédales, k. la chaîne, l. les pignons, m. la cassette, n. les freins, o. le tube de selle, p. le levier de déclenchement rapide de la selle, q. la tige de selle, et r. la selle. 	Exposé interactif	10 min	C2-082 (p. 356 à 362) C2-084 (p. 12 et 13, p. 234 à 239) C2-088 (p. 18)
PE3	<p>Expliquer et démontrer la façon de choisir et d'ajuster un vélo de montagne et demander aux cadets de la pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. choisir un casque; b. ajuster le casque; et c. déterminer la taille d'un vélo de montagne, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) évaluer la taille à vue; (2) effectuer le test de la longueur de l'entrejambe; et (3) ajuster la selle. 	Démonstration et exécution	20 min	C2-088 (p. 22 et 23, p. 32) C2-089

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE4	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de pratiquer la procédure pour compléter une vérification avant la randonnée à l'aide de la méthode de vérification rapide AFC, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'air, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la pression des pneus, et (2) l'usure de la bande de roulement ou des coupures sur le flanc; b. les freins, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les manettes de frein, et (2) le fonctionnement des freins; c. la chaîne et la manivelle, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la lubrification, et (2) les pédales; d. le levier de déclenchement rapide, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la roue, et (2) la selle; et e. la vérification finale. 	Démonstration et exécution	10 min	C2-088 (p. 36 et 37) C2-089
PE5	<p>Expliquer et démontrer les mesures de sécurité que l'on doit respecter en vélo de montagne, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les règles de la route pour les cyclistes; b. signaler, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le virage à gauche, (2) le virage à droite, et (3) l'arrêt; et c. la discipline du cyclisme, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les formations de cyclisme, (2) l'espacement, (3) les procédures d'arrêt et de départ, et (4) la traversée routière. 	Démonstration	10 min	A2-001 (p. 8-1 à 8-3) C2-089 C2-090

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE6	<p>Expliquer et démontrer les techniques de vélo de montagne et demander aux cadets de les pratiquer, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. monter; b. freiner; c. descendre; d. changer de vitesse, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le rapport d'engrenage, (2) le pédalier, (3) la cassette, et (4) changer de vitesse; e. l'ascension des collines, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la position, et (2) l'engrenage et le changement de vitesse; et f. la descente des collines, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la position, et (2) l'engrenage et le changement de vitesse. 	Démonstration et exécution	55 min	C2-087 (p. 40 à 42) C2-088 (p. 104 à 113) C2-092
PE7	<p>Demander aux cadets de pratiquer les compétences en vélo de montagne durant une expédition, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la vérification avant la randonnée; b. les techniques de vélo de montagne, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) monter, (2) freiner, (3) descendre du vélo, (4) changer de vitesse, (5) monter les collines, et (6) descendre les collines; c. les formations en randonnée; et d. les compétences à communiquer. 	Activité pratique	45 min	
PE8	<p>Expliquer et démontrer les procédures pour compléter une vérification après la randonnée, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le nettoyage; et b. l'évaluation des réparations. 	Démonstration et exécution	5 min	C2-088 (p. 44 et 45, p. 52 et 53)

5. Durée

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Exposé interactif :	15 min
c. Démonstration et exécution :	90 min
d. Démonstration :	10 min
e. Activité pratique :	45 min
f. Total :	165 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les principes d'une randonnée à vélo sécuritaire et de donner un aperçu des parties d'un vélo de montagne.
- b. La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 3, 4, 6 et 8 parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer le choix et l'ajustement d'un vélo de montagne, les procédures de vérification avant et après la randonnée de même que les techniques de vélo de montagne appropriées tout en donnant aux cadets l'occasion de pratiquer chaque compétence sous supervision.
- c. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 5, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les mesures de sécurité en vélo de montagne.
- d. Une activité pratique a été choisie pour le PE 7, parce que c'est une façon interactive d'initier les cadets aux techniques et procédures du vélo de montagne dans un environnement contrôlé lors d'une expédition. L'expédition contribue au perfectionnement des compétences et à l'application des procédures dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-082 (ISBN 1-57954-883-0) Downs, T. (2005). *Bicycle Maintenance & Repair for Road & Mountain Bikes*. Etats-Unis, Rodale Inc.
- c. C2-083 (ISBN 0-07-149390-5) Brink, T. (2007). *The Complete Mountain Biking Manual*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.
- d. C2-084 (ISBN 1-55297-734-X) Allwood, M. (2004). *Mountain Bike Maintenance: The Illustrated Manual*. Richmond Hill, Ontario, Firefly Books Ltd.
- e. C2-087 Badyk, M., Buck, K., Sahl, N., Schultz, R., & Vrooman, D. (1998). *Ontario Learn to Mountain Bike Clinic Workbook* (2^e éd.). North York, Ontario, Ontario Cycling Association et Ontario Recreational Mountain Bicycling Alliance.
- f. C2-088 (ISBN 1-55297-653-X) Crowther, N. (2002). *The Ultimate Mountain Bike Book: The Definitive Illustrated Guide to bikes, Components, Techniques, Thrills and Trails*. Toronto, Ontario, Firefly Books Ltd.
- g. C2-089 Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *Guide du jeune cycliste*. Extrait le 5 octobre 2007 du site : <http://www.mto.gov.on.ca/french/safety/cycling/youngcyclist.htm>.

- h. C2-090 International Mountain Bicycling Association. (2007). *Trail Difficulty*. Extrait le 10 octobre 2007 du site : http://www.imba.com/resources/trail_building/itn_17_4_trail_difficulty.html.
- i. C2-092 Ministère des Transports de l'Ontario. (2007). *L'art du cyclisme. Guide du cyclisme sécuritaire en Ontario*. Extrait le 5 octobre 2007 du site : <http://www.mto.gov.on.ca/english/pubs/cycling/cyclingskills.htm>.

8. Matériel d'instruction

- a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,
- b. l'équipement de vélo de montagne,
- c. une carte topographique du secteur,
- d. une boussole,
- e. un sifflet,
- f. un dispositif de communication,
- g. un récepteur GPS,
- h. des piles,
- i. une trousse de premiers soins,
- j. un outil pour l'entretien des vélos,
- k. une pompe à vélo,
- l. du lubrifiant, et
- m. du ruban pour équipement ou du ruban-cache.

9. Matériel d'apprentissage

- a. l'équipement de vélo de montagne,
- b. une carte topographique du secteur,
- c. une boussole,
- d. un sifflet,
- e. un dispositif de communication,
- f. des piles,
- g. une trousse de premiers soins,
- h. un outil pour l'entretien des vélos,
- i. une pompe à vélo,
- j. du lubrifiant, et
- k. du ruban pour équipement ou du ruban-cache.

10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 8](#) (COREN de l'OREN 326).

11. **Remarques**

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction.
- b. Cet OCOM s'est vu alloué cinq périodes et demi sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- c. Dès leur arrivée au centre d'expédition, les cadets seront répartis en équipes ou en groupes. Ces équipes ou groupes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.
- d. Conformément à l'A-CR-CCP-951/PT-003, l'équipement suivant est nécessaire à la randonnée de familiarisation :
 - (1) un gilet réflecteur (porté par la personne située à l'arrière du groupe),
 - (2) une carte topographique de la région (si elle n'est pas familière),
 - (3) une boussole,
 - (4) une trousse de premiers soins,
 - (5) un dispositif de communication (un téléphone cellulaire ou une radio portative), et
 - (6) une trousse de réparation de vélo de base.

OCOM M326.02C – FAIRE UNE RANDONNÉE PÉDESTRE LE LONG D'UN ITINÉRAIRE

1. **Rendement.** Faire une randonnée pédestre le long d'un itinéraire.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) équipement nécessaire à une randonnée pédestre :
 - (a) bottes de randonnée,
 - (b) un sac à dos pour une journée,
 - (c) un récipient d'eau, et
 - (d) des bâtons de randonnée;
 - (2) une carte topographique/carte des sentiers de la région,
 - (3) une boussole,
 - (4) un sifflet,
 - (5) de la supervision, et
 - (6) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne comportant un terrain de randonnée pédestre de catégorie 3 durant la journée à un centre d'expédition.
3. **Norme.** Conformément aux instructions de l'A-CR-CCP-951/PT-003, le cadet doit faire une randonnée de 8 à 10 km le long d'un itinéraire sur un terrain de catégorie 3, y compris :
 - a. franchir des obstacles; et
 - b. utiliser le pas de repos.
4. **Point d'enseignement.** Le cadet doit participer à l'entraînement de familiarisation de randonnée pédestre, y compris :
 - a. discuter de la différence entre la randonnée pédestre, la randonnée en montagne et la grande randonnée pédestre.
 - b. réviser les vêtements et l'équipement personnels pour la randonnée pédestre;
 - c. discuter du terrain, y compris :
 - (1) le système décimal Yosemite, et
 - (2) les types de terrain, y compris :
 - (a) facile,
 - (b) modéré, et
 - (c) difficile;
 - d. utiliser des bâtons de randonnée lors d'une randonnée, y compris :
 - (1) les types de bâtons,

- (2) les critères pour choisir des bâtons de randonnée, et
- (3) les méthodes d'utilisation;
- e. discuter du rythme de randonnée personnel, y compris :
 - (1) le rythme et la vitesse des pas,
 - (2) le contrôle de la fatigue,
 - (3) l'ajustement du rythme,
 - (4) la synchronisation complète du corps,
 - (5) les intervalles de repos, et
 - (6) le pas de repos;
- f. pratiquer les techniques de randonnée pédestre sur un terrain de catégorie 3, s'il y a lieu, y compris :
 - (1) effectuer la grimpée;
 - (2) sauter de rocher en rocher; et
 - (3) franchir des éboulis, y compris :
 - (a) traverser un éboulement;
 - (b) grimper sur un éboulement; et
 - (c) descendre d'un éboulement; et
- g. franchir des obstacles d'eau, s'il y a lieu, y compris :
 - (1) les cours d'eau,
 - (2) les sols saturés d'eau, et
 - (3) la neige et la glace.

5. **Durée**

a. Introduction/Conclusion :	5 min
b. Activité pratique :	160 min
c. Total :	165 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de la randonnée pédestre sur un terrain de catégorie 3 dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

- a. A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur - Cadets 3. (2006). *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-9) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual, A Comprehensive Guide to Mastering Backcountry Skills*. New York, New York, Three Rivers Press.

- c. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, New York, DK Publishing, Inc.
- d. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (Ed.). (2006). *The Ultimate Hiking Skills Manual*. Cincinnati, Ohio, David & Charles.
- e. C2-103 (ISBN 0-89886-427-5) Graydon, D., & Hanson, K. (éd.). (2001). *Mountaineering, The Freedom of the Hills* (6^e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers.

8. Matériel d'instruction

- a. l'équipement pour la randonnée pédestre,
- b. une carte topographique/carte des sentiers de la région,
- c. une boussole,
- d. un sifflet,
- e. un dispositif de communication,
- f. un récepteur GPS,
- g. des piles, et
- h. une trousse de premiers soins.

9. Matériel d'apprentissage

- a. l'équipement pour la randonnée pédestre,
- b. une carte topographique/carte des sentiers de la région,
- c. une boussole,
- d. un sifflet,
- e. un dispositif de communication,
- f. des piles, et
- g. une trousse de premiers soins.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 8](#) (COREN de l'OREN 326).

11. Remarques

- a. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction.
- b. Cet OCOM s'est vu alloué six périodes sur le nombre total de périodes allouées pour le cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- c. Les durées de cet OCOM peuvent varier. Bien qu'une instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur la pratique des techniques de randonnée pédestre par l'entremise d'un exercice pratique.

- d. Dès leur arrivée au centre d'expédition, les cadets seront répartis en équipes ou en groupes. Ces équipes ou groupes doivent rester les mêmes tout au long de la fin de semaine.

OCOM M326.03 – METTRE EN PRATIQUE LA GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT À TITRE DE CHEF D'ÉQUIPE

1. **Rendement.** Mettre en pratique la gérance de l'environnement à titre de chef d'équipe.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) de la supervision, et
 - (2) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un centre d'expédition ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.
3. **Norme.** Le cadet doit pratiquer la gérance environnementale à titre de chef d'équipe en contribuant à la durabilité de l'environnement, y compris :
 - a. respecter les principes du camping écologique « Ne laissez aucune trace »;
 - b. identifier les problèmes de gestion des terres; et
 - c. identifier les façons qu'un chef d'équipe peut mettre en œuvre les principes écologiques « Ne laissez aucune trace ».
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Conformément à l'OCOM M121.08 (Mettre en pratique les principes de camping écologique, A-CR-CCP-701/PG-002, chapitre 4, section 10), réviser les principes du camping écologique « Ne laissez aucune trace », y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. Planifier et se préparer. b. Camper et marcher sur des surfaces solides. c. Jeter les déchets de façon convenable. d. Laisser sur place ce qu'on y a trouvé. e. Minimiser les effets des feux de camp. f. Respecter les animaux sauvages. g. Respecter les autres visiteurs. 	Discussion de groupe	5 min	C2-011 (p. 27 à 33)
PE2	Discuter des problèmes de gestion des terres au Canada, y compris : <ol style="list-style-type: none"> a. la foresterie durable, b. la gestion des déchets, c. la conservation des eaux, et d. la gestion de l'écosystème. 	Exposé interactif	10 min	C2-186 C2-187 C2-188 C2-189

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Identifier les façons qu'un chef d'équipe peut mettre en œuvre les principes écologiques « Ne laissez aucune trace », y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. suivre les principes écologiques « Ne laissez aucune trace » en montrant l'exemple; b. désigner un chef au sein du groupe pour faire appliquer les principes écologiques « Ne laissez aucune trace »; c. se faire l'avocat des principes écologiques « Ne laissez aucune trace »; d. mettre en place un système de récompenses pour ceux qui suivent les principes; et e. partager avec les autres l'information relative aux principes écologiques « Ne laissez aucune trace ». 	Exposé interactif	10 min	C2-011 (p. 152 à 160)

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 5 min |
| b. Discussion de groupe : | 5 min |
| c. Exposé interactif : | 20 min |
| d. Total : | 30 min |

6. Justification

- a. La discussion de groupe a été choisie pour le PE 1 parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments sur les principes écologiques « Ne laissez aucune trace ». Une discussion de groupe aide également les cadets à améliorer leurs aptitudes à écouter et à se développer comme membre d'une équipe.
- b. Un exposé interactif a été choisi pour les PE 2 et 3 afin de présenter et de donner un aperçu des problèmes actuels de gestion des terres au Canada et de susciter l'intérêt relativement aux principes écologiques « Ne laissez aucune trace ».

7. Documents de référence

- a. C2-011 (ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave No Trace: A Guide to the New Wilderness Etiquette*. Seattle, Washington, Mountaineers Books.
- b. C2-186 Gouvernement de l'Ontario – Ministère des Richesses naturelles. (2002). *Today's Forests - Promoting Sustainability*. Extrait le 25 mars 2008 du site <http://ontarioforests.mnr.gov.on.ca/spectrasites/viewers/showArticle.cfm?objectid=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B&method=DISPLAYFULLBARNOTITLEWITHRELATED&id=551DC374-4876-4590-A4F564FD9E79093B>.
- c. C2-187 Environnement Canada. (2002). *De la source au robinet : Protéger la qualité de notre eau*. Extrait le 20 mars 2008 du site http://www.ec.gc.ca/EnviroZine/french/issues/22/feature1_f.cfm.

- d. C2-188 Environnement Canada. (2006). *L'eau : Pas de temps à perdre (Les mythes et les faits)*. Extrait le 25 mars 2008 du site http://ec.gc.ca/water/fr/info/pubs/nttw/f_nttw8a.htm.
 - e. C2-189 Ressources naturelles Canada. (2008). *Aménagement forestier durable*. Extrait le 26 mars 2008 du site http://foretscanada.rncan.gc.ca/articlesujet/top_suj/4.
8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.
9. **Matériel d'apprentissage**
 - a. des crayons et des stylos, et
 - b. une feuille de papier.
10. **Modalités de contrôle.** S.O.
11. **Remarques**
 - a. Cet OCOM peut être enseigné par un agent local ou un représentant du ministère des Ressources naturelles.
 - b. Si un conférencier invité enseigne cet OCOM, il peut l'adapter au secteur local; cependant, le thème de l'impact humain doit être traité. Le conférencier invité doit présenter les problèmes particuliers actuels de la gestion des terres de la région.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

OCOM M326.04 – NAVIGUER LE LONG D’UN ITINÉRAIRE EN UTILISANT UNE CARTE ET UNE BOUSSOLE

1. **Rendement.** Naviguer le long d’un itinéraire en utilisant une carte et une boussole.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) une carte topographique du secteur,
 - (2) une boussole,
 - (3) les coordonnées de quadrillage des points de départ et d’arrivée,
 - (4) du papier,
 - (5) des crayons,
 - (6) de la supervision, et
 - (7) de l’aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d’expédition pendant les heures de clarté.
3. **Norme.** À titre de membre d’un groupe d’au plus neuf personnes, le cadet doit naviguer, y compris :
 - a. déterminer la distance entre deux points sur une carte;
 - b. déterminer une vitesse de marche individuelle;
 - c. orienter la carte à l’aide d’une boussole;
 - d. prendre un azimut magnétique à l’aide d’une boussole; et
 - e. parcourir une série d’azimuts le long d’un itinéraire.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Conformément à l'OREN 222 (Naviguer le long d'un itinéraire en utilisant une carte et une boussole, A-CR-CCP-702/PG-002, chapitre 4, section 12), effectuer une révision de la navigation, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. déterminer une distance sur une carte, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) mesurer de point à point; et (2) mesurant le long d'un itinéraire; b. déterminer la vitesse de marche individuelle, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) la méthode de comptage de pas, et (2) les facteurs qui affectent le comptage de pas; c. orienter une carte à l'aide d'une boussole, et d. prendre un azimut magnétique en : <ul style="list-style-type: none"> (1) utilisant un objet dominant en vue; et (2) utilisant une carte. 	Exposé interactif	10 min	A2-041 (p. 16, 18, 47 et 48, p. 50 et 51, p. 66 à 70 et 76) C0-011 (p. 52 et 53) C2-041 (p. 50 et 106)
PE2	<p>Diriger une activité de navigation, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. décrire les azimuts; b. régler la déclinaison sur une boussole; c. déterminer la distance entre deux points sur une carte; d. déterminer une vitesse de marche individuelle; e. orienter une carte à l'aide d'une boussole; f. prendre un azimut magnétique; et g. parcourir une série d'azimuts le long d'un itinéraire. 	Activité pratique	40 min	

5. Durée

- | | |
|------------------------------|--------|
| a. Introduction/Conclusion : | 10 min |
| b. Exposé interactif : | 10 min |
| c. Activité pratique : | 40 min |
| d. Total : | 60 min |

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin de réviser la matière déjà enseignée sur la navigation.

- b. Une activité pratique a été choisie pour le PE 2, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de pratiquer la navigation dans un environnement sécuritaire et contrôlé. Cette activité contribue au perfectionnement des compétences et des connaissances de navigation dans un environnement amusant et stimulant.

7. Documents de référence

- a. A2-041 B-GL-382-005/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Cartes, dessins topographiques, boussoles et le système de positionnement global*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.
- b. C0-011 Fédération canadienne de course d'orientation. (1985). *Manuel de certification des entraîneurs Niveau deux*. Ottawa, Ontario, Fédération canadienne de course d'orientation.
- c. C2-041 (ISBN 0-07-136110-3) Seidman, D., & Cleveland, P. (1995). *The Essential Wilderness Navigator*. Camden, Maine, Ragged Mountain Press.

8. Matériel d'instruction

- a. une carte topographique du secteur,
- b. une boussole,
- c. du papier,
- d. un stylo et des crayons, et
- e. les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

9. Matériel d'apprentissage

- a. une carte topographique du secteur,
- b. une boussole,
- c. du papier,
- d. un stylo et des crayons, et
- e. les coordonnées de quadrillage des points de départ et d'arrivée.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B, appendice 8](#) (COREN de l'OREN 326).

11. Remarques

- a. Des instructeurs adjoints peuvent être nécessaires pour cette leçon.
- b. Les détails de planification de cet OCOM se trouvent au chapitre 2, [annexe A, appendice 1](#). Un exemple d'horaire est inclus et l'instructeur devrait s'y référer lors de la phase de planification.
- c. Les centres d'expédition sont tenus de choisir deux moyens de transport dynamiques entre l'OCOM M326.02a (Pagayer un canot), l'OCOM M326.02b (Faire une randonnée en vélo de montagne) et l'OCOM M326.02c (Effectuer une randonnée pédestre) à inclure dans leur fin de semaine d'instruction. La navigation peut avoir lieu durant la mise en pratique de n'importe quel moyen de transport.

- d. Une période est allouée pour cet OCOM dans la répartition générale des périodes du cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
- e. Les durées de cet OCOM peuvent varier. Bien qu'une instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur la pratique des techniques de randonnée pédestre par l'entremise d'un exercice pratique.

OCCOM M326.05 – UTILISER L’ÉQUIPEMENT D’EXPÉDITION

1. **Rendement.** Utiliser l'équipement d'expédition.

2. **Conditions**

a. Éléments fournis :

- (1) équipement d'expédition de groupe, y compris :
 - (a) un réchaud à brûleur unique,
 - (b) un filtre à eau,
 - (c) une bouteille de combustible,
 - (d) le combustible,
 - (e) une corde,
 - (f) un couteau de poche ou un outil polyvalent,
 - (g) un mousqueton, et
 - (h) une lampe frontale;
- (2) de la supervision, et
- (3) de l'aide au besoin.

b. Éléments non permis : S.O.

c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d'expédition lors d'une instruction sur les expéditions.

3. **Norme.** Le cadet doit :

- a. allumer et éteindre un réchaud de montagne à un brûleur;
- b. purifier de l'eau avec un filtre à eau; et
- c. utiliser les outils et l'équipement requis de façon sécuritaire durant une expédition.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un réchaud de montagne à un brûleur, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les pièces et les accessoires; b. identifier le type de combustible et les températures de fonctionnement; c. l'assembler; et d. l'allumer et l'éteindre, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) prendre des précautions; (2) pomper le réchaud à brûleur unique; (3) allumer le brûleur; (4) éteindre le brûleur; et (5) le ranger après son utilisation. 	Démonstration et exécution	25 min	Se reporter à Remarques, para 11.b.
PE2	<p>Expliquer, démontrer et demander aux cadets de faire fonctionner un filtre à eau, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. identifier les caractéristiques; b. identifier les pièces et les accessoires; c. l'assembler; d. identifier la capacité maximale de filtration; e. pomper l'eau; et f. démonter et nettoyer. 	Démonstration et exécution	15 min	Se reporter à Remarques, para 11.c.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	<p>Expliquer, démontrer et demander au cadet d'utiliser l'équipement d'expédition de façon sécuritaire, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. une bouteille de combustible, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) les techniques de rangement; et (2) le transvitage de combustible dans la bouteille et de la bouteille; b. une corde, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le nettoyage; (2) le rangement; et (3) le refroidissement; c. un couteau de poche, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'aiguisage; (2) la prise; et (3) l'entreposage; d. un mousqueton; et e. une lampe frontale. 	Démonstration et exécution	15 min	Se reporter à Remarques, para 11.d.

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Démonstration et exécution : 55 min
- c. Total : 60 min

6. **Justification.** La méthode d'instruction par démonstration et exécution a été choisie pour cette leçon, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer les utilisations de l'équipement d'expédition tout en laissant aux cadets l'occasion de pratiquer l'utilisation de cet équipement sous supervision.

7. Documents de référence. S.O.

8. Matériel d'instruction

- a. un réchaud à brûleur unique,
- b. une bouteille de combustible,
- c. du combustible,
- d. un filtre à eau,
- e. de la corde,
- f. un mousqueton,
- g. un couteau de poche, et
- h. une lampe frontale.

9. Matériel d'apprentissage

- a. un réchaud à brûleur unique,
- b. une bouteille de combustible,
- c. du combustible,
- d. un filtre à eau,
- e. de la corde,
- f. un mousqueton,
- g. un couteau de poche, et
- h. une lampe frontale.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 8](#) (COREN de l'OREN 326).

11. Remarques

- a. Du personnel supplémentaire peut être nécessaire pour superviser les cadets qui utilisent l'équipement d'expédition.
- b. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement du réchaud de montagne à un brûleur.
- c. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement du filtre à eau.
- d. Les instructeurs doivent consulter le manuel de l'utilisateur pour obtenir les instructions de fonctionnement de la bouteille de combustible, de la corde, du couteau de poche, du mousqueton et de la lampe frontale.
- e. Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné lors des occasions en contexte réel plutôt que dans le cadre d'une période structurée de 60 minutes.

OCOM M326.06 – RESPECTER LA ROUTINE QUOTIDIENNE

1. **Rendement.** Respecter la routine quotidienne.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) l'équipement d'expédition personnel,
 - (2) l'équipement d'expédition de groupe,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne à un centre d'expédition lors d'une instruction sur les expéditions.
3. **Norme.** Le cadet doit suivre une routine quotidienne pendant une instruction sur les expéditions en :
 - a. déterminant la pertinence d'un site de bivouac;
 - b. montant un site de bivouac;
 - c. appliquant les principes du camping écologique « Ne laissez aucune trace »;
 - d. trouvant une source d'eau potable;
 - e. organisant l'équipement quotidien selon les conditions météorologiques; et
 - f. suivant la routine de départ.

4. Point d'enseignement

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Démontrer comment se fait la sélection du site de bivouac, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. déterminer la pertinence d'un site de bivouac, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'absence d'un risque de danger comme : <ul style="list-style-type: none"> (a) les branches d'arbre ou les arbres tombés, (b) les plantes toxiques, (c) les insectes, les ruches d'abeilles et les nids de frelons, (d) les nids de fourmis, et (e) les tanières; (2) l'accès à l'eau, et (3) l'espace pour les tentes; et b. déterminer la disposition du site de bivouac, y compris la disposition de : <ul style="list-style-type: none"> (1) l'aire de coucher, (2) des toilettes ou des latrines, (3) l'aire de cuisson, (4) l'aire de feu de camp, (5) l'aire d'entreposage de la nourriture, et (6) l'aire de séchage de l'équipement. 	Démonstration	10 min	C2-051 (p. 98 et 99)
PE2	<p>Discuter de la routine de montage du site de bivouac, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. organiser et dresser les tentes; b. installer un pendoir à provisions; c. établir une aire de cuisson; d. installer une corde à linge; e. collecter de l'eau; f. rassembler du bois de feu; g. allumer un feu; h. délimiter les latrines ou les toilettes; et i. cuire et manger. 	Exposé interactif	5 min	C2-016 (p. 111 à 113) C2-051 (p. 98 et 99)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE3	Discuter de la routine du site de bivouac, y compris :	Exposé interactif	5 min	C2-009 (p. 112 à 115) C2-011 (p. 52 et 53) C2-051 (p. 99)
PE4	Discuter de la routine de départ du site de bivouac, y compris :	Exposé interactif	5 min	C2-011 (p. 54 et 55) C2-051 (p. 100)

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Démonstration : 10 min
- c. Exposé interactif : 15 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. La méthode d'instruction par démonstration a été choisie pour le PE 1, parce qu'elle permet à l'instructeur d'expliquer et de démontrer comment se fait la sélection d'un site de bivouac.
- b. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 2 à 4 pour initier les cadets à suivre les routines d'un site de bivouac lors d'une instruction sur les expéditions.

7. Documents de référence

- a. C2-009 (ISBN 0-684-85909-2) Harvey, M. (1999). *The National Outdoor Leadership School's Wilderness Guide*. New York, New York, Fireside Books.

- b. C2-011 (ISBN 0-89886-910-2) McGivney, A. (2003). *Leave No Trace: A Guide to the New Wilderness Etiquette* (2^e éd.). Seattle, Washington, The Mountaineers Books.
 - c. C2-016 (ISBN 1-4000-5309-0) Curtis, R. (2005). *The Backpacker's Field Manual*. New York, New York, Three Rivers Press.
 - d. C2-051 (ISBN 978-0-7153-2254-3) Bagshaw, C. (2006). *The Ultimate Hiking Manual*. Cincinnati, Ohio, David & Charles.
8. **Matériel d'instruction.** L'équipement d'expédition de groupe.
9. **Matériel d'apprentissage**
- a. l'équipement d'expédition personnel, et
 - b. l'équipement d'expédition de groupe.
10. **Modalités de contrôle.** Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 8](#) (COREN de l'OREN 326).
11. **Remarques**
- a. L'équipement d'expédition personnel et d'expédition de groupe est énuméré à l'OREN 326 (Mettre en pratique les habiletés d'expédition).
 - b. Les connaissances présentées dans le présent OCOM amélioreront la participation des cadets à la routine quotidienne comme faisant partie de l'expérience en instruction sur les expéditions.
 - c. Une période est allouée pour cet OCOM dans la répartition générale des périodes du cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.
 - d. Les durées de cet OCOM peuvent varier. Bien qu'une instruction initiale soit requise, l'accent doit être mis sur la pratique des techniques de randonnée pédestre par l'entremise d'un exercice pratique.

OCOM M326.07 – CONSIGNER DES ENTRÉES DANS UN JOURNAL

1. **Rendement.** Consigner des entrées dans un journal.
2. **Conditions**
 - a. Éléments fournis :
 - (1) le journal d'expédition de l'étoile argent,
 - (2) un stylo et un crayon,
 - (3) de la supervision, et
 - (4) de l'aide au besoin.
 - b. Éléments non permis : S.O.
 - c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne au centre d'expédition.
3. **Norme.** Le cadet doit consigner des entrées dans un journal durant une fin de semaine d'instruction sur les expéditions.
4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	<p>Discuter des journaux, y compris :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. la différence entre un journal, un journal de bord et un carnet d'inscriptions, b. le but des journaux, c. les types de journaux, y compris : <ol style="list-style-type: none"> (1) les journaux de groupe, et (2) les journaux de projet; et d. l'environnement propice à la réflexion. 	Exposé interactif	5 min	C2-109 (p. 36 à 39)

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE2	<p>Décrire un journal, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. son importance, et b. l'information requise dans le journal d'expédition de l'étoile argent, y compris : <ul style="list-style-type: none"> (1) le jour et la date, (2) le moyen de transport, (3) la durée, (4) l'emplacement de départ et d'arrivée, (5) la distance et le réseau de quadrillage du site de bivouac, (6) l'itinéraire parcouru, (7) la direction du site de bivouac, (8) les conditions météorologiques, (9) les objectifs personnels, (10) où puis-je utiliser cette instruction, (11) la meilleure et la pire chose de la journée, mes meilleurs moments, et (12) des réflexions et des observations personnelles. 	Exposé interactif	10 min	
PE3	Demander au cadet de consigner des entrées dans un journal durant une expédition.	Activité pratique	10 min	

5. Durée

- a. Introduction/Conclusion : 5 min
- b. Exposé interactif : 15 min
- c. Activité pratique : 10 min
- d. Total : 30 min

6. Justification

- a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter le journal et les renseignements généraux.
- b. Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt par rapport au journal.

7. Documents de référence.

C2-109 (ISBN 0-7872-6561-6) Sugerman, D., Doherty, K., Garvey, D., & Gass, M. (2000). *Reflective Learning: Theory and Practice*. Dubuque, Iowa, Kendall/Hunt Publishing Company.

8. Matériel d'instruction

- a. le journal d'expédition de l'étoile d'argent, et
- b. des stylos ou des crayons.

9. Matériel d'apprentissage

- a. le journal d'expédition de l'étoile d'argent, et
- b. des stylos et des crayons.

10. Modalités de contrôle. Cet OCOM est évalué conformément aux indications du chapitre 3, [annexe B](#), [appendice 8](#) (COREN de l'OREN 326).

11. Remarques

- a. Le cadet consigne deux entrées dans un journal lorsqu'il se trouve au centre d'expédition.
- b. Une période est allouée pour cet OCOM dans la répartition générale des périodes du cours. Tous les centres d'expédition peuvent modifier cette répartition selon le choix des activités, des installations et des ressources disponibles au centre.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

MÉTHODOLOGIES D'INSTRUCTION ET LEURS UTILISATIONS

Les diverses méthodes d'instruction les plus couramment considérées comme appropriées pour l'instruction des cadets sont énumérées ci-dessous.

Méthode	Période de développement un Âge 12 à 14 Basé sur l'expérience	Période de développement deux Âge 15 à 16 Perfectionnement	Période de développement trois Âge 17 à 18 Compétence
Modélisation du comportement	Sans objet	Sans objet	Applicable
Étude de cas	Sans objet	Applicable	Applicable
Démonstration et exécution	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage expérientiel	Applicable	Applicable	Applicable
Visite éducative	Applicable	Applicable	Applicable
Jeu	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion de groupe	Applicable	Applicable	Applicable
Discussion dirigée	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité en classe	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé interactif	Applicable	Applicable	Applicable
Exposé	Applicable	Applicable	Applicable
Formation en cours d'emploi (FCE)	Sans objet	Sans objet	Applicable
Apprentissage auprès des pairs	Sans objet	Sans objet	Applicable
Activité pratique	Applicable	Applicable	Applicable
Apprentissage par résolution de problème	Sans objet	Applicable	Applicable
Jeu de rôles	Sans objet	Applicable	Applicable
Autoformation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Séminaire	Sans objet	Sans objet	Applicable
Simulation	Sans objet	Sans objet	Applicable
Tutorat	Sans objet	Sans objet	Applicable

Voici de l'information générale relative à l'âge approprié, la définition, l'utilisation, les avantages et les désavantages qui s'appliquent à chaque méthode.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
ÉTUDE DE CAS On donne aux cadets un problème, une situation ou une mise en situation, par écrit, qu'ils doivent traiter soit individuellement ou en groupe afin d'atteindre un objectif de rendement. Le problème, la situation ou la mise en situation doit correspondre au niveau d'expérience des cadets et on doit leur accorder suffisamment de temps avant ou pendant la période d'instruction pour l'analyser. Les réponses obtenues doivent être inscrites sous les quatre entêtes suivants : Faits, hypothèses, problèmes et solutions.	1. Apprendre les principes, les attitudes et les concepts.	1. Utilisation efficace des principes d'enseignement au lieu de « sermonner ». 2. Les cadets peuvent s'entraider à apprendre. 3. Quantité accrue d'énergie et démonstrations parfaites. 4. Peut facilement être reliée à une situation réelle qui a eu lieu dans le passé et à des applications futures.	1. Doit être bien préparée et bien présentée afin d'assurer un bon déroulement de l'apprentissage.
DÉMONSTRATION ET EXÉCUTION Les cadets observent l'instructeur exécuter la tâche qu'il démontre, et ils pratiquent cette tâche sous la supervision de l'instructeur. Un bon exemple est l'instruction d'exercice militaire, durant laquelle on démontre un mouvement aux cadets et on leur donne l'occasion de le pratiquer et de l'exécuter.	Méthode démonstration	Méthode démonstration	Méthode démonstration

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
Méthode exécution Une méthode où le cadet doit exécuter, dans des conditions contrôlées, l'opération, la compétence ou le mouvement enseignés.	<p>5. Enseigner le travail d'équipe.</p> <p>6. Établir des normes pour l'exécution du travail.</p> <p>7. Enseigner les consignes de sécurité.</p> <p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Enseigner les opérations ou les procédures de manipulation d'ordre pratique. 2. Enseigner l'opération ou le fonctionnement d'une pièce d'équipement. 3. Enseigner des compétences d'équipe. 4. Enseigner les consignes de sécurité. 	<p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente la confiance en soi. 2. Permet l'évaluation de l'apprentissage. 3. Réduit les dommages et le gaspillage. 4. Fait la promotion de la sécurité. 	<p>Méthode exécution</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des outils et de l'équipement. 2. Nécessite de longues périodes d'instruction. 3. Nécessite plus d'instructeurs.
APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL L'apprentissage au sein du programme des cadets se concentre sur l'apprentissage expérientiel. Cela implique l'apprentissage des connaissances et des compétences à partir d'une expérience directe. Les personnes apprennent mieux en expérimentant et peuvent ensuite mettre leurs connaissances et compétences en pratique dans de nouvelles situations. Les quatre étapes du cycle peuvent être considérées et appliquées à toutes les activités du programme des cadets, peu importe la méthode choisie.	<p>1. Enseigner des compétences pratiques.</p> <p>2. Apprendre à apprendre.</p> <p>3. Enseigner des compétences transversales.</p> <p>4. Enseigner le processus ou le principe.</p> <p>5. Enseigner la résolution de problème.</p>	<p>1. Les connaissances sont partagées et créées par tous.</p> <p>2. Tout le monde s'implique activement dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.</p> <p>3. De nombreuses ressources sont utilisées.</p> <p>4. L'apprentissage est axé sur les cadets.</p>	<p>1. Un grand nombre de ressources sont nécessaires (peut être coûteux).</p> <p>2. Nécessite beaucoup de planification, de préparation et d'organisation avant l'activité.</p> <p>3. L'instructeur doit maîtriser le sujet élaboré.</p> <p>4. L'instructeur doit être un bon pédagogue.</p> <p>5. Peut s'avérer ne pas être une bonne méthode d'apprentissage pour les détails.</p>

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
<p>Étape 2 : Réflexion. Les cadets doivent réfléchir sur ce qu'ils ont vu, ressenti et pensé lors de cette expérience et en faire un examen. Des exemples d'activités : discussion, journaux et graphiques.</p> <p>Étape 3 : Conceptualisation abstraite. Les cadets tentent de comprendre et de faire des connexions entre l'expérience et de nouvelles ou différentes situations. Des exemples d'activités : entrevue, discussion, fabrication de modèles, analogies et planification.</p> <p>Étape 4 : Expérimentation active. Les cadets projettent et planifient la mise en pratique des compétences et connaissances acquises lors d'expériences futures. Des exemples d'activités : simulation et étude sur le terrain.</p> <p>Nota : Le cycle est continu puisque chaque expérience d'apprentissage repose sur une autre.</p>			
<p>VISITE ÉDUCATIVE</p> <p>Les connaissances théoriques sont renforcées grâce à une participation à une activité qui se déroule dans un environnement réel. La planification permet de s'assurer que toutes les normes de sécurité et les normes pertinentes sont atteintes. Les activités de visite éducative sont planifiées et dirigées de façon à atteindre des objectifs d'instruction clairs que les cadets comprennent. On compte parmi les exemples des visites à des endroits d'intérêt local, le vol et le vol à voile, la randonnée pédestre et la voile.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Faire connaître les situations historiques. Il est possible de les combiner avec beaucoup d'autres activités d'instruction. Présenter, démontrer et confirmer les sujets. 	<ol style="list-style-type: none"> Plonge les cadets dans un milieu particulier. 	<ol style="list-style-type: none"> Peuvent être difficiles à contrôler. Nécessite beaucoup d'organisation et de préparation. Peuvent générer des coûts.
<p>JEUX</p> <p>Les jeux comportent un participant ou plus et visent à pratiquer des compétences, mettre en pratique des stratégies et améliorer les équipes. Il est essentiel que le jeu contribue à l'apprentissage grâce à des activités stimulantes qui permettent de pratiquer les compétences ou de confirmer les connaissances. Les jeux sont une façon amusante et intéressante de présenter un sujet, d'élargir les connaissances des cadets sur le sujet ou de réviser la matière.</p>	<ol style="list-style-type: none"> Situations pratiques. Découverte des concepts et des principes. Révision et confirmation. Les jeux comprennent des règles et une évaluation. 	<ol style="list-style-type: none"> Amusant et intéressant. Crée un sens d'appartenance. Niveau de participation élevé. Plusieurs ressources concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> Peut séparer le groupe en créant un gagnant et un perdant. Peut s'avérer difficile de donner des rétroactions de l'instructeur.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
DISCUSSION DE GROUPE Les cadets discutent des enjeux et partagent leurs connaissances, leurs opinions et leurs sentiments en ce qui a trait à un sujet dans de petits groupes afin d'atteindre un objectif particulier. Les questions de l'instructeur sont flexibles et minimisent et visent à encourager les cadets à explorer leurs expériences et leurs opinions grâce à l'interaction avec les pairs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Élaborer des solutions imaginatives à des problèmes. 2. Stimuler la pensée et l'intérêt et s'assurer de la participation du cadet. 3. Insister sur les points d'enseignement principaux. 4. Compléter les exposés. 5. Déterminer jusqu'à quel point les cadets comprennent les concepts et les principes. 6. Préparer les cadets à la mise en pratique de la théorie ou de la procédure. 7. Résumer, clarifier, renforcer et réviser la matière. 8. Préparer les cadets aux instructions qui suivront. 9. Déterminer le progrès du cadet et l'efficacité de l'instruction précédente. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmente l'intérêt du cadet. 2. Augmente l'acceptation et l'engagement du cadet. 3. Emploie les connaissances et les expériences du cadet. 4. Résulte en un apprentissage plus permanent à cause du degré de participation élevé et de l'engagement cognitif du cadet. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nécessite des instructeurs très compétents. 2. Nécessite de la préparation de la part des cadets. 3. Limite le contenu. 4. Nécessite beaucoup de temps. 5. Restreint la taille du groupe. 6. Nécessite une composition de groupes sélective.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
ACTIVITÉ EN CLASSE Les activités en classe comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peut servir à renforcer les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités en classe doivent stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinents aux objectifs de rendement. Des exemples de ces activités sont les stations d'apprentissage, les vidéos, les remue-méninges et les débats.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les sujets d'instruction. 2. Initier les cadets aux sujets. 3. Présenter un sujet. 4. Donner des directives concernant les procédures. 5. Présenter la matière de base. 6. Présenter une démonstration, une discussion ou une exécution. 7. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 8. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimule l'esprit et suscite l'intérêt des cadets, tout en demeurant pertinent aux objectifs de rendement. 2. Permet une flexibilité de la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Encourage la passivité chez les cadets. 2. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 3. Nécessite du temps pour la préparation.
EXPOSÉ INTERACTIF La méthodologie donnée par l'instructeur combine l'exposé et l'interaction dans le but d'atteindre les objectifs de la leçon. Les parties « exposé » de la leçon sont entrecoupées par des vidéos suivies de discussion de jeux à déterminer et des documents à remplir.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Initier les cadets aux sujets. 2. Présenter un sujet. 3. Donner des directives concernant les procédures. 4. Présenter la matière de base. 5. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. 6. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Permet de gagner du temps. 2. Permet une flexibilité dans la taille du groupe. 3. Nécessite des besoins en espace moins rigoureux. 4. Permet l'adaptation. 5. Permet la polyvalence. 6. Permet un meilleur contrôle sur le contenu et sur l'ordre. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Communication à sens unique. 2. Pose des problèmes à l'enseignement des compétences. 3. Encourage le comportement passif. 4. Difficulté à évaluer la réaction des cadets. 5. Nécessite des instructeurs très compétents. 6. Nécessite un niveau élevé de concentration des cadets.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
EXPOSÉ Un exposé est un discours formel ou semi-formel durant lequel l'instructeur présente une série d'événements, de faits ou de principes, explore un problème ou explique une relation.	<ol style="list-style-type: none"> Initier les cadets aux sujets. Présenter un sujet. Donner des directives concernant les procédures. Présenter la matière de base. Démontrer la mise en application des règlements, des principes ou des concepts. Réviser, clarifier, faire ressortir ou résumer la matière. 	<ol style="list-style-type: none"> Nécessite des habiletés d'expression verbale. Pratique pour les grands groupes. Permet de gagner du temps à cause des interruptions mineures. 	<ol style="list-style-type: none"> Doit avoir une introduction et une conclusion claires. Les cadets peuvent être passifs et ne pas s'impliquer.
ACTIVITÉ PRATIQUE Les activités pratiques comprennent un large éventail d'occasions d'apprentissage fondées sur les activités qui peuvent servir à renforcer et mettre en pratique les sujets d'instruction ou présenter aux cadets de nouvelles expériences. Les activités pratiques doivent stimuler l'intérêt des cadets et les encourager à participer, tout en demeurant pertinentes aux objectifs de rendement.	<ol style="list-style-type: none"> Révision. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc. Présenter un sujet. 	<ol style="list-style-type: none"> Encourager la participation des cadets. Stimuler un intérêt envers le sujet. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. Amusant et intéressant. Créer un sens d'appartenance. Grande participation en petits groupes. Plusieurs ressources concernées. 	<ol style="list-style-type: none"> Nécessite une longue supervision pour que le contenu approprié soit couvert. Nécessite du temps pour la préparation. Ne convient pas aux grands groupes.

Méthode(s)	Utilisation	Avantages	Désavantages
APPRENTISSAGE CENTRÉ SUR UN PROBLÈME Les cadets doivent analyser un problème, utiliser les étapes de la méthode de résolution de problème et travailler en petits groupes afin de résoudre le problème. L'apprentissage centré sur un problème exige la participation des cadets et l'interaction entre eux, tout en perfectionnant leurs capacités de raisonnement critique. Les instructeurs choisissent un problème qui stimule l'esprit, renforce l'apprentissage et correspond à l'intérêt et aux besoins des cadets. Tout au long de l'exercice, les instructeurs posent des questions qui portent à réfléchir et guident les cadets sans influencer leurs décisions.	1. Révision. 2. Dans des situations pratiques telles que le développement du leadership, les fonctions de commandement lors d'un rassemblement, etc.	1. Encourager la participation des cadets. 2. Stimuler un intérêt envers le sujet. 3. Demeurer pertinent aux objectifs de rendement. 4. Plusieurs ressources sont concernées.	1. Nécessite des capacités de raisonnement. 2. Nécessite une vaste connaissance de la matière.
JEU DE RÔLES On attribue aux cadets des rôles qui nécessitent une interaction entre eux lorsqu'ils réagissent aux diverses situations réelles. L'instructeur donne le but du jeu de rôles, fournit aux cadets suffisamment de renseignements généraux pour les aider à jouer avec exactitude le rôle qui leur est attribué et les motive à participer plus activement à l'activité. Une rétroaction à la fin du jeu de rôles est essentielle pour faire le lien entre l'activité et l'OREN/OCOM.	1. Les compétences liées aux structures sociales ou aux interactions humaines, les situations pratiques comme PHAC, les problèmes de discipline, le comportement au champ de tir, le leadership, les techniques d'instruction. 2. Les objectifs comportementaux.	1. Une grande participation, une prestation interactive et peut entraîner des discussions. 2. L'expérience est acquise dans un milieu favorable. 3. Très polyvalent selon l'utilisation, p. ex. la présentation d'un sujet, l'apprentissage intermédiaire ou la confirmation d'apprentissage.	1. Les participants peuvent facilement s'écartier du sujet, une bonne préparation est nécessaire et les limites doivent être établies adéquatement. 2. Nécessite une compétence, de l'expérience et des instructeurs bien préparés.